

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE- PARIS

Tout usage public de reproductions de documents conservés à la Bibliothèque nationale de France est soumis à l'obtention d'une autorisation préalable et à l'acquittement d'une redevance.

Ainsi chaque usage public des documents reproduits sur ce CD-rom doit faire l'objet d'une déclaration à l'aide du formulaire disponible auprès du Service reproduction.

TIII

N. a. Fr. 16406.

U N C E R T A I N G O U T

D E

C E N D R E S

par

F E L I X G O U I N

Ancien Président du Gouvernement Provisoire

de la

République Française



310 ff. (142.143, même f.)

Deuxième Partie

De Londres à Paris
via Alger

Premier Volume

Chapitre 1 - Questions et réponses	- page 1
Chapitre 2 - La scène et les coulisses	- page 38
Chapitre 3 - Travaux et manoeuvres	- page 66
Chapitre 4 - La boîte à surprise	- page 83
Chapitre 5 - Primat du Politique	- page 103
Chapitre 6 - Les Parlementaires Français à Londres	- page 156
Chapitre 7 - L'heure trouble	- page 258

o°o

N.B. - Voir la table générale en fin du volume.

CHAPITRE ~~III~~ *1er*

Questions et réponses

Ma vie à Londres m'apporte chaque jour de nouvelles moissons de réflexions et d'inquiétudes. S'il est vrai que les hommes font leur Histoire, il est encore plus vrai, je crois, qu'ils ne savent pas toujours où les conduira la trame enchevêtrée des événements qui en sont les assises. C'est autour de ces impondérables qui tissent fil à fil un avenir encore incertain que roulent les conversations de tous les Français de Londres/ avec lesquels j'ai lié connaissance.

Il m'a suffi de quelques semaines de plongée dans ce climat^a pour en connaître les capricieux et déroutants cheminements. J'aurais donc manqué ~~à~~ mon devoir d'informateur si je n'avais pas saisi, dès ce moment, Léon Blum d'une sorte d'analysé synthétique de ce que j'avais vu et entendu: ainsi, pourrait-il mieux orienter sa pensée et conduire l'action de

notre Parti. Je savais qu'il avait prié Mr Mathews, ^S Secrétaire à l'Ambassade américaine de Londres, de se mettre ^à ma disposition pour l'acheminement discret de ma correspondance. Je n'eus qu'à me louer de son obligeante célérité, car c'est en un temps record que put parvenir à Bourrassol le rapport que l'on va lire.

Londres, 11 septembre 1942.

Cher et grand Ami,

Je vous ai promis un rapport objectif sur le mouvement qui nous intéresse: voici je crois l'essentiel qu'il est nécessaire que vous connaissiez pour peser et juger la situation.

Un mot d'abord sur les origines du mouvement: il a été, à son début, l'une des conséquences du choc moral ressenti par tous les Français, au moment de l'armistice, et qui s'est traduit, chez de Gaulle, par la volonté clairement manifestée de ne pas obéir aux chefs indignes aux mains desquels la France était tombée.

Par cet acte de courage et de foi, le Général a brisé tous liens avec la discipline et le conformisme ^M militaires et il s'est élevé, d'un coup, au niveau des grandes figures de notre histoire. Son mérite fut grand, mais très rares furent les Français ~~et~~ qui, à ce moment-là tout au moins, osèrent le suivre.

Parmi ces Français, à côté de quelques civils, se trouvaient surtout des militaires. La plupart d'entre eux étaient des gens de droite et d'extrême droite, et ils ont transporté dans la maison leurs préjugés, leurs croyances ou leurs passions idéologiques?

C'est un fait que sous leur influence, qui était dès les débuts

du mouvement, prépondérante et sans contre poids, s'était constitué ici une sorte de copie, en réduction, du gouvernement Pétain, avec mêmes tendances, mêmes outrances, mêmes conceptions autoritaires.

Le mot "démocrate" était proscrit et la devise de 1789: Liberté, Egalité, Fraternité supprimée dans tous les documents officiels. Elle l'est du reste encore.

Seule, différait l'attitude à observer vis à vis de l'Allemagne: Vichy était pro-nazi, Londres violemment anti-allemand.

Je note au passage, pour que vous ayez une vue claire des choses, qu'un assez grand nombre d'adhérents de la première heure sont encore dans la maison et quelques uns y occupent des situations considérables. Tel était le noyau primitif du gaullisme qui allait peu à peu se grossir d'un certain nombre d'apports nouveaux sous l'influence de causes assez différentes.

Le mouvement a d'abord profité de la résistance anglaise qui a permis peu à peu tous les espoirs et qui, par là, a facilité le ralliement d'un certain nombre de personnalités qui, initialement, s'étaient tenues dans une réserve prudente, ceci valant pour la Grande-Bretagne, où se trouvaient, vers fin 40, beaucoup de Français. D'autre part, sur le plan national, en France même, la propagande intense et courageuse de la B.B.C. a rallié au Général beaucoup de patriotes désemparés qui ont pu ainsi se ressaisir et recommencer à croire dans le destin de la France.

C'est sous cette double influence que le mouvement va peu à peu évoluer et, par la force des choses, tendre à devenir de plus en plus un mouvement politique prisque dans cette phase de son action

il prend position résolument contre les fantoches de Vichy et contre le pouvoir législatif et exécutif usurpé par eux.

Comment et dans quelles conditions, ceci posé, le mouvement est-il entré en contact avec l'esprit et la masse démocratiques? Deux influences ont joué en ce sens, l'une extérieure à la France, l'autre en France même.

Hors de France

Il ne faut pas perdre de vue que la maison s'est édiflée sur une terre essentiellement démocratique. Le milieu britannique ne pouvait pas ne pas influencer sur son orientation générale. Son chef avait souvent affirmé dans ses discours qu'il entendait placer son action dans le cadre général des lois républicaines et de la Constitution de 1875. Ceci importait donc une modification substantielle de l'ensemble rigide autoritaire qui était le trait dominant, à l'origine, du mouvement.

On a donc, dans les sphères officielles anglaises, donné des avis, des conseils, des suggestions et il faut dire, à l'honneur de l'intelligence politique du chef que ces suggestions ont été écoutées que, et qu'en apparence tout au moins, elles ont été suivies d'un certain nombre d'actes précis.

En France

Mais c'est en France surtout, je n'hésite pas à le dire, qu'il faut chercher les raisons de l'évolution démocratique du mouvement.

Les premiers émissaires du gaullisme participaient à peu près tous de l'état d'esprit qui animait les adhérents initiaux de

^{Souvent}
Londres. Vous savez comme moi combien nous fûmes inquiets et troublés des liaisons que nous découvrions entre ceux-ci et tel et tel groupement de droite ou d'extrême-droite.

A la réflexion, cela peut s'expliquer, je ^{crois} ~~ce~~ ~~is~~, assez facilement. Ces gens de droite étaient en général des hommes d'action, en lutte violente avec le conformisme régnant et, de surcroît, ardemment patriotes.

Un mouvement à base non conformiste comme celui de de Gaulle, devait donc leur être a priori sympathique.

Ces éléments entrant en contact avec la masse française se sont rapidement rendu compte que le gros de la bourgeoisie libérale et que le monde capitaliste de notre pays avaient adopté une attitude de passivité, voire même de trahison, conforme, soit aux directives de Vichy, soit à celles de M. Abetz.

Une fois de plus, en France, la masse saine, la partie active, l'opposition franche au régime de trahison que nous ^u ~~s~~ ~~b~~ ~~i~~ ~~s~~ ~~s~~ ~~o~~ ~~n~~ ~~s~~, s'est organisée spontanément dans les milieux populaires ou dans les sphères intellectuelles: ceci pour des raisons que nous connaissons bien, vous et moi, parce que, notamment, ces masses sont patriotes d'instinct et républicaines par tradition.

C'est cet ensemble de faits qui a rassemblé, autour des divers noyaux gaullistes, les forces vives de la nation et c'est ce qui explique la diversité des tendances qui se sont cristallisées peu à peu autour de l'idée mère du mouvement.

Conséquence de cette évolution.

Le milieu gaulliste de Londres a rapidement perçu la sens de l'orientation française et l'importance des forces qui y participent. Chacun s'accorde à dire que le Général est extrêmement intelligent et réfléchi, et qu'il a pris de plus en plus conscience de la valeur symbolique qui s'est attachée à son geste de juin 1940: rien d'étonnant, dans ces conditions, qu'il y ait eu chez lui changement profond dans l'évolution de sa pensée. Il y a eu conversion très nettement accusée dans un certain nombre de ses discours; diverses modifications même à l'intérieur de la maison.

Cependant, je ^{ne}peux affirmer que ceci corresponde à un ralliement dénué d'arrière-pensées, en ce qui concerne l'idée démocratique. Il est possible qu'il n'y ait là qu'une évolution commandée par la volonté d'intégrer le gaullisme dans une nation qui, en France, paraît être dominée de plus en plus par les masses populaires.

Quoi qu'il en soit, cette évolution a précédé et commandé, en quelque mesure, celle de l'entourage qui, bon gré mal gré, a dû peu à peu se mettre à l'unisson.

Aujourd'hui donc, dans l'apparence tout au moins, on paraît avoir compris que le mouvement doit prendre appui de plus en plus sur le courant populaire ~~français~~ français.

Pendant ce temps, en France, les divers groupes qui s'étaient unis autour ~~de~~ ^{des} noyaux gaullistes ont orienté ceux-ci vers des conceptions de plus en plus démocratiques.

Notre parti, vous le savez, n'a pris position nette qu'en fonction: 1°) de la position idéologique adoptée par le gaullisme contre le totalitarisme hitlérien; 2°) de l'acceptation par le mouvement gaulliste du fait démocratique avec toutes les consé-

quences que cela entraîne.

C'est ici que surgit le grave problème des méthodes et des hommes qui oblige à poser la question essentielle de ce rapport: le Général est-il entièrement sincère, ou bien, l'évolution qui s'effectue dans son mouvement, et qui n'est pas niable, est-elle seulement une évolution de façade?

Les Méthodes

Plusieurs observations s'imposent à cet égard. Je ne parle évidemment que pour le moment présent car il y a à peine quelques semaines qu'André Philip est entré dans la maison par la grande porte et sa nomination a coïncidé avec le départ du Général qui est encore absent de Londres à ce jour.

C'est dire que les anciennes méthodes continuent à se survivre et la seule arrivée d'André ne les a point fait disparaître.

Nous verrons, dans un proche avenir, si le grand trou d'air provoqué par la prise de possession par André d'un levier de commande important, produira les effets que nous pouvons en attendre.

Ceci dit, si l'on veut juger objectivement les choses, on est obligé de constater que la maison ne possède encore qu'une façade démocratique: l'organisation intérieure est restée très imprégnée d'un esprit rigide et autoritaire.

Au sommet de l'édifice, il y a le Chef, qui nomme seul les Commissaires nationaux, qui ne sont responsables que devant lui.

La réunion des Commissaires, en Comité National, se tient sous sa présidence.

Ce Comité ^{procède} ~~participe~~ à la fois du Conseil des Ministres, en ce sens qu'il a charge de l'administration des territoires de la France Libre, et aussi d'une sorte de Chambre des Représentants, pouvant émettre des vœux, des avis ou des suggestions.

Mais rien ne se fait et ne peut se réaliser sans l'assentiment du Chef qui peut, à son gré, révoquer les Commissaires, à la seule condition de faire contresigner sa décision par un Commissaire au moins.

Donc, au sommet, appareil fortement hiérarchisé, centralisé, n'existant qu'en fonction de la volonté toute-puissante du Général.

Même situation à la base: tous les adhérents du mouvement, quelle que soit leur situation, doivent signer un engagement qui les rend justiciables des lois et règlements militaires.

Ceci n'est pas une vaine formule, puisque les Conseils de guerre fonctionnent et que les prisons anglaises reçoivent ceux qui sont condamnés par ces juridictions.

Ajoutons à ces deux observations essentielles une autre observation, d'ordre psychologique, celle-là.

La maison est assez imprégnée par un certain esprit de chapelle que nous connaissons trop bien. On m'a cité de nombreux faits qui se rattachent à cette mentalité: il y a eu des exclusions, des expulsions, voire même des persécutions de personnes qui causent

évidemment quelque malaise quand on compare la petitesse des procédés employés, à la grandeur tragique de l'oeuvre qui s'élabore ici.

Mais ceci tient davantage, à mon sens, aux personnes qu'aux méthodes et c'est pourquoi, maintenant, que je vous ai parlé de celles-ci, je veux vous dire un mot de celles-là.

Les Personnes

Disons-le honnêtement: un mouvement comme celui de de Gaulle qui est parti de rien pour devenir peu à peu un des grands instants de la pensée française, ne peut pas se présenter à nous avec un caractère rigide et homogène.

A mesure que l'essor du gaullisme s'est affirmé, l'ossature primitive s'est peu à peu transformée et modifiée.

J'ai l'impression cependant que cette transformation est loin de ce que nous pouvons souhaiter et il y aura beaucoup à faire si l'on veut vraiment adapter le mouvement au cadre réel dans lequel il est appelé à se développer.

Il y a donc dans le personnel de l'organisation, un certain nombre d'éléments qui sont restés ce qu'ils étaient, et qui incarnent évidemment de façon un peu trop voyante ^{un} ~~certain~~ conservatisme étroit et borné.

A côté de ceux-ci, il faut signaler la présence ~~d'un certain~~ nombre d'éléments républicains, démocrates, et même, maintenant, socialistes.

Dans le premier groupe, celui des réacteurs notoires, figurent

des hommes dissemblables par leur intelligence ou leur influence personnelle sur le Général. Le personnage central de ce groupe est un officier sorti de Polytechnique que l'on a placé à la tête du 2^e Bureau. On murmure que c'est l'Éminence Grise du Général qui, malgré vents et marées, l'a constamment couvert et protégé.

De toute évidence, c'est un homme redoutable à divers titres: par son entregent, son activité, son intelligence et par le jeu normal de ses fonctions qui font de lui l'élément de liaison essentiel entre l'Appareil de Londres et les Groupes de Résistance Métropolitains. Appartenant par ses attaches familiales aux milieux d'affaires du Département du Nord, Passy, car tel est son nom de guerre, en a conservé la mentalité réactionnaire et les préjugés de caste.

Louis Lévy, qui le connaît bien, m'a communiqué l'une des émissions qu'il a faites à la B.B.C. le 16 mars 1941. Quelques extraits sont suffisamment évocateurs pour pouvoir se passer de commentaires. Jugez-en plutôt:

"C'est Dewavrin qui vous parle.

"Je sais qu'on nous reproche le recrutement des Forces Françaises Libres. On prétend que nous ne sommes composés que de Juifs et de francs-maçons et que nous ramènerons, avec nous, les erreurs et les équipes du passé. Cela est faux. L'énorme majorité des Forces Françaises Libres est composée d'honnêtes gens.

"Des politiciens, il n'y en a pas parmi nous. Peut-être, tout au début, certains ont tenté de se joindre au mouvement, espérant que les alliés, par leur

victoire, ramèneraient avec eux leurs habitudes et leurs privilèges. Ces gens-là ne sont pas restés longtemps. Les premiers bombardements de Londres les ont fait fuir en Amérique. Nous approuvons certaines réformes du Maréchal Pétain. Elles ont eu le tort pour nous cependant, d'être amenées dans les fourgons de l'étranger. Nous craignons même que les réformes utiles, voire indispensables, portent la marque d'avoir été conçues et appliquées sous l'influence de l'ennemi. Nous craignons qu'au jour de la victoire elles ne soient balayées par l'enthousiasme d'un peuple qui se délivre et se découvre, et toutes en bloc repoussées."

A côté du remuant Colonel Passy, un autre personnage joue dans la coulisse un rôle certainement aussi important. Il s'agit d'un nommé Antoine dont on chuchote qu'il était l'homme de confiance du financier belge Empain, dont vous connaissez mieux que moi l'attitude et le comportement actuels.

Arrivé à Londres dans les premiers jours d'août 1940, Antoine, devenu Commandant Fontaine, a été pourvu de très hautes fonctions et, pendant les absences de de Gaulle, c'est lui qui a la haute main sur les services civils de la France Libre.

Je passe sous silence les personnalités de second plan pour vous dire un mot des éléments démocrates de la maison.

Vous les connaissez personnellement à peu près tous. Ce sont nos amis Boris, Vallon, Cassin, Hymans, Hauck, Dejean, Brossolette, André Philip. L'équipe n'a rien de négligeable à condition cependant qu'elle agisse dans un sentiment de concorde et d'amitié totales, difficilement compatible, à mon

sens, avec l'esprit de cour qui règne ici.

Tel est en gros le personnel de la maison et ce qu'il faut noter, c'est évidemment qu'il est en majorité hostile à nos idées et qu'il détient une grande partie des leviers de commande, sauf cependant celui qui peut devenir essentiel dans un proche avenir ^{et} qui est occupé, actuellement, par notre ami André Philip.

La vue d'ensemble que je vous donne du mouvement ne serait pas complète si je ne vous parlais maintenant de ce lui qui ~~est~~ en est l'âme et le chef, c'est-à-dire ^{du} le Général lui-même.

Le Général

Je vous signale tout de suite que le jugement que je formule ici n'est pas encore un jugement personnel. Je n'ai vu de Gaulle qu'une demi-heure environ, à Gibraltar; il serait donc osé de prétendre qu'en un pareil laps de temps on puisse porter sur un homme, quel qu'il soit, un jugement de valeur.

Ce que je vous rapporte ici, c'est donc uniquement des impressions d'ensemble recueillies au hasard de très nombreuses conversations dans tous les milieux de Londres qui connaissent et ont pratiqué le Général.

Trois traits paraissent dominants chez lui: une très vive intelligence, une passion d'autorité, une conception très haute et très orgueilleuse du rôle qu'il joue et sera appelé certainement à jouer en France.

Ce sont là les traits nobles de ce caractère qui présente par ailleurs quelques ~~spécificités~~ aspérités. Méfiant, ombrageux, secret, susceptible, il apparaît, ainsi que vous me l'avez souvent dit, comme un homme tout d'une pièce.

Ce qui est certain, en tout ^{cas} ~~cas~~, c'est que c'est une personnalité

hors série. Un homme banal et insignifiant ne saurait susciter en même temps autant de critiques comme autant de louanges.

Quand je l'aurai vu et davantage approché, je serai peut-être appelé à modifier ces impressions premières: pour l'instant, je n'ai traduit que ce qu'il m'a été donné d'en connaître au cours du mois qui vient de s'écouler depuis mon arrivée à Londres et durant lequel j'ai pris contact avec les éléments hostiles ou indifférents au mouvement gaulliste et dont il faut maintenant que je vous parle.

Éléments hostiles.

Parmi ceux-ci figure au premier² plan la majorité des camarades qui ont constitué le Groupe Jean-Jaurès. Vous connaissez les principaux d'entre eux; il est donc inutile que je vous en parle individuellement. Une première observation s'impose ici: il est possible, et probable, même, qu'une partie de ces éléments hostiles n'ait pris cette position qu'à la suite d'incidents ou de démêlés personnels avec le Mouvement Gaulliste, d'où son attitude de bataille.

Je suis enclin à croire que le Général a dû souvent manquer de liant et de souplesse et qu'ainsi il a dû susciter contre lui, au hasard de sa route, un assez grand nombre de mécontentements, voire même d'hostilités déclarées.

C'est dire, par conséquent que ces mécontentements ou ces hostilités n'ont rien d'irréductible et qu'un peu de bonne volonté, de part et d'autre, pourrait désarmer bien des oppositions. Sur votre conseil, je m'y emploierai.

Autre chose est la lutte menée contre le gaullisme sur un plan plus objectif, ce qui est le cas de la majeure partie de l'opposition.

Celle-ci n'a pas oublié ce que fut l'esprit initial de la maison; elle prétend que cet esprit n'a pas changé; que les mêmes hommes-clés sont toujours en bonne place, appliquant les mêmes méthodes, agissant avec la même duplicité inquiétante, et écartant, minimisant ou étouffant toute personnalité franche-ment et sincèrement républicaine.

Le grand grief de l'opposition est en somme à peu près celui-ci: le Général peut avoir évolué, il peut même évoluer encore, mais cette évolution n'est commandée que par un courant extérieur à lui qu'il entend faire servir uniquement à des fins personnelles. Ce qu'il poursuit à travers les hommes qui se rallient à lui successivement, c'est uniquement la réalisation de ses seules ambitions. "De Gaulle, disent-ils, a chaussé les bottes de Napoléon; il fera tout pour instaurer un pouvoir personnel et les républicains qui le cautionnent risquent un jour d'être les victimes de leur bonne foi et de leur naïveté."

Certes, les craintes ainsi exprimées méritent réflexion; il faut le reconnaître, mais elles peuvent commander deux conclusions très différentes entre lesquelles je vous exposerai mon choix. Ou bien, en effet, si l'on croit que rien ne peut empêcher le Général de se pousser vers la dictature, il faut dès maintenant lui barrer le route par tous les moyens.

Ou bien, tenant compte de ce péril, il y a lieu de prendre un certain nombre de précautions, d'édifier un certain nombre de barrages, susceptibles d'empêcher un glissement éventuel vers un régime de pure autorité.

Nos camarades de l'opposition ont adopté une solution intermédiaire qui est la suivante: Ils ^{acceptent} ~~concedent~~ volontiers que de Gaulle ^{puisse} ~~dirige~~ l'action militaire de la France durant la phase de délivrance de notre pays, mais ils souhaitent la constitution, à ses côtés, d'un gouvernement purement civil, réalisé par l'union d'un certain nombre d'hommes politiques chevronnés

mélés aux éléments nouveaux de la France combattante.

Éléments restés hors du Mouvement.

A côté des éléments hostiles dont je viens de dépeindre l'état d'esprit, existent à Londres un certain nombre d'éléments qui ont pris une attitude, non pas d'indifférence, ou de neutralité, mais, si je puis dire, de méfiance raisonnée.

J'ai appr^oché et bavardé longuement avec un certain nombre d'hommes appartenant à cette tendance. Ce sont, en général, des personnalités de grande qualité, d'une probité^l d'esprit totale, et de tendances franchement républicaines. Je range parmi ces personnalités des amis que vous connaissez bien, MM. Cambon, Pierre Comert, Hoden, Moutet, Combault... Ce qui est au fond de leur attitude, si du moins j'ai su découvrir leur vraie pensée, c'est à la fois un profond sentiment patriotique qui fait corps avec un attachement sincère au régime républicain.

Ce groupe d'hommes a souffert et souffre encore de constater que certaines outrances du caractère de de Gaulle ont nui gravement à sa position devant l'opinion anglaise et au regard de ses dirigeants. Ils souffrent également des attitudes, des paroles, des actes, bref, d'une façon générale du comportement de l'entourage du Chef de la France libre. Ils ne sont pas loin de penser qu'il y a là pour la France des _____ ses difficultés possibles, et, pour la République, des dangers certains.

Les Journaux

Les divers groupes dont je viens de préciser l'orientation générale disposent de moyens de presse dont il faut ^W maintenant que je vous tienne

au courant.

Le mouvement gaulliste a un organe quasi officiel et semi officieux qui a pour titre la "Marseillaise".

Le groupe des opposants, ou plutôt des méfiants, possède un grand quotidien : "France".

En dehors d'eux, et à côté d'eux, ~~peut-être~~ un hebdomadaire de classe, *est* animé par André Labarthe et ~~qui~~ s'intitule "La France Libre".

La Marseillaise est dirigée par Quilici, autrefois journaliste à Paris. Cet hebdomadaire est subventionné par la France Libre, et passe pour exprimer la pensée du Général. On y trouve un assez curieux mélange d'attaques virulentes contre le régime de Pétain, mêlées à des critiques non moins violentes contre le Régime Parlementaire, que l'on place ainsi à peu près sur le même plan.

Ce qui est tout à la fois une erreur de psychologie et aussi une injustice que j'ai déjà eu l'occasion de signaler à qui de droit.

"France" est le journal quotidien où écrivent beaucoup de nos amis dont je vous ai ~~parlé~~ déjà parlé. C'est un excellent journal, vivant, coloré, menant le combat pour la République et la Démocratie, très lu en Angleterre où il a, paraît-il 25.000 lecteurs.

"La France Libre" est une création de Labarthe, qui est un indépendant au point de vue politique et que vous connaissez certainement. Il a pris, contre le mouvement de Gaulle, une position d'hostilité très nette en raison d'incidents personnels dont je vous fais grâce.

Position du Mouvement sur le plan international

Pour être complet dans ce tour d'horizon, je vais essayer maintenant de vous dépeindre les réflexes de nos amis anglais et américains ou russes.

Ceux-ci ont suivi et connu beaucoup mieux que moi les métamorphoses diverses du gaullisme. Ils ont aussi pratiqué le Général: tout cela a abouti à créer chez eux un état d'esprit et, comme nous dirions, un climat.

Côté anglais, il faut distinguer, je crois, entre les Bureaux et le Cabinet. Les Bureaux ne sont pas, en général, très bienveillants pour le Mouvement. Deux points de friction très nets: d'une part, l'Intelligence Service qui accroche souvent avec les Services du 2e Bureau, dans lesquels ~~il n'a~~ il n'a qu'une confiance médiocre et, d'autre part, le Foreign Office, avec lequel on a eu de multiples démêlés au sujet de nos colonies reconquises, démêlés dont certains se développent encore au moment où j'écris.

Donc, côté Bureaux, atmosphère méfiante et orageuse et souvent hostile.

Côté Cabinet, par contre, bonnes relations personnelles entre de Gaulle, Churchill, Eden et d'autres ministres influents. Ces relations sont cependant troublées par des périodes de tension aiguës. Elles me paraissent motivées ~~à la fois~~ par le violent égoïsme national des Anglais qui ^{se} heurte ^{au} le patriotisme intransigeant de de Gaulle

Côté américain, plus de réserves encore que du côté anglais. La position est moins assise, moins nette, moins amicale, même. Les Américains veulent bien reconnaître le mouvement de la France Combattante, mais, à leurs yeux, ce mouvement ne représente qu'une fraction de l'opposition

française et non la plus importante. Je ^{crois} ~~ce~~ les Américains assez enclins à miser à la fois sur tous les chevaux, sans en exclure même le ~~Maréchal~~ Pétain.

Du côté russe, les relations officielles, les seules, du reste, qui puissent exister avec eux, sont de tous points excellentes. Quelles en sont les raisons et les motifs? L'euph^orie durera-t-elle après la victoire? Ceci est difficile à démêler pour l'instant et ce n'est que dans quelque temps que je pourrais peut-être vous fixer à cet égard, après avoir prolongé mes contacts avec un certain nombre de Soviétiques que j'ai déjà approchés.

Conclusions

Vous penserez comme moi qu'il est peut-être temps de conclure. Mes ~~con~~clusions ne sont formulées qu'à titre provisoire et je ne vous les donne que sous réserve de ce que vous serez appelé à en tirer comme conséquences lorsque vous ^{en} aurez fait l'objet d'un échange de vues avec nos amis.

J'ai conscience de la très grande responsabilité qui pèse sur moi et c'est pourquoi je sollicite de vous, avis et conseils, voire même directives très nettes.

Ceci dit, voici ce que je pense personnellement.

Malgré tous les travers de la Maison, malgré les méthodes et les hommes que je vous ai dépeints, malgré les tendances autoritaires du chef, je pense qu'on ~~peut~~ peut infléchir, dans le bon sens, le grand mouvement qu'il a créé.

L'objectif est donc, ici, à Londres, d'avoir la haute main sur le

maximum de leviers de commande.

En France, le problème me paraît ~~évident~~ être sensiblement le même. Si l'on veut que notre action soit prépondérante, il faut qu'elle s'exerce en liaison étroite avec tous les éléments démocratiques, groupés sous la bannière du Général. Et ce qui est essentiel, c'est que ces divers éléments forment un bloc sans fissure, tendu vers ce but unique: dans une France régénérée par sa victoire, reconstruire une République.

Ce serait donc une faute capitale que de diviser en ce moment la France résistante. Il y a trop d'intrigues du côté de Vichy pour que nous puissions songer, soit à faire cavalier seul, et à reprendre notre liberté, soit à entretenir, je ne sais quelles méfiances diffuses qui diviseraient et affaibliraient l'opposition grandissante au régime de Pétain.

Tout ceci évidemment ne vaut qu'en fonction de la conjoncture française et c'est pourquoi c'est de vous que doivent partir les mots d'ordre et les directives.

Du côté russe, on est à fond pour la politique que je viens de définir comme étant l'objet de mes préférences personnelles. Profitant de ces dispositions, j'ai demandé aux dirigeants russes et notamment à leur ambassadeur M. Bogomolov, de consentir à ce qu'un responsable de l'organisation communiste française vienne prendre sa place ici, au coeur du mouvement et ^{comme} ~~assure~~, par conséquent, comme nous, ses responsabilités. Je travaille à cette participation, mais je voudrais là-dessus, avoir votre assentiment.

Quant à la solution intermédiaire dont rêvent certains des nôtres et qui consisterait à scinder l'action ^k militaire et l'action civile, je ne vois point comment elle pourrait pratiquement se réaliser. Il me semble

qu'elle risquerait d'aboutir soit à la dictature, soit à la guerre civile, ce qui ruinerait pour longtemps nos espoirs.

Je crois vous en avoir assez dit et il est temps de clore ma lettre?

D'ici peu de temps, je pense vous adresser de nouvelles réflexions, s'il y a lieu, mais j'aimerais connaître les vôtres et celles de nos amis avant que je ne vous écrive à nouveau. Vous pouvez confier à la même voie vos messages? Notez seulement qu'il faut au moins trois semaines pour que je puisse avoir une réponse de vous.

Voulez-vous présenter à ceux et à celles qui sont ^{leur} au~~ant~~ de vous mes souvenirs les plus affectueux. Quant à vous, cher et grand Ami, permettez-moi de vous embrasser.

Félix GOUIN.

Contre toute attente, mes réflexions premières parvinrent à Léon Blum avec une heureuse rapidité. Sa réponse, datée du 21 octobre, me parvint par les soins de l'Ambassade Américaine dans les premiers jours de décembre 1942. J'en ai précieusement conservé le manuscrit. Dans les heures lourdes que j'ai vécues depuis, la lettre de mon Maître et Ami fut pour moi une source constante d'espérance et de courage.

C'est elle qui inspira sans cesse l'action que j'ai menée, aussi bien à Londres qu'à Alger, durant les longs mois d'exil que j'avais librement accepté d'affronter.

A ce titre, elle vaut d'être intégralement reproduite. La noblesse de la pensée y éclate à chaque ligne sans faire tort à la finesse de l'analyse ni à la rigueur des conclusions.

Bourrassol, mercredi 21 octobre

1942.

Mon cher Ami,

On vient d'aller chercher votre lettre du 11 septembre. L'aimable intermédiaire qui avait donné avis de son arrivée et qui l'a remise m'a fait avertir qu'un courrier partait demain. Je veux en profiter. Je n'ai donc que quelques heures pour vous écrire et j'ai tant de choses à vous dire que je ne sais par où commencer. J'ai essayé d'entrer en communication plus rapide avec vous par la "poste aérienne" car j'avais eu connaissance de votre message (avant de recevoir votre lettre et je ne l'ai compris qu'après). Mais on m'a dit que plusieurs bureaux de cette poste ont été saisis ou brouillés en France pendant ces dernières semaines et je doute que ma première et brève réponse (où je vous accusais réception et vous assurais de notre complet accord) vous soit parvenue.

Laissez-moi vous confier d'abord que nous avons été inquiets de vous, sérieusement inquiets. J'ai été assez longtemps sans savoir que la halte en Espagne était un des incidents prévus du voyage, et, quand je l'ai su, ce qui a commencé à me rassurer, je me suis rendu compte qu'elle se prolongeait au-delà de toutes les prévisions raisonnables. Par surcroît, les bruits recueillis à Vichy par André Blumel faisaient redouter une intervention du Gouvernement français ~~après~~

auprès du Gouvernement espagnol. (Puisque le nom de Blumel vient sous ma plume, il faut que je vous dise, car tout vient à la fois sous ma plume, qu'à peine libéré de sa résidence surveillée de Formiguières, il a été interné à Vals, où Pierre Viénot l'a rejoint; que Bruguié et son fils ont été expédiés dans un camp de concentration; que Jeanne Dormoy, oui, cher ami, Jeanne Dormoy est mise en résidence surveillée et déportée, depuis dimanche, dans un village perdu des montagnes du Cantal... Une vague de répression terroriste passe en ce moment sur toute la zone "libre".) Je clos cette parenthèse, et je vous laisse à juger si nous nous sommes sentis soulagés et heureux en apprenant votre arrivée. Ensuite est arrivée votre première lettre qui, malgré le lacanisme discret de certaines formules, nous a montré que nos craintes touchant votre séjour chez Franco n'étaient que trop justifiées.

Mais enfin vous êtes arrivé, et tout est bien. J'en éprouve une satisfaction égoïste, car laissez-moi vous dire que jamais je n'ai reçu d'informations si complètes, si lucides, si visiblement impartiales, si méthodiquement et si nettement exposées. Vous m'avez instruit de beaucoup de faits que j'ignorais encore, et vous m'avez fait comprendre

bien des choses qui demeureraient encore obscures ou confuses pour moi. Mais j'ai aussi un contentement d'un ordre moins égoïste en pensant aux services que votre présence doit rendre (et a certainement déjà rendus) à notre pays et à notre parti.

Abordons maintenant le fond des choses. Quand on examine l'inventaire que vous dressez de la situation dans ses multiples données, le premier mouvement est l'ennui, assaisonné d'inquiétude. Mais c'est un premier mouvement auquel, pas plus que vous, je n'estime qu'on doive s'abandonner. D'abord, vous avez certainement raison de penser que pour apprécier exactement cette situation, il faut se reporter à ses origines historiques - ce qui remet déjà beaucoup de choses en place - Et puis, que voulez-vous, quand on approche d'un peu près une collectivité humaine qu'on ne connaissait que du dehors, par son action ou par sa propagande, et qu'on imaginait plutôt qu'on ne la connaissait, un certain coefficient de déception et de déchet est à peu près inévitable. Il faut prendre son parti des faiblesses humaines, tout en les corrigeant si on le peut, et en s'en servant quand on y est contraint. Laissez-moi vous dire aussi que, par la force des choses, le groupe de la France combattante et toutes ses annexes plus ou moins directes vivent à Londres d'une vie factice qui développe ou exagère par elle-même beaucoup de tares ou de travers humains. Je ne voudrais pas me servir du mot ^{d'}émigration, qui ne s'applique que dans une bien faible

mesure, mais il y a une pathologie de l'émigré, que nous connaissons bien pour l'avoir observée à Paris sur tant de nos camarades étrangers, et dont on ne reste entièrement indemne qu'avec cette force de conviction et cette qualité de caractère qui ne font heureusement défaut ni à André (Philip) ni à vous, ni à la plupart de nos camarades.

Ma tendance personnelle est celle-ci. Plutôt que de m'appesantir sur les difficultés et les querelles de Londres, je fais plutôt effort pour me représenter le Général et tous les Français de Londres, tels qu'ils seront, à Paris, une fois réintégrés, par la victoire, dans leur milieu normal et national. En fin de compte, c'est cela qui importe essentiellement, et ce qu'ils sont et font aujourd'hui n'a même d'importance réelle à ce point de vue, qu'en tant qu'élément de prévision sur ce qu'ils seront et feront demain. Or, en envisageant les choses sous cet angle, je ne ressens ^a pas d'inquiétude, et je me retrouve dans l'opinion exacte que je vous ai exprimée - à André et à vous - dès nos premiers entretiens sur ce sujet. Je crois, pour ma part, entièrement et fermement à la droiture et à la loyauté du Général. Je me fie à lui. Mon instinct personnel est corroboré par le jugement sans mélange que des hommes comme Georges Boris et Maurice Schumann ont tiré d'une longue fréquentation. Mais quand bien même ma confiance et la leur contiendraient une part d'enthousiasme illusoire - quoique bien naturel - je vous répète ce que je vous ai dit plus d'une fois. Faisons effort pour

nous placer au sein de la réalité de demain. Représentons-nous le Général, en France, au lendemain d'une victoire qui, dans tout l'univers et aux yeux de tout l'univers, signifiera la ruine générale des dictatures et le triomphe général de la Démocratie. Plaçons-nous dans l'atmosphère de la nation délivrée à la fois de ses ennemis et de ses tyrans, dans la résurrection unanime du sentiment français et de l'esprit républicain. Rendons-nous compte que, pour affronter les difficultés de tout ordre qui se dresseront devant son Gouvernement, c'est sur le peuple, sur le peuple républicain que le Général trouvera son point d'appui nécessaire. S'il se heurte à des méfiances, à des hostilités, à des intrigues, vous savez bien que ce ne sera pas chez nous. Sa gloire et sa force sont de personnifier la Résistance et la Résurrection nationales. Mais il se rend déjà compte infailliblement, et il se rendra compte avec plus d'évidence encore, une fois rentré en France, que la partie du peuple français qui aura travaillé efficacement avec lui, à la même fin, est le peuple républicain, plus spécialement le peuple des travailleurs. Ce qui se passe en ce moment même, à propos de la relève, est à cet égard d'une importance capitale; c'est un spectacle vraiment admirable, mais c'est, en même temps, un inoubliable enseignement. Comment le Général n'en tiendrait-il pas compte? Même si, par origine ou par tempérament il n'est pas démocrate, comment pourrait-il songer à se séparer, à s'excepter de la Démocratie? En vérité, c'est chose impossible. Et il faut se souvenir par surcroît

nous placer au sein de la réalité de demain. Représentons-nous le Général, en France, au lendemain d'une victoire qui, dans tout l'univers et aux yeux de tout l'univers, signifiera la ruine générale des dictatures et le triomphe général de la Démocratie. Plaçons-nous dans l'atmosphère de la nation délivrée à la fois de ses ennemis et de ses tyrans, dans la résurrection unanime du sentiment français et de l'esprit républicain. Rendons-nous compte que, pour affronter les difficultés de tout ordre qui se dresseront devant son Gouvernement, c'est sur le peuple, sur le peuple républicain que le Général trouvera son point d'appui nécessaire. S'il se heurte à des méfiances, à des hostilités, à des intrigues, vous savez bien que ce ne sera pas chez nous. Sa gloire et sa force sont de personnifier la Résistance et la Résurrection nationales. Mais il se rend déjà compte infailliblement, et il se rendra compte avec plus d'évidence encore, une fois rentré en France, que la partie du peuple français qui aura travaillé efficacement avec lui, à la même fin, est le peuple républicain, plus spécialement le peuple des travailleurs. Ce qui se passe en ce moment même, à propos de la relève, est à cet égard d'une importance capitale; c'est un spectacle vraiment admirable, mais c'est, en même temps, un inoubliable enseignement. Comment le Général n'en tiendrait-il pas compte? Même si, par origine ou par tempérament il n'est pas démocrate, comment pourrait-il songer à se séparer, à s'excepter de la Démocratie? En vérité, c'est chose impossible. Et il faut se souvenir par surcroît

que la France, après sa libération, ne voudra ni ne pourra se séparer des Etats anglo-saxons dont l'aide sera d'abord indispensable à chaque instant de sa vie matérielle, et qui ne sont pas seulement des démocraties politiques mais qui ~~seront~~ seront des démocraties plus qu'aux trois-quarts socialisées.

Ma conclusion est donc bien nette. Non seulement il ne peut pas être question, selon moi, de rompre avec l'action organisée autour du Général, ou d'en rester séparés, mais je tiendrais pour une lourde faute d'apporter à la collaboration la moindre trace de méfiance ou de réserve. Je comprends l'origine des appréhensions et des inquiétudes - et vous me l'avez fait comprendre encore plus clairement. Mais même si l'on ne parvient pas à les éliminer du fond de sa pensée, même si des incidents fâcheux les entretiennent ou paraissent les justifier, le courage et le devoir sont de passer outre. Et le meilleur remède pour s'en délivrer est d'anticiper sur l'avenir, de se le représenter dans ce qu'il a, selon moi, d'évident et d'inéluctable. Tout cela doit se dissiper au lendemain de la victoire, au sein de la réalité française, comme les brouillards du matin se dissipent au soleil.

Vous me demandez de consulter là-dessus mes amis. Je vous réponds sans avoir pu consulter personne. Le temps matériel m'aurait manqué. Je n'ai votre lettre, je vous le redis, que depuis quelques heures; au reste, les communications avec eux sont de plus en plus difficiles: permis de visite à peu près

complètement supprimés, voyages à Riom surveillés et suspectés et ne parlons pas des correspondances. Mais je suis cependant sûr de mon fait en vous assurant que j'exprime leur sentiment à peu près unanime. Vous le savez bien d'ailleurs. Vous le savez mieux que moi. Tout le monde accepte et reconnaît le Général comme Chef du Gouvernement de fait, qui s'installera dans la France libérée. Tout le monde se fie à lui pour rétablir dans son droit la Démocratie française et pour rendre sa souveraineté au peuple délivré. La collaboration est complète, intime entre nos camarades et les autres éléments de la Résistance. Quelles qu'aient pu être autrefois les nuances et même les oppositions de vues, l'unité d'action, l'unité de confiance est entière. A la base de cette unité se trouve évidemment - comme postulat plutôt que comme une condition - la conviction que la victoire incarnée par le Général doit rendre au pays sa liberté en même temps que son indépendance. Mais ce postulat est accepté par tout le monde comme évident.

Quelques semaines après votre départ, pendant que vous étiez encore en Espagne, j'ai eu l'occasion de mettre en forme avec plus de loisir et une réflexion plus posée que ce soir, mes vues sur l'organisation gouvernementale au lendemain de la victoire. J'ai rédigé cela pour répondre à des préoccupations assez analogues à celles des opposants ou des méfiants de Londres, et qui, émanant de certains milieux parlementaires, avaient quelque peu gagné certains de nos amis. Ma note touche

à beaucoup de questions: état de l'opinion en France, forme du Gouvernement, consécration de ce Gouvernement par un vote populaire - à quoi je suis hostile - appel à des formations parlementaires - à quoi je suis également hostile - participation d'hommes politiques de l'ancien régime dans certaines conditions, en somme, garanties démocratiques

qu'on doit ou qu'on ne doit pas stipuler. J'ai envoyé cette note à Londres, je l'ai même envoyée en deux exemplaires. Le premier a été confié à des représentants directs du Général; le second, qui est parti par la voie dont j'use pour cette lettre, était accompagné 1°) d'une lettre personnelle de moi au Général, 2°) de l'extrait d'un travail, également de moi, sur les problèmes internationaux qui se lieront à la négociation de la paix. Ce second envoi est parti dans la première quinzaine de juin. Je ne puis douter que "l'aimable intermédiaire" ait rempli la mission qu'il avait acceptée, et c'est sans doute l'absence prolongée du Général qui explique que je n'aie encore reçu aucun accusé de réception sous une forme quelconque. Si vous pouvez élucider ce point, vous me ferez un plaisir particulier. Je n'ai pas besoin d'ajouter combien je serais heureux qu'André et vous eussiez connaissance de mon paquet.

Au reste, vers la fin d'août, j'ai reçu par une troisième voie (le capitaine Rolland, qui venait de Londres) un courrier volumineux. Le premier, d'ailleurs qui me parvint. Ce courrier contenait une lettre d'Attlee (qui j'espère aura reçu en son

temps celle que je lui avais adressée pour lui annoncer l'arrivée d'André et la vôtre) une lettre de Philip Noël Baker (avec qui, je suppose vous avez noué connaissance et pour qui je vous prie de vous charger de mes plus sensibles amitiés) et enfin trois lettres de Georges Boris, Henry Hauck et Maurice Schumann, tendant toutes trois au même objet. Nos amis me mettaient au fait de l'opposition du Groupe "Jean-Jaurès", m'en indiquaient les raisons et les formes, m'en signalaient les inconvénients à Londres, et surtout les incidences sur le Gouvernement anglais, sur le Gouvernement et l'opinion américains. Ils concluaient en me demandant avec instance une sorte d'arbitrage sous la forme d'une lettre que j'adresserais à Louis Levy pour qui vous connaissez toute mon affection. Ces lettres étaient datées des 23 et 24 juin. Comme j'étais convaincu que dans l'intervalle entre la fin juin et la fin août, mon second envoi, tout au moins, était arrivé à Londres, j'ai répondu à Georges Boris (je n'ai pu matériellement répondre qu'à lui, étant pressé par le temps comme avec vous pour la même raison) que le mieux me paraissait être de communiquer ma note à Louis Lévy. Je craignais de le blesser par une intervention personnelle qui visiblement aurait été sollicitée de moi, et je pensais qu'une note antérieure, qui n'avait pas été rédigée pour les besoins de la cause et qui, de toute évidence, exprimait mon opinion spontanée, aurait plus de chances d'agir sur la sienne... Je n'ai encore reçu aucune réponse de Boris, ce qui n'a

d'ailleurs rien de surprenant, car il n'y a pas deux mois que ma lettre est partie, et le voyage de la vôtre a duré quarante jours. Mais sur ce point encore, vous me rendrez service en vous informant - et le cas échéant, en informant nos amis.

Dans la note dont je vous parle, je traite avec une attention particulière la question communiste. Voici dans quel sens. Selon moi, on a tendance à s'exagérer la puissance de l'organisation communiste en France (libre ou occupée). Mais il est certain qu'on ne peut rien faire sans eux, ni à plus forte raison contre eux. En ce moment, ils se disent d'accord avec l'organisation gaulliste et je crois que cet accord est effectif. Quand le Gouvernement s'installera en France, il est nécessaire que cet accord subsiste; il est nécessaire, en tout cas, qu'on soit assuré de ne pas se heurter à leur opposition... Seulement, pour ma part, je prévois après la victoire, et peut-être dans un délai assez bref, un courant anticommuniste vigoureux. Pour le moment, l'héroïsme de l'armée soviétique fait oublier tous les griefs passés; on les verra, je crois, revivre après la victoire. On reprendra souvenir du rôle des Soviets à l'origine de la guerre. C'est par l'anticommunisme et à travers l'anticommunisme que la réaction agira, et une campagne en ce sens peut retrouver vite un écho. A moins qu'à cette époque Staline n'ait entièrement

liquidé le Komintern, et par conséquent le communisme français (ce qui n'est pas impossible, mais ce sur quoi on ne peut pas tabler), on se retrouvera devant cette difficulté fondamentale que la réaction exploitera à fond: "Comment ~~en~~ faire place dans le Gouvernement français à un parti dont les rapports de dépendance vis-à-vis d'un gouvernement étranger ont été prouvés avec une évidence outrageante?"

Qu'en conclure? Que si les communistes comprennent, comme je le crois, la nécessité d'accepter de Gaulle comme chef national et la nécessité pour eux de l'aider dans sa tâche, ils doivent comprendre aussi que c'est par la discrétion et le silence qu'ils doivent l'assister. Silence est trop dire, mais enfin, vous m'entendez. Ils doivent rester dans la coulisse avec beaucoup de précautions, et se bien garder de gêner de Gaulle par l'étalage de leur concours ou de leur protection... Je suis sûr, à part moi, qu'ils le comprennent. J'en inférais qu'une conversation directe *de* de Gaulle avec les Soviets, en ce sens, avait les chances les plus heureuses d'aboutir. Par conséquent, cette conversation me semblait nécessaire sur le plan français, tout comme les accords de l'Angleterre et des Etats-Unis avec Staline me paraissent indispensables pour fonder la paix sur le plan international, et je concluais par cette suggestion.

Je comprends, d'après votre lettre que cette conversation a été engagée, ce dont je me félicite beaucoup; et il me semble même qu'elle a produit de bons résultats... Je ne partage pas vos appréhensions à cet égard; je suis persuadé

qu'au moins jusqu'à nouvel ordre Staline jouera franc-jeu avec l'Europe, qu'il intégrera largement les Soviétiques dans l'organisation internationale, qu'il conservera des rapports étroits avec les Alliés et par conséquent qu'il se gardera de tout ce qui pourrait les incommoder dans le jeu intérieur de leurs gouvernements respectifs. Cela ne sera peut-être pas éternel, mais nous ne raisonnons pas en ce moment pour l'éternité... Je serais bien content si vous pouviez provoquer sur ce point l'avis d'hommes comme de Brouckère et Bénès. Je vous signale à ce propos la présence à Londres d'un confident intime de Bénès avec qui je suis lié (c'est un démocrate avancé, non un socialiste) et qui se nomme Ripka.

De tout ce qui précède, il résulte que j'approuve pleinement votre suggestion qu'un responsable de l'organisation communiste française vienne prendre sa place au cœur du mouvement... Je l'approuve d'autant plus vivement que le contre coup ne peut manquer de s'en faire sentir sur les rapports de nos camarades et des communistes français qui restent malheureusement très troubles et très équivoques. Les communistes nous considèrent probablement comme un parti défunt et qui n'a aucune chance de ^{ressusciter} ~~ressusciter~~. Ils se trompent lourdement en ce qui concerne la zone libre où l'organisation dans laquelle vous avez pris une part si grande, mon cher ami, se développe de la façon la plus favorable. Ils se trompent plus lourdement encore en ce qui

concerne la zone occupée. J'ai eu tout récemment des informations précises par Augustin Laurent qui a dû s'échapper de Lille. Tout est intact dans le Nord, dans le Pas-de-Calais, et c'est autour du Parti que, d'un accord unanime s'est organisée la Résistance. Je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle joie et quel orgueil j'ai accueilli ces nouvelles. J'ai un espoir aussi ferme pour notre parti que pour notre pays et c'est vers nos idées, vers notre doctrine que tous les courants français et européens me paraissent en ce moment converger... Nous pouvons et nous devons donc parler avec les communistes de puissance à puissance - pour le moins. La présence à Londres d'un communiste responsable vous permettrait de régler ces rapports d'une façon satisfaisante. Mais je voudrais, pour ma part, que cela se réglât directement entre vous. Je verrais de grands inconvénients, pour le présent et pour l'avenir, à ce que le mouvement de Gaulle, pût apparaître comme un intermédiaire, comme un médiateur, un conciliateur, entre le communisme et nous.

J'espère que ce dernier développement ne sentira pas trop la fatigue et que j'aurai exprimé ma pensée aussi clairement que je la conçois. Pardonnez-moi; je me sene réellement un peu étourdi. De ma vie, je n'ai écrit, je crois, une lettre aussi longue ... J'aurais voulu y joindre des nouvelles de votre femme. Je n'en ai que d'indirectes (et d'ailleurs satisfaisantes) par Mme R. qui est passée à Marseille il y a quelques jours et qui a vu Daniel. Sa

correspondance devant être surveillée autant que la mienne, je me suis imposé de ne pas lui écrire quoi qu'il m'en coutât, par prudence pour elle. Nos amis de Marseille s'astreignent aussi à une grande discrétion. Mais je sais que sa santé est bonne. Nous pensons à elle et ~~parlons~~ parlons d'elle bien souvent.

Vous ferez de cette lettre tout l'usage que vous jugerez bon. Il va de soi que ce que je vous écris s'adresse aussi à André et à Georges B (André Philip et Georges ^{Boris} ~~Bais-~~sen). Chargez-vous pour tous de mes affections. Pour tous y compris bien entendu Louis L. ^(Louis Lévy), les Gombault, Hoden et son groupe. Je ne vous dis rien de moi sinon que je vais bien. J'ai bien supporté l'été (qui a été torride) sauf un peu d'entérite. L'urée a disparu. La sciatique reparaitre sans doute avec l'hiver. Renée et Janot vont bien. Mon fils, hélas, est, depuis la fin de mai, dans un camp de "punition" ou de "représailles" sans autre motif que le nom qu'il porte. Il a le fils de Staline pour compagnon.

Je vous remercie encore, mon cher ami, et je vous embrasse de tout coeur.

L.B.

P. S. - Il est indispensable que nos amis d'ici connaissent votre étude et soient mis au courant de votre pensée. Je les ferai toucher par Suzanne et Daniel. Les communications sont compliquées, intermittentes, mais non interrompues, et l'équilibre s'établit sur tous les points importants.

22 octobre. Je relis, ce matin, avant de la confier au messenger, la lettre que je vous ai écrite hier au soir. Elle est bien hâtivement et bien confusément rédigée. Mais je n'y puis plus rien. Ce qui est plus grave, c'est que j'ai omis tout un ordre de considérations, pourtant bien ~~présentes~~ présentes à mon esprit, et que je vous trace en quelques ~~mots~~ mots. Quand je parle de rétablir le peuple dans son droit, de lui restituer sa souveraineté, de réédifier la Démocratie, etc. , vous pensez bien que je n'entends pas par là le retour du statu quo d'avant-guerre. La confiance en de ^{Gaullie} est faite pour une large part de la certitude qu'il entend engager la France dans des voies nouvelles. Ni le régime politique, ni le régime social ne peuvent être une continuation ou une restitution pure et simple: ils doivent avoir le caractère d'un commencement révolutionnaire. Le Général en est certainement convaincu, je n'ai guère de doute à cet égard. Il se rend compte ~~certainement~~ que l'ère du capitalisme libéral est révolue, et que la France, comme le reste de l'univers, devra s'orienter vers des conceptions qui, en réalité, sont les nôtres. Le véritable problème à mes yeux est de savoir dans quelles conditions le Gouvernement du Général pourra imprimer ce élan initiateur à la vie française sans usurper ou sans anticiper sur la souveraineté démocratique. J'ai rédigé en ce sens, ces jours derniers, une note que j'ai envoyée à Suzanne, mais dont je ne possède actuellement aucune

copie. Dès que j'en aurai une entre les mains, je vous l'adresserai. Avant que la constitution définitive de la France soit fixée, et avant même qu'aucune consultation populaire puisse avoir lieu, le gouvernement de fait organisé autour du Général aura nécessairement à prendre position sur deux ordres de questions urgentes: la négociation de la paix, c'est-à-dire l'instauration de l'ordre international et la remise en marche de l'économie française. L'orientation, la poussée imprimée dans ces deux directions (d'ailleurs convergentes) retentira^a directement sur l'avenir et même l'engagera sans doute irrévocablement. Dans quelle mesure le Général s'en rend-il compte? Dans quelle mesure, pour ces deux ordres de questions, est-il résolu à faire ce que nous ferions à sa place et ce qu'il sera infiniment mieux en position d'accomplir, que nous ne le serions nous-mêmes? C'est là le point le plus important. Dans la note dont je vous parle, je suggérais à nos amis et au Popu une initiative publique (autant qu'une publicité est possible), pour provoquer à cet égard l'élaboration d'une sorte de programme commun, tel que fut en 35-36 le programme du "Front Populaire". Si cette initiative pouvait aboutir dès à présent, je crois qu'elle fournirait à l'action future du gouvernement de Gaulle une base très solide et très précieuse. Qu'en pensez-vous? Le post-scriptum est aussi précipitamment rédigé que la lettre, peut-être davantage. Excusez-moi.

redites bien aussi à André quelle importance nous
attachons à son action et tout ce que nous en attendons.

L. B.

CHAPITRE II

La Scène et les Coulisses.

Après avoir longuement médité l'important ^{réponse} ~~message~~ de Léon Blum, ^{à mon rapport,} je la confie à André Philip, sous le sceau du secret.

Les hommes du B.C.R.A. avaient, seuls, la monopole des transmissions en France. Je ne tenais donc point à les mettre dans la confidence des Rapports que je devais envoyer au Parti par une voie plus discrète que la leur.

Au demeurant, j'avais fort vite perçu la sourde hostilité que nourrissaient Passy et ses services envers les Juifs, les Francs-Maçons et les politiciens stigmatisés par lui à la B.B.C. aux premiers jours de la création du Mouvement Gaulliste.

Or j'étais précisément l'un de ces "politiciens" et doublement abhorré, puisque socialiste et collaborateur de Léon Blum!

L'exception confirmant la règle, quelques hommes politiques avaient été cependant accueillis à Carlton's Garden peu après l'armistice. Mon excellent collègue Paul ^{AN}Artier, ancien secrétaire général du Groupe Agraire de la Chambre, avait été l'un des premiers arrivants.

Brave ^{AN}Artier. Il avait ~~été~~ dû parcourir toute l'Afrique dans une invraisemblable odyssée avant de toucher Londres.

L'aventure de Mendès-France n'avait pas été moins étonnante. Evadé de la prison à laquelle l'avaient indignement condamné les Juges à collier du Régime de Vichy, il avait mis plus de huit mois pour gagner la Grande-Bretagne. Il s'y était aussitôt engagé dans l'aviation et la Croix de Lorraine put rapidement s'enorgueillir de compter, dans ses escadrilles, un pilote dont le tranquille courage égalait le sens élevé du devoir.

J'ai déjà conté l'heureux périple d'André Philip: un sous-marin anglais avait pu le prendre à son bord aux environs du Lavandou, dans le Var, et avait mouillé huit jours après dans les eaux de la Tamise.

Hymans et moi avions été les plus malchanceux du lot, puisque durant de longues semaines Franco nous avait honoré d'une hospitalité fort peu écossaise dans la prison de Miranda.

Grandpré (c'était le nom de guerre de Hymans) s'y était révélé le camarade le plus charmant qui soit et une solide amitié s'était nouée entre nous. Londres devait la cimenter davantage encore, voici dans quelles conditions. Peu de jours après notre arrivée, Hymans apprit, je ne sais de quelle ~~façon~~ source, qu'un flat intéressant venait d'être abandonné par son occupant.

Ce flat (c'est l'équivalent, chez nous, d'un appartement meublé) se composait de deux modestes chambres flanquées d'un cabinet de toilette commun. Situé dans le quartier de Bayswater, à quelque cinq cents mètres de Marble Arch, face aux vertes pelouses de Hyde Park, il y avait là une occasion à saisir. Nous ne la laissâmes pas échapper. Nous devions nous en féliciter bien souvent, d'abord pour le confort matériel qu'il nous apporta, mais surtout pour les spectacles aussi gratuits que variés que nous valut son exceptionnelle position.

Que de fois, en effet, Hymans et moi fûmes-nous réveillés au milieu de la nuit par le hurlement des sirènes et le tonnerre grondant des chapelets de bombes déversées sur Londres par les avions allemands.

Malgré l'horreur qu'il nous inspirait, le spectacle exerçait sur nous une sorte de fascination morbide. Le grand espace libre de Hyde Park qui s'étendait devant nos fenêtres était littéralement truffé de batteries anti-aériennes et de lance-fusées qui piquaient le velours sombre de la nuit de fulgurantes tonalités vertes ou rouges.

Les mitrailleuses de la chasse anglaise crépitaient alors sans arrêt au dessus de nos têtes pendant que se déroulait dans les airs le sauvage ballet de la lumière et de la mort.

Le croira-t-on? l'habitude aidant, nous cessâmes ^{de prendre} un intérêt visuel au spectacle: le flegme britannique avait sans doute opéré sur nous, comme sur le peuple de Londres dont l'attitude était simplement admirable. Etonnant peuple, en vérité que celui-là; figé dans ses traditions, raidi dans son orgueil, jamais ne l'avait effleuré la pensée que le péril qui pourrait fondre sur lui, viendrait d'autre part que de la mer. L'attaque sauvage et massive de la Luftwaffe, en août 1940,

l'avait brutalement arraché à ses illusions. Bravé dans son repaire, le vieux ^{lion} ~~lion~~ britannique avait fait front magnifiquement. Tous les peuples libres, et les Français plus que d'autres, avaient alors suivi avec angoisse ce duel de titans dont nous savions bien quel était le redoutable enjeu!

L'indomptable ténacité anglaise l'avait finalement emporté sur la pesante mécanique allemande. Dès octobre 1940, elle donnait des signes visibles d'essoufflement. Hymans et moi n'assistions plus qu'à la queue du cyclone: le péril de mort était désormais conjuré.

Bien plus: moins d'un an après les tout premiers blitz, les bombardiers britanniques prenaient à leur tour l'offensive et semaient la désolation et la mort dans le camp ~~allemand~~ allemand. Londres, impavide, respirait donc à pleins poumons et la vie qu'y menaient les Français échappés à l'étouffante atmosphère de Vichy y était trépidante à souhait.

Il n'avait pas fallu beaucoup de temps à l'exilé volontaire que j'étais pour s'y adapter et pour prendre contact avec ceux des nôtres qui, comme moi, avaient choisi la liberté.

.

Mes premiers pas - c'était fort naturel en raison de la mission que m'avait confiée Léon Blum - me portèrent vers les animateurs du Groupe Jean-Jaurès.

La courtoisie gaulliste a beaucoup médité sur leurs activités et leurs personnes. Je dois à la vérité de m'inscrire en faux contre les critiques injustifiées qui se chuchotaient à leur endroit, à Carlton's Garden, Républicains éprouvés, socialistes de bon aloi, les

- ~~42~~

dirigeants du Groupe Jean-Jaurès n'avaient point abandonné leurs conceptions et leur foi, en quittant le sol natal. Ils eurent seulement le tort de ne pas faire écho à certains propos relatifs à la soi-disant faiblesse organique des démocraties, alors que la magnifique tenue du peuple anglais en démontrait chaque jour l'insanité.

C'est le 22 août 1942, peu après un premier appel que j'avais adressé par la B.B.C. à nos amis de France, que le Groupe Jean-Jaurès nous ménagea, à André Philip et à moi, la plus affectueuse des réceptions. Autour des fondateurs du Groupe, Henry Hauck et sa femme, Marthe et Louis Lévy, Hélène et Georges Gombault, se pressait un grand nombre de camarades avec lesquels j'eus souvent l'occasion, par la suite, de converser.

Il y avait là - et notamment- Richard Brunot, ancien Gouverneur des Colonies; Gustave Moutet, dont le père était mon camarade et collègue Marius Moutet; Olivier Philip, le fils aîné d'André; René Rous, et bien d'autres encore dont les noms m'échappent.

Après les traditionnels souhaits de bienvenue de Louis Lévy et de Georges Gombault, Philip et moi primes longuement la parole.

On était avide de connaître de qui se passait en France, de savoir ce que devenaient Léon Blum et le Parti, d'applaudir aux progrès incessants de la ^Résistance. Sur tous ces points, nous n'eûmes aucune peine à informer et rassurer nos auditeurs. Un certain nombre d'entre eux étaient arrivés à Londres bien avant moi. Quelques uns, libres de toute attache avec le Mouvement Gaulliste, s'y étaient même taillé une situation fort honorable, tels, par exemple, Louis Lévy et Georges

Gombault dont la notoriété journalistique dépassait largement nos frontières. Je leur dois beaucoup de gratitude, d'abord parce que l'un et l'autre m'ouvrirent fraternellement les portes de leur foyer, et ensuite, parce qu'ils mirent à ma disposition l'éventail varié ^{des} ~~leurs~~ relations qu'ils possédaient dans tous les milieux londoniens. Pourquoi le cacherais-je? C'est grâce à ces deux bons amis, à la richesse de leurs informations, à l'étendue de leurs relations que je pus avoir une vue d'ensemble de la vie effervescente de Londres vers la fin de 1942. Terre d'asile pour tous ceux que la bête hitlérienne avait chassés de leur foyer, la capitale britannique était devenue une sorte d'arche de salut pour la plupart des dirigeants européens. Caisse de résonance prodigieuse, c'est dans son enceinte noyée de brume, que venaient se nouer et se dénouer les mille rumeurs du Monde Nouveau qui se forgeait, au loin, dans les larmes et dans le sang.

J'appris beaucoup de ces compagnons d'exil étrangers qui, grâce à Louis Lévy particulièrement, me considéraient comme un des leurs.

Dès qu'on avait gagné leur confiance, on sentait chez eux un amour sincère et profond pour notre pays. Ils compatissaient à nos malheurs; ils souffraient de notre effondrement; ils souhaitaient ardemment notre résurrection. Quand nous nous entretenions de l'avenir promis à la France après la victoire, et de l'action que menait dans ce but le Mouvement Gaulliste, une sorte de gêne semblait soudainement fermer certaines lèvres et tarir les conversations.

Intrigué et alarmé à la fois, je résolus de m'en ouvrir franchement auprès de Louis Lévy. Installé à Londres bien avant la guerre, nul ne

pouvait être mieux renseigné que lui sur les origines et l'évolution de la France Libre.

- Pourquoi, lui dis-je, un jour, quand on évoque la personnalité du général de Gaulle, note-t-on certaines réticences? Et pourquoi condamne-t-on, en termes parfois sévères, les agissements de son entourage?

- Mon cher Félix, me répond Louis Lévy, je m'en voudrais de peser sur ton esprit et d'influencer ton jugement. Blum t'a envoyé ici pour écouter, voir et peser sérieusement les choses. Ouvre tes yeux et tes oreilles: tu en sauras vite autant que moi.

"Pour t'aider dans ce travail de défrichage, je demanderai à Marthe de te communiquer les procès-verbaux de nos réunions du Groupe Jean-Jaurès. Tu y trouveras des éléments suffisants pour te permettre ensuite toutes les recherches et tous les contrôles nécessaires."

Promesse faite, promesse tenue... Le soir même, je prends connaissance des multiples débats qui ont jalonné la vie du Groupe depuis sa naissance.

C'est le 19 août 1940 qu'il s'est créé, sur convocation conjointe de Henry Hauck, de Marthe et Louis Lévy, de Georges Gombault.

Nos camarades du Labour Party n'ont pas été étrangers à cette création: c'est eux qui ont prié Henry Hauck, avec lequel ils ont des rapports confiants, de la mener à bonne fin. L'initiative était heureuse et devait être suivie, peu après, par nos amis belges, polonais, autrichiens tchèques ou italiens.

Le premier acte du Groupe fut de lancer un appel aux Travailleurs de France que l'on fit diffuser par la Presse.

Le texte en est clair, sa tonalité rend un son franchement républicain et sans évoquer la personnalité du Général de Gaulle, il rend l'hommage qui est dû aux soldats, marins et aviateurs qui, sous ses ordres, continuent la lutte aux côtés de nos alliés. J'en recopie le texte pour mes archives personnelles: en voici la teneur:

Aux Travailleurs de France.

Les hommes de Vichy ont jeté le masque.

Après avoir pendant onze mois hypocritement dissimulé leur collaboration avec Hitler, ils lui livrent, en Syrie, les bases dont il a besoin pour attaquer la Grande-Bretagne.

Après avoir ~~prétendu pendant onze mois~~ pendant onze mois prétendu qu'ils avaient signé l'armistice pour sauver l'intégrité de l'Empire, ils livrent la France d'Outre-Mer, comme ils lui avaient déjà livré la France métropolitaine.

Après avoir, pendant onze mois, excusé leur trahison par la paix retrouvée, ils cherchent à replacer la France dans la guerre, aux côtés de l'Allemagne hitlérienne, contre l'Angleterre et les Etats-Unis.

TRAVAILLEURS FRANCAIS:

Depuis longtemps, vous aviez porté un jugement sévère sur les hommes de Vichy.

Par sympathie pour le fascisme, ils ont trahi la ~~FRANCAISE~~ Patrie, renversé la République, supprimé vos libertés.

Par sympathie pour le fascisme, ils vous ont réduits à la famine, au chômage et à la misère.

Par sympathie pour le fascisme, ils se sont faits les "fourriers" du prétendu "ordre nouveau", qui serait votre asservissement total.

Par sympathie pour le fascisme, et sur les ordres de leurs maîtres de Berlin, ils veulent maintenant jeter notre pays dans un conflit avec la Grande-Bretagne.

TRAVAILLEURS FRANCAIS,

Vous ne les laisserez pas faire.

Déjà, vous avez refusé de collaborer avec les nazis et les fascistes, assassins d'ouvriers, assassins de vos libertés, assassins de notre pays.

Déjà, vous avez compris que votre sort, celui de la France, comme celui des masses laborieuses de tous les pays, est lié à la victoire des démocraties et à l'écrasement de Hitler et de Mussolini.

Déjà, vous sentez l'inquiétude de l'ennemi percer sous ses cris de triomphe à mesure que s'affermite la puissance britannique et que s'amplifie l'effort américain.

TRAVAILLEURS FRANCAIS

Les hommes de Vichy ne sont pas la France.

La France, ce sont les soldats, les marins, les aviateurs des Forces Françaises Libres et tous ceux qui continuent la lutte aux côtés de nos Alliés.



La France, ce sont les millions de Français, ouvriers, artisans, fonctionnaires, intellectuels qui se sont dressés en France et dans le monde entier contre l'oppression et les traîtres.

TRAVAILLEURS FRANÇAIS,

POUR LA FRANCE ET POUR LA LIBERTÉ,

GROUPEZ-VOUS

=====

ORGANISEZ-VOUS

=====

FORMEZ EN MASSE LE FRONT DE LA RESISTANCE

=====

Le "Groupe Jean-Jaurès"

(Comité de Liaison des Socialistes
Français en Grande-Bretagne)

Le "Centre Syndical Français" en
Grande-Bretagne.

23/5/41

Dans les mois qui suivent/ cet appel, l'action politique du Gaullisme ^{au second plan} prend peu à peu la place de son aspect initialement militaire. Mes conversations avec nos camarades français, mes rencontres avec les réfugiés étrangers, laissent percer à cet égard une vive inquiétude. Les uns et les autres voient dans cette mutation l'amorce d'un pouvoir personnel, avec cette circonstance aggravante qu'il pourrait être exercé par un général.

Il y a là un malaise diffus qui se nourrit d'une foule d'incidents provoqués par certains ultras du monde gaulliste. Il y a dissonance totale

entre les propos et les actes de ces trop zélés partisans et les discours prononcés à la B.B.C. par le chef des Français Libres.

Un écho de ces craintes se dégage nettement d'une séance que tient le groupe Jean-Haurès le 23 août 1941.

C'est Gombault qui en développe les éléments de base, dans une courageuse et franche intervention. Je ne commente pas, je me borne à reproduire le compte rendu qu'en donne Marthe Louis Lévy, dont je connais depuis longtemps la probité intellectuelle.

Forces Françaises Libres: Georges Gombault exprime son inquiétude au sujet du mouvement de Gaulle où se révèle un état d'esprit fasciste, particulièrement chez certains éléments comme Escarra, qui fait la navette entre Vichy et Londres, le colonel Antoine, qui représente le baron Empain, le commandant Passy, chef du Deuxième Bureau.

Même la déclaration du Général qui disait qu'il rendrait compte au "peuple français" au lieu de au "~~Gouvernement français~~" ne le rassure nullement.

"On écarte systématiquement, dit-il, tous les hommes de gauche, pour donner les emplois seulement aux hommes de droite."

Dans les camps, l'état d'esprit développé par les officiers est un état d'esprit contraire à la démocratie. On marque une hostilité voulue au journal France. Est-ce parce qu'il a conservé la devise "Liberté, Egalité, Fraternité", qui a été supprimée par le mouvement de de Gaulle? Il y a, bien sûr, des éléments plus sains (Cassin, Dejean, Hauck) mais l'activité des éléments fascistes pourrait

devenir inquiétante. Nous représentons le seul organisme démocratique, nous avons des responsabilités. Si la solution qui doit intervenir quand le Général rentrera ne nous donne pas confiance, Georges Gombault croit qu'à ce moment-là nous devons agir:

- 1°) en nous adressant au Labour Party;
- 2°) en faisant un manifeste pour nous désolidariser de ce qui se passe chez de Gaulle.

~~C'est dit que nous devons insister pour que le mouvement devienne~~
~~représentatif~~

~~Pour signaler que, craignant d'être remplacés, certains hommes~~
~~ont déjà mis en place des hommes nouveaux.~~

~~Louis Lévy soulignait ses responsabilités à l'égard des~~
~~consciences de France et le mouvement socialiste.~~

~~Il y avait aussi mentionné l'intervention dans le cas de~~

~~Henry Hauck qui ne nous a pas insistés sur la nécessité~~
~~d'obtenir la participation et l'adhésion, ce qui constituerait~~
~~sa légitimité. Mais le mouvement restera autonome et~~
~~ne sera pas dirigé d'en haut. Il ne faut pas que le mouvement~~
~~soit dirigé d'en haut et qu'il y ait une direction unique.~~

Ainsi amorcé, un tel débat, on le conçoit, ne pouvait rester sans conclusion. Elle fut présentée par Gustave Moutet que le Groupe avait chargé en collaboration avec Henry Hauck et Georges Gombault, d'en rédiger les termes. En m'y reportant, je note avec satisfaction qu'elle a recueilli

l'unanimité de nos camarades. Claire et substantielle, elle précise la position des socialistes vis à vis de la France Libre. Comme elle explique bien des malentendus, il n'est pas inutile d'en rappeler le texte:

Notion.

"Le Groupe Jean-Jausès, qui représente à Londres le socialisme français, actuellement réduit au silence et persécuté par les Allemands et par Vichy, s'est donné pour mission de poursuivre la lutte que menait contre l'hitlérisme et le fascisme le parti Socialiste S.F.I.O.

Il considère la guerre présente comme une guerre idéologique entre la démocratie et la dictature.

Il a donné son approbation enthousiaste à l'initiative du Général de Gaulle qui, en juin 1940, a continué le combat contre l'Allemagne hitlérienne, aux côtés de la démocratie britannique, et il a voué au mépris public la trahison et la dictature de Vichy.

Le groupe prend acte de la déclaration du général de Gaulle qui condamne la violation "tous les jours" par le soi-disant gouvernement de Vichy de la Constitution et des lois de la République, qui déclare ^{ne} reconnaître "aucune de ces violations" et qui affirme vouloir remettre son autorité "entre les mains des représentants du peuple dès qu'il aura été possible de constituer cette représentation nationale."

Le Groupe reconnaît qu'une réorganisation administrative intérieure donnant plus d'importance aux éléments civils dans le mouvement du général de Gaulle était souhaitable pour la bonne ^{ad} administration des vastes territoires ralliés aux Forces Françaises Libres.

Cependant, ayant pris connaissance de l'ordonnance du 24 septembre 1941 du général de Gaulle "portant organisation nouvelle des pouvoirs publics de la France Libre", le Groupe croit devoir présenter les observations suivantes:

En premier lieu, il lui paraît que le Comité créé par cette ordonnance ne saurait être appelé "national", ce titre ne pouvant être appliqué qu'à un gouvernement représentant ~~authentiquement~~ authentique de la nation française dûment consultée, ou bien, toute consultation étant impossible actuellement, à un comité composé de personnalités vraiment représentatives de l'opinion française et, en particulier, de la classe ouvrière; soit du fait des mandats qu'elles ont détenus, soit en raison du rôle qu'elles ont joué dans la vie politique ou syndicale ~~européenne~~ de notre pays, soit en raison de leur renom.

D'autre part, il estime que si l'on reste fidèle à l'esprit des institutions républicaines, la responsabilité des commissaires devant le "chef des Français Libres" ne se conçoit que si ceux-ci ont la qualité de fonctionnaires et qu'elle ne peut se concilier avec les attributions individuelles et collégiales de ministres qui leur sont dévolues par l'article 5 de l'ordonnance.

En conséquence, le Groupe Jean-Jaurès estime que la Comité National, tel qu'il vient d'être constitué, ne répond pas aux exigences d'une représentation authentique et exacte de la France à l'étranger et qu'un comité ne sera vraiment national que s'il répond aux conditions essentielles définies ci-dessus. 11

Quand je relis cette Motion à tête reposée, dans notre "flat" de

Bayswater, quelques points obscurs subsistent encore dans mon esprit.

Aucune allusion n'y est faite à la note d'Escarra qui avait été cependant à l'origine de cette controverse.

Gombault, sur ma demande, la met obligeamment sous mes yeux.

Escarra, ne l'oublions pas, appartient au Service de Presse et d'Information de la France Libre. Or ce service alimente le réseau des correspondants qui, dans le monde, sympathisent avec le mouvement gailliste.

Transmise sous le couvert du Service de Presse et d'Information, du général de Gaulle, elle était ainsi libellée:

"Afin de vous permettre de fixer votre position en ce qui concerne l'esprit politique du mouvement France Libre, nous vous adressons ci-après une copie d'un télégramme en date du 8 juillet 1941, envoyé par le général de Gaulle à ses collaborateurs.

" Nous attirons votre attention sur la très grande importance de ce texte et nous vous prions d'en faire désormais la base exclusive de votre propagande en ce qui concerne la position prise par notre mouvement dans le domaine intérieur.

"Nous devons continuer à être prudents dans l'expression de notre position politique, malgré les inconvénients que cette demi-obscurité peut présenter actuellement pour nous aux Etats-Unis. Si nous proclamons simplement que nous nous battons pour la démocratie, nous obtiendrons peut-être des éloges provisoires du côté américain, mais nous perdrons beaucoup sur le tableau français qui est le principal. La masse française confond pour le moment

le mot démocratie avec le régime parlementaire, tel qu'il fonctionnait chez nous avant la guerre. Nos propres partisans, quelle que soit leur origine politique, et surtout nos combattants, en sont convaincus, dans l'immense majorité. Ce régime est condamné par les faits et par l'opinion publique. D'autre part, nous sommes les ennemis acharnés du système hitléro-fasciste. La preuve est que nous le combattons partout et d'abord en France, et que, pour le briser et le chasser, nous ne reculons même pas devant la guerre civile. Notre attitude publique doit donc être constamment celle que j'ai très souvent affirmée dans mes déclarations et qui paraît répondre à tout pour le moment."

en achève

Quand j'~~en achève~~ la lecture, Gombault me demande ce que j'en pense.

Je ne peux lui dissimuler mon trouble, d'autant que ce texte rappelle fâcheusement à ma mémoire l'une des premières allocutions de Passy dont j'ai déjà parlé. Je m'en ouvre plus tard à André Philip qui m'apprend qu'Escarra a été blâmé pour son intempestive initiative et qu'on l'a expédié en Chine comme conseiller juridique de Tchang Kaï-Chek. Je n'en apprends pas davantage sur ce fâcheux incident qui autorise les interprétations les plus malveillantes.

Henry Hauck, parti en mission en Amérique, eu l'occasion, du reste, d'en vérifier de visu les déplorables effets, si l'on en juge par les propos tenus par lui devant le Groupe le 10 janvier 1942.

-Les Américains, indiqua-t-il, ^{ce} de jour-là, ne voient pas le lien

entre de Gaulle et la France. J'en ai prévenu de Gaulle en personne, car, lorsqu'ils parlent de lui, ils l'assimilent à un général de "Pron^unciamento". Bien d'autres maladresses avaient contribué à dresser contre la France Libre l'opinion américaine.

La création de la Marseillaise, hebdomadaire chargé d'exporter les vues et les aspirations politiques du Mouvement, fut l'une d'entre elles. Dirigé par Monsieur Quilici, qui appartenait autrefois à l'agence Havas, ce journal était considéré - à tort ou à raison - pour être l'organe personnel du Général.

Les fonctions officielles de Quilici, attaché à Londres, au Cabinet de Gustave Palewski, chargé des affaires politiques, donnaient large créance à cette rumeur. Il n'en fallut pas davantage pour que le chef des Français Libres soit tenu pour responsable des écarts de plume de la Marseillaise, que l'on se plaisait à mettre en évidence. J'aurai l'occasion d'y revenir en raison de certaines attaques aussi malveillantes que maladroites qui n'épargnèrent ni Churchill, ni Roosevelt, ni même un certain nombre de personnalités politiques françaises considérables.

• • • •
• • • •

Evidemment, quand on réfléchit à toutes ces pauvres petites intrigues de coulisse, on ne peut s'empêcher d'en concevoir, à tout le moins, un insupportable ennui. Je ne devais pas tarder, du reste et personnellement à

en ressentir les effets. Si décevante qu'en soit la constatation, je fus amené rapidement à vérifier par moi-même l'étonnante contradiction qui oppose les discours, d'une tenue franchement démocratique, du Général de Gaulle aux menées ou aux agissements systématiquement réactionnaires de son entourage. Une première certitude m'en est apportée lors d'une Conférence que je tiens à l'Institut Français de Londres et qui a pour sujet: "Le procès de Riom et ses conséquences politiques."

Monsieur Saurat, qui dirige l'Institut, m'avait été présenté par mon ami Georges Gombault. Aimable, accueillant et disert, cet universitaire de classe avait fait du magnifique établissement qu'il administrait un incomparable foyer de rayonnement pour la culture française.

La conférence que l'on m'avait prié d'y tenir attira naturellement un public extrêmement nombreux.

La plupart des Commissaires Nationaux m'avaient fait l'honneur de venir m'écouter et, avec eux, beaucoup de Français réfugiés à Londres; parmi ceux-ci, bon nombre d'officiers de toutes armes et de tous grades. Le thème de mon exposé était des plus simples. Après avoir stigmatisé les louches manoeuvres de Vichy s'efforçant de déshonorer les Républicains pour mieux étrangler la République, j'avais dénoncé - sans ménagement - la criminelle carence des plus notoires de nos chefs militaires.

A la B.B.C., le général de Gaulle avait fait bien souvent le même procès et mis un nom sur chacun des stratèges responsables de notre défaite militaire.

Je m'étais borné à rééditer ces virulents réquisitoires en les appuyant de l'incomparable documentation que je tenais de Léon Blum lui-même. Le croira-t-on? Dans les sphères dirigeantes du Gaullisme, mon exposé

fut sévèrement commenté. On m'affirma même qu'il avait fait l'objet d'un débat agité au sein du Commissariat National.

On y avait pris ombrage, paraît-il, de la violence passionnée qu'avait revêtue ma condamnation de quelques uns de nos plus notoires chefs de guerre. On déplorait les ferments d' "agitation politique" que je venais d'introduire dans une maison qui tenait en horreur le monde politique. Je devais - par la suite - choquer bien davantage l'aristocratie Gaulliste en fréquentant, sans le cacher le moins du monde, aussi bien les milieux gaillistes, que les cercles gaullophobes de Londres.

La presse anglaise, - qui n'était pas toute férue de de Gaulle - fit grand écho à ma conférence, ainsi que le journal "La France " que dirigeait M. Comert. A la demande de celui-ci, j'écrivis pour les lecteurs de cet important organe une série d'articles sur le procès de Riom que j'ai reproduite presque intégralement dans quelques uns des chapitres précédant celui-ci. Cette publicité (non payée, on peut le croire) me valut de fort pressantes invitations des Français Libres dispersés en Grande-Bretagne.

J'eus ainsi l'occasion d'aller parler de la Résistance Française et de Léon Blum à Liverpool, à Glasgow, à Newcastle, à Manchester et dans une petite cité où travaillaient nombre de gars du Nord, à Warrington. Je rencontrai partout, mais surtout dans les rangs du menu-peuple, enthousiasme patriotique et foi républicaine. Du côté anglais, j'étais entré en relations avec un bon camarade du Labour, Pickles, qui avait charge à la B.B.C. de s'adresser aux ouvriers français.

Il me demanda de le seconder dans son effort de propagande. C'est ainsi que deux fois par semaine je fus chargé de battre en brèche

l'odieuse campagne entreprise par Laval pour fournir aux usines allemandes la main d'oeuvre qui leur manquait.

C'est ~~ainsi~~ ^{dans ces conditions} que, peu à peu le cercle de mes relations londoniennes s'élargissait. Avec Philip et Louis Lévy, je pris contact avec les dirigeants du monde du Travail: Attlee, Bevin, Stafford Cripps, Morrison, Philip Noël Baker. Parmi les militants du Travaillisme, je fréquentais plus particulièrement William Gillies, qui s'occupait des relations internationales; Harold Easki, l'un des espoirs du Socialisme, mort, hélas, prématurément sans avoir pu donner sa mesure, *Ziliacus* l'étonnant polyglotte, bon et franc camarade, s'il en fut.

Les Britanniques savent pratiquer l'hospitalité: les exilés des pays d'Europe envahis par la lèpre hitlérienne peuvent en porter témoignage.

Les plus nombreux, parmi ceux-ci, étaient les Belges, dont une vingtaine au moins étaient des hommes de grande qualité. Comment dire tout ce que je ^{dois} ~~dois~~ d'expérience vécue et de connaissance du monde socialiste, à des hommes tels que Camille Huysmans, ancien Président de la Chambre des Représentants et ancien ministre; à Max Buset, député; à Arthur Wauters, ancien ministre du Travail et à mon si regretté ami, Louis de Bruckère, ancien sénateur! Tous m'avaient accueilli en frères partageant les mêmes douleurs et nourrissant les mêmes espoirs.

Je dois une mention particulière à nos amis tchèques: Rudolf Bochyns; Jan Becko; Lausman; Ripka et au plus illustre d'entre eux, le Président Bénéš.

On se souvient que Léon Blum m'avait chaudement recommandé à lui. J'allai donc un jour faire visite à celui qui, avec Masaryck, avait été

l'apôtre de la resurrection de la noble nation tchèque. Accueil simple et cordial à la fois. Benès parle un français très pur. Je note au hasard de sa conversation et surtout, au travers de certains silences, comme une traînée d'amertume contre notre pays.

Munich a été pour cet homme plus qu'une affreuse déception, mais une sorte d'écartèlement qui l'a laissé meurtri et sanglant. Il sait cependant combien Blum a lutté contre les forces d'abandon et il m'en exprime sa gratitude d'une voix grave.

Il n'en faut pas plus pour qu'il se dégage des décombres d'un passé douloureux. Ce qui le préoccupe, de qui le passionne dans le moment présent, c'est l'avenir, c'est la reconstitution de l'Europe, la renaissance de sa patrie.

Sa confiance à cet égard est totale, car il est assuré me dit-il, du puissant appui de Staline qu'il a pu voir à Moscou. Je le questionne alors sur le sort que l'on réservera au Reich quand il expiera, dans la défaite, les crimes qui sont les siens.

Je m'inquiète surtout de savoir si la paix victorieuse que nous lui imposerons exercera définitivement le spectre du militarisme et de la guerre. Benès paraît avoir sur ces divers points des vues extrêmement précises.

- Quand la guerre aura pris fin, me confie-t-il, l'Allemagne sera morcelée.

Le bloc germanique, ^{neur}terreur de l'Europe libre, aura vécu.

Et pour ne pas aboutir à une paix manquée comme ^{celle}delle de Versailles, l'U.R.S.S. ne signera, durant longtemps, aucun traité avec l'Allemagne. Si un jour, elle accepte d'en discuter, elle ne le fera qu'après une période d'épreuve suffisamment prolongée."

C'est sur cette étonnante prophétie de l'homme d'Etat tchèque que je pris congé de lui. Je ne devais le revoir qu'une année plus tard, à Alger, au moment où se levait sur l'Europe l'aube tant attendue de la victoire!

Londres a recueilli bien avant la guerre de nombreux antifascistes italiens dont le groupe l'Italie Libre est fort agissant.

Je suis invité à participer à l'une de leurs meetings, en compagnie du comte Sforza et du fils de Trèves, parlementaire socialiste fort connu au-delà des Alpes.

Ma surprise est grande de recevoir quelques jours après, une singulière missive signée de six officiers de Marine engagés dans les Forces Françaises Libres. Rien, dans mes propos ne pouvait offenser nos compatriotes, si pointilleux ~~scientifiques~~ que soit leur patriotisme.

Après avoir salué les victimes du fascisme et adressé l'hommage qui convenait à nos alliés anglais *et* américains, chinois ou russes, j'avais indiqué que la *f*raternité qui nous liait à tous ces peuples sortirait renforcée des épreuves subies en commun. Et dans ma péroraison j'avais ajouté:

"Il en sera de même, je veux le dire ici à nos camarades italiens, des liens qui nous rattachent à leur pays...

"Nous ne commettrons point l'injustice de confondre le peuple italien avec celui qui a été son bourreau.

"L'Italie que nous aimons, que nous admirons, ce n'est point l'Italie de Balbo; ce n'est point l'Italie de Ciano, *ce* n'est point l'Italie de Mussolini... Celle que nous aimons et que nous admirons,

~~17/17~~

c'est celle qui a été à la fois le foyer des arts, la flamme de la liberté, le flambeau de l'indépendance des peuples.

"C'est celle du grand Virgile et du Dante; c'est celle de Raphaël et du Titien; c'est celle de Garibaldi ou de Mazzini; c'est celle aussi d'Amendola ou de Matteotti!

"Cette Italie, c'est avec la Grèce, celle qui fut la mère de la civilisation jaillie des rives méditerranéennes, et qui a peu à peu gagné comme une claire flamme, l'ensemble du monde...

"Un jour viendra où cette Italie que nous aimons, reprendra sa place dans la ronde des peuples libres et ^{c'}est tout naturellement qu'elle y retrouvera, à ses côtés, sa soeur latine, notre douce France, dont l'Histoire est si intimement liée à la sienne, depuis des siècles!

"C'est vers cette conjonction latine que je veux, en terminant, vous demander d'élever vos coeurs/~~vos pensées~~ et vos pensées...

"L'ensemble si divers, si varié, dont se compose le visage de l'humanité serait incomplet s'il venait à lui manquer cette incomparable splendeur de la pensée latine...

"C'est sur le rivage de notre Méditerranée que se sont allumés, il y a des siècles ces foyers de lumière que furent tour à tour la Grèce antique et l'Impérium Romain...

"Tel un pont jeté entre les civilisations orientale et le monde anglo-saxon, le génie latin a encore un grand rôle à jouer, dans l'immense effort qui nous attend, si nous voulons reconstruire une grande et neuve civilisation humaine...

"C'est parce que nous en avons le sentiment profond et aussi la volonté que nous sommes décidés - dès maintenant - à reforger la

séculaire amitié franco-italienne que la fureur sanglante du fascisme n'a jamais réussi à troubler ou à obscurcir.

Je salue donc les pionniers de la Libre Italie, qui ont organisé ce magnifique meeting, qui a permis à tous les représentants des pays alliés de communier aujourd'hui dans la même pensée et la même espérance :

Camarades des Nations opprimées par le Fascisme, plus que jamais nous devons rester étroitement unis et renforcer les liens de solidarité que les épreuves communes ont tissés entre nous.

Faisons donc ensemble le serment de ne plus, désormais, nous séparer, de ne plus, jamais, nous laisser diviser pour quelque cause que ce soit.

Si nous savons comprendre cela, si nous savons réaliser cela, si nous savons vouloir cela, alors cette guerre n'aura pas été faite en vain, car elle aura préparé la voie à l'éclosion de ce monde nouveau vers lequel se tendent tous nos espoirs et toutes nos pensées, ce monde dans lequel, selon l'expression admirable de notre admirable Haurès, le justice et la fraternité couleront enfin comme deux fleuves intarrissables!"

Que pouvait-il y avoir d'outrageant dans ces propos? Rien assurément. Tel ne fut pas, cependant, l'avis de quelques uns des officiers affectés au torpilleur "Ouragan" qui me firent tenir le poulet suivant:

"Monsieur Félix Gouin

c/o Etat-Major des Forces Françaises Libres

4 Carlton Gardens, SW1.

A Bord, le 6 novembre 1942.

Monsieur,

"Nous avons lu dans "France" que vous ~~xxx~~ aviez assisté à

18/11

une manifestation organisée par "Italia Libera" et qu'au nom de la France Combattante, nous aviez déclaré qu'en France nous ne confondions pas le peuple italien avec les chemises noires; vous avez aussi souhaité, lors de cette même réunion, voir un jour l'Italie prendre sa place dans un monde libre.

Nous nous permettons de protester fortement contre de telles déclarations qui ne sont sans doute pas conformes aux desiderata du peuple français.

Contrairement à ce que vous pouvez croire, -ou bien alors vous avez la mémoire courte - la France se souvient du 10 juin 1940, jour où elle a été poignardée dans le dos par l'Italie. La France se souvient aussi des pillages organisés par les troupes italiennes dans la région de Nice.

Nous, qui avons le privilège de pouvoir faire entendre au monde ~~nos~~ ~~nos~~ voix de Français, nous nous devons de refléter les désirs de nos malheureux compatriotes qui vivent actuellement sous le joug de l'envahisseur italo-allemand.

La période des oraisons -oraisons qui ne veulent rien dire ou qui sont fausses - est terminée. Ce qu'il faut maintenant, c'est dire la VÉRITÉ.

Or, Monsieur, vos récentes déclarations publiques n'ont pas été de qu'elles auraient dû être. Vous devriez savoir -puisque vous êtes récemment échappé de France - que si les Français détestent les Allemands, ils reconnaissent en eux de vrais soldats. Les Français détestent autant les Italiens, mais ne voient en eux que

des poltrons.

Après cette guerre, il n'y aura plus de place pour cette catégorie de gens -il n'y aura donc plus de place pour l'Italie qui n'a cessé de prouver depuis 1922 qu'elle était incapable d'être un grand pays.

Monsieur, nous vous en prions, quand vous faites des déclarations en votre nom de "Français", efforcez-vous, au moins, de respecter les idées "françaises".

Je n'étais pas d'humeur à laisser sans réponse la diatribe de ces messieurs. Je leur expédiai donc la lettre qui suit, qui n'eut pas, paraît-il bonne presse parmi eux.

Le 9 novembre 1942.

"Messieurs,

Je viens de recevoir votre lettre du 6 novembre, et j'entends ne pas la laisser sans réponse.

J'ai assisté à la manifestation organisée par ~~l'Italia Libera~~ L'Italia Libera, et, contrairement à ce qu'a pu relater le journal "France", je n'y ai pris la parole qu'à titre strictement personnel. Ceci ^{ne m'}empêche pas, du reste, d'assumer l'entière responsabilité de ce que j'y ai déclaré.

J'ai certes autant de mémoire que quiconque et, ayant vécu dans le Midi, je crois connaître, beaucoup mieux que certains, le sentiment de nombreux Français qui vivent côté à côté avec les nombreux

Italiens fixés chez nous.

Ces Français savent ce qu'est Mussolini et le Fascisme dont il a été l'animateur et ils ne confondent point le Peuple Italien avec ses dirigeants indignes.

Le jour où ceux-ci seront chassés, l'union des deux grandes puissances latines de la Méditerranée deviendra une des nécessités de notre politique internationale.

C'est parce que je crois cette union possible que je ne rougis point de la souhaiter dans l'intérêt de la France.

Ceux ne sont pas là, peut-être, les idées de tous les Français, mais ce sont celles d'un certain nombre d'entre eux, au nom desquels, ne vous en déplaise, je n'ai aucune honte de me ranger.

Voulez-vous faire part de ma lettre aux quelques signataires de la missive que vous m'avez écrite, et leur transmettre mes salutations, que par inadvertance vous avez sans doute oublié d'adresser à celui qui ne craint pas de signer: Félix Guin."

Si quelques une de mes singuliers correspondants sont encore de ce monde, et si ces lignes tombent sous leurs yeux, ils conviendront sans peine, je le crois, que je n'avais peut-être pas tort de penser, en 1942, ce qui est devenu tangible réalité en 1959!

Curieux état d'esprit, on en conviendra, et combien révélateur du confusionisme qui semblait être la marque du Gaullisme londonien au moment où j'en dépeignais les déplaisants effets dans mon premier Rapport à Léon Blum.

Et une fois de plus j'avais quelque amertume à penser qu'il n'est
flamme si brillante qui ne recouvre cendre^s et scories...

CHAPITRE ~~II~~ III

Travaux et Manoeuvres

Au moment où, en compagnie du Capitaine Fox, je franchissais les Pyrénées pour rejoindre Londres, Laval, après une éclipse passagère, venait de se réinstaller au pouvoir, prenant ainsi une éclatante revanche sur l'Amiral Darlan qui l'avait autrefois évincé. On ne dira jamais assez le mal qu'ont fait au Pays les 14 mois de règne de ce personnage ténébreux et pourri d'ambition. Séduit sans doute par les promesses d'Acetz, Darlan avait signé le 6 mai 1941 un accord d'assistance avec les Allemands, qui allait bouleverser de façon fondamentale les données initiales de la guerre.

A cette époque, je le rappelle d'un mot, le Reich avait appris à ses dépens que l'Angleterre était un bastion inexpugnable. D'où sa

/ décision

de l'attaquer dans ses dépendances et notamment dans le noeud vital de ses communications impériales: Suez et l'Egypte.

La nouvelle offensive allemande débute en Irak où les émissaires d'Hitler fomentent une révolte armée contre les Anglais.

Pour nourrir et élargir l'incendie qu'ils viennent d'allumer, en Orient, les Hitlériens ont besoin du concours de la France et notamment d'avoir les mains libres en Syrie où nous sommes solidement installés. Darlan, à cet égard, va leur donner tous apaisements utiles. L'accord qu'il négocie met à la disposition de nos ennemis les armements français stockés en Syrie, les aérodromes que nous occupons (avions et outillage compris) ainsi que tous moyens de transport appropriés.

Nul, en France, ne se méprend sur la portée de ces conventions scélérates: c'est tout le problème de la co-belligérance qui vient d'être posé par l'Amiral et qui, en Syrie, va dresser des Français contre d'autres Français.

Nos centres de résistance de la métropole avaient suivi avec l'émotion que l'on devine cette lutte fratricide dont Vichy rendait responsable la sécession gailliste, alors que celle-ci ne se proposait qu'un but hautement patriotique: empêcher l'Axe de prendre pied en Syrie. Ce drame affreux qui avait opposé les forces du général Dentz, pétainiste enragé, à l'armée franco-anglaise, commandée par les généraux Wilson et Legentilhomme, avait finalement tourné à notre avantage.

Malheureusement, la diplomatie anglaise allait tirer de cette victoire un brandon de discorde entre de Gaulle et Churchill, en introduisant dans l'armistice de Saint-Jean d'Acre, qui mettait fin aux hostilités, des clauses contraires aux intérêts français.

La réaction de de Gaulle fut extrêmement violente et, son refus de l'armistice terriblement coupant. Intransigeant, obstiné dans ses desseins, alors surtout que le bon droit était de son côté, de Gaulle l'emporta finalement sur l'égoïsme/^{forcené des} Britanniques. L'influence de son Mouvement en fut, dès lors, fortement consolidée et plus particulièrement en France où l'esprit de résistance gagnait chaque jour en profondeur.

Certes, les exigences impitoyables de nos provisoires vainqueurs n'étaient pas étrangères à cet heureux développement, mais l'affaire de Syrie y contribua de façon décisive, car elle permit aux patriotes français de découvrir enfin le jeu misérable des hommes de Vichy, dont de Gaulle dressait chaque jour l'impitoyable procès.

C'est donc tout naturellement que s'élargit dans la métropole l'aire d'implantation de la France Libre.

Les partis politiques reconstitués clandestinement lui apportaient leur concours; ainsi que les grands courants a-politiques qui se sont spontanément créés à travers le pays.

~~Enfin~~ Dans le moment où je prenais pied à Londres, deux des plus notoires résistants a-politiques français, Frenay et Emmanuel d'Astier de la Vigerie, venaient de se ranger aux côtés de de Gaulle.

Les événements sont parfois plus forts que les hommes...

Ce sont eux, en effet, qui, chaque jour davantage, vont désormais ~~permettre~~ pousser le gaullisme dans la voie que redoutaient quelques uns de nos amis du Groupe Jean-Jaurès, celle qui allait faire du commandant d'une simple force militaire d'appât, subordonnée à l'origine aux Britanniques, un véritable chef politique, pour l'immédiat, un prétendant au pouvoir, pour l'avenir.

Utilisateur exclusif de la B.B.C. qui lui assure une immense audience, puissamment secondé par le B.C.R.A. qui monopolise les contacts avec la France en assurant le transport des personnes et les envois de fonds, le Mouvement Gaulliste se pose de plus en plus comme le seul régime légal du pays et se prépare à en jouer le rôle dès qu'aura sonné l'heure de la Libération.

C'est pourquoi les services intérieurs du Mouvement deviennent de plus en plus importants. Certains d'entre eux constituent même une sorte de laboratoire où l'on s'efforce d'étudier et de mettre au point les éléments divers qui pourraient servir, plus tard, à modeler les traits d'une France nouvelle et régénérée par sa victoire.

J'ai dû à la confiante amitié du Professeur Cassin de pouvoir collaborer activement à cette oeuvre, dont, en tout état de cause, l'intérêt était évident. C'est par décret du 2 décembre 1941 que le général de Gaulle avait décidé de faire ~~procéder~~ procéder à l'étude des problèmes d'après-guerre par un certain nombre de commissions.

La tâche de celles-ci consistait à élaborer des projets susceptibles de favoriser la naissance et le développement d'une France plus forte et capable, par là, de reprendre dans le monde la place dont elle est digne. Il ne s'agissait donc pas de prendre sur les questions multiples que ces Commissions eurent à étudier, des décisions définitives, mais de préparer un ensemble de dispositions qui seraient ultérieurement soumises aux représentants de la Nation libérée.

Les directives générales émanaient bien entendu du Comité National et les études entreprises devaient ^{lui} être soumises par chacune des ~~Commissions~~ ^{Commissions}.

nationaux intéressés.

C'est ainsi que furent créées au sein de la France Libre quatre grandes Commissions qui se répartirent le travail de la manière suivante:
Commission pour l'étude des problèmes nationaux et internationaux d'ordre économique, financier et social.

Président: M. Hervé Alphand, Directeur des Affaires économiques.

Secrétaire: M. P. Maisonneuve, chef du service d'études, de documentation et de liaisons.

Une séction sociale, est présidée par M. H. Hauck, Directeur du Travail.

Secrétaire: M. Maisonneuve.

Commission pour l'étude des problèmes de politique extérieure générale: notamment des questions d'ordre territorial, de sécurité et d'organisation internationale.

Président: M. M. Dejean, Commissaire National aux Affaires ~~E~~trangères.

Vice-Président: M. Grandin/ de l'Epervier, Directeur des Affaires politiques,

~~Secrétaire:~~

Commission pour l'étude des problèmes de la défense nationale et aspects militaires du problème de la sécurité internationale.

Commission pour l'étude des problèmes intérieurs et internationaux d'ordre juridique et intellectuel:

Président: M. le Professeur Cassin, Commissaire National à la Justice et à l'Instruction Publique.

Cette Commission est divisée en trois sections:

a) Section de la réforme de l'Etat

Président: M. le Colonel Tissier, Secrétaire général à la Coordination,
Maître des Requêtes au Conseil d'Etat.

Secrétaire: M. P. Maisonneuve.

b) Section Intellectuelle et de l'Enseignement

Président: M. le Professeur J. C. et M. le Général A. Sicé.

Secrétaire: M. P. A. Bertrand.

c) Section des questions Juridiques Internationales

Président: M. le Professeur Vaucher

Secrétaire: M. M. Simon.

~~Cette section siégeait quelquefois en section mixte et dans ce cas elle dépendait à la fois de la deuxième et de la quatrième Commissions. Elle était alors placée sous l'autorité conjointe de M. le Colonel Tissier et de M. le Professeur Vaucher et était présidée par M. le Professeur Vaucher et M. le Colonel Tissier.~~

C'est peu de semaines après mon arrivée à Londres, exactement le 19 septembre 1942, que Cassin m'offrit la Direction des Travaux de la Section de la Réforme de l'Etat.

Le colonel Tissier, qui en avait eu la charge à l'origine, ne pouvait plus s'y consacrer, en raison des multiples occupations qui absorbaient la majeure partie de son temps.

J'acceptai donc de le remplacer mais en le priant de me continuer son concours comme Vice-Président. Je le note ici: la Section de la Réforme de l'Etat était un organisme important non seulement à raison de l'objet de ses travaux, mais aussi en raison de la qualité de ses membres.

Un grand nombre d'entre eux ont joué un rôle éminent dans notre vie publique, sous la IVe. Leur nom mérite à cet égard, d'être rappelé. Au hasard de mes souvenirs, je cite plus particulièrement le colonel Tissier, qui fut plus tard ^PPrésident ^DDirecteur ^GGénéral de la S.N.C.F.; le commandant Bernard; Hirsch, de son vrai nom, qui succéda à Jean Monnet comme Haut-Commissaire au Plan; M. Closon, fils d'un de mes condisciples au Lycée de Marseille, aujourd'hui directeur de la Statistique; MM. Pompéi et Stefanini, qui furent l'un et l'autre Préfets de grands départements. En cours de travaux, des personnalités de premier plan vinrent se joindre à nous et nous apportèrent un concours précieux, tels Soustelle, Ministre de l'Information; Max Hymans, actuellement grand maître d'Air-France; Blum-Picard, Directeur des Mines; Paul ^NAytier, Fernand Grenier, Pierre Bloch, députés, Maroselli, sénateur; Marjellin, dont on connaît la place qu'il occupe dans les instances internationales. Le Secrétaire administratif de notre Section était un Français depuis longtemps installé à Londres: M. Maisonneuve, qui s'acquittait avec beaucoup de zèle et d'intelligence des délicates fonctions qui lui étaient dévolues.

Les évènements qui disposent bien plus souvent que les hommes ne devaient pas tarder à accroître considérablement le rôle et l'intérêt des travaux de notre Commission. J'en établirai le bilan en temps utile, car au moment même où j'inaugurais mes fonctions, un incident particulièrement grave vint raviver le malaise que provoquait chez certains Français et aussi, il faut bien le dire, parmi les Anglais, l'ambiguïté de certaines positions politiques de la France Libre. J'ai déjà indiqué les raisons profondes qui justifiaient, tout au moins dans une certaine mesure, l'extrême-

me libéralisme de l'accueil réservé à ceux de nos compatriotes qui venaient se mettre à la disposition du Général.

Le Gaullisme ne pouvait évidemment devenir un Mouvement National sans tenter de rallier à lui l'ensemble des familles spirituelles de la France. Il ne pouvait, d'autre part, s'imposer comme tel auprès de nos amis anglais ou américains, fort sensibles, on le sait, ~~aux~~ aux courants de l'opinion, qu'en apparaissant à leurs yeux comme l'élément catalyseur des patriotes français, ennemis de l'hitlérisme. Comprendre la nécessité de ce double impératif n'allait pas cependant, chez moi, jusqu'à l'approbation systématique de n'importe quel ralliement ou de n'importe quelle adhésion. A cet égard, l'arrivée spectaculaire à Londres de Charles Vallin ne pouvait manquer de susciter de profonds remous.

C'est par la B.B.C. qui l'avait autorisé à user de ses antennes que j'avais appris, non sans stupeur, l'enrôlement dans la Croix de Lorraine de celui qui avait été durant de nombreuses années le bras droit du colonel de la ^CRoquette, chef des Croix-de-Feu.

Je ne pouvais oublier, quant à moi, le rôle odieux qu'avait joué cet homme dans le fameux Conseil de Justice Politique créé par Pétain pour condamner, sans les entendre, les républicains dont le Maréchal avait décidé la perte. Une phrase de son discours d'arrivée avait plus particulièrement retenu mon attention et accru mes inquiétudes. "Charles Vallin, avait-il dit, ne reniait aucune de ses idées ou de ses amitiés."

Il n'en avait pas fallu davantage pour mettre le feu aux poudres.

La presse anglaise fit un large écho au malaise qu'avait ^{ent} provoqué dans les rangs des démocrates d'aussi fâcheuses paroles.

L'Observer du 20 septembre 1942 y consacra son éditorial et, en

termes fort sévères, posa une série de questions, soit au Foreign Office, soit au Ministère de l'Information.

"Une étrange arrivée de France.

Problème pour le Foreign-Office.

"L'arrivée ici, de France, de M. Charles Vallin, Vice-Président du parti fasciste du Colonel de la ^GRoque, connu auparavant sous le nom "Les Croix de Feu", soulève des questions d'ordre diplomatique et politique qui touchent aux causes profondes de la guerre.

"M. Vallin est venu pour rejoindre le général de Gaulle. Il est arrivé en même temps qu'un important membre du parti socialiste français, M. Pierre Brossolette, qui a travaillé à l'organisation de la Résistance aux Allemands dans la zone occupée. Il a, en effet, été décoré par de Gaulle pour avoir accompli des missions dangereuses pour la France Combattante. De même que M. André Philip et M. ^{Félix} ~~Gouin~~ Gouin, chefs du parti socialiste, qui se sont récemment évadés de France, il a été au premier rang de la bataille pour une France libre et démocratique, avant et depuis le commencement de la guerre.

Le cas de M. Vallin est différent. Il est différent non-seulement parce que les Croix-de-Feu dont il a été un des chefs, pendant plusieurs années, soutiennent Pétain et le régime de Vichy, mais aussi parce qu'on a dit ~~aux~~ ^{ce} que M. Vallin continue à représenter ~~le~~ parti fasciste, et il a même été suggéré que ceci est une bonne chose - l'idée étant vraisemblablement que l'organisa-

tion de la France Combattante du général de Gaulle devient ainsi représentative de chaque nuance de l'opinion politique en France, de l'extrême gauche à l'extrême droite.

En effet, M. Vallin, dans un discours à la presse défendit vigoureusement les Croix-de-Feu. Il nia que le parti fût fasciste en disant qu'il désirait simplement réformer la constitution française. Mais pour ceux, parmi nous, qui ont observé le travail de ce parti depuis des années, il n'était que trop visible qu'il voulait réformer les institutions françaises sur le modèle fasciste. Les paroles de M. Vallin font ressortir qu'il n'a pas renoncé aux idées totalitaires de M. de la ^{Roque}Roque, mais, au contraire, qu'il adhère au général de Gaulle tout en représentant toujours les Croix-de-Feu.

Les Problèmes en Jeu:

Cette question ne concerne que la France Combattante. Mais, en même temps, ses conséquences font apparaître certains problèmes qui nous touchent profondément. En dehors des aspects purement français de l'affaire, et sans vouloir contester le moins du monde la sincérité de la conversion de M. Vallin des idées du colonel de la Roque à celles du général de Gaulle, certains de ces problèmes relèvent directement du Foreign Office et du Ministère de l'Information.

Le Foreign Office est-il d'avis que M. Vallin puisse être reçu ici comme représentant des Croix-de-Feu, étant donnée l'activité passée de ce parti français en tant qu'organisation anti-démocratique



plus proche du nazisme ~~et~~ du fascisme que des institutions libres et des idéaux pour lesquels nous combattons?

Le Ministère de l'Information a-t-il réfléchi à cette question lorsqu'il a permis à M. Vallin de parler à la B.B.C.?

Ces questions ont besoin d'être élucidées, non seulement parce qu'elles sont importantes en elles-mêmes, mais parce que le fait même qu'elles existent, indique la nécessité d'une politique plus clairement définie. Il y a une France qui symbolise la liberté et la démocratie véritables, pour lesquelles la guerre se déroule? Sa vraie voix s'est fait entendre il y a quelque temps dans les protestations de M. Edouard Herriot contre les méthodes tyraniques de Vichy. Cette guerre est et doit rester une croisade pour la liberté et l'application de la loi que Herriot a rappelée.

C'est sur cette base que les problèmes diplomatiques soulevés par l'arrivée de M. Vallin doivent être résolus par notre Foreign Office et les autres départements du gouvernement que cela concerne."

On n'imagine pas les polémiques que suscita cette diatribe.

Des revues importantes, telles Tribune, de nuance travailliste; The Tablet, organe catholique; la Weekly review ou Cavalcade s'en emparèrent en des commentaires d'inspiration diverse.

L'Economist, dont l'autorité était considérable dans les milieux

Conservateurs, prit lui-même parti, et quoi qu'en termes nuancés, n'hésita pas à marquer sa désapprobation de certaine profession de foi intempestive de Charles Vallin.

[Handwritten mark]

"On peut voir -écrivit-il- dans l'arrivée de M. Vallin, le symptôme d'un processus politique qui se déroule en France - comme dans les autres pays occupés - et qui dépasse le cadre des considérations personnelles. Son arrivée ici montre que même les milieux qui, il y a encore quelque temps, avaient tendance à adopter la politique "quisling" comme un moindre mal, souhaitent une victoire alliée et y croient. Il y a, même dans le camp de Vichy, un conflit qui, au moment décisif de l'action alliée sur le Continent, pourra pulvériser le régime de Pétain. Il est évident que tout homme qui est prêt à jouer sérieusement son rôle dans la lutte contre le Troisième Reich est bien accueilli ici, quels que soient son passé et ses convictions antérieures. Les Français Combattants ont accueilli M. Vallin dans l'esprit biblique affirmant que ^{au} ~~le~~ ciel, le pénitent sera accueilli avec plus de joie que le juste qui n'a pas à se repentir. Mais lorsque M. Vallin essaie de défendre les Croix-de-Feu contre les accusations de fascisme et de collaborationisme, ses arguments doivent être traités avec plus de scepticisme que son arrivée en Angleterre. Toute plaidoirie en faveur des tendances politiques de la Roque est déplacée. Il est bien connu que les cadres des Cagoulards ont servi dans une large mesure à constituer ~~aux~~ la Légion Tricolore et le Service d'Ordre Légionnaire. En tout état de cause, la réponse du Colonel de la ^{Roque} ~~Roque~~ aux déclarations de M. Vallin suffit à écarter tous les doutes à ce sujet. Le rôle individuel de M. Vallin, qui est accueilli ici avec satisfaction ne doit pas servir d'alibi politique aux Croix de Feu dont la condamnation est sans appel."



Du camp britannique, la controverse ne pouvait tarder à gagner le camp français. La politique s'était introduite dans le Mouvement Gaulliste par le biais de l'entourage du Général: comment s'étonner, en pareille occurrence, que le Groupe Jean-Jaurès en ait conçu quelque émoi.

Quatre jours après le mélheureux discours de Charles Vallin, Georges Gombault déposait devant le Groupe une motion qui, en termes mesurés, posait aux démocrates français un problème de doctrine et aussi de tactique, dans la lutte engagée contre l'esprit totalitaire. J'en rappelle les termes:

"Projet de Motion:

"Le Groupe Jean-Jaurès met au premier plan de ses préoccupations, comme tous les ~~français~~ socialistes français fidèles à leur parti, la libération du territoire.

Partisan de la guerre totale contre l'Allemagne hitlérienne, et l'Italie mussolinienne, il proclame son admiration pour les combattants, qu'ils luttent sur les théâtres d'opération en accord avec les Alliés, ou qu'ils pratiquent l'action clandestine en France: Il s'incline avec une émotion respectueuse devant les martyrs de la Résistance et salue la mémoire des camarades du Parti tombés sous les coups de l'ennemi.

"Le Groupe Jean-Jaurès rappelle, en conformité avec ses déclarations précédentes, que la guerre actuelle est la guerre de la démocratie contre le fascisme. Il se déclare partisan de l'unité nationale pour le salut de la patrie et la restauration de la

liberté dans les conditions où Léon Blum les a définies dans son appel de 1937 à tous les partis qui se réclament de la République démocratique et parlementaire.

Il répudie formellement toute solidarité avec les partis, les ~~groupes~~ groupements et les hommes qui ont eu, en France, à un degré quelconque, le caractère fasciste et la moindre accointance avec le gouvernement de Vichy."

La discussion de cette ^{motion} ~~motion~~ se poursuivit durant plusieurs séances.

Après et passionnée, elle mit aux prises Louis Lévy, Georges Gombault, André Philip, Henry Hauck, Louis Vallon, Bressolette. Je ne pouvais rester absent de cette pénible controverse, d'autant que la question débattue dépassait singulièrement la personne de Charles Vallin.

Il fallait voir les choses telles qu'elles étaient. Autour du général de Gaulle, soit avec son approbation tacite ou sa dédaigneuse indifférence, tout un clan disparate d'hommes, venus de tous les horizons, s'acharnait à construire une singulière mystique.

A les entendre, l'ère des partis politiques était révolue. La France qu'ils prétendaient connaître avait totalement mis au rancart les notions périmées de droite et de gauche. Il n'y avait plus place en elle, affirmaient-ils avec assurance, que pour les patriotes qui, de plus en plus nombreux ralliaient la Croix de Lorraine, tandis que s'amenuisait, de jour en jour, le dernier carré des fidèles de Pétain.

Projetant dans l'avenir ce qu'ils pensaient du présent, ces mêmes hommes, sans paraître se douter qu'ils mettaient leurs pas dans les pas du

~~CONFIDENTIEL~~

fascisme, déclaraient de façon tranchante que le salut de la France était lié à la constitution d'un vaste Parti National dont le chef ne pouvait être que l'apôtre de la grandeur française! Dans ce contexte, l'affaire Vallin devenait une astucieuse opération stratégique, destinée à rallier à de Gaulle l'armée de l'armistice, parmi laquelle l'ex-amirateur de de la Reine ^{Roque} avait, disait-on, de fort nombreuses relations ainsi que de non moins nombreuses amitiés.

Au cours de cette discussion, certains camarades mêlèrent le nom de Léon Blum en essayant de couvrir de son autorité la singulière opération si violemment critiquée par l'Observer.

Je me joignis avec quelque vivacité à Louis Lévy et à Georges Gombault pour relever, comme il convenait, cette odieuse imputation.

- Jamais, déclarai-je, Léon Blum n'a douté une minute au fond de sa prison, de ~~que~~ la survie des partis après la défaite de l'Axe. Léon Blum ne s'est pas contenté de "penser" cette évidence, il en a démontré, noir sur blanc, l'impérieuse nécessité. Une longue lettre de lui en constitue la preuve. Elle date du 28 août 1942. Je ne la traduis pas, je ne l'interprète pas, sa seule lecture sans commentaire dissipera tous les doutes."

Le message valait la peine d'être écouté. Il le fut dans une atmosphère de déférente amitié à l'égard de l'illustre prisonnier de Bourrassol.

~~81/81~~

"Il est une considération essentielle, écrivait Léon Blum, qu'on n'a pas le droit de perdre de vue. La France libérée, la France indépendante sera une démocratie, puisque la défaite de l'Axe signifiera la victoire universelle des démocraties. Et quelle que doive être la constitution future de la Démocratie française, il est impossible de concevoir un état démocratique quelconque en dehors des partis. Pas de démocratie sans partis: la leçon de l'Histoire, le spectacle du Monde sont probants. C'est dans un état totalitaire, c'est dans une autocratie, que tout est uniforme et homogène.

Le parti Unique est un des signes et un des moyens de la dictature. L'uniformité, ou bien implique l'immobilité de l'Etat, ou bien la passivité absolue du peuple?

" Il n'y a pas de liberté sans diversité. La diversité, avec les oppositions et les luttes qu'elles impliquent, est la condition du mouvement et du progrès.

"Rendons-nous bien compte que toute campagne dirigée contre la notion de Parti vise en effet la démocratie.

Le gouvernement démocratique pose des problèmes difficiles, imparfaitement résolus par la France jusqu'à présent et qui devront trouver des solutions nouvelles. Mais n'oublions jamais le mot d'un profond philosophe politique: "~~Et~~ En supprimant les Partis, on supprimerait, non pas le mal, mais le remède."

~~Corrigeant cette lecture, Jacques Bernier, l'un de nos camarades,
donne connaissance au groupe de deux extraits du numéro 6 de notre Populaire.~~
Cherchez-le.

De tels rappels suffirent à ramener à la réalité ~~aux~~ ceux des nôtres qui, un peu trop légèrement, avaient projeté de porter en terre les Partis politiques. L'unanimité se fit finalement sur ce point essentiel ce qui rendit plus facile l'examen objectif et sans passion du cas de Vallin.

Le général de Gaulle lui-même, qui venait de regagner Londres au plus fort des polémiques suscitées par cet intempestif ralliement, renonça fort sagement ainsi que le bruit en avait couru à faire de Vallin un Commissaire National. Il y fut grandement aidé, reconnaissons-le, par Charles Vallin lui-même qui, de son propre chef, accepta de servir, avec son grade, dans une unité combattante de la France Libre.

Il convenait donc de laisser peu à peu se calmer la tempête. C'était là le parti le plus sage pour clore la controverse et apaiser les esprits.

Je m'y ralliai donc sans réserve et j'eus à m'en féliciter d'autant plus que de grandes épreuves n'allaient point tarder à requérir l'union étroite de tous ceux qui n'~~étaient~~^{étant} point modérément patriotes n'étaient point, non plus, modérément républicains.

CHAPITRE

IV

LA BOITE A SURPRISES

Novembre vient de faire son apparition, avec son cortège habituel de froidure et de brouillards.

Je me prépare à participer, avec la France Libre, à la commémoration de notre victoire de 1918. C'est la première fois que je célébrerai loin de la Patrie cette fête de la fierté nationale...

Trois jours avant que ne sonnent les cloches du souvenir, une étrange rumeur chemine dans Londres.

Les Américains viennent, paraît-il, de débarquer en Afrique du Nord, où ils ont pris pied à Casablanca et à Alger.

Oublieux, semble-t-il, qu'il y a une France Libre, ~~etc~~

et, combattant sous ses drapeaux, de glorieux soldats, ils sont en train de négocier avec Darlan qui, la veille encore, paraissait aux côtés de Pétain.

Stupeur, émoi, confusion, indignation, tels sont les sentiments qui agitent à la fois Français, Italiens, Belges, Polonais, Tchèques ou Autrichiens qui se sont exilés de leurs pays captifs pour retrouver ici le climat de liberté qui leur est cher.

Les nouvelles officielles qui nous parviennent sont rares et confuses. Elles filtrent cependant peu à peu aux travers des propos embarrassés des Anglais ou des explosions d'indignation des Français.

Inventions, ragots, suppositions déferlent en houle parmi nous et il est bien difficile de faire un tri sérieux dans l'avalanche de renseignements que je m'efforce de rassembler. Je finis par être accablé (d'un accablement quasi physique) par l'incroyable imbroglio que nous révèle la boîte à surprises qu'est devenue Alger la Blanche.

J'essaie, cependant, d'y voir clair, car ce qui commence en comédie, pourrait bien se terminer un jour en tragédie. Au départ, une certitude: les Américains, depuis l'entrée en guerre de l'U.R.S.S., sont harcelés par Staline. Les troupes russes supportent seules, depuis des mois, le choc meurtrier de la Wehrmacht. L'unique moyen de diminuer la formidable pression qui pèse sur elles, c'est évidemment l'ouverture accélérée d'un second front. C'est à cela que répond, pour les Etats-Unis, le débarquement ~~auxiliaire~~ entrepris en Afrique et connu de leur Etat-Major sous la dénomination de "Opération Torch."

Un ami américain qui est à Londres l'un des chefs de leurs services secrets m'en explique le déroulement quelque peu chaotique. C'est,

entrecoupés

de fait, une comédie qui va s'étirer en plusieurs actes et recoupée de nombreux tableaux. Comme toutes les comédies bien réglées, celle-ci comporte, dès l'abord, un prologue. Il va se jouer entre le général Weygand, à Alger, et Robert Murphy, diplomate de carrière dont la finesse s'accommode fort bien d'une bonne dose de rouerie.

Il y a en Afrique du Nord des hommes enrégimentés et aussi des hommes sans uniforme qui n'ont pas accepté la défaite. L'Amérique peut offrir ce qui manque aux uns et aux autres: des armes, tandis que la France, qui ne renonce pas, peut leur apporter un chef: Weygand.

C'est lui que l'on pressentira donc, ^{ab ovo} dès l'abord, pour un rôle que l'on croit être à sa taille, celui d'animateur de la revanche.

Déception première: Weygand, pareil à lui-même, tergiverse, hésite et finalement renoncera. L'homme est trop féru de discipline pour se convertir en rebelle; il est de plus trop chargé d'ans, pour jouer les conspirateurs.

Le rideau se lève alors sur le premier acte. Le metteur en scène est un riche industriel qui n'a cessé de caresser l'espoir de jouer en France un grand rôle politique: Lemaigre-Dubreuil, l'ex-fondateur de la Ligue des Contribuables qui rompit force lances au temps du Front Populaire, avec Vincent Auriol. Conspirateur-né, s'il en fût, Lemaigre-Dubreuil s'assure de fort précieux concours. Ceux, notamment, de Jean Rigand; du Lieutenant-Colonel Jousse; de Jacques de Saint-Hardouin; de Van Heck, chef des Chantiers de Jeunesse; enfin de Henri d'Astier de la Vigerie, catholique et royaliste militant, homme d'action de premier plan.

Les completeurs ne s'assignent au départ qu'une seule tâche: contribuer, en accord avec les Américains, à bouter l'Allemand hors de

France. Ils ne se rattachent donc ni à Pétain, ni à de Gaulle, mais, apprenant la sensationnelle odyssée du général Giraud qui s'est évadé, le 17 avril 1942, de sa prison de Koenigstein, ils accourent lui offrir le commandement de l'aventure que leurs soins sont en train de faire mûrir.

La mise au point de celle-ci, entre Américains et Français, se fait à Cherchell, le 22 octobre, dans des conditions mélodramatiques.

Nous n'en connaissons pas, à Londres, les détails savoureux, mais nous en apprendrons assez, par la suite, pour comprendre à quel point les Américains ont joué Giraud. Sur deux points capitaux ils abusent de la candeur du brave Général. Ils promettent de jeter dans la bataille cinq cent mille hommes dont il sera le chef et avec lesquels il pourra établir une tête de pont alliée non seulement en Afrique, mais aussi dans la zone sud de la France. Ils suggèrent, d'autre part, que le débarquement ait lieu entre le 20 et le 25 novembre.

C'est sur la foi de cette double assurance que, le 5 novembre, Giraud prend passage à bord d'un sous-marin anglais qui, du Lavandou le transportera à Gibraltar où vient d'arriver le général Eisenhower.

C'est dans cette place de guerre que Giraud va se heurter douloureusement aux réalités américaines. Elles sont fort éloignées des rêves qu'on a fait miroiter à ses yeux.

Première déception, insupportable à son orgueil: il ne commandera pas en chef le débarquement. C'est Eisenhower qui doit en prendre la direction, car l'opération est exclusivement américaine.

Déception encore plus amère: l'opération Torch ne débouchera pas en France. Elle ne vise qu'un unique objectif: occuper l'Afrique du Nord et, devançant l'horaire prévu à Cherchell, les Boys, sans même attendre

l'arrivée de Giraud, en ont déjà commencé l'exécution.

On conçoit ce que fut, dans ces conditions, l'entrevue des deux généraux.

Giraud répugne à n'être qu'en sous-ordre: le poste subalterne qu'on lui offre, heurte à la fois ses sentiments de Français et sa conception de l'honneur militaire. La diplomatie souriante d'Eisenhower n'arrive pas à fléchir Giraud ... dans un premier temps, tout au moins. La mit porte cependant conseil et l'évadé de Koenigstein finit par accepter, le huit novembre, ce qu'il avait obstinément refusé la veille.

Mais, pendant ce temps, les événements s'étaient précipités. Le deuxième acte de l'opération Torch commençait à Alger, dans le meilleur style de ces "gags" mis à la mode par Hollywood.

Certes, ce n'est qu'après coup, à Londres, que nous pûmes avoir une vue schématique des burlesques incidents suscités par le déroulement désordonné du complot mis au point à Cherchell sous la houlette de Robert Murphy. Les Américains avaient demandé aux conjurés algériens de neutraliser pendant quelques heures tous les services publics de la capitale de l'Afrique du Nord.

Quand Murphy vient les prévenir que l'heure H a enfin sonné, c'est à grand peine que, sous le commandement d'Henri d'Astier de la Vigerie et du Dr Aboulker, finissent par se rassembler quelques centaines de conspirateurs. Jeunes, ardents, résolus, mais follement imprudents, cette cohorte de patriotes va jouer son va-tout dans Alger endormie, alors qu'alentour, les unités américaines se mettent méthodiquement en place.

En l'espace de quelques heures, les amiraux Baït^Het, Leclerc et Fénard

sont arrêtés. Les chefs de la Légion, Bruleux, Marquand et Cavalli les rejoignent peu après en prison. On arrête également le Chef du Cabinet Militaire du Gouverneur Chatel, le Colonel Gasset, ainsi que les généraux Koeltz et de Boisboissel. Après s'être assurés des prisonniers, les conjurés s'emparent des centres nerveux de la ville et, légitimement fiers de leurs exploits, attendent à la fois l'arrivée de Giraud et des contingents américains qui ont pris pied à Sidi-Ferruch...

Catastrophe: Giraud discute toujours à Gibraltar tandis que les troupes américaines investissent lentement la Cité selon les techniques classiques de West-Point.

Retards, atermoiements, fusillades éparses, il n'en faut pas plus pour alerter les forces restées fidèles à Pétain. Celles-ci se ressaisissent et commencent à faire front.

Darlan, qui se trouvait à Alger depuis le 5 novembre, et qui avait été un instant prisonnier des patriotes, est délivré par un coup de main vichyste.

Sans perdre une minute et dans une première impulsion, -celle du coeur- il ordonne aux Français de résister à ceux qu'il appelle "les agresseurs". Le sang coule à Casablanca, à Oran, à Alger. C'est l'heure où le destin est en balance...

Giraud, enfin arrivé, allait-il renverser la conjoncture? Son autorité qu'il jugeait grande sur ses frères d'armes pourrait-elle s'employer utilement pour faire cesser le combat fratricide qui oppose Américains et Français?

Il est hors de doute qu'il en avait la conviction et hors de doute

~~et dans les heures~~ également qu'il en avait convaincu Eisenhower.

Les heures qui suivent vont faire voler en éclats la légende qui s'est créée autour de Giraud l'Africain, comme se plaisent à le nommer les proclamations que l'on diffuse en son nom.

Désavoué par Pétain, rejeté par les chefs de l'Armée, Giraud est le spectateur de son propre écroulement: non seulement, les troupes ne le suivent pas, mais elles continuent à obéir aux ordres de ~~Darlan~~, l'Amiral ^{DARLAN} qui, pour elles, est la représentation visible du Maréchal. C'est ainsi que le rideau se lève sur le troisième acte de la Comédie Algéroise.

Murphy y déploiera toute sa virtuosité diplomatique, assaisonnée d'un machiavélisme cynique qui l'entraîne, en quelques heures, à changer totalement ses batteries. Puisque Giraud s'avère incapable de faire cesser le feu, c'est à Darlan qu'il s'adressera pour l'obtenir.

Que se passe-t-il entre ces deux hommes qui, l'un et l'autre, jouent leur partie avec la suprême aisance de politiciens chevronnés? Nul ne le saura au juste, mais ce que l'Histoire se contentera d'enregistrer, c'est que l'Amiral donne au général Juin l'ordre de reddition d'Alger que contresigne, ~~deux côtés~~ du côté américain, le général Ryder.

Paris vaut bien une messe, avait dit autrefois le Béarnais avant de devenir le bon roi Henry. Murphy pense comme lui (à échelle réduite, il est vrai, ~~car~~ puisqu'il n'est point prétendant au trône de France, et, qu'au demeurant, Alger n'est point Paris.) Mais c'est tout de même une étape qui peut y conduire, et sur ce point, le rusé diplomate à défaut de morale, vient de prouver qu'il ne manque pas de flair.

Pendant que se jouait, en Afrique, cette étonnante comédie, la France vivait une page tragique de son histoire.

Le ralliement de Darlan et l'armistice qu'il vient de signer avec les Américains sonnent le glas de la politique de Montoire.

Sans préavis, sans ménagements, qu'il juge désormais superflus, le Fuhrer ordonne à sa Wehrmacht d'envahir la zone sud. Désormais la talon de fer du vainqueur va écraser notre malheureux pays ^{auquel} ~~qui se voit~~ adresser, de surcroît, un double ultimatum. Le Reich exige en effet de Vichy un désaveu public de l'initiative prise par Darlan et somme le Maréchal de déclarer la guerre aux Anglo-Saxons.

Les écoutes nous renseignent peu après et nous apprenons avec stupeur que Laval a fait donner l'ordre aux troupes d'Afrique de lutter jusqu'à la limite de leurs forces contre ceux qu'il ose appeler "les envahisseurs". Pis encore: jouant jusqu'au bout le jeu de l'Allemagne, il obtient de la faiblesse du Maréchal le désaveu formel de Darlan et son remplacement par le général Nogues.

Cette succession d'affreuses nouvelles plonge dans l'angoisse tous les Français de Londres. J'en suis moi-même profondément affecté: j'ai laissé à Istres, situé, à cette époque, en zone libre, mon foyer et la compagne de ma vie. Je redoute les périls qui vont être suspendus sur sa tête. Mon départ à Londres avait fait quelque bruit et depuis mon entrée à la France Libre, sans faire mystère de mon identité, j'avais diffusé à la B B C et sous mon nom des appels pressants à la résistance contre les hitlériens et à la révolte contre le vichyssisme. Elle risque donc

d'être le bouc-émissaire de la haine que m'ont vouée ~~mes~~ les "collaborateurs". Mes appréhensions sont d'autant plus lourdes que, en la quittant, j'ai commis l'imprudence de lui confier un petit stock d'armes qu'à toutes fins utiles, j'avais peu à peu constitué et caché dans ma demeure. Si les Allemands, alertés par les dénonciateurs que Vichy a fait proliférer, perquisitionnent chez moi, c'est pour elle une condamnation à mort certaine.

Coûte que coûte, je dois la mettre en garde contre les dangers que je redoute. Grâce à André Philip, la B B C accepte la diffusion d'un message prioritaire de mise en garde sous l'indicatif convenu entre ma femme et moi lorsque je l'avais quittée. J'obtiens, en outre, du colonel Buckmaster, à force de supplications, la promesse formelle qu'on la fera évader de France le plus rapidement possible.

Il faudra, hélas, de longs mois et de nouvelles et pressantes démarches de ma part pour que l'opération se réalise. Ce n'est, en effet, qu'en juillet 1943 que ma compagne pourra me rejoindre à Londres, après de périlleuses péripéties sur lesquelles j'aurai l'occasion de revenir. J'apprendrai alors que mon message a été heureusement capté et qu'avec l'aide d'un bon ami, le Dr Brunel, on a jeté par le fond de l'Etang de l'Olivier, qui baigne la ville d'Istres, tout ce que ma ^{demeure} maison pouvait contenir de compromettant.

D'autres angoisses ne tardent point à s'ajouter à mes tourments personnels. Dès le 14 novembre, la B B C nous apprend qu'après leur invasion du sud de la France, les armées italo-allemandes sont en train d'encercler méthodiquement le camp retranché de Toulon

Quand j'avais quitté la France, l'excellent patriote et résistant qu'était mon ami Sénès, Sénateur du Var, m'avait documenté sur

l'importante force navale mouillée dans la magnifique rade toulonnaise.

Sous les ordres de l'amiral de Laborde, se trouvait une flotte intacte comprenant notamment un cuirassé moderne, le Strasbourg, cinq croiseurs de bataille, un porte-avions et une quinzaine de torpilleurs. Par ailleurs, le Préfet Maritime, Marquis, avait sous ses ordres plus de cent vingt cinq bâtiments: contre-torpilleurs, patrouilleurs, sous-marins, à quoi s'ajoutait le cuirassé Dunkerque alors en réparations. Notre pays, bien que vaincu, possédait donc, en l'occurrence, un atout dont le poids était loin d'être négligeable.

Qu'allait-il advenir de ce qui restait encore de notre grandeur déchu?

Les chefs indignes qu'avait apportés à la France le flot bourbeux venu d'outre-Rhin se ressaisiraient-ils enfin? Comprendraient-ils à temps l'énorme potentiel dont ils pouvaient disposer et en useraient-ils contre l'envahisseur? Là encore, l'espoir qui, un instant, avait gonflé nos coeurs ne tarda pas à s'évanouir. Alors que l'on pouvait conserver à la France un magnifique instrument de combat, en faisant appareiller la flotte pour l'Algérie, dès la violation de la ligne de démarcation, Vichy hésite, tergiverse, négocie, perd ainsi un temps précieux. Nos ennemis mettent à profit cette lamentable carence; ils accélèrent la marche de leurs troupes et, en hâte, jettent sur Toulon un corps blindé, tandis que leurs avions de combat survolent la rade.

Se conformant rigoureusement aux directives de l'Amiral Auphan, ministre de la Marine, les amiraux de Laborde et Marquis donnent alors l'ordre de saborder la flotte et de mettre hors d'usage les moyens de propulsion dont elle dispose. Seuls, quelques commandants de sous-marins

se refuseront à se conformer à ces instructions imbéciles. Trois d'entre eux: Lherminier; Meynier et Minne parviendront, au péril de leur vie, à rallier les forces françaises libres. Soldats courageux, ils sauvèrent l'honneur de la Marine, tandis que la veulerie de leurs chefs, valait à la France une nouvelle ~~et irréversible~~ défaite.

.
.

Le triste tableau que je viens de brosser et qui, d'Alger, nous a conduits à Toulon, serait incomplet si je n'esquissais maintenant une vue d'ensemble des remous d'opinion suscités à Londres par les incroyables événements que nous venions de vivre. Les hommes ne sont pas seulement les produits du milieu dans lequel ils ont pris racine; ils en sont aussi consciemment ou non, les reflets. C'est pourquoi les réactions dont je fus le témoin, à ce tournant de la guerre, sont fort différentes selon qu'il s'agit de nos alliés, anglais ou américains, ou des divers compagnons de lutte qui, autour de de Gaulle, s'efforçaient de remettre la France dans la guerre contre le nazisme.

L'opinion anglaise est un curieux mélange de résignation embarrassée et de mécontentement plus ou moins nuancé.

Les personnalités anglaises que j'ai pu approcher grâce à Louis Lévy et à Laski sont préoccupées par la prééminence croissante des Etats-Unis dans la poursuite de la guerre.

L'expédition américaine s'est opérée sans qu'au départ, coopèrent les forces anglaises, ce qui suscite d'amers commentaires. Les tractations avec Darlan qui ont suivi provoquent, par ailleurs, un indéniable malaise dans les milieux cercles officiels.

La désapprobation qu'expriment les milieux travaillistes est infiniment plus nette. Gillies, Laski, Zilliacus, avec lesquels j'entretiens les rapports les plus cordiaux, blament avec vigueur le réalisme quelque peu cynique des dirigeants américains. La croisade en Europe, disent-ils, ne saurait avoir pour objet d'ammistier les Quislings qui se sont faits, en Europe, les complices d'Hitler, et encore moins de perpétuer leur abjecte domination. Les milieux américains me sont davantage fermés J'y possède cependant quelques relations. Grâce à Léon Blum, j'ai fait la connaissance de Mathews, secrétaire d'Ambassade et, par lui, de Maddox, l'un des chefs des services secrets de son pays.

Je m'étonne et m'indigne auprès d'eux de la mise à l'écart - presque injurieuse - que l'on a observée vis à vis des Français Libres, dans l'opération Torch.

On me laisse entendre, à mots prudents, que l'observation du secret est parfois nécessaire et constitue toujours un facteur important de succès dans l'art militaire. L'observation est pertinente et ne manque pas de poids, mais je sais bien, par tout ce qui s'est dit à Carlton Gardens que ce n'est point là la vraie raison de notre mise à l'index. L'insuccès de la malheureuse expédition de Dakar n'y était pas étranger. Nombreux,

en effet, étaient les Anglais qui estimaient que leur échec avait eu pour origine les "bavardages" imputés à l'entourage du général de Gaulle.

Il n'en avait pas fallu davantage pour que des ordres formels soient donnés par les autorités américaines: aucun renseignement ne devait être fourni à Carlton Gardens dont on craignait les incontinences verbales!

La méchante humeur de nos amis anglais n'aurait peut-être pas suffi à hérissier les Américains si ceux-ci n'avaient pas nourri des griefs personnels contre de Gaulle et, d'une façon/^{plus} générale, contre les Résistants dont il était devenu le symbole.

Depuis l'ignominieux armistice souscrit par Pétain, la politique américaine était loin d'avoir l'approbation des patriotes dressés en bataille contre Vichy.

Pour nous, en effet, Vichy, capitale de l'abandon, n'était que la succursale de Berlin, capitale du Nazisme.

Il n'y avait donc aucun ménagement, aucun compromis possible entre ceux qui résistaient à l'Allemand et ceux qui acceptaient d'en être les laquais.

On comprend, dans ces conditions, combien il nous était douloureux de voir invoquer contre nous, par la tourbe vichyssoise, la déférente attitude observée à l'égard du ^Maréchal par l'amiral Leahy, représentant personnel de Roosevelt.

Le peuple français, au coeur sans détour, ne comprenait point la caution qu'apportait la ^Démocratie Américaine à un régime qui ne devait souffler et vivre qu'à la dégradante complaisance d'Hitler. Qu'on ne dise pas, surtout, que Washington ignorait cet état de l'opinion en France. Il en était informé, non seulement par bon nombre de résistants qui vivaient en Amérique, tels Henry Torrès ou Pierre Cot, mais aussi par Adrien Tixier

qui était là-bas l'Ambassadeur de la France Libre auprès du State Department. D'où, cela va sans dire, irritation et aussi mauvaise conscience.

Un évènement de guerre devait aggraver singulièrement les choses et accroître la tension entre Roosevelt et de Gaulle.

Je n'étais pas encore parvenu à Londres lorsqu'il se produisit, mais je ne tardai point à être mis au fait par ceux-là mêmes qui en avaient été les principaux protagonistes: l'amiral Muselier et le capitaine de Corvette Moullec. Il s'agit, on le devine, du ralliement à la France Libre de Saint-Pierre et Miquelon.

Le fond de l'affaire était fort simple. En décembre 1941, sans daigner en informer, ne fût-ce que par correction, la France Libre, les Etats-Unis avaient négocié avec les autorités vichyssoises du cru, une sorte de gentlemen's agreement concernant la neutralisation de nos deux possessions françaises. La chose était peut-être bénéfique pour les intérêts américains, mais constituait une menace grave pour l'Empire. Le général de Gaulle, syndic de nos intérêts nationaux, ne pouvait pas ne pas protester: il le fit à sa manière avec une rude franchise et aussi une fermeté cassante, approuvé, du reste, en cela par les habitants de Saint-Pierre et Miquelon, violemment hostiles à Vichy malgré les mesures de rigueur prises contre eux par ^{leur} le Gouverneur ~~de~~. *Vichyste*

Les agissements de cet odieux personnage ne pouvaient tarder à précipiter les choses. C'est ainsi que, répondant à des appels de plus en plus pressants, de Gaulle chargea l'amiral Muselier de rallier les îles à la France Libre, opération dont il se tira avec bonheur, ce qui lui valut les justes félicitations du Comité National.

nombreuses conversations nocturnes, au coin du feu discret de notre "flat" commun.

Nous dressons ainsi peu à peu un bilan approximatif de l'effervescence dont nous sommes à la fois les spectateurs et aussi quelque peu les acteurs.

Un premier fait est hors de doute. Dans les heures qui suivent le débarquement qu'il apprend grâce à nos services d'écoute, de Gaulle, maîtrisant son juste ressentiment, adresse à Churchill un pressant appel.

Ce qu'il veut, de toute la force de sa volonté, c'est que se réalise dans les plus brefs délais une unité d'action entre les forces, dont il est le chef, et celles dont va disposer le général Giraud.

Ce qu'il désire, pour aboutir à cette union féconde et souhaitable, c'est l'envoi d'une Mission de Liaison à Alger.

Après pourparlers et discussions entre de Gaulle et nos amis Anglais, la raison paraît l'emporter. Churchill, quelque peu ulcéré au fond de lui même par la désinvolture américaine, promet d'intervenir auprès de Roosevelt. Il suggère même que deux des chefs de la Résistance Intérieure Française, Frenay et Emmanuel d'Astier, qui, par chance sont à Londres, soient adjoints à la délégation. Au soir de cet accord, le 8 novembre 1942, de Gaulle prononce à la radio un ardent plaidoyer auquel peuvent souscrire tous les Français, à la seule condition qu'ils soient patriotes.

"Chefs français -proclame-t-il - soldats, marins, aviateurs, fonctionnaires, colons français, levez-vous donc. Aidez nos Alliés! Joignez-vous à eux sans réserves. La France qui combat vous en adjure. Ne vous souciez pas des noms ni des formules. Une

seule chose compte: le salut de la Patrie! Tous ceux qui ont le courage de se remettre debout malgré l'ennemi et la trahison sont, d'avance, approuvés, accueillis, acclamés par tous les Français combattants."

Et, s'adressant aux misérables suppôts d'Hitler qui s'efforcent à Vichy de dénaturer l'action entreprise par les Américains, il conclut en ces termes:

"Méprisez les cris des traîtres qui voudraient vous persuader que nos Alliés veulent prendre pour eux notre Empire."

Trois jours après ce premier appel, devant une immense assistance rassemblée à l'Albert Hall, la France Libre commémorait avec ferveur le vingt-quatrième anniversaire de la défaite du Kaiser.

Je m'y étais rendu, en dépit d'un affreux brouillard qui noyait de brume les âmes et les corps, et donnait aux rues de Londres un aspect fantomatique. La chaleur, les lumières, le bruissement de la foule entassée dans l'immense vaisseau de l'Albert Hall dissipèrent en un instant l'interminable oppression que j'avais ressentie en frayant ma route au travers du "fog" cotonneux qui m'enveloppait comme un suaire.

Les nobles accents du Général achevèrent de dissiper les derniers lambeaux de mon angoisse.

Bien que dix-sept ans se soient écoulés depuis, j'entends encore les applaudissements qui déferlaient en rafale à chacune des phrases qu'il

prononçait. Etonnant discours, en vérité, où la science du stratège se complétait avec bonheur d'une haute leçon d'art politique.

Les Anglais et les Américains pouvaient y trouver matière à méditation. Les Français, qui ignoraient encore ce qui allait advenir de l'"expédient Giraud" y puisèrent à la fois espérance et réconfort.

Les voies de l'Histoire eussent été sans doute profondément modifiées si, dès ce moment, l'union s'était faite et si, des lèvres, elle avait gagné tous les coeurs.

Les préventions américaines contre de Gaulle, le réalisme de l'hyper-machiavélique Murphy, le détestable état d'esprit des cadres de l'armée d'Afrique figés dans leur fidélité béate au Maréchal, sonnent le glas de ce beau rêve...

L'évidence s'impose bientôt à chacun de nous: la proclamation de Darlan le 15 novembre 1942 demandant aux forces françaises de lui obéir en tant que représentant de Pétain déchire brusquement le voile qui cachait la vérité...

Il ne peut plus être douteux pour aucun de nous que l'on fait à Alger une triste besogne en y consacrant, sous les espèces d'un amiral d'abandon, le régime de trahison de Vichy.

La France Libre se devait de condamner ^{ces} ~~des~~ combinaisons d'opportunité: elle le fit en termes justement sévères par toute une série de proclamations du général de Gaulle, ~~révélées, par~~ ^{ces} émises, soit à la Radio de Londres, soit au poste de radiodiffusion français de Brazzaville. J'ai le devoir de dire ici combien l'attitude du Groupe Jean Jaurès, que critiquaient certains ultras de l'entourage de de Gaulle fut de tous points celle que l'on devait attendre de lui. Il tint sur le cas Darlan, le 5 décembre 1942, une ~~forte~~ importante réunion. à laquelle prirent

- 101 -

part Georges Gombault, Louis Lévy, Brossolette, Henry Hauck,
Vallon, Pierre Bloch, Georges Boris. Après un échange de vues
fort complet, le Groupe chargea Gombault, Pierre Bloch et
moi-même de rédiger une Motion de Protestation.

Le 9 décembre 1943, elle était rapportée devant le Groupe
et recueillit son adhésion unanime. Le texte en est clair/ et
net à la fois et je m'en servis bien souvent

pour combattre au sein de la France Libre les quelques maurrassiens qui
détenaient, on ne sait trop pourquoi, certains leviers de commande. C'est
pourquoi j'en donne ci-dessous l'intégrale reproduction.

"Le Groupe Jean-Haurès,

"Considérant que le socialisme ne peut avoir d'autre objectif,
dans la situation présente, que la libération de la patrie par la
défaite totale de l'Allemagne hitlérienne et de ses alliés fascistes,
le rétablissement de la république et l'instauration d'un régime
de justice sociale;

"Considérant que Vichy représente depuis juillet 1940
l'usurpation et la trahison, et que le pays qui a gardé sa foi démoc-
ratique est tout entier dressé contre les hommes, les institutions
et la politique de Vichy aussi bien que contre l'ennemi;

"Déclare:

"1°) qu'aucun compromis, ni aucune collaboration n'est possible
avec les personnages qui ont dirigé les gouvernements de Pétain ou
qui y ont participé, qui les ont suivis ou aidés à un degré quelconque;

"2°) Que, chef d'un de ces gouvernements, Darlan ne saurait faire
oublier par aucune palinodie ou trahison, qu'il a pratiqué la colla-
boration avec l'Allemagne et exercé la plus brutale des dictatures;
qu'il s'est déshonoré par l'acceptation des fusillades d'otages;
et que son attitude antinationale et fasciste le disqualifie

à jamais pour parler et agir au nom de la France:

- 101 -

part Georges Gombault, Louis Lévy, Brossolette, Henry Hauck, Vallon, Pierre Bloch, Georges Boris. Après un échange de vues fort complet, le Groupe chargea Gombault, Pierre Bloch et moi-même de rédiger une Motion de Protestation.

Le 9 décembre 1943, elle était rapportée devant le Groupe et recueillit son adhésion unanime. Le texte en est clair/ et net à la fois et je m'en servis bien souvent

pour combattre au sein de la France Libre les quelques maurrassiens qui détenaient, on ne sait trop pourquoi, certains leviers de commande. C'est pourquoi j'en donne ci-dessous l'intégrale reproduction.

"Le Groupe Jean-Baurès,

"Considérant que le socialisme ne peut avoir d'autre objectif, dans la situation présente, que la libération de la patrie par la défaite totale de l'Allemagne hitlérienne et de ses alliés fascistes, le rétablissement de la république et l'instauration d'un régime de justice sociale;

"Considérant que Vichy représente depuis juillet 1940 l'usurpation et la trahison, et que le pays qui a gardé sa foi démocratique est tout entier dressé contre les hommes, les institutions et la politique de Vichy aussi bien que contre l'ennemi;

"Déclare:

"1°) qu'aucun compromis, ni aucune collaboration n'est possible avec les personnages qui ont dirigé les gouvernements de Pétain ou qui ont participé, qui les ont suivis ou aidés à un degré quelconque;

qui y "2°) Que, chef d'un de ces gouvernements, Darlan ne saurait faire oublier par aucune palinodie ou trahison, qu'il a pratiqué la collaboration avec l'Allemagne et exercé la plus brutale des dictatures; qu'il s'est déshonoré par l'acceptation des fusillades d'otages; et que son attitude antinationale et fasciste le disqualifie à jamais pour parler et agir au nom de la France:

"3°) Que doivent être frappés de la même réprobation indignée tous les revenants du défaitisme et des ligues factieuses, tous les "collaborateurs" et les propagandistes de la Révolution Nationale, tous les partisans de la dictature, sans égard pour les ralliements tardifs que commandent la prudence ou l'ambition;

"Assuré d'être l'interprète de la démocratie française et soucieux de maintenir toute sa vigueur à la résistance du pays, le Groupe Jean Jaurès, fidèle à ses décisions antérieures, affirme avec force qu'aucune part ne doit être faite au fascisme, intégral ou larvé, dans cette guerre dont le but essentiel est la destruction de l'idéologie bestiale totalitaire et des institutions despotiques. Il demande que la libération de tout le territoire français, de l'Empire ou de la Métropole, s'accompagne du rétablissement intégral et immédiat des lois de la République, et qu'après la victoire, le peuple français soit appelé à choisir lui-même librement son gouvernement.

CHAPITRE ~~IV~~ V

Primat du Politique

Je ne sais plus bien qui a écrit que les hommes font leur histoire, mais ne savent pas toujours quelle histoire ils font.

La suite des événements d'Alger m'incline à penser qu'il y a là opinion fort juste et qui porte loin.

J'ai déjà noté, dans le cours de ces souvenirs, la fâcheuse dualité du gaullisme londonien. Alors que le chef de la France Libre se hausse peu à peu, dans chacun de ses discours publics, à la compréhension, puis à l'acceptation des idéaux démocratiques qui sont l'enjeu de cette guerre, il continue non seulement à tolérer, mais à conserver aux leviers de commande un certain nombre de ses compagnons, bons patriotes, certes, mais violemment hostiles à l'idéologie républicaine.

Disciples attardés de Charles Maurras ou de Léon Daudet, ces esprits faux professent que la France ne peut se sauver qu'à la condition de répudier ~~l'héritage~~ les principes de 1789 et de proscrire toute idée de reconstitution des Partis Politiques, que l'on proclame périmés.

Dès mes premiers pas à Londres, en compagnie de Max Hymans, nous avions fort bien discerné l'un et l'autre/^{en} quel préjugé défavorable nous étions tenus parce que Parlementaires. Les "Politiciens", répétait-on à l'envi autour de nous, n'ont rien à faire dans la maison. Qu'ils ne se fassent surtout aucune illusion: ce n'est point la France Libre qui se prêtera à leur résurrection. Sépulcres blanchis, ils sont; sépulcres blanchis, ils resteront.

Ces beaux esprits d'antichambres ignoraient évidemment que la guerre qui faisait rage dans le monde depuis 1939 ne posait pas que des problèmes militaires aux hommes qui en avaient charge. Forger des armes, instruire des combattants, détruire les forces adverses: tels étaient les buts immédiats et communs aux Alliés. Mais lorsque serait achevée cette rude besogne, alors que le fascisme aurait définitivement glissé dans la boue et dans le sang, il resterait à résoudre un problème capital: celui de recréer des institutions libres et de découvrir les hommes capables de les mettre en oeuvre.

Les meneurs de jeu étant les Anglais et les Américains, aucun doute ne pouvait ~~effleurer~~ ^{Au} effleurer les esprits réfléchis. ~~Le~~ bout de la rouge nuit des combats sonnerait le glas des régimes totalitaires dont le pente naturelle conduisait trop souvent à la guerre.

C'est ainsi que la ~~la~~ Politique devint le Primat du grand conflit soutenu par nos alliés et ceci dès qu'ils eurent pris pied en Algérie, prolongement naturel de la France et marche avancée de l'Europe encore asservie. Or s'il est relativement facile d'ordonner le massacre, des hommes,

il est infiniment plus difficile de les faire vivre dans la sécurité de la paix et la dignité du travail.

Les stratèges qui commandent les armées libératrices vont en faire l'amère expérience, et celle-ci va bouleverser de fond en comble le phénomène gaulliste.

Les cadres qui, à l'origine, en étaient l'armature, se voulaient, se proclamaient même violemment a-politiques. Les événements d'Alger vont faire voler en éclats cette perspective imbécile. Le chaos qui les accompagne va influencer de telle sorte la France Libre que volens nolens, elle sera dans l'impérieuse obligation d'en tirer toutes les conséquences. Et si paradoxal que cela paraisse, les erreurs de manoeuvre d'Eisenhower usant sans ménagement de l'expédient provisoire Darlan, vont accentuer et accélérer, au-delà de toute prévision, l'évolution politique de Carlton Gardens. Dans un premier jet, le Comité National réuni par de Gaulle aux lendemains du débarquement américain prend nettement position: il pense qu'il y a lieu d'éclairer Roosevelt sur les conséquences des trop habiles manoeuvres de Murphy qui jurent étrangement avec le substratum idéologique de la guerre que mènent les Alliés.

On dépêche donc auprès du Président des Etats-Unis un Gaulliste, certes, mais qui est à la fois, ^{et} de surcroît, Parlementaire de classe et démocrate convaincu: André Philip en personne.

Ce n'est qu'à son retour, vers le 11 décembre 1942, que nous connaissons, peu à peu, les résultats de sa mission américaine. Philip, on le sait, est un talentueux orateur. Il s'exprime aussi facilement en anglais qu'en français. Grâce à cela, il a pu faire un travail de défrichage fort utile et dans une série de conférences remarquables il a expliqué

aux Américains ce que valait la Résistance française et ce qui en constituait les buts et les aspirations.

Il s'est surtout attaché à mettre en relief l'importance du combat clandestin mené contre les Allemands par les partis démocratiques reconstitués, unis, dans l'action, aux noyaux gaullistes ralliés à la Croix de Lorraine.

Reçu longuement par Roosevelt, il a déploré, peut-être avec une trop rude franchise, que la Démocratie Américaine se soit laissée engluer dans les filets du louchissime Darlan, dont nul en France n'ignorait la collusion avec Hitler.

N'est-ce point, en effet, ses anciens amis de Brinon, Paul Chack ou Philippe Henriot qui avaient révélé ses pourparlers avec le chef nazi, alors qu'il rêvait d'être le Grand Amiral de la Flotte Européenne?

L'argumentation d'André Philip s'était heurtée à l'obstination souriante de Roosevelt.

On couvrait Murphy parce que son action avait épargné de nombreuses vies américaines et qu'au surplus elle allait permettre d'accélérer le rythme des opérations en cours.

Quant au mouvement gaulliste, l'opinion du Président épousait étroitement celle de son peuple.

On ne pouvait aider de Gaulle à se saisir du pouvoir sous le couvert des armées américaines, car on doutait fort, à Washington, qu'il eût rallié à lui la majorité des Français.

107
CCK
WJ

L'expérience qui venait d'être faite en Algérie était à cet égard malheureusement concluante: l'armée d'Afrique, dans sa masse, était fidèle à Pétain et ce n'est qu'en se servant de son nom que Darlan avait obtenu d'elle la cessation des combats. C'est donc avec Darlan que l'on ~~com~~pose et que l'adjoint d'Eisenhower, le général Clark, va traiter.

Les accords convenus entre les deux hommes plongent dans une stupeur indignée l'ensemble des résistants. C'est Vichy que l'on ressuscite à Alger car l'astucieux Darlan réussit le tour de force de faire contresigner par Clark "qu'il exercera l'autorité en Afrique du Nord, au nom du Maréchal." Quant à Robert Murphy, l'impavide metteur en scène de cette mascarade, il recevra, pour ses peines et soins, la Distinguished Medal Service, faveur insigne ~~qu'~~accompagne une citation outrageusement élogieuse d'Eisenhower! Les événements vont, dès ce moment, se précipiter à une vertigineuse cadence, mais dans un sens fort imprévu de ceux qui avaient cru les plier à leurs intérêts du moment. Murphy, qui s'enfonce de plus en plus dans le marécage pétainiste, laisse Darlan persécuter ceux qui furent ses interlocuteurs et amis de la première heure à Cherchell.

On dénonce, on traque, on poursuit, on arrête sans mesure et sans discernement les meilleurs des patriotes. Le petit noyau gaulliste qui ~~avaient~~ rassemblé Capitant, Aboulker, René Moatti, s'empresse de tirer parti de ces odieuses mesures. Son influence s'accroît, son audience s'affirme. Des tracts clandestins, dus à son initiative, circulent dans Alger. On y dénonce avec vigueur les palinodies de l'ex-dauphin du Maréchal et l'hypocrisie qui se cache sous son double jeu. Il n'en faut pas plus pour que se crée contre le personnage un courant de haine que chacun de ses actes contribue à renforcer.

C'est dans cette atmosphère tendue que va éclater, la veille de

Chapelle

Noël, une stupéfiante nouvelle: Darlan vient d'être abattu comme un chien par un garçon des Chantiers de Jeunesse qui a pu s'introduire auprès de lui, au Palais d'Eté. ^{NW} Bouvier de la Chapelle, tel était le nom de l'instrument du destin! On devine l'émoi que provoque dans le monde, et plus particulièrement dans les milieux français de Londres, une telle tragédie.

L'exécution précipitée, après un simulacre de procès, de celui qui apparaissait à beaucoup d'entre nous comme un justicier ne fut pas de nature à calmer les esprits.

Nous n'étions pas, malheureusement, au ^{point} ~~but~~ de nos surprises, car nous devons apprendre peu après l'indécente agitation autour du cadavre à peine refroidi de l'Amiral de tous ceux qui se jugeaient aptes à le remplacer. Mille rumeurs parvinrent ainsi à nos oreilles, jusqu'au jour où la Radio annonça la nomination du général Giraud comme Commandant en chef Civil et Militaire de l'Afrique du Nord. Autour de lui, pour l'aider dans sa tâche, continuerait à fonctionner le Conseil Impérial, où siégeaient notamment les généraux Noguès et Bergeret, ainsi que les gouverneurs ^A Chétel et Boisson.

Certes, il serait injurieux d'accabler sous un même et égal mépris, le général Giraud et l'Amiral Darlan.

Celui-là est un homme simple et sans malice, celui-ci un ambitieux retors et sans scrupule. C'est pourquoi nous serons douloureusement surpris d'apprendre à Londres, par les écoutes de France, que ~~serait~~ le successeur de Darlan pourrait être suspecté de jouer, lui aussi, double jeu.

Vichy l'affirme et appuie cette affirmation du texte d'une lettre du général Giraud à Pétain, qui circulera de main en main à Carlton Gardens.

Handwritten signature/initials

L'authenticité du document ne peut être mise en doute, car nul n'y oppose le moindre démenti. Quant à son contexte, il autorise les interprétations les plus malveillantes. Il suffit de le lire pour s'en rendre compte. En voici, du reste, la teneur:

"Lyon, 4 mai 1942.

"Monsieur le Maréchal,

"Comme suite à nos récents entretiens, et pour dissiper toute équivoque de mon attitude, je tiens à vous exprimer mes sentiments de parfait loyalisme. Vous avez bien voulu m'expliquer, ainsi que le Chef du Gouvernement, la politique que vous entendez suivre vis à vis de l'Allemagne. Je suis pleinement d'accord avec vous. Je vous donne ma parole d'officier que je ne ferai rien qui puisse gêner en quoi que ce soit nos rapports avec le gouvernement allemand, pour entraver l'oeuvre que vous avez chargé l'amiral Darlan et le Président Laval d'accomplir sous votre haute autorité. Mon passé est garant de ma loyauté.

"Je vous prie, Monsieur le Maréchal, de bien vouloir accepter l'assurance de mon absolu dévouement. Signé: Giraud."

Qu'un pareil serment d'allégeance ait pu être écrit par un vaillant soldat comme Giraud donne - hélas - beaucoup à penser sur l'esprit politique d'un tel homme!

• • • •
• • • •

[Handwritten signature]

L'orage favorise plutôt qu'il ne la contrarie la croissance des grands arbres.

Il en fut ainsi de la France Libre qui , de jour en jour, allait gagner en force et en ampleur, au fur et à mesure que s'accroissaient les difficultés suscitées en Afrique par la déroutante politique de Murphy .

Aux circonstances atténuantes invoquées par celui-ci pour justifier ses menées fort peu démocratiques, le Général de Gaulle va opposer des ripostes de plus en plus vigoureuses. Face à ses détracteurs, de Gaulle comprend combien il importe à l'avenir de son mouvement d'imprimer à celui-ci un caractère , un élan de plus en plus conforme à la démocratie. Et vis à vis des esprits pointilleux qui dénie au gaullisme toute assise vraiment populaire, il convient d'apporter la preuve que la Croix de Lorraine rassemble autour d'elle les forces vives de la France.

C'est dans cette double perspective que nous abordons à Londres les premières semaines qui suivent la rentrée en scène de Giraud, un instant retardée par l'épisode Darlan.

C'est ici le moment de reparler de la Commission de Réforme de l'Etat que Cassin m'avait prié de présider.

Les bouleversements politiques d'Alger, où l'on continue à patauger dans le marécage vichyssois ne sont point étrangers à l'accélération et

à la multiplication de nos séances de travail. Il est urgent, me dit-on, de divers côtés autorisés, de définir la doctrine de la France Combattante lorsqu'on entreprendra la reconstruction politique de notre pays.

Je n'ai pas besoin d'autre explication pour comprendre la nécessité qui s'impose à nous d'avoir, sur ce point, documentation nourrie et projets étudiés.

Je n'avais pas attendu, du reste, d'y être invité, pour presser le rythme de nos discussions.

Dès mon entrée en fonctions, j'y avais consacré le plus clair de mon temps, avec d'autant plus d'empressement que, ce faisant, je savais agir dans le sens de la mission que m'avait confiée le Parti.

Adversaire déterminé de tout pouvoir personnel, je n'ai aucune peine à rappeler combien m'avait choqué le relent d'autoritarisme qui se dégageait de l'Ordonnance Numéro 16, Charte constitutive du Gaullisme.

C'est dire que ~~j'~~ j'avais pris le contre pied de cette orientation, en dirigeant notre Commission vers l'acceptation d'un Projet de Contrôle strict et permanent, destiné, dans ma pensée, à prévenir les abus ~~qui~~ ^{qu'} engendrer~~ait~~, tôt ou tard, un Exécutif omnipotent.

Sans entrer dans le détail des nombreuses réunions que nous ^{consacrâmes} ~~consacra~~ à cet objet, j'eus la satisfaction de rallier à mes ~~vues~~ vues la majorité de ma Commission.

Je fus chargé d'en rédiger moi-même l'exposé des Motifs dont j'extrais ce qui en constituait à mes yeux la partie essentielle, c'est à dire les attributions de l'organisme de contrôle.

Voici sur ce point ce que j'écrivais:

"Le problème le plus délicat à résoudre est assurément celui des Pouvoirs à accorder à l'Assemblée Représentative Provisoire.

"Il ne peut être question, évidemment, d'attribuer à cette Assemblée la totalité des prérogatives de nos Assemblées Législatives et cela pour ~~plusieurs~~ plusieurs raisons.

La première et la plus importante, c'est que cette Assemblée ne saurait avoir la prétention de représenter réellement et pleinement le Peuple Français. Elle est, certe, composée en partie par un certain nombre d'élus législatifs; mais ils ne figurent dans notre organisation qu'à titre symbolique pourrait-on dire, et ils ne sauraient à eux seuls être considérés comme la figuration totale de la Souveraineté Nationale.

"Les délégués des Conseils généraux, au départ tout au moins, ne représenteront guère qu'une faible partie des populations françaises. Ce n'est que plus tard, lorsque les départements français auront été peu à peu libérés du joug de l'ennemi, que l'adjonction de Délégués des départements, nouvellement libérés, aux Délégués d'abord élus, en Algérie et ailleurs, pourra constituer un élément de représentation du pays plus complet et plus étendu.

"Mais ce qui, par dessus tout, frappe d'une sorte de capitis diminutio les pouvoirs à attribuer à ces deux catégories d'élus, c'est que la consultation populaire dont ils sont issus remonte à cinq ou six années en arrière et ne correspond donc en rien à l'état présent de l'opinion française.

"Il y a donc là, on le conçoit, sans qu'il soit besoin d'argumenter, pour les autres catégories d'élus ou de délégués figurant dans notre ~~Organisation Provisoire~~ Organisme Provisoire, motifs plus que suffisants pour justifier la position que nous avons adoptée en ce qui a trait aux attributions de l'Assemblée Représentative.

Chiffre

"Cependant, hâtons-nous de le dire, s'il n'est pas souhaitable de lui accorder des pouvoirs identiques à ceux de nos anciennes Assemblées Législatives, il n'est pas désirable non plus d'en faire une sorte de substitut de Conseil d'Arrondissement n'ayant que le droit de voter des vœux ou des adresses plus ou moins platoniques.

"Dans la phase de libération du Pays qui est le nôtre et dans l'hypothèse ^{où} ~~de~~ l'Union de tous les Français se réalise autour d'un Gouvernement de Fait, il est nécessaire, à la fois, pour l'opinion étrangère et aussi pour l'opinion française, que ce Gouvernement de fait s'appuie sur une représentation aussi large et aussi complète que possible des divers éléments constitutifs de la Souveraineté française.

"L'opinion étrangère à qui l'on va demander la reconnaissance de jure et de facto de ce Gouvernement de fait, est, ne l'oublions pas, une opinion de formation et de tradition démocratiques.

"Il sera donc impossible à cette opinion étrangère, une fois la reconnaissance obtenue, d'essayer de biaiser, de manoeuvrer ou plus simplement de modifier son attitude si à côté du Gouvernement de fait, reconnu, il existe un commencement de Représentation des masses françaises.

" A l'autorité matérielle représentée par les membres du Gouvernement de fait, vient donc s'ajouter, dans notre construction, l'autorité morale que constituera l'Assemblée Représentative, expression tangible des éléments divers constituant la nation française.

CHG

"On pourrait être tenté de sous-estimer ou de minimiser un Gouvernement de fait, dépourvu s'assise populaire; on ne pourra point se permettre ce jeu si, à côté de lui, l'on dresse une Assemblée plongeant ses racines dans le sol français et tacitement reconnue par le peuple comme le signe représentatif de sa volonté.

"Pour l'opinion française elle-même, qui ne voit tous les avantages que comporte notre système?

" Autour du Gouvernement de fait qui s'est créé et organisé lui-même, dès l'instant que l'on place une Assemblée dont les principales catégories de membres ont comme support le principe électif, il ne peut y avoir aucun malaise dans l'esprit public ni aucune possibilité de jeu pour des ambitions personnelles.

" Ce qu'il faut éviter à tout prix, dans la période présente, qui est une période de guerre contre l'étranger, c'est l'appréhension que pourraient avoir tels ou tels groupes de Français que l'on convie à la lutte, que cette lutte, dirigée par un Organisme provisoire, à caractère forcément autoritaire, ne serve finalement à asseoir la domination de tel ou tel des membres de cet organisme.

" Or, dans cet ordre d'idées, les déclarations publiques, les assurances verbales, les promesses solennelles, même ne suffisent pas à elles seules, à donner tous les apaisements désirables, et voilà pourquoi il importe dès maintenant de constituer autour du Gouvernement de fait un embryon de représentation et de contrôle qui permette à tous les Français de penser que ce Gouvernement ne prendra point des habitudes de dictature auxquelles, ensuite, il est difficile de renoncer.

"Ces diverses considérations font donc apparaître la nécessité

6/19/78

de doter l'Assemblée Représentative Provisoire d'un ensemble d'attributions suffisantes pour qu'elle acquière aux yeux de l'étranger et des Français une autorité morale indiscutable et indiscutée.

"A cet égard, et pour bien marquer devant l'opinion qu'elle est le garant des promesses faites par l'Exécutif de respecter la légalité républicaine, tenue pour seule légitime en l'état actuel des choses, nous lui donnons le droit, dans le domaine législatif, de s'opposer à toute modification ~~fondamentales~~ aux lois fondamentales de la République.

" Bien plus, aux termes de notre projet, l'Exécutif ne saurait passer outre à cette volonté sans tomber dans l'arbitraire et la forfaiture.

" En dehors de ce droit négatif, qui est à la fois barrière et frein, l'Exécutif peut édicter toute loi qu'il juge nécessaire, sauf à prendre l'avis ⁹ purement consultatif de l'Assemblée Provisoire.

"Enfin, toujours dans le domaine législatif, l'Assemblée pourra proposer à l'agrément de l'Exécutif, soit des modifications aux textes anciens, soit des textes nouveaux.

"En matière financière, on sait quelle était l'étendue des droits autrefois attribués au ^Parlement.

"Notre texte est, à cet égard, singulièrement restrictif, puisque l'Assemblée Représentative, saisie du Budget par l'Exécutif, ne peut en modifier ni les dépenses ni les recettes.

"Nous ne lui avons conféré qu'un droit: celui de proposer à l'Exécutif des modifications et, si menu qu'apparaisse ce droit, s'il est exercé avec mesure, avec sagesse et aussi avec pertinence, il sera, en fait, beaucoup plus considérable qu'il n'apparaît au premier abord.

"Il n'y a qu'un point de la matière financière où, à notre avis, - il y a lieu de doter l'Assemblée Représentative de pouvoirs positifs, c'est celui qui est relatif aux Emprunts.

"Ceux-ci constituent des charges que les contemporains ont tendance à rejeter facilement sur les épaules des générations futures: on ne saurait donc prendre trop de précautions pour éviter qu'on n'alourdisse inconsidérément le fardeau et c'est pourquoi aucun emprunt de plus de 500 millions de francs ne saurait être souscrit sans une autorisation préalable et expresse de notre Assemblée.

"Ceci se lie, on le conçoit, à tout ce qui risque, soit de diminuer le patrimoine collectif, soit de l'obérer de façon grave: c'est pourquoi en matière économique, nous estimons que les pouvoirs de l'Assemblée Représentative doivent également être considérables: l'article 22 de notre projet y a pourvu.

"Restent enfin les pouvoirs de contrôle proprement dits.

"C'est évidemment le point le plus délicat et c'est ici que se dresse la ligne de partage entre ceux qui n'envisagent qu'une Assemblée strictement consultative et ceux qui, au contraire, veulent organiser déjà une Assemblée qui constitue un contrepois effectif aux pouvoirs quasi-dictatoriaux de l'Exécutif.

"Si on veut, à cet égard, opérer une sorte de réamorçage des institutions démocratiques pratiquement abolies depuis trois ans, on ne peut pas ne pas envisager l'octroi d'un certain pouvoir de contrôle à l'Assemblée Représentative.

"Bien entendu, il faut d'abord préserver un domaine dans lequel celle-ci ne devra jamais s'immiscer, le domaine militaire.

"Il faut ensuite entourer ce pouvoir de contrôle d'un certain nombre de garanties, pour proscrire toute velléité d'arbitraire et interdire toute friction inutile avec l'Exécutif.

"Si ces réserves sont faites, il sera impossible à l'Assemblée Représentative d'exercer un contrôle tâtilon qui perdrait tout caractère d'efficience et il sera difficile au Pouvoir Exécutif de glisser à des excès d'autoritarisme que n'accepterait point l'opinion française.

"C'est là ce que s'efforce de réaliser notre article 23; l'expérience dira si nous avons atteint ~~notre but~~ le but que nous nous sommes proposés."

Faisant suite à cet Exposé des Motifs, la Commission avait finalement accepté la création d'une Assemblée Représentative Provisoire, premier pas vers le rétablissement d'un régime démocratique. Vingt ^{quatre} articles en constituaient le dispositif que je reproduis ci-après.

TEXTES RELATIFS A L'ASSEMBLEE REPRESENTATIVE PROVISOIRE.

Titre Ier

Dispositions générales.

Article 1er: Il est institué une Assemblée Représentative Provisoire qui jouira des attributions essentielles des Assemblées élues de la République.

Article 2 - Les membres de ladite Assemblée portent le titre de "Membres de l'Assemblée Représentative Provisoire".



Titre 2

Composition de l'Assemblée Représentative Provisoire

Article 3- L'Assemblée Représentative Provisoire comprend les membres suivants:

- A- Vingt-quatre Parlementaires qui, par leur vote ou leur action, ont participé effectivement à la Résistance.
- B- Les représentants des Conseils Généraux existants , soit en France, soit en Algérie, soit dans les Colonies Françaises.
- C- Vingt-quatre membres ou représentants des Groupes de la Résistance Métropolitaine.
- D- Les représentants des populations de l'Empire.
- E- Douze représentants des Forces combattantes.

Article 4- Les sièges attribués aux Parlementaires visés à l'article 3 seront répartis entre le Parti Socialiste, le Parti Communiste, le Parti Radical et Radical-Socialiste et les Groupes modérés, à raison de six représentants pour chacune de ces fractions.

"Les représentants de chacune d'elles seront élus au scrutin secret et à la majorité absolue ^{par} ~~par~~ l'ensemble de leurs collègues de Groupe ou de Parti qui se trouvent hors de France et qui, par leur vote ou leur action ont pris une part effective à la Résistance.

Article 5- Les représentants des Conseils Généraux seront élus au scrutin secret et à la majorité absolue , à raison de deux par

Conseils généraux, par les Assemblées Départementales visées à l'article 3.

Article 6- Les membres ou les représentants des Groupes de Résistance seront désignés directement par ceux-ci, selon une procédure de répartition des sièges fixée par décret.

Article 7 - Les représentants de l'Empire seront élus à raison de deux par territoire, au scrutin secret et à la majorité absolue, par les populations françaises de l'Empire qui ne possèdent aucun/parlementaire ni aucun élu au Conseil Général.

La procédure selon laquelle ce scrutin sera organisée est fixée par décret.

Article 8- Les représentants des Forces Combattantes seront respectivement désignés par les Généraux de Gaulle et Giraud et choisis sur titres parmi les Unités en Opérations, à raison de quatre pour l'Armée de terre, quatre pour l'Armée de l'Air; quatre pour la Marine.

Article 9- L'Assemblée Parlementaire Provisoire procédera à la validation des diverses catégories de membres qui la concernent selon la procédure prévue par les lois de la République Française.

Titre III

Organisation et fonctionnement.

Article 10- L'Assemblée Représentative Provisoire siègera en permanence.

Le lieu de convocation sera fixé par le bureau de l'Assemblée après consultation du Pouvoir Exécutif.

Article 11- L'Assemblée Représentative élit elle-même son bureau , au Scrutin secret, pour une durée d'une année.

Ce bureau est composé d'un Président, de quatre Vice-Présidents et de deux Secrétaires.

Le bureau ainsi désigné peut être réélu par l'Assemblée Représentative Provisoire.

Article 12- L'Assemblée Représentative Provisoire est assistée d'un Secrétariat général chargé d'assurer la préparation et la transmission de ses délibérations et la tenue de ses Procès-Verbaux sous le contrôle et la responsabilité du Bureau de l'Assemblée. Le Secrétaire Général, sur la proposition du Bureau de l'Assemblée, est nommé par décret.

Tous les autres emplois administratifs du Secrétariat Général sont pourvus par les soins du Président de l'Assemblée, après accord entre le Bureau et le Pouvoir Exécutif.

Article 13- Les Membres de l'Assemblée Représentative reçoivent une indemnité annuelle de fonctions.

Leurs frais de déplacement leur sont remboursés.

Le Président et les membres du bureau reçoivent, en outre, une indemnité spéciale de représentation.

Article 14- L'Assemblée Représentative fixe elle-même son règlement intérieur, règle son ordre du jour et approuve les Procès-Verbaux de ses séances.

Article 15- Les délibérations de l'Assemblée Représentative sont prises en Séance Plénière. Celles-ci sont publiques, à moins qu'il n'en soit décidé autrement par vote exprès.

Les délibérations susvisées peuvent être préparées en séance de Commission selon une procédure déterminée par le Règlement Intérieur de l'Assemblée.

Article 16- Les délibérations ne sont valables que si elles comportent un quorum correspondant aux deux tiers des membres de l'Assemblée.

~~Toutefois~~ Les votes sont publics et doivent être émis personnellement par les membres de l'Assemblée.

Toutefois, les votes portant sur des personnes peuvent être secrets.

Article 17- Les Séances du Bureau et des Commissions ne sont pas publiques.

Toutefois, Procès-Verbal est tenu de chacune de leurs séances, et celui-ci, dûment authentifié par leur Président, doit être mis à la disposition de chaque Membre de l'Assemblée Représentative.

Article 18- Durant le cours de leur mandat, les Membres de l'Assemblée Représentative Provisoire jouissent de l'immunité parlementaire et de tous les droits y afférant.

Titre IV

Attributions.

Article 19- L'Assemblée Représentative Provisoire exerce les attributions suivantes:

- a) attributions législatives
- b) attributions financières
- c) attributions économiques
- d) attributions de contrôle.

Article 20- L'Assemblée Représentative Provisoire est obligatoirement consultée sur toutes les modifications que le Pouvoir Exécutif se proposera d'apporter aux lois fondamentales de la République.

Ces modifications ne pourront acquérir force exécutoire qu'après un vote exprès de l'Assemblée Représentative.

Tous autres textes législatifs devront également lui être soumis, pour avis, au plus tard dans le mois qui suivra leur promulgation, le dit avis n'étant pris qu'à titre consultatif.

L'Assemblée Représentative Provisoire pourra proposer elle-même au Pouvoir Exécutif, soit des modifications à la législation actuelle, soit des textes législatifs nouveaux.

Article 21- L'Assemblée Représentative approuve, dans la limite des crédits ouverts à cet effet et des demandes du Pouvoir Exécutif, le budget de la France en guerre.

Elle ne peut en aucun cas majorer, de sa propre initiative, les chiffres de dépenses ou de recettes prévues par l'Exécutif.

Elle peut, cependant, par avis motivé, saisir celui-ci des modifications qui lui apparaissent indispensables, tant en recettes qu'en dépenses, le Pouvoir Exécutif restant toutefois seul juge de la suite à donner à ces propositions.

Les projets d'emprunts extérieurs portant sur une somme de plus de 500 millions de francs doivent être approuvés par l'Assemblée préalablement à toute réalisation.

Article 22- En matière économique, l'Assemblée Représentative est obligatoirement saisie de toutes les questions susceptibles d'engager par leurs conséquences, l'avenir de la France ou de son Empire.

Article 23- L'Assemblée Représentative exercera un Pouvoir de contrôle général sur les actes de l'Exécutif, à l'exception de tout ce qui se rapporte aux opérations militaires et à la conduite de la guerre.

Ce Pouvoir de contrôle sera exercé par des Mandataires spécialement désignés par l'Assemblée elle-même et devra porter sur des objets précis et nettement délimités.

Les rapports ou observations auxquels donneront lieu ces contrôles devront être approuvés par l'Assemblée réunie en séance secrète.

Ils seront ensuite communiqués au Pouvoir Exécutif qui devra aviser l'Assemblée de la suite qui leur aura été donnée.

Toutes facilités devront être accordées par le Pouvoir Exécutif pour l'accomplissement des missions de contrôle jugées nécessaires par l'Assemblée Représentative.

Titre V

Durée de l'Assemblée Représentative.

Handwritten initials and signature

Article 24- Les Pouvoirs de l'Assemblée Représentative Provisoire prendront normalement fin au moment où se réunira l'Assemblée Nationale Provisoire élue selon la procédure fixée par le Décret relatif à la constitution de cette dernière assemblée."

Communiqué par mes soins à mon ami Cassin, le Projet que l'on vient de lire souleva au sein du Comité National de multiples controverses. Une fois de plus, s'affrontaient, dans la France Libre, les tenants d'un régime plus ou moins autoritaire et ceux qui, comme moi, en étaient les adversaires résolus.

On me fit discrètement comprendre que nos propositions pouvaient soulever de violents remous en Afrique du Nord.

Nous risquions, me dit-on, de divers côtés, de dresser contre la France Libre les éléments résiduels de Vichy qui, grâce à la protection américaine, continuaient à jouir à Alger d'une certaine autorité.

Il convenait donc d'élaborer d'autres projets qui, tout en faisant sa juste part au libéralisme, ne sacrifieraient point délibérément le principe d'autorité qui avait la faveur de l'entourage de Giraud.

On me demandait, en somme, de tenir pour nul le résultat de plusieurs mois de travail et de passer outre à la volonté exprimée par la Commission de Réforme de l'Etat.

Mon refus fut poli, mais ferme; en aucun cas, je ne pouvais souscrire à pareil compromis. Mon absence délibérée au cours des séances suivantes de la Commission fut le signe tangible de ma position.

Ce fut Cassin en personne qui présida les quelques dernières séances, au cours desquelles fut adopté un projet de Compromis dû à la plume du Colonel Tissier. Je reproduis ci-dessous- sans modification ni commentaire - deux

6/5/43

extraits des Procès-Verbaux de ses ultimes réunions. Ils sont suffisamment significatifs pour expliquer mon attitude, ainsi que celle de très nombreux membres de la commission qui s'abstinrent de participer à ces nouveaux débats. Voici donc et d'abord le:

"Procès-Verbal de la séance du ^{Vendredi 14} ~~14~~ mai 1943, qui a eu lieu à ¹⁵ ~~15~~ heures dans la salle des conférences au 1, Carlton Gardens.

Etaient présents: Monsieur le Professeur Cassin, Président de la Commission;

Monsieur le Lieutenant-Colonel Tissier, Vice-Président de la Commission;

Monsieur Blamont, Monsieur Burnay, Monsieur Dior, Monsieur Grandpré (alias ^Max Hymans) Monsieur Laroque, Monsieur Stéfanini, Monsieur Simon, Secrétaire de la Commission.

Excusés: Monsieur Gouin, Monsieur Closon, Monsieur le Lt- Marion.

" Le Président ouvre la séance à 15h 10. Il résume l'ordre du jour. La discussion portera sur un projet de décret-loi relatif à la constitution d'une assemblée consultative. Le Colonel Tissier est rapporteur du Projet.

Le Président regrette que Monsieur Gouin, membre de la Commission, n'ait pas cru devoir assister à cette réunion.

Le Colonel Tissier s'associe aux regrets exprimés par le Président. Il lui aurait paru souhaitable que Monsieur Gouin, en qualité de président de la Commission pour la Réforme de l'Etat, profitât de la séance pour expliquer certains points du projet émanant de cette Commission et qui se rapporte à la constitution d'une Assemblée Représentative Provisoire, points dont la signification et le sens paraissent obscurs au Colonel Tissier.

~~125~~ 125

"Monsieur Simon rend compte de la démarche qu'il a faite auprès de Monsieur Gouin à la demande du président de la Commission de Législation.

" Monsieur Gouin estime qu'en sa qualité de Président de la Commission de la Réforme de l'Etat, il doit se déclarer solidaire des vues exprimées dans le projet de cette Commission. Il lui paraît donc impossible de participer à des travaux ayant pour objet l'élaboration du statut d'une Assemblée basé sur une conception totalement différente de celle qui a prévalu au sein de la Commission qu'il préside. Alors que cette Commission de la Réforme de l'Etat a doté l' "Assemblée Représentative Provisoire" de pouvoirs assez étendus, il s'agit maintenant de rédiger le statut d'une assemblée purement consultative, ayant des attributions très limitées et n'exerçant qu'un contrôle très restreint sur les actes du pouvoir exécutif. Une telle conception est par trop contraire aux vues de Monsieur Gouin et à celles de la Commission de la Réforme de l'Etat pour qu'il puisse participer, même par sa présence, à la rédaction de ce statut."

Une deuxième ~~réunion~~ fut nécessaire pour achever d'examiner le projet Tissier. Cassin y exprima les vues de ses collègues du Comité National.

Ce que souhaitaient ceux-ci à ce moment, c'était l'adoption d'un texte qui n'effaroucherait personne et qui ne se heurterait à aucune opposition.

Tel est bien le sens qu'il convient de donner à l'intervention de Cassin, ainsi qu'il est aisé de s'en rendre compte à la lecture de l'extrait du Procès-Verbal qui en donne la substance.

127
127

"Procès-verbal de la séance du lundi 17 mai 1943 qui a eu lieu à 11 heures, à la Salle de Conférences au 1, Carlton Gardens.

Etaient présents: Monsieur le Professeur Cassin, Président de la Commission; Monsieur le Lt-Colonel Tissier, Vice-Président de la Commission; Monsieur Blamont, Monsieur Burnay, Monsieur Dior, Monsieur Grandpré (alias Max Hymans) Monsieur Laroque, Monsieur Marion, Monsieur Stéfanini, Monsieur Simon, Secrétaire de la Commission.

Excusés: Monsieur Closon et Monsieur Guin.

"Le Président ouvre la séance à 11 heures 5. Il rappelle que depuis 1940 le général de Gaulle n'a cessé de manifester son intention de créer à côté de l'organisme dirigeant la France Combattante un organe ayant pour mission d'exprimer l'opinion publique des territoires ralliés et de transmettre à l'exécutif les vœux des populations. Cependant, des difficultés matérielles ont empêché jusqu'ici la réalisation ~~du~~ projet. Les différents territoires sont éloignés les uns des autres. Leurs populations ne sont pas homogènes, leurs besoins et leurs intérêts, déterminés par leur situation géographique ne sont pas toujours concordants.

Depuis l'arrivée de Monsieur Philip, de France, les relations avec les mouvements de résistance de la France métropolitaine se sont multipliées et l'idée de la création d'un organe provisoire exprimant les vues de l'opinion française s'est précisée.

C'est en se basant sur les vœux des organisations de résistance que le Comité National n'a cessé d'insister, au cours des négociations avec le général Giraud, sur la nécessité de créer, à côté de l'organisme gouvernemental, un Conseil qui, par sa composition

et ses fonctions, sera en mesure d'exprimer l'opinion des divers éléments de la résistance française.

Lors de sa visite à Alger, le Général de Gaulle se trouvera en présence de tendances contradictoires. Les Résidents Généraux, les Gouverneurs, les fonctionnaires chercheront à imposer une solution plus ou moins autoritaire. Les Conseils Généraux, en revanche, essayeront de faire prévaloir une conception plus démocratique du pouvoir central provisoire, sans pouvoir, d'ailleurs, faire jaillir une Assemblée vraiment représentative de la souveraineté nationale. Il s'agira de trouver un compromis entre ces deux tendances contradictoires et il faut que la délégation de la France combattante soit munie d'un certain nombre de projets répondant à des hypothèses diverses."

mais

Les hommes proposent, ~~mais~~ les événements disposent. J'aurai l'occasion d'en établir la facile démonstration d'ici peu. Je note seulement, et pour l'instant, que le climat algérien n'allait pas tarder à modifier l'optique du Comité National. C'est dire qu'il advint du projet Tissier ce qu'il advint de tous ceux qui avaient mûri dans les frimas de Londres... Feuilles légères flottant au vent, selon l'humeur des hommes et les caprices des événements.

• • • •
• • • •

129

129

Il faut en convenir: plus clairvoyant que ses familiers, de Gaulle avait compris, bien avant eux, la nécessité de placer, son Mouvement sur un plan nettement politique. C'est dans cette optique que se situaient les problèmes dont il nous avait priés de nous occuper, à la Commission de Réforme de l'Etat. J'avais eu à coeur de pousser la Commission dans la seule voie qui me paraissait compatible avec l'état de l'opinion française, demeurée envers et contre tout, profondément républicaine.

D'une pierre, on pouvait ainsi faire deux coups car, en dépeçant l'Ordonnance numéro 16, de son contenu autoritaire, on ne pouvait que se concilier les cercles dirigeants anglais ou américains, fort pointilleux à ce sujet.

Une autre exigence était non moins indispensable: La France Libre se devait de faire la preuve ^{que} de son orientation démocratique en faisant le pôle d'attraction naturel de toutes les forces politiques organisées de la métropole. C'est cette perspective qui permet de comprendre qu'après avoir critiqué et dénoncé, dès l'abord, la malfaisance des formations politiques traditionnelles de la France, le Gaullisme va s'efforcer, dans un deuxième temps, d'attirer à lui un certain nombre de leurs éléments représentatifs. Lors de mes premiers pas à Londres, deux de mes collègues: ^{A.N.} ~~Antier~~ et Mendès-France, avaient rallié avant moi la France Libre.

André Philip avait suivi, précédant de quelques semaines l'arrivée de Max Hymans et de moi-même.

A partir de janvier 1943, ce sont successivement Fernand Grenier,

24/3
test
-130-

Gaulle
à Queuille

Gallimand, Maroselli, Pierre Bloch, Viennot, ~~Quetzel~~, Jacquinet, Jules Moch qui viennent se joindre à nous.

L'arrivée de Fernand Grenier, député communiste de Paris, en compagnie de Rémy qui, d'ordre de Passy, était allé le chercher à Chamart, marque un tournant décisif dans l'orientation politique que de Gaulle s'efforce d'imprimer à son mouvement. Je n'avais jamais cessé, pour mon compte, de souhaiter un tel événement. Dans les nombreuses conférences auxquelles j'avais participé en Grande Bretagne; dans mes appels à la R.B.C. où je parlais chaque semaine; dans les journaux français ou anglais qui accueillaien^t ma prose, j'avais bien souvent démontré la nécessité de l'union de tous les partis organisés, autour du Gaullisme. J'obéissais ainsi à une double préoccupation.

Celle, d'abord, d'apporter au Gaullisme une ~~bonne~~ caution démocratique que rendait indispensable la suspicion qu'entretenaient contre lui les écarts de plume ou de langage de certains de ses adhérents, réacteurs notoires ou maurrassiens impénitents.

Celle, ensuite, de décourager par avance toute tentation de construire un régime autoritaire, lorsque le Gaullisme s'implanterait dans une France libérée du joug étranger.

On ne s'étonnera donc pas que j'aie tenu à manifester ostensiblement ma satisfaction de l'arrivée parmi nous de Fernand Grenier. Elle était la preuve - au vif ^{de} plaisir de certains - que l'on avait parfaitement compris à Carlton Gardens, face aux intrigues algéroises, l'importance de l'emploi des facteurs politiques dans la lutte qui allait opposer de Gaulle à Giraud. Ce sont ces raisons qui m'incitèrent à faire publier par le journal "France" le communiqué suivant, que reproduisit dans son ensemble la presse anglaise:

1224
131-

"Londres, 22 janvier 1943.

"Monsieur Félix Guin, Député des Bouches du Rhône, Président-Adjoint du Groupe Parlementaire Socialiste, qui représente officiellement à Londres, auprès du Général de Gaulle, le Comité Directeur des Organisations Socialistes Françaises nous communique:

"J'ai appris avec une très grande joie l'arrivée en Angleterre de mon collègue Fernand Grenier, Député de Paris, qui vient représenter auprès du Général de Gaulle, les organisations communistes qui participent avec tant de courage à la résistance française .

"Au nom de toutes les forces socialistes qui mènent en France le même combat pour le même idéal, je suis profondément heureux de saluer en ^{Fernand} ~~Pierre~~ Grenier l'un des représentants les plus qualifiés de cet admirable peuple de Paris qui s'est rangé d'instinct, avec toute la classe ouvrière, sous les drapeaux de la France Combat-
tante, dans le but de libérer la patrie, de détruire le fascisme, et de réédifier la Démocratie française. Après tant d'autres députés français, appartenant aux nuances les plus diverses de l'opinion de notre pays, l'arrivée, parmi nous, de Fernand Grenier est le signe éclatant de la volonté qui unit, aujourd'hui plus que jamais, l'unanimité des Patriotes autour du général de Gaulle dans le seul but de refaire une France libre, forte, une et indivisible."

(publié dans "France")

Mon action politique ne devait point se borner à ce geste de courtoisie volontairement ostentatoire. Profondément conscient de l'importance que revêtait à mes yeux le regroupement des forces politiques organisées, j'essayais, peu après l'arrivée de Grenier, de provoquer la venue à Londres

de l'un des vingt-sept députés communistes internés en Algérie. L'union des Socialistes restés fidèles à leur idéal avec les Communistes dréssés contre le Nazisme, était non seulement possible, mais éminemment souhaitable. Les groupes de Partisans que ceux-ci avaient ~~contribués~~ constitué menaient contre la soldatesque allemande le plus héroïque des combats. Unis à eux et solidaires dans l'action civique comme dans l'action guerrière, nous pouvions donc, rassembler autour de nos deux partis une gerbe de forces infiniment plus nombreuses et plus agissantes que celles dont disposaient les groupes de Résistance a-politiques.

Il était donc normal que je mette tout en oeuvre pour préparer cette union. Elle pouvait à bon droit occuper une large place au sein du mouvement gaulliste. C'est dans cette disposition d'esprit que, par la bienveillante entremise de Mr Jacob D. Beam, Second Secrétaire de l'Ambassade américaine à Londres, je fis parvenir à Berlioz, Député communiste de la Seine, la lettre suivante:

"Mon cher Collègue,

"J'ai fait demander votre adresse par l'intermédiaire de l'Ambassade Américaine à Londres, qui, ne la possédant point, m'a cependant promis de vous faire parvenir cette lettre.

"Nous sommes ici un certain nombre de Députés français qui ont réussi, à diverses époques, à s'évader de France pour pouvoir plus librement mener la lutte contre les Hitéro-Fascistes et leurs succédanés vichyssois.

"Comme nous sommes assurés que vous êtes dans la même disposition d'esprit, nous voudrions entrer en contact avec vous et avec ceux de vos camarades communistes, députés comme vous, actuellement en Algérie. Cette liaison pourrait, par exemple, s'établir

6/24

6/7-193-

soit que l'un de nous aille à Alger, soit que l'un de vous vienne à Londres.

"Voulez-vous me donner, par la même voie, votre sentiment à ce sujet? Dès que j'aurai reçu votre réponse, je m'empresserai d'y donner telle suite utile qu'elle comportera.

"Croyez, cher Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Signé Félix GOUIN

Député des Bouches-du-Rhône

Président-Adjoint du Groupe

Parlementaire socialiste

18 Hyde Park Place

London - W - 2

Postée au début de janvier 1943, ce n'est que le 22 février que je reçus enfin réponse à ma missive. Berlioz m'apprenait la libération de tous ses collègues et accueillait avec faveur la suggestion que j'avais formulée.

Sa lettre fit, bien ~~entendu~~ entendu, le tour de tous nos amis politiques de Londres et ne pouvait que m'encourager à poursuivre mes efforts dans la voie que je m'étais tracée. Voici, en effet, ce que m'écrivait cet excellent collègue, avec lequel j'avais entretenu des rapports amicaux:

"A M. Félix GOUIN, Député français à Londres.

"Alger, le 22 février 1943.

"Mon cher Ami

"Votre lettre m'a été transmise par les soins du Consulat Américain à l'Hôpital de Mustapha-Alger, où je suis en traitement depuis quelques semaines.

"J'ai été heureux d'apprendre par vous le désir des députés français actuellement à Londres d'entrer en relations avec nous. Mes collègues et moi - les 27 députés communistes détenus à la prison de Maison-Carrée jusqu'au 7 février, date de notre libération- éprouvons ce même désir, d'autant plus que nous avons été complètement isolés de la vie nationale et internationale depuis plus de trois ans.

"C'est pourquoi, au nom de tous mes collègues, je vous propose l'envoi à Londres de notre camarade Florimond Bonte, député de Paris, qui pourra vous informer de la situation ici et s'entendre avec vous en vue de l'union de tous nos efforts pour la ~~terrix~~ libération du territoire français.

"J'espère que vous serez d'accord avec cette proposition. En raison de notre isolement prolongé, il y aurait le plus grand intérêt à ce que Bonte puisse partir rapidement. Aussi, je vous prie de régler aussi vite que possible les questions techniques concernant son voyage dans la mesure où cela vous est possible.

"Je vous redis ma grande satisfaction d'avoir reçu de vos nouvelles et j'espère que bientôt il nous sera donné de nous retrouver sur le sol français libéré de la honte nazie et vichyssoise.

" Bien amicalement à vous,

Signé: J. Berlioz

Député de la Seine

Actuellement Hôpital Mustapha (Alger)

1934
-135-

Malheureusement, la liaison que Berlioz et moi souhaitions de tout notre coeur ne put se réaliser en l'état des difficultés que suscitaient à Alger les autorités giraudistes.

Elle était cependant dans la nature des choses, puisque quelques mois après elle voyait le jour, en Alger même où de Gaulle allait jouer une partie décisive pour l'avenir de son Mouvement.

5

• • • •
• • • •

Un évènement important devait se produire, à peu près à l'époque où se multipliaient les signes d'une activité politique, insolite jusqu'alors au sein du gaullisme.

Le 27 janvier 1943, de Gaulle me priait, en effet, de passer le voir au siège de son Commissariat National. Je déférais aussitôt à cette invitation assez inhabituelle, je dois le dire, car elle n'était pas dans la manière de son ~~extraordinaire~~ personnage.

Je fus agréablement surpris de la conversation que nous eûmes ensemble, car elle attestait de l'extraordinaire bouleversement politique qui

67
- 125 -

s'était produit à Carlton Gardens et qui était la conséquence directe des pantalonnades d'Alger.

De Gaulle désirait, en substance, avoir mon opinion sur l'opportunité de la création d'une Assemblée Consultative. Il lui paraissait, par ailleurs, souhaitable d'élargir les bases du Commissariat National qu'il avait créé.

Dans le cas où ces deux projets prendraient forme, le Général me fit l'honneur de me demander ma collaboration. Il me pria de ^{songer} réfléchir aux attributions dont il pourrait éventuellement me charger.

Tout en remerciant le Général de la confiance qu'il voulait bien me témoigner, je lui demandai de me donner le temps de réfléchir à l'offre qui m'était faite. J'avais, pour cela, de multiples raisons.

Je n'avais pas été mandaté par le Parti pour assumer un poste d'autorité. Ma mission était simplement d'information et postulait une indépendance et une liberté d'action peu compatibles avec l'exercice d'une fonction ministérielle. André Philip n'avait pu en accepter la charge qu'au titre de la Résistance, et non comme délégué du Parti Socialiste. J'avais scrupule, d'autre part, à consentir à faire partie du Commissariat tant que ne serait pas modifiée sa base autoritaire.

Ce n'est donc qu'après ^{méditations} mûres ~~réflexions~~ que je me décidai à adresser au Général de Gaulle une longue lettre explicative qui précisait, non pas seulement ma position sur les problèmes dont nous avions débattu lui et moi, mais la position du Parti dont j'étais le mandataire.

En voici le texte, suivi d'une Note au sujet du Commissariat National que j'avais adressée à André Philip, bien avant l'audience que m'avait accordée le Général.

2404

~~671~~ -137-

"Mon Général,

"Vous m'avez fait l'honneur de me demander mon avis sur un certain nombre de problèmes d'ordre politique que l'occupation de l'Afrique du Nord met au premier plan de vos préoccupations.

"Je vous ai dit hier, au cours de l'audience que vous avez bien voulu m'accorder, ce qu'était mon opinion à cet égard. Permettez-moi, après y avoir mûrement réfléchi, de préciser plus complètement encore ma pensée.

A/ Corps Consultatif National

"Je suis convaincu, depuis mon arrivée ici, qu'une telle création est une nécessité impérieuse. Si elle avait pu se réaliser avant les événements d'Afrique du Nord, elle eût été, je le crois, d'un très grand poids dans l'évolution politique de ces dernières semaines.

"L'occasion perdue peut cependant se rattraper et il n'est pas trop tard pour mettre sur pied un Organisme Provisoire qui constituerait une très complète représentation de nos intérêts nationaux et sur lequel vous pourriez axer une large et vigoureuse Politique Française.

"J'avais adressé à mon ami André Philip, dès le 17 décembre 1942, une note détaillée à ce sujet. Je me permets de la joindre à cette lettre, en y apportant, en raison des événements récents, un certain nombre de correctifs.

"Il est évident, en effet, que si la France Combattante se transporte un jour en Afrique du Nord, il y aura lieu, pour les problèmes purement algériens, d'adjoindre au Corps Consultatif

252

138-

National, dont on peut envisager la création:

- 1°) les Conseils Généraux d'Algérie;
- 2°) les Délégations Financières;
- 3°) Les Parlementaires des trois départements algériens.

"Ici, cependant, je tiens à réaffirmer, en ce qui me concerne, une réserve formelle. Certains de ces Parlementaires ne se sont pas contentés de voter à Vichy, le 11 juillet 1940, pour le Régime Pétain. Ils ont été, depuis, plus ou moins collaborationnistes.

"Je considère que ceux-là se sont mis, d'eux-mêmes, hors la communauté nationale et qu'on ne saurait, en conséquence, songer à les appeler à participer à un Organisme de Défense des Intérêts Français.

"Il doit en être de même des Conseillers Généraux ou des Délégés Financiers qui ont eu, depuis l'armistice, une attitude pro-allemande.

Je vous ai également donné mon sentiment sur les Parlementaires communistes qui sont en Algérie: je le confirme par écrit. Ils doivent faire partie, sans exception ni réserve, du futur Conseil Consultatif. C'est là une question de principe qu'on ne peut ni éluder, ni ignorer.

B/ Elargissement du Comité National.

"Je crois, comme vous-même, que l'heure approche où la nécessité s'imposera d'élargir le Comité National en raison de l'importance croissante du rôle qu'il est appelé à jouer dans la Renaissance Française.

"Vous m'avez fait le grand honneur de me demander, dans cette hypothèse, et au cas où vous songeriez à faire appel à mon concours, quelles seraient les attributions susceptibles de m'intéresser. Je vous ai indiqué à ce moment que les problèmes relatifs au Travail étaient de ceux vers lesquels je me sentais attiré.

"Ceci dit, je tiens à nouveau à préciser ma position.

1°) Il ne saurait être question pour moi d'accepter une pareille responsabilité, sans l'^{acceptation}~~exception~~ préalable de mon Parti;

2°) Dans une telle hypothèse, il y aurait, à mon sens, nécessité impérieuse d'admettre dans un Comité National élargi les représentants qualifiés des divers Partis Politiques reconstitués en France, sans en excepter le Parti Communiste.

3°) J'ajoute, enfin, qu'une telle innovation dans la composition du Comité National doit comporter un corollaire ~~essentiel~~, en l'espèce, une modification de l'Ordonnance numéro 16.

"Je ne puis mieux faire, à cet égard, que de vous communiquer également copie d'une note adressée par moi à mon ami Philip, le 17 décembre dernier, et qui précise exactement ma pensée sur ce point capital.

"Telles sont, mon Général, les réflexions que je me permets de porter à votre connaissance et qui procèdent simplement d'un esprit de loyauté et de franchise que j'ai toujours considéré comme le premier devoir des hommes publics.

"Assuré que, mieux que personne, vous saurez apprécier ces sentiments, veuillez croire, mon Général, à l'assurance de ma très haute considération.

Le 28 janvier 1943. Signé Félix GOUIN.

125
[Handwritten signature]

P.S.- Ci-joint une note annexe au sujet des Commissaires Nationaux.

NOTE AU SUJET DES COMMISSAIRES NATIONAUX.

"Tant que l'Ordonnance n° 16 ne sera pas modifiée, on ne pourra pas parler d'un esprit vraiment démocratique dans le Mouvement.

Il est certes délicat de trouver une procédure adéquate aux besoins et aux nécessités.

Malgré tout, voici un libellé que l'on pourrait peut-être envisager:

"Les Commissaires Nationaux sont nommés par Ordonnance signée du Chef de la France Combattante.

Ils peuvent, soit résigner eux-mêmes leurs fonctions, par démission volontaire, soit être appelés à les abandonner d'office, si les deux tiers des membres du Comité National en manifestent la volonté, ~~par~~ soit par vote exprès, soit par lettre collective adressée au Chef de la France Combattante."

Ai-je eu le tort de m'exprimer trop librement?

Les familiers du Général me desservirent-ils auprès de lui?

Il m'est difficile de me prononcer; je ne puis donc enregistrer qu'un fait positif: on ne répondit jamais à ma lettre.

Dois-je le dire? Je n'en conçus ni étonnement, ni amertume, d'autant ~~plus~~ que les événements ultérieurs devaient justifier pleinement mes vues. J'aurai l'occasion d'y revenir en détail dans la suite de ces souvenirs.

• • • •
• • • •

La politique s'égaré parfois en des voies singulières.

Elle a ses Don Quichotte, mais aussi ses Vautrin. Il était à peu près fatal que j'en fasse, tôt ou tard, l'amère expérience.

L'action que j'avais engagée au sein de la France Libre; celle que je menais ostensiblement dans les milieux socialistes étrangers; les nombreux articles que je publiais aussi bien dans le journal "France" que dans un certain nombre d'hebdomadaires anglais à grand tirage; tout cela n'avait pas l'heur de plaire à certaines éminences grises de Carlton Gardens.

L'orage couvait donc sur ma tête: il allait éclater le 18 février 1943, à l'occasion de l'arrivée à Londres de Brémond. J'ai déjà eu l'occasion de parler de ce magnifique résistant qui était l'un de mes confrères au Barreau de Marseille et dont le vrai nom était Me André Boyer.

J'eus grande joie à le revoir; à m'entretenir avec lui des progrès incessants de notre action en Provence; à ^àrecueillir de sa bouche des nouvelles de tous ceux qui m'étaient chers et qui continuaient sans faiblir la lutte que nous avions entreprise ensemble, dès la fin de 1940.

Pauvre et cher Boyer: ce n'est pas sans émotion que j'évoque les affectueuses conversations que nous eûmes dans les jours qui suivirent son arrivée parmi nous. Elles me permirent de juger de la pureté morale de cet être exquis et aussi de la qualité de son courage dont il devait être victime. Car, arrêté peu après son retour en France, il devait mourir en déportation, non sans avoir été affreusement torturé. J'ai rédigé, à chaud, puis-je dire, l'exact résumé de l'incident qui mit aux prises Passy et Boyer et que, celui-ci vint me rapporter aussitôt sans se soucier d'autre chose que de démasquer l'intrigue sournoise que l'on ourdissait contre ma personne.

J'en transcris ci-dessous l'intégrale reproduction. Elle est telle que je l'avais confiée à mes amis Marthe et Louis Lévy lorsque je quittai Londres pour Alger, en septembre 1943. Je n'y ai pas changé un mot.

NOTE SUR LES INCIDENTS DE FEVRIER 1943

"Je tiens à retracer ici la physionomie d'incidents graves qui éclairent d'un jour singulier la politique suivie dans la Maison.

C'est un ami aussi dévoué que loyal qui m'en a tenu au courant, parce que j'y étais mêlé ainsi que lui-même.

Il est bon, je crois, pour en saisir tous les développements, de revenir quelque peu en arrière et d'éclairer par avance ce récit objectif et précis.

• • •

"Je suis venu à Londres, l'an dernier, non pas comme un simple particulier, mais pour y représenter officiellement le C. A. S. C'est à ce titre et en cette qualité que j'ai adhéré à la France Combattante.

Mon rôle était donc celui d'un agent de liaison entre la France Combattante et le Parti, qui depuis 1941 se dépense sans compter dans le double but d'assurer la libération de la France et le rétablissement de la démocratie.

A mon arrivée ici, une chose m'a surpris: on n'y reconnaissait point les partis organisés. Ceux-ci pouvaient, certes, s'agréger aux Centres de Résistance, mais ils n'y étaient admis qu'à titre d'éléments individuels.

Pendant un certain temps, j'ai cru qu'il n'y avait là qu'ignorance des conditions réelles de la résistance française. J'ai dû constater qu'il n'en était rien et qu'il s'agissait, en fait, d'une politique parfaitement déterminée et réfléchie.

2000
[Signature]

Le premier incident qui m'en a convaincu remonte à mon arrivée à Londres, en août 1942.

A ce moment, Philip était déjà Commissaire à l'Intérieur et nous discussions ensemble des fonctions que je serais à même d'occuper. Comme je lui disais que je n'en désirais pas d'autre que celles de Représentant accrédité du Parti Socialiste, Philip me dit:

"Ce qui est ennuyeux pour toi, c'est précisément cela, car il y a un principe dans la Maison: les Partis politiques n'y figurent point en tant que tels. Tu ne pourrais donc pas être Commissaire, puisque tu représentes une organisation politique."

Inutile de dire que la chose m'importait peu, puisque je n'étais pas venu pour cela.

C'est ce jour-là que j'ai appris de la bouche ^{même} ~~max~~ de Philip que celui-ci était au sein du Comité National, non le Mandataire du Parti, mais des Organisations de Résistance en France.

A quelque temps de là, nouvel incident.

Brossolette arrive à Londres en compagnie de Vallin. Je n'insiste pas sur l'émoi provoqué à Londres par ce singulier tandem et j'en viens au fait.

Le fait, c'est un article de Brossolette inséré dans la Marseillaise, organe officieux de la Maison, et dans lequel s'étale toute une doctrine.

Les Partis, dit Brossolette, n'existent plus. Il n'y a aucun intérêt à les ressusciter. Une seule réalité compte: la Résistance, cadre unique dans lequel doivent se fondre tous les éléments anti-hitlériens et anti-vichyssois.

Quelques jours après cet article, il y eut une réunion du Groupe Jean-Jaurès au cours de laquelle j'indiquai nettement que je n'approuvais à aucun degré une thèse semblable, d'abord parce qu'elle est contraire à la réalité, et ensuite parce qu'il n'y a pas de démocratie sans partis organisés.

Ma prise de position était donc des plus nettes et il ne me paraît pas douteux qu'à partir de cet instant j'ai été considéré comme un esprit subversif ou à tout le moins comme un naïf, ayant le tort de prendre au sérieux, très au sérieux, la façade démocratique que l'on a peu à peu substituée, dans la maison, à la façade semi-fasciste qui était la sienne jusqu'en 1941.

• • •

Pendant que se produisaient à Londres ces incidents révélateurs, la situation politique, en France, suivait son cours normal.

Lorsque j'avais ~~quitté~~ quitté le sol français, en mai 1942, le Parti Communiste était déjà reconstitué car il avait eu sur nous l'avantage de s'être organisé clandestinement avant la guerre.

De plus, il avait beaucoup d'argent à sa disposition.

Les Radicaux, les Modérés, les Socialistes Chrétiens, commençaient à ce moment, à ~~renouer~~ renouer entre eux des liens organiques, un instant relâchés par la défaite et par la répression policière.

Les Syndicalistes, dans leur masse, gardaient le contact avec Jouhaux, autour duquel s'était cristallisée l'opposition à Vichy.

Quant aux Socialistes, ils avaient jeté les bases d'une réorganisation totale et, en zone libre, comme en zone occupée, le mouvement donnait déjà des signes heureux de vitalité.

Tous ces ferments, tous ces levains d'action n'ont point manqué d'agir et avec une force sans cesse accrue, en raison de l'évolution de la guerre, de plus en plus favorable aux Alliés.

C'est dire que les Partis Politiques sont redevenus actifs, plus audacieux et aussi de plus en plus puissants.

Jusqu'au moment de mon départ de France, ils s'étaient agrégés sporadiquement, peut-on dire, aux divers Centres de la Résistance française. Ils y étaient traités en auxiliaires dont on reconnaît les services et que l'on aide matériellement, en proportion de leur rendement pratique.

Mais ils n'existaient pas, au sein des Centres de Résistance, en tant que Partis organisés et reconnus, et la politique suivie en France par les Comités Gaullistes était la réplique exacte de celle qui s'était instituée à Londres.

En fait, on acceptait notre concours; on usait de nos hommes; on utilisait nos dévouements, mais nous n'avions point de part aux décisions qui étaient prises par les Comités de Direction du Mouvement Gaulliste.

Il était fatal, dans ces conditions, qu'un jour viendrait où les Partis, en tant que tels, devenus conscients de leur force et de leur pouvoir d'attraction, demanderaient à jouer dans la Direction Générale de la Résistance un rôle approprié à leur



650

puissance recouvrée.

Notre Parti aura eu le mérite - le premier en date, je crois - de prendre cette initiative, car, en l'espace de 7 à 8 mois, ses progrès ont été immenses.

Et alors, pour la première fois, on a vu apparaître, sur le plan français, ce qui était depuis longtemps visible à Londres: un conflit très net entre les Positions autoritaires de certains et la Position démocratique des Partis.

Les Comités de Résistance française ont lutté tant qu'ils ont pu pour éviter l'intrusion, dans l'appareil de direction du Gaullisme, des Partis Politiques. Je crois qu'à l'heure où j'écris, ils ont perdu ou sont en train de perdre la partie et que, tout au moins sur le terrain français, on a fini par comprendre à Londres, que la Direction de la Résistance devait être assurée à la fois par des éléments gaullistes et aussi par des éléments politiques, reconnus comme tels.

Il y a là, cela n'est pas douteux, un changement de front qu, forcément, devra avoir sa répercussion à Londres, car il faudra, tôt ou tard, se mettre ici à l'unisson de la France elle-même.

Ces explications préliminaires, on va le voir, constituent la clef des incidents que j'ai entrepris de relater et dans l'examen desquels je veux maintenant entrer.

• • •

~~EST~~

Il y a un mois à peu près sont arrivés de France deux bons camarades de lutte, n'appartenant ni l'un ni l'autre à un Parti politique organisé.

Mais, fait à noter, ils ont travaillé en étroit accord avec notre Parti et ils ont été les témoins de sa rapide croissance et aussi des services éminents rendus par lui à la cause gaulliste.

Depuis longtemps, par conséquent, ces deux camarades avaient alerté Londres et lui avaient indiqué qu'on faisait fausse route en voulant écarter ou ignorer les Partis.

C'est dire que leur arrivée ici a été un pavé de taille dans la mare anti ou a-politique imaginée par certains. Sans entrer dans le détail de leurs entretiens divers, il n'est pas douteux que c'est en grande partie à leurs efforts concertés que l'on doit le changement d'orientation dont je parlais ci-dessus et qui a trait à la France.

Bien entendu, j'ai été tenu au courant de l'action entreprise par eux, sur place, et c'est alors que se sont produits deux premiers incidents, fort significatifs quand on les relie à l'ensemble des faits observés.

Premier incident: C'est celui qui s'est produit entre Philip et moi.

Quand il s'est agi de notifier à la France le changement de front qui venait de se produire à Londres, j'ai eu une entrevue avec Philip, chargé de désigner la personne chargée de se soigner. J'ai dit à Philip que j'acceptais tous les mandataires, sauf un: celui-là même qui, dès son arrivée ici, avait pris le contre-pied de ce qu'on admettait enfin: l'existence des Partis et leur entrée officielle dans le Mouvement. Sans explication aucune, Philip

682

a passé outre à mon point de vue et a désigné pour cette mission le seul homme qui ne devait pas en être investi.

Le deuxième incident est plus personnel encore. Vers la mi-janvier, le Général m'a fait appeler et, après m'avoir entretenu de diverses questions, m'a demandé si, éventuellement, j'accepterais un Commissariat et lequel aurait ma préférence. J'ai répondu affirmativement en posant trois conditions essentielles:

- 1°) Etre autorisé par mon Parti à accepter la fonction;
- 2°) Y accéder en compagnie d'autres éléments politiques, sans en excepter les Communistes;
- 3°) Enfin, préalablement à mon entrée au Comité National, je demandais la modification de l'Ordonnance n° 16.

Le lendemain de cette entrevue, je confirmais par lettre l'ensemble de mes conditions, en y joignant deux textes autrefois adressés par moi à Philip et relatifs, l'un à l'institution d'un Comité Consultatif National et l'autre, à la Modification de l'Ordonnance n° 16.

Je n'ai jamais eu de réponse, n° orale, ni écrite de la part du Général et tout semblait oublié, lorsque se sont produits les autres incidents que j'ai entrepris de noter et de relater. En voici le détail.

• • •

Le jeudi 11 février à 10 heures, l'un des deux amis arrivés de France était appelé chez l'un des grands maîtres du

Mouvement qui a l'oreille et la confiance du chef.

Que lui disait-on, en substance? Ceci:

- "Je vais aller en France et m'y aboucher avec les Socialistes avec lesquels vous, ami ^{Boyer} J., entretenez les meilleures relations. Je vous demande donc de m'aider auprès d'eux.

- A quoi?

- A essayer d'obtenir d'eux qu'ils désignent ici, en qualité de *seul* représentant officiel mon ami A.P., qui ainsi serait substitué à F.G.

- Ce que vous me demandez là me paraît ^{à la fois} impossible et dangereux.

Impossible, parce que jamais le parti socialiste ne désavouera F.G., qui jouit auprès de lui d'une grande influence et qui a sa confiance absolue.

De plus, c'est dangereux, car vous aurez l'air, vis à vis du Parti Socialiste, de vouloir lui imposer un homme qui ne sera pas le sien, mais le vôtre. Cette façon d'agir fera suspecter le Mouvement d'arrière-pensées pour le moins fâcheuses, car si vous voulez franchement collaborer, F.G. a derrière lui tous les socialistes de France et aussi de Grande-Bretagne. Aucune comparaison n'est à établir entre lui et A.P. à cet égard.

On remercia le Capitaine de ces renseignements sans lui révéler ce qu'on voulait en tirer, et c'est après ce prologue qu'allait se produire la deuxième entrevue qui allait mettre aux prises le même grand maître du Mouvement dont j'ai parlé et le camarade récemment arrivé de France, à qui je dois tous ces précieux renseignements.

ESG

Quelques heures avant cette nouvelle entrevue, le vendredi 12 février, après un coup de téléphone, je recevais à St James Square, vers 11 heures, la visite dudit camarade qui venait me mettre au courant de sa première conversation avec le haut personnage du Mouvement.

Je dois indiquer ici, que, dans l'attente de son départ possible pour la France, nous avons eu, avec l'ami B., à mon domicile, huit jours auparavant, une très longue conversation au cours de laquelle je lui avais donné des instructions détaillées sur ce qu'il devait rapporter à mes amis du Parti Socialiste.

Ceci entrait dans les termes mêmes de mon mandat: je devais, en effet, les éclairer, les renseigner, leur donner des directives et des conseils orientés à la fois dans le sens de l'intérêt de la France et de la Démocratie.

Mon mandataire bénévole, en me narrant le détail de sa conversation de la veille, venait donc m'affirmer, le 12 février, qu'il dirait à nos amis en France tout ce dont je l'avais chargé, en y ajoutant l'expression de son malaise personnel devant le jeu qui se menait à Londres.

J'étais donc assuré que nos camarades socialistes verraient très clair dans le jeu subtil et manqué qui constitue le fond de la politique du Mouvement et je pouvais en toute confiance attendre

la suite de tous ces incidents.

Mon ami me quitta donc vers midi, alors que lui et moi étions parfaitement et pleinement sans appréhension d'aucune sorte.

Quelle ne fut pas ma surprise de recevoir de lui, vers 4 h 20, le même jour, un nouveau coup de téléphone me demandant de me voir d'urgence.

Bien entendu, j'accédai à son désir et je le vis arriver bouleversé.

Le Grand Chef venait de le faire appeler de nouveau dans son bureau et, comme s'il eût deviné ou entendu nos conversations, lui avait dit d'un ton autoritaire et brutal:

- Je sais que F.G. vous a chargé, pour mes amis de France, d'un certain nombre de messages personnels.

Or ces messages risquent de m'empêcher de remplir la mission dont je suis chargé par le Général et qui consiste à faire investir du mandat de Représentant du Parti Socialiste non F.G., mais A.P. Vous allez donc me donner votre parole que vous ne transmettez aucun des messages de F.G.

- Je regrette, répond mon ami interloqué, mais je ne peux prendre cet engagement. J'ai eu avec F.G. une conversation très antérieure à celle que j'ai eue avec vous et que rien ne pouvait me laisser prévoir. Je lui ai donc promis de dire là-bas ce qu'il m'a prié de dire.

- Alors, ce n'est plus une prière que je vous adresse, mais un ordre. Vous êtes un soldat. Vous me devez obéissance. Dans la maison, une seule autorité a qualité pour conduire et diriger la politique

~~153~~ 215

du Mouvement, c'est le Général. Nul en dehors de lui n'a le droit de donner des directives et des consignes.

Tout acte tendant à enfreindre ces dispositions est un acte tombant sous le coup de sanctions graves. Vous vous mettriez dans un mauvais cas si vous passiez outre.

Peut-être que F.G. a des moyens personnels et ignorés de nous pour correspondre avec ses amis. Si nous en avons la preuve, je le ferais passer en Cour Martiale. Vous voilà prévenu.

Je vous demande donc de revoir F.G. et, sans lui dire tout ce que je vous dis, de lui demander de vous décharger de la mission qu'il vous a confiée et ensuite vous viendrez me rendre compte.

- Je ne peux ni ne veux accepter vos menaces pas plus que vos suggestions. Je suis ici, non un militaire, mais un Français qui travaille pour son pays et pour un Mouvement auquel il a fait confiance.

Il est fâcheux que vous ternissiez la haute idée que je m'en étais faite par cette attitude d'hypocrisie et cette politique de faux-fuyants.

- Il n'y a ni hypocrisie, ni faux-fuyants, mon cher. Et la preuve, c'est que, depuis notre conversation du 11 février, j'ai réfléchi et on paraît avoir abandonné l'idée de substituer A.P. à F.G.

Vous voyez donc qu'il n'y a plus d'inconvénient pour vous à expliquer à F.G. que vous ne pourrez pas porter ses messages à ses amis. Revoyez-le donc et revenez me voir ensuite.

- Bien, j'y vais de ce pas."

Telle a été la singulière conversation qui m'a été rapportée aussitôt qu'elle a été tenue entre mon ami B. et son chef.

J'ai alors conseillé à celui-ci, pour des raisons diverses, de ne pas donner suite à la mission dont je l'avais chargé et de ne point se mettre en flèche avec son supérieur hiérarchique.

Sa sécurité personnelle me paraissant en jeu, je l'ai conjuré de se taire et lui ai conseillé de rédiger une relation écrite de tous ces incidents en notifiant à qui de droit que cette relation écrite serait par lui déposée en lieu sûr à Londres.

Je n'ai revu B. qu'au moment de son départ. Il a finalement fait choix du compromis suivant:

Il a promis de ne rien révéler aux camarades de France durant un mois, délai passé lequel il reprendrait sa liberté d'action.

Pendant ce laps de temps, ou son chef aura réussi dans ses projets, s'il y donne suite, ou il aura échoué.

Dans les deux cas, l'action de B. n'y aura été pour rien et on ne saurait lui en tenir rigueur.

A l'heure où j'écris, B. est en France et nous saurons seulement d'ici quelques semaines si l'intrigue aura pris corps ou si elle aura fait long feu.

Ceci dit, voici les noms de tous ceux qui ont été mêlés soit directement, soit indirectement à l'affaire et qu'il est bon de retenir à toutes fins utiles.

A Londres, ce 18-2-1943.

A cette note rédigée volontairement sans indication de personne, - pour éviter toute indiscretion - j'avais joint un index permettant d'identifier chacun des acteurs de cet incident significatif. En voici sa reproduction ~~quand elle sera~~ littérale:

~~686~~

Index annexe

- 1°) Mes entretiens qui sont résumés dans ma note ont eu lieu entre le colonel Passy et Brémond (alias Biron ou Boyer)
- 2°) La conversation du capitaine Pierre Bloch a eu pour interlocuteur le colonel Passy
- 3°) Brémond a raconté l'essentiel de ses entretiens avec Passy à trois personnes
 - a) Filipi (alias Fourcaud)
 - b) Cdt Lucas (alias Cdte Fourcaud)
 - c) moi-même.
- 4°) J'ai moi-même mis au courant des faits:
 - a) Grandpré (alias Max Hymans)
 - b) Pierre Bloch
 - c) Louis Lévy et Marthe
- 5°) Le Commandant Lucas a mis au courant de ces incidents le Général d'Astier de la Vigerie.

Ce sont là des témoins irréprochables.

Ce 18 février 1943

Signé: Félix Gouin.))

Commenter me paraît inutile: ne remuons pas davantage ces pauvres et tristes cendres.

CHAPITRE ~~VI~~ VI

Les Parlementaires Français à Londres

Le 29 Mars 1943, j'adressai au général de Gaulle la lettre suivante:

Mon Général,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous venons de constituer à Londres le Groupe des Parlementaires Français adhérant à la France Combattante.

Dépositaires pour partie de la Souveraineté Nationale et de la légitimité républicaine, nous sommes assurés de traduire la volonté du Peuple Français en vous adressant à nouveau l'expression de notre entier dévouement.

Nous vous assurons en outre de notre concours le plus

absolu pour la réalisation du double but que vous vous êtes assigné et qui est aussi le nôtre, à savoir, la restauration de la Patrie et le rétablissement de ses libertés démocratiques.

Veuillez agréer, mon Général, nos respectueuses salutations.

Pour le Groupe et par ordre,

Le Président,

Félix Guin.

Le même jour, la presse anglaise était informée par mes soins de l'évènement. La création d'un tel Groupe répondait, certes, et depuis longtemps, à un besoin, mais il était difficile d'en envisager la réalisation tant que ne seraient pas représentées à Londres les classes moyennes et la fraction la plus avancée de la classe ouvrière française.

L'arrivée successive parmi nous de Fernand Grenier, mandataire du Parti Communiste et de Maroselli, de Gallimand et de Queuille, représentant le Parti Radical et Radical-Socialiste, devait lever tous les obstacles. Dès ce moment, la majorité des Partis Démocratiques était représentée auprès de la France Combattante et le groupe dont je pris l'initiative de provoquer la formation pouvait en être l'expression la plus fidèle. Il suffit d'en connaître les adhérents et leur appartenance politique pour constater, en effet que toutes les familles spirituelles françaises y avaient des représentants qualifiés. Voici donc la liste des Parlementaires adhérent à notre Groupe avec leur affiliation politique:

~~692~~ 158

Parti socialiste:

- Pierre Bloch
- Max Hymans (pseudo: Grandpré)
- Félix Gouin
- Jules Moch
- Viennot.

Parti Radical et Radical-Socialiste

- Gallimand
- Maroselli
- Mendès-France
- Queuille

Républicains Modérés

- Antier
- Jacquinet

Parti Communiste

- Fernand Grenier.

Quel est le but que je m'étais assigné en créant cet organisme?
J'en exposais longuement les raisons dans une interview que reproduisirent la plupart des grands journaux anglais et aussi ~~---~~
France, l'organe de nos amis Comert et Gombault. Je ne puis mieux

~~150~~ 150

faire que d'en donner ci-dessous la substance.

"Ce que nous voulons, disais-je, avec le général de Gaulle et avec les Français qui lui ont ouvert le crédit le plus large, c'est, d'abord et avant tout, réaliser l'union la plus totale entre tous nos compatriotes pour chasser l'envahisseur de notre pays et restaurer la Patrie dans sa grandeur et dans son intégrité.

"Ce que nous voulons aussi, avec lui et avec le Peuple, dont chacun de nous est l'élément représentatif, c'est éliminer du Pouvoir ceux qui s'en sont odieusement emparés à la faveur de la défaite et rétablir les libertés traditionnelles de notre Démocratie.

"Sur ce double but, chacun des Partis dont nous sommes ici, ou les adhérents, ou les mandataires, a manifesté son entier accord avec la France Combattante, en des termes et par des moyens qui ne laissent place à aucune équivoque.

"Notre Groupe apportera donc son concours le plus loyal et le plus efficace à l'oeuvre de délivrance du pays et aussi à la victoire des principes politiques qui sont les siens et auxquels il est plus que jamais attaché.

"Ceci, qu'on ne s'y trompe pas, constitue à la fois une barrière et une limite.

"Notre Groupe n'admettra pas, en effet, dans son sein n'importe lequel des Parlementaires qui pourrait songer à nous envoyer son adhésion.

"Il en est des Parlementaires comme de certains Français,

10/11/43
- 100 -

hélas, trop connus de nous, et dont l'attitude -depuis la défaite - a fait autant d'indésirables.

"C'est dire que tous ceux de nos collègues qui ont accepté de Pétain des fonctions ou des honneurs; tous ceux, aussi qui ont collaboré plus ou moins cyniquement avec l'Allemand, seront considérés par nous comme totalement étrangers à notre Groupe et, comme tels, n'auront aucune chance d'y être admis à quelque titre que ce soit.

"Est-ce à dire, à un autre point de vue, que, dans le cadre politique, nous songions à je ne sais quelle reconduction pure et simple du passé?

"Ce serait, à mon avis, se tromper lourdement, que d'imaginer que les Partis et les hommes de la France de demain, fermeront les yeux sur les multiples enseignements qui se dégagent d'eux-mêmes des épreuves sans nombre qu'a traversées notre pays depuis 1940.

"La terrible guerre, voulue et déchaînée dans le monde par la sauvage ambition d'un homme, prépare la voie - c'est le moins qu'on puisse dire - à un âge nouveau de l'humanité.

"L'Europe qui va surgir de cette guerre ne ressemblera pas trait pour trait à celle d'hier.

"Des transformations, des bouleversements, des réformes de structure en modifieront profondément les aspects essentiels.

"La Démocratie victorieuse aura besoin, pour vivre et pour triompher définitivement, de s'adapter à tous les nouveaux problèmes qui vont se poser devant elle et ceci implique que des changements substantiels seront indispensables.

"Notre Groupe en étudiera les éléments, en discutera les

Handwritten signature and number: 3-161-

possibilités de réalisation, en jettera les bases et il croit qu'ainsi il fera œuvre utile pour le bien commun.

"Inutile de dire, enfin, que le rôle du Groupe ne sera peut-être pas négligeable sur le plan extérieur.

"Siégeant à Londres, qui est devenu, grâce aux circonstances, la plaque tournante du monde, et aussi un observatoire international de premier ordre, il a l'ambition de servir d'agent de liaison naturel entre les Masses françaises et les Démocraties Interalliées.

"Notre Peuple sait tout ce qu'il doit à ces Démocraties; il sait aussi tout ce qui le lie à ^{ses} grands alliés traditionnels. Nous pensons lui rester fidèles en resserrant les liens de solidarité et d'affection qui nous unissent à eux.

"Aimer et faire aimer la Démocratie; servir la France avec ferveur; exalter l'Humanité dans chacune de ses grandes expressions nationales; c'est là, en somme, le triple idéal qui nous anime, comme il anime et soutient notre Peuple dans la tragique épopée dont il est à la fois la victime et le héros."

J'ose dire que, dans les nombreuses réunions que je fus appelé à présider, nous ne nous écartâmes jamais des grandes directives que nous avions dégagées dans nos discussions communes. Le Groupe tint à honneur de marquer fortement sa position sur chacun des problèmes qui nous étaient posés par une actualité aussi variée que déroutante.

A cet égard, il a rempli un rôle qui n'est point sans intérêt.

Les Procès-Verbaux de ses séances en portent témoignage: c'est

102

pourquoi je les reproduis ici sans exégèse ni commentaire, de façon à ce que mes lecteurs puissent eux-mêmes en tirer objectivement les conclusions.

GROUPE DES PARLEMENTAIRES ADHÉRANT A LA FRANCE COMBATTANTE

Procès-verbal n° 1

Sur convocation de M. Félix Gouin, les Parlementaires résidant à Londres se sont réunis le lundi 22 mars 1943 à Hill Street.

Étaient présents: MM. Antier, Gouin, Grandpré, Mendès-France, Maroselli.

Excusés: MM. Bloch, Grenier, Philip.

M. Félix Gouin expose à ses collègues les raisons qui militent en faveur de la constitution d'un Groupe réunissant les Parlementaires ayant adhéré à la France Combattante. Il demande à ses collègues s'ils sont d'accord avec lui pour constituer ce Groupe.

Tous les Parlementaires présents sont de cet avis et ils décident:

1°) D'appeler le groupe: "Groupe des Parlementaires adhérant à la France Combattante."

2°) De nommer M. Félix Gouin président du Groupe et M. Maroselli Secrétaire Général du Groupe.

3°) D'informer M. le Général de Gaulle et la presse britannique de la constitution de ce groupe.

~~M. Félix Gouin signe le procès-verbal.~~

~~M. Maroselli Secrétaire Général du Groupe.~~

4°) Enfin mandat est donné à M. Gouin de s'entretenir auprès

698 1/2
163

des autorités compétentes pour obtenir une allocation régulière pour les menus frais du Groupe.

M. Félix Gouin signale au Groupe qu'il a reçu une Pétition du Gouverneur Général Brunot, adressée à tous les Parlementaires présents à Londres et qui est relative à la situation dans laquelle il s'est trouvé placé par la décision d'une Commission d'Enquête devant laquelle il a dû comparaître. Après discussion, à laquelle prennent part tous les membres du Groupe, il est décidé que MM. Antier et Gouin s'entremettront auprès de M. Pleven pour obtenir que l'affaire Brunot soit réglée conformément à l'équité et au droit.

Si satisfaction n'est pas donnée, le Groupe décide qu'il sera écrit au Général de Gaulle pour savoir si dans cette affaire les lois de la République ont été observées et, dans la négative, pour demander qu'elles le soient.

MM. Gouin et Grandpré signalent qu'ils ont reçu la visite d'une Association anglaise de défense des Brigades Internationales qui a appelé leur attention sur la détention que subissent encore, en Algérie, certains membres des dites Brigades.

Il est décidé que le Groupe signalera cette situation par lettre à M. le général de Gaulle pour qu'il intervienne auprès du général Giraud, lors de son prochain voyage en Algérie.

Le Groupe décide en fin de séance de se réunir tous les lundis à Hill Street et il est entendu qu'il s'occupera, lors de sa prochaine séance, des affaires d'Afrique.

724
677
164

Procès-verbal n° 2:

Les membres du Groupe se sont réunis le lundi 29 mars à 15h.

Étaient présents: MM. Félix Gouin, Maroselli et Grenier.

Excusés: MM. Antier, Bloch, Grandpré, Mendès-France et Philip.

Le Président donne lecture du Procès-verbal de la séance du 22 mars, qui est adopté. Il donne également lecture de la lettre adressée par le Groupe au Général de Gaulle et dont les termes sont adoptés.

Maroselli demande au Groupe de voter un Ordre du Jour précisant la position des Parlementaires sur les problèmes d'actualité. Ledit ordre du jour a été communiqué à Mendès-France et à Gouin.

Après discussion, Grenier fait adopter un certain nombre de modifications de forme et de fond. L'ensemble de l'ordre du jour est ensuite approuvé et sera communiqué à la France Combattante et à la Presse, après avoir été préalablement soumis au Général de Gaulle.

Le président est chargé de solliciter de M. Diethelm communication des budgets de la France Combattante, qui sera strictement confidentielle. Il est chargé aussi de demander à Philip communication de tous les rapports politiques arrivant de France.

La séance est levée à 16h.

Procès-verbal n° 3, du 5 avril 1943.

La séance est ouverte à 15h par M. Félix Guin, président.

Sont présents: MM. Antier, Bloch, Grenier, Maroselli,
Mendès-France, Guin.

Excusés: MM. Grandpré et Philip.

Le Procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Le Président du Groupe donne ensuite lecture de la correspondance adressée par lui au général de Gaulle et à M. Diéthelm. Il n'a pas reçu de réponse de ce dernier, mais M. le général de Gaulle l'a fait appeler pour lui faire part de quelques observations relatives à la constitution du Groupe lui-même et au libellé de l'Ordre du Jour adopté par celui-ci le 29 mars.

Les observations du Général ont porté d'abord sur le titre du Groupe. Il souhaiterait que celui-ci spécifie qu'il s'agit des Parlementaires résidant à Londres, car il y a des Parlementaires qui n'y résident point et qui sont, malgré ce, adhérents à la France Combattante.

Quant aux mots: Le Groupe Parlementaire, le Général objecte que, dans la terminologie constitutionnelle, ils ont un sens précis, défini par Eugène Pierre. A son avis, ils ne peuvent être employés par une fraction du Parlement, alors surtout que le Parlement ne siège plus en tant que tel.

Le Général a signalé ensuite que, si les Députés sont des Représentants du Peuple, ils ne sont ses mandataires que ~~lors~~ lorsqu'ils siègent en corps et que le Parlement peut délibérer, ce qui n'est pas le cas.

Même observation pour la phrase de l'ordre du jour où il était indiqué que le Groupe était dépositaire pour partie

de la Souveraineté Nationale et de la légitimité républicaine.

La Souveraineté est indivisible. Elle ne repose pas sur une partie du Parlement, mais sur la totalité. Il y a danger à conserver cette expression, car alors les Flandin ou les Chautemps pourront eut aussi se proclamer dépositaires de la Souveraineté Nationale.

"Je ^{suis} ~~sui~~, moi, déclare le Général, le défenseur de cette légitimité, mais je ne suis pas la légitimité. Il en est de même pour vous."

Passant ensuite à la demande de contrôle parlementaire qui paraît être formulée par le Groupe, le Général a indiqué que la chose lui paraissait délicate en ce moment, car quelques ^Parlementaires occupent dans la France Combattante des fonctions soumises à autorité et à contrôle. Ils ne peuvent à la fois être contrôleurs et contrôlés.

"J'entends, du reste, a-t-il ajouté, vous laisser à tous votre qualité de Députés et je veille soigneusement à ce que chacun, ici, vous considère comme tels. De même, je respecte votre liberté d'appréciation et d'écrire. Je sollicite même vos avis, vos suggestions. J'y serai toujours sensible.

"Si on fait un Conseil National, vous y serez représentés, cela va de soi, mais encore faudrait-il trouver le moyen d'éviter un déséquilibre trop accentué vers l'extrême gauche.

"Ce problème est l'un de ceux sur lesquels il me serait agréable que vous puissiez vous pencher. Vous avez pour cela l'expérience et la culture politique indispensables. Etudiez cela et soumettez-moi vos avis."

[Signature]
167

Sur ce compte-rendu, Mendès-France demande la parole pour préciser la position que doit prendre le Groupe. "Il est évident, dit-il, que l'on va s'efforcer de nous opposer à de Gaulle et il ne faut pas permettre qu'on puisse agir ainsi. Pour cela, nous devons agir toujours avec clarté et éviter tout ce qui pourrait conduire à une fausse interprétation des choses. "

C'est pourquoi il pense que certaines observations du Général sont fondées.

Ce qui n'est pas fondé, à son avis, ce sont les observations relatives au titre du Groupe. Quand le Parlement siégeait on constituait toutes sortes de Groupes, dont chacun avait la faculté de s'appeler "groupe parlementaire". Il est donc d'avis que l'on conserve le titre adopté lors de la précédente séance, à savoir: Groupe des Parlementaires adhérant à la France Combattante.

Mendès-France est, par contre, d'avis que la façon dont a été rédigé l'ordre du jour, en ce qui a trait à la partie relative à la Souveraineté Nationale et à la Légitimité Républicaine, peut prêter à confusion. Il y a donc lieu, à son avis, de modifier sur ce point cette rédaction.

En terminant ses observations, Mendès-France déclare qu'il faudra donner la plus grande publicité possible à l'Ordre du Jour voté par le Groupe, de façon à ce que l'on sache désormais que, dans la France Combattante, va s'exercer un contrôle parlementaire qui doit, du reste, se conjuguer avec la collaboration que nous devons apporter au général de Gaulle, dans l'esprit le plus loyal et le plus objectif.

Maroselli intervient à son tour dans le débat et il déclare incidemment qu'il a jeté les bases d'un Groupe Inter-Parlementaire qui répond aux nécessités du moment et auquel le Groupe des Députés français devra apporter son entier concours. Ceci dit, il souligne à son tour qu'il n'est pas d'accord en ce qui concerne les modifications suggérées par le Général de Gaulle relativement au titre du Groupe. Il ne souhaite donc pas qu'on ajoute à ce titre les mots "résidant à Londres". Il suffit, d'après lui, que le Groupe indique qu'il s'agit du Groupe des Parlementaires français ayant adhéré à la France Combattante. En ce qui concerne les autres modifications suggérées par le Général de Gaulle, il signale que le Président lui-même en a tenu compte dans une nouvelle rédaction de l'Ordre du Jour dont il prie Guin de donner lecture au Groupe.

Grenier sans entrer dans le débat relatif aux observations du général de Gaulle entend souligner l'importance du problème relatif à la libération des anciens membres des Brigades Internationales. Il a participé dernièrement, à ce sujet, à un grand meeting à Londres, au cours duquel il a parlé de l'action qui a été déjà entreprise par le Groupe pour la libération de ces détenus. Cette action doit être menée jusqu'à son terme. Il faut, par conséquent que le Groupe continue à ce sujet l'action déjà amorcée par lui par la lettre qu'il a fait tenir au Général de Gaulle. Soulignant ensuite le rôle de la France Combattante, Grenier indique que celle-ci n'est pas une fin en soi, mais un moyen de libération du pays. Or pour libérer le pays, l'union de tous est nécessaire. Il ne

~~Felt~~ 169

faudra pas, par conséquent, que le Groupe puisse apparaître comme étant un obstacle à l'union des Français. Nous devons donc jouer un rôle de polarisation et de conciliation entre les divers éléments français qui, comme nous, poursuivent la défaite du fascisme et la restauration de la Patrie.

Maroselli, reprenant la parole, insiste sur l'adoption de l'Ordre du jour qui a été modifié et qui, à son sens, est maintenant susceptible d'être voté unanimement par le Groupe. Il souligne à ce sujet particulièrement l'importance du dernier paragraphe de l'Ordre du jour, qui précise bien que les Parlementaires n'entendent pas reconduire purement et simplement le régime passé, tel que nous l'avons connu, mais, au contraire, reforgé une France neuve avec des institutions rajeunies et modernisées.

Après ces diverses observations, le Président donne lecture de l'ordre du jour modifié et mis au point. A l'unanimité, le Groupe l'adopte et charge son Président d'en envoyer copie à la presse, aux Gouvernements alliés siégeant à Londres, ainsi qu'au Président de la Chambre des Communes anglaise. Le Président donne ensuite lecture du projet de lettre qui doit accompagner l'envoi de cet ordre du jour aux journaux. Le Groupe ne donne point son approbation à ce projet et demande au Président de faire simplement savoir aux journaux qu'un Groupe Parlementaire a été constitué et de donner la composition du bureau du Groupe sans autre commentaire. Il soulignera cependant que le Groupe est constitué par des représentants de toutes les formations politiques françaises et qu'il se réunira chaque semaine. Le Président est en outre chargé de revoir M. Diethelm

169

faudra pas, par conséquent, que le Groupe puisse apparaître comme étant un obstacle à l'union des Français. Nous devons donc jouer un rôle de polarisation et de conciliation entre les divers éléments français qui, comme nous, poursuivent la défaite du fascisme et la restauration de la Patrie.

Maroselli, reprenant la parole, insiste sur l'adoption de l'Ordre du jour qui a été modifié et qui, à son sens, est maintenant susceptible d'être voté unanimement par le Groupe. Il souligne à ce sujet particulièrement l'importance du dernier paragraphe de l'Ordre du jour, qui précise bien que les Parlementaires n'entendent pas reconduire purement et simplement le régime passé, tel que nous l'avons connu, mais, au contraire, reforgé une France neuve avec des institutions rajeunies et modernisées.

Après ces diverses observations, le Président donne lecture de l'ordre du jour modifié et mis au point. A l'unanimité, le Groupe l'adopte et charge son Président d'en envoyer copie à la presse, aux Gouvernements alliés siégeant à Londres, ainsi qu'au Président de la Chambre des Communes anglaise. Le Président donne ensuite lecture du projet de lettre qui doit accompagner l'envoi de cet ordre du jour aux journaux. Le Groupe ne donne point son approbation à ce projet et demande au Président de faire simplement savoir aux journaux qu'un Groupe Parlementaire a été constitué et de donner la composition du bureau du Groupe sans autre commentaire. Il soulignera cependant que le Groupe est constitué par des représentants de toutes les formations politiques françaises et qu'il se réunira chaque semaine. Le Président est en outre chargé de revoir M. Diéthelm

~~170~~ 170

au sujet de la communication du budget de la France Combattante

Annexe au Procès-verbal: Ordre du jour adopté par le Groupe.

Réuni le 5 avril 1943, le Groupe des Parlementaires adhérent^{nt} à la France Combattante, adresse au Peuple de France l'expression de sa reconnaissance et de son admiration pour la vaillance et le courage dont il n'a cessé de faire preuve dans la période dramatique qu'il traverse.

Il affirme que si, en juin 1940, notre pays a perdu la bataille de France, la faute ne saurait lui en être imputée, ^{mais} qu'elle incombe principalement à un Etat-Major dont le ~~Mars~~ ^{Mar}chal Pétain fut ~~l'~~animateur pendant 15 ans et qui, n'ayant pas voulu croire à l'emploi massif des engins motorisés et d'une nombreuse aviation, s'est laissé imposer par l'ennemi une tactique qui devait inéluctablement nous conduire au désastre.

Il a la certitude toutefois qu'en 1940 aucun autre pays aurait mieux résisté aux assauts furieux des Panzer Divisionen et que, si courte qu'elle ait été, la résistance militaire française, jointe depuis à l'unanimité de celle de notre peuple, a permis aux Nations Unies de s'organiser et de préparer pour demain la victoire des Démocraties sur les Etats totalitaires.

Il rappelle, du reste, que, dès le 1er juin 1940, le Général de Gaulle, interprète du sentiment national, a maintenu la France dans la guerre, aux côtés de ses alliés traditionnels, sauvant ainsi l'honneur de notre Patrie, tout en apportant une collaboration efficace au commun effort de libération.

171

Le Groupe, après avoir pris connaissance du Mémoire du Comité National Français et des Déclarations du général Giraud, est heureux de constater entre les deux documents une identité de principes qui doit permettre un accord prochain. Il est convaincu que l'union de tous ceux qui luttent contre l'ennemi est une nécessité absolue, mais que la victoire serait vaine si, à la tyrannie allemande, devait succéder un régime de dictature qui porterait en lui le germe de la guerre civile.

Il considère cependant à cet égard, pour si souhaitable que soit l'union, qu'elle ne saurait en aucun cas se réaliser avec ceux qui, ayant occupé en France, depuis l'armistice, de hautes fonctions administratives ou politiques, ont sciemment servi l'ennemi ou le Pouvoir qui, à Vichy, en était l'émanation directe.

Le Groupe, défenseur naturel de la Souveraineté Nationale, proclame en outre l'impérieuse nécessité de prévoir, dans l'Organisation provisoire de la France en guerre, telle qu'elle doit sortir des entretiens d'Alger, la constitution, aux côtés de l'Exécutif, d'un Organisme National de Contrôle, chargé de préparer la voie au rétablissement rapide de la Démocratie.

Il exprime enfin l'espoir que, dans la patrie libérée, la restauration d'une république forgée dans la souffrance et dans le sang du peuple français, permettra à la France de reprendre dans le monde la place de premier plan qu'elle y a toujours occupée. Il appartiendra aux forces de libération en accord avec le Parlement nouveau, issu d'une constitution adaptée aux nécessités modernes, de faire surgir de la Résistance française une France forte et digne de son glorieux passé.

-172- 11/35
707

Procès-verbal n° 4:

La séance est ouverte à 15 heures le 12 avril 1943.

Sont présents: MM. Antier, Bloch, Grenier, Gouin, Maroselli,
André Philip.

Excusés: MM. Grandpré et Mendès-France.

Le Procès-verbal de la séance précédente adressé à chacun des membres du Groupe est adopté sans modification.

Le Président rend compte rapidement:

1°) D'une visite qu'il a reçue de M. Laguerre, attaché au Commissariat de l'Information, qui se met à la disposition du Groupe pour assurer la publicité relative à ses manifestations publiques.

Il en est ainsi décidé sauf contrôle à opérer sur cette diffusion.

2°) D'une demande de M. Scanlan, correspondant du Times de New-York, sollicitant la faveur d'assister à une réunion du Groupe.

Sa demande est rejetée.

3°) D'une demande de prise de photographie collective du ~~Groupe~~ ^{Groupe} formulée par des journalistes anglais. La demande n'est pas admise.

4°) Le Président indique qu'il a reçu diverses lettres de félicitations au sujet de la création du Groupe. La B.B.C. et la Radio d'Alger ont fait, à ce sujet, des commentaires sympathiques.

5°) Il indique aussi qu'il a vu M. Diethelm pour la question qu'il avait à traiter avec lui. Elle est relative à la communi-

178

cation du Budget. M. Diethelm accepte à cet égard une collaboration loyale avec le Groupe sous la forme de prises de contact régulières au cours desquelles il donnera toutes précisions utiles aux délégués du Groupe.

M. Grandpré est désigné à cet effet et il lui est adjoint M. Maroselli.

Le Président fait enfin part au Groupe du désir qu'a la Commission de Réforme de l'Etat de voir le Groupe Parlementaire participer à la prochaine réunion de ladite Commission qui doit traiter du problème de la création du Comité National Consultatif.

Le Groupe prie M. Guin de faire inscrire chacun de ses membres comme membre titulaire de la Commission.

Après cet exposé récapitulatif, M. Guin indique que l'impression générale au sujet de la création du Groupe est bonne, sauf des réserves chez certains membres de la France Combattante, et non des moindres.

M. Grenier prend alors la parole et souligne qu'il a précisé devant la Commission de Propagande dont il fait partie les raisons de la création du Groupe. Il a fourni à cet égard toutes justifications et a développé les raisons pour lesquelles la France Combattante ne peut envisager que favorablement cette création. Cette communication n'a pas reçu, et il s'en étonne, l'approbation de tous, notamment celle d'André Philip.

Antier, intervenant dans le débat, déclare à l'appui de ce que dit Grenier, que Philip l'a interpellé à cet égard et a dit que le Parlement n'existait plus puisqu'il avait souscrit lui-même à sa propre déchéance en votant pour Pétain, en juillet 1940.

Antier indique qu'il a répondu que le Parlement avait été

MSA
Fey 174

trompé par Pétain et qu'en ce qui avait trait à la France Combattante, les paroles de Philip allaient à l'encontre de la doctrine de celle-ci, qui se place au 22 juin 1940 pour juger de ce qui, en France, est encore légal ou ne l'est pas.

Grenier, reprenant la parole, déclare qu'il faut voir la question de haut. Nous pouvons servir utilement le pays parce que nous avons une expérience politique que d'autres n'ont pas. De plus, il faut dire la vérité à la France Combattante, même quand elle peut déplaire. C'est ce qu'il a fait avec Gruenais pour les Marins et c'est grâce à cette loyauté et à cette franchise que les difficultés relatives à ce problème ont pu être résolues.

Bloch, puis Maroselli, appuient les observations d'Antier et de Grenier, en rappelant certaines conversations qu'ils ont tenues, soit avec Boris, pour Bloch, soit avec le général de Gaulle, au sujet de Vallin, pour Maroselli.

Antier se demande si Philip fait bien partie du Groupe.

Gouin et Maroselli, qui ont sollicité l'adhésion de celui-ci, répondent affirmativement.

En ce cas, Antier propose qu'on sollicite de Philip, lors de son audience hebdomadaire, des explications sur son attitude en Commission de Propagande. Il en est ainsi décidé.

Maroselli fait alors trois suggestions au Groupe. Celui-ci devra s'occuper des grands problèmes en cours, parmi lesquels il range la question : 1°) des prisonniers de guerre; 2°) du ravitaillement des populations françaises lors du débarquement; 3°) des raids d'aviation en territoire français.

Bloch suggère, pour cette dernière question, de faire une

175
7/10/45

démarche auprès du général Valin. Il est désigné pour l'accomplir avec Maroselli et Gouin.

Philip entre à ce moment en séance et résume devant le Groupe le Mémoire du général Girard que l'on vient de recevoir à l'instant.

Celui-ci accepte en substance de faire remonter la validité des lois françaises au 22 juin 1940. Figurent, en outre, dans ce mémorandum les points essentiels suivants:

- A- Maintien des situations acquises quant aux personnes;
- B- Les lois de la République reprendront leur effet après la Libération;
- C- Avant cette libération, un Conseil Gouvernemental Provisoire exercerait le pouvoir à peu près selon la formule anglaise, ^{à savoir} une Assemblée de Gouverneurs de Colonies, avec au sommet un Comité Restreint chargé des pouvoirs de décision civils et militaires.
- D- Ce Conseil devrait jouir des prérogatives d'un Gouvernement ou régulier et devrait, pour la paix ou la continuation de la guerre, être traité sur un pied d'égalité absolue par les Gouvernements alliés.
- E- Ce Conseil s'interdirait de lier la Résistance française à toute pensée politique.
- F- Avant la libération du territoire, on reconvoquerait les Conseils généraux qui éliraient, selon les termes de la loi de Treveneux, une Assemblée Nationale Provisoire à qui le Conseil remettrait ses pouvoirs et qui reconstituerait le Gouvernement.

En tout état de cause, c'est ce Conseil Gouvernemental

176
176

qui assurerait l'ordre et désignerait dans chaque Département l'autorité militaire cumulant à la fois les pouvoirs des préfets et les attributions de police, avec un caractère essentiellement a-politique.

Après avoir lu ce document, Philip indique que Catroux a pris position pour une thèse qui, en fait, déposséderait de Gaule de toute autorité et ferait dépendre le B.C.R.A. actuel, d'un officier dévoué à Giraud. Une campagne serait menée par celui-ci contre Philip et contre le colonel P. représenté comme inféodé aux socialistes et aux communistes.

Sur cet exposé, Maroselli prend la parole et il souligne que les deux choses les plus graves sont, à son avis, le maintien des situations acquises et la suprématie absolue du pouvoir militaire aboutissant à un renforcement d'une dictature semblable à celle de Pétain.

Le Groupe partage cet avis et décide qu'avant de prendre position, il demandera cependant au Général de Gaulle communication des pièces officielles.

Philip, qui avait quitté la réunion pour élaborer une réponse au Général Giraud, revient devant lui et lui résume le document. Il demande au Groupe de prendre position, sans le découvrir, sur les points suivants:

- 1°) ne pas accepter que le Général de Gaulle soit ^{placé} dans une position d'infériorité.
- 2°) Envisager la création d'un Conseil d'Etat qui examinerait tous abus ou excès de Pouvoir du Conseil Gouvernemental Provisoire.
- 3°) Envisager la création d'un Organe National Consultatif

177

de contrôle et d'expression des volontés françaises.

4°) Tenir compte des éléments internes de la Résistance Française.

5°) Enfin, écarter des postes gouvernementaux ou administratifs tous ceux qui n'ont pris aucun risque dans la Résistance Française.

Après le départ de Philip, Gouin est chargé d'écrire au général de Gaulle pour lui demander la documentation lue par Philip, et de préparer un Ordre du jour motivé, qui fera l'objet d'une discussion ultérieure. Il est chargé en outre de demander la venue à Londres de Mendès-France pour discuter de ce problème, particulièrement important.

La séance est levée à 5 heures.

Procès-verbal n° 5

Séance du 14 avril 1943.

La séance est ouverte à 15 heures par le Président.

Sont présents: MM. Antier, Bloch, Gouin, Grandpré, Grenier, Marselli, Mendès-France, André Philip.

La discussion générale s'engage tout d'abord sur le projet d'Ordre du jour relatif aux affaires d'Afrique qui a été préparé par Félix Gouin et qui a fait l'objet d'un envoi individuel préalable aux membres du Groupe.

Mendès-France présente , pour son compte, une première observation de fond. C'est, dit-il, parce que nous sommes des Parlementaires adhérents à la France Combattante que nous devons rester dans la ligne politique définie par celle-ci. C'est cette

règle d'action qu'il faut appliquer aux événements d'Afrique. X
Notre rôle, entre de Gaulle et Giraud, est donc d'aller à l'union, mais dans les conditions les meilleures possibles pour le Mouvement auquel nous avons apporté notre adhésion. Ainsi, du reste, nous resterons fidèles à nous-mêmes, car nous sommes tous ici plus près de de Gaulle que de Giraud. En conclusion, si nous ne devons rien faire contre Giraud, il faut tout faire pour que triomphe l'idéologie qui est à la base de la France Combattante. Si le Groupe est d'accord sur ces observations, nous discuterons en détail l'Ordre du jour que nous avons reçu.

Grenier présente deux observations préalables. La première a trait au rôle du Groupe, qui est essentiel, étant donnée la campagne de presse que l'on fait en ce moment, contre la France Combattante. Celle-ci nous a acceptés comme organe de consultation: c'est là un point important à souligner.

C'est pourquoi il ne faut pas prendre des positions d'intransigeance.

Mendès observe que si l'on veut éviter que la presse anglaise ne se serve du Groupe contre la France Combattante, il ne faut pas qu'il apparaisse entre celui-ci et celle-là une divergence quelconque sur un sujet aussi grave qui est l'objet du débat.

Pierre Bloch : Le titre même donné à notre Groupe ne permet aucune équivoque. Si donc il en subsiste une, il faudra la dissiper. Pour l'affaire d'Afrique, ce qu'il faut considérer c'est que, si l'Union se fait, elle permette à la France de reprendre la place qu'elle doit occuper parmi les nations

179

alliées . C'est là le point vital du débat. Ceci dit, il n'est pas douteux que ce que veut la France, c'est que l'union se fasse autour de de Gaulle; Giraud ne nous inspire pas assez de confiance pour qu'il soit à la première place. Sa lettre à Pétain ne peut que susciter des doutes sur la rectitude de sa politique. Il ne faudrait point qu'on jure un jour les Français avec une armée de métier. Donc, la prudence s'impose.

Grandpré ~~siennés~~ s'associe presque entièrement aux observations de Grenier. Si nous acceptons sans réserve les thèses de la France Combattante, nous aurons nous-mêmes déprécié notre action. Or, j'ai le souci, dit-il, de préserver l'autorité de l'embryon de contrôle que nous avons mis sur pied, et c'est pourquoi je pense que nous devons prendre une position rigoureusement objective.

Passant à un autre point de vue, il se demande s'il n'est pas prématuré de publier un Ordre du jour et si nous n'allons pas, de ce fait, émousser la pointe d'un outil qui sera peut-être plus efficient d'ici peu. Il suffirait, à son avis, de marquer la satisfaction du Groupe à constater le rapprochement progressif des thèses opposées de Giraud et de de Gaulle. Sous ces réserves, il approuve in globo le projet d'Ordre du jour.

Répondant enfin à Mendès-France, il souligne que, bien qu'adhérant à la France Combattante, le Groupe n'a pas à se louer de l'attitude générale de celle-ci à son égard. Elle veut trop se servir de lui et pas assez collaborer loyalement avec lui. C'est pourquoi, il faut travailler uniquement dans l'intérêt français et c'est cette seule pensée qui doit nous guider tous.

Maroselli abonde dans le sens de Grenier et de Grandpré. Il est important que la France Combattante se transporte rapidement en Algérie, d'où ~~est~~ nécessité de faire l'Union au plus tôt. Il faut la faire sans permettre qu'on infériorise le Général de Gaulle et si nous savons prendre à cet égard une position impartiale nous pouvons espérer avoir un grand ascendant sur l'opinion anglo-américaine. Mais pour cela, il importe de se garder de paraître vouloir imposer dès à présent de Gaulle comme le chef. La presse ne lui est pas toujours favorable. Certains membres du Gouvernement ont parfois commis des erreurs dont il porte le fardeau. Dans l'ensemble, il est donc prêt à accepter l'Ordre du jour Couin.

Antier intervient brièvement pour indiquer qu'il faut prendre position dès aujourd'hui sur le problème de l'union. Il ne se considère point comme soumis à une hiérarchie et c'est pourquoi il entend agir librement dans la France Combattante. Ce qu'il demande, c'est qu'elle ne soit pas placée dans une position d'infériorité.

Couin pense aussi qu'il ne faut pas laisser passer le moment propice pour émettre un avis. Or l'instant présent lui paraît favorable et notre opinion peut avoir des conséquences utiles à tous égards. Demain, il sera peut-être trop tard.

La position qu'il a prise dans son Ordre du jour sur le partage du pouvoir entre de Gaulle et Giraud lui paraît être celle de Philip et du Comité National. Philip a du reste souscrit sans réserve ce matin même au cours de son audience, au projet qu'il a rédigé.

S'il a usé de cette formule, ce n'est point sans raison

et il entend les indiquer au Groupe: une égalité de pouvoir entre Giraud et de Gaulle ne peut aboutir, à son sens, qu'à renforcer l'autorité et le pouvoir de l'Organisme de Contrôle, car, en cas de conflit entre les deux hommes, c'est celui-ci seul qui peut être l'arbitre. Or il n'est pas négligeable que ce contre-poids existe et qu'il acquiesce à la fois de l'importance et de la force.

Mendès-France répond qu'il lui importe peu d'être en désaccord avec Philip ou le Comité National. Et puisque, dit-il la discussion générale est close, je veux maintenant entrer dans le détail du texte qui nous est soumis. Pour lui, l'Ordre du jour doit être impersonnel et ne dégager que des principes généraux. Il accepterait donc les trois premiers paragraphes du texte ; il supprimerait les paragraphes 4, 7 et 8 et bloquerait le reste de l'Ordre du jour en insistant sur une séparation nette entre le Pouvoir Militaire et l'Exécutif.

Grenier répond en quelques mots à Grandpré sur l'opportunité de la prise de position immédiate du Groupe.

Il envisagerait avec faveur une sorte de mûrissement du texte et, pour cela, il ne serait pas hostile au renvoi de la discussion.

Maroselli insiste en sens contraire, car, dit-il, nous sommes harcelés de questions par la presse à ce sujet.

Grandpré retire sa proposition de renvoi et se déclare satisfait par les explications de détail de Mendès-France.

André Philip, à qui on a demandé si le texte du mémorandum Giraud publié par le journal France est exact répond affirmativement. Il proteste, du reste, et s'élève contre cette

publication qui risque, dit-il, de comporter beaucoup de dangers pour les Conseillers Généraux résistants qui sont en France.

Il indique que la réponse qu'il a préparée au Mémorandum Giraud a été acceptée par le Comité National, y compris le Général Catroux. Il en indique au Groupe les lignes essentielles ce qui, à son avis, doit entraîner des modifications dans l'Ordre du jour de Gouin.

Grandpré souscrit aux principes généraux inclus dans la réponse de Philip, mais il regrette qu'on n'ait pas insisté davantage sur les textes préparés par la Commission de Réforme de l'Etat qui a adopté dans ses grandes lignes un projet de Gouin sur l'organisation des Pouvoirs Publics pendant la période provisoire actuelle.

Après cette intervention, on reprend un à un les paragraphes du projet d'Ordre du jour préparé par Gouin et, finalement, après modifications diverses, notamment de Grenier, qui demande que le retour aux lois républicaines se fasse à la date du 3 septembre 1939, celui-ci est adopté dans la forme définitive suivante:

4 ORDRE DU JOUR

Le Groupe des Parlementaires adhérents à la France Combattante, après avoir étudié l'évolution de la situation politique en Afrique du Nord, entend dégager en toute objectivité la doctrine fondamentale dont doit s'inspirer, à son avis, l'union de tous les Français désireux de battre l'ennemi commun;

Il pose donc les principes suivants sur lesquels le Peuple

Français ne saurait accepter ni transaction ni équivoque.

I

Le seul Régime légitime qui est accepté par l'immense majorité de la nation est le régime républicain.

Le pouvoir de Vichy, qui ne s'est imposé que par la trahison et la défaite, n'a, aux yeux du Pays, aucune valeur légale.

La législation de Coup d'Etat mise en vigueur par le maréchal Pétain et son complice Laval, est frappée de nullité absolue dans tous les territoires libérés.

II

Dans la période actuelle et dans l'impossibilité où l'on se trouve de procéder à une consultation générale du Peuple, on ne peut songer qu'à la constitution d'un Organisme Gouvernemental Provisoire, qui doit se rapprocher aussi près que possible, de la législation républicaine, telle qu'elle existait au 3 septembre 1939.

En conséquence, il apparaît essentiel au Groupe de créer, d'une part, un Pouvoir Exécutif doté des attributions les plus larges sur le plan civil et militaire, et, d'autre part, un Organisme de Contrôle chargé d'assurer la représentation régulière de la nation en guerre.

Dans cet organisme, et conformément au droit public français, l'autorité militaire doit, en tout état de cause, être subordonnée au Pouvoir Exécutif, aussi bien pendant la période présente qu'au moment de la libération du territoire.

La Résistance Française ne saurait, par ailleurs, admettre

~~184~~ 184

que cette organisation provisoire puisse ~~aboutir~~ comprendre des hommes ayant collaboré avec l'ennemi soit directement, soit par l'intermédiaire du Pouvoir de fait imposé à la France par l'Allemagne.

Dès la constitution de l'ensemble dudit Pouvoir Provisoire, il sera solennellement déclaré, tant par l'Exécutif que par l'Organisme de Contrôle, conformément à la Charte de l'Atlantique, que la Souveraineté Nationale reste intangible et qu'il sera fait appel rapidement au suffrage universel pour fixer définitivement le régime correspondant à la volonté librement exprimée du Peuple Français.

III

L'Organisation Provisoire des Pouvoirs Publics ainsi définie devra être agréée par les Gouvernements alliés comme la seule représentation de la France et être admise - sur un pied d'égalité - à participer à tous les conseils interalliés ayant trait à la poursuite de la guerre et à la ~~préparation~~ préparation de la Paix.))

Revenant aux controverses de presse au sujet du Groupe, Mendès-France demande au Groupe de répondre à l'Observer qui a faussement interprété sa position dans l'un de ses articles. Il a, du reste, préparé un texte dont il donne lecture.

Grenier, Maroselli, Grandpré et Gouin interviennent tout à tour dans le débat et soulignent la nécessité d'~~être~~ être prudents dans nos relations avec la presse anglaise.

Il est finalement décidé que Gouin écrira à l'Observer

185-
185

une lettre amicale en envoyant à ce journal l'Ordre du jour qui vient d'être voté, mais sans toutefois demander de rectification.

Le Groupe Parlementaire décide en fin de séance d'étudier très prochainement les conditions dans lesquelles pourrait être organisé le Pouvoir de Contrôle qu'il juge indispensable.

La séance est levée à 5 heures.

Procès-verbal n° 6

Séance du 19 avril 1943.

La séance est ouverte à 15 heures par le Président. Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Sont présents: MM. Antier, Bloch, Gouin, Grenier, Queuille.

Excusés: MM. Grandpré, Maroselli, Mendès-France, Philip.

Le Président, en ouvrant la séance, souhaite la plus cordiale des bienvenues à ^{M.} Queuille, Sénateur, ancien Ministre, qui vient d'arriver à Londres. Son expérience et sa notoriété le mettent à même de rendre les services les plus éminents à la France; c'est pourquoi il se félicite de l'accueillir aujourd'hui au Groupe qui sera honoré de le compter parmi ses membres.

Queuille répond avec émotion qu'il entend mettre tout ce qui lui reste de force et d'expérience au service de la France qui souffre avec tant de dignité et de courage et qui, au feu des épreuves a retrouvé sa flamme républicaine. Il exalte le sens patriotique qui anime tous ses enfants unis et solidaires contre l'ennemi cruel qui l'opprime.

En terminant, Queuille indique qu'il donne volontiers son

21/11/44
186

adhésion au Groupe Parlementaire dont le rôle doit être important, et qui le sera s'il sait se montrer sage et prudent, en travaillant silencieusement, sans publicité provoquante. Toute autre attitude ne pourrait que nuire au pays dans les circonstances présentes, car le vent est à l'union de tous les Français. C'est cette union, dit-il, dont nous devons être les meilleurs artisans et qu'il faut réaliser avant tout et par dessus tout.

Antier profite de cette intervention pour rappeler au Groupe qu'il y a hors Londres, des Parlementaires adhérant à la France Combattante, dont il faut se préoccuper de recueillir les adhésions.

Gouin, Grenier, Bloch opinent dans le même sens et il est finalement décidé que le Président verra les collègues absents lorsqu'ils viendront à Londres. Quant à ceux qui résident en Amérique, on chargera Maroselli de leur porter un ~~message~~ message collectif du Groupe lorsqu'il y sera appelé en mission.

Cette discussion terminée, Gouin rend compte qu'il a reçu, le matin même la visite de M. le Rabbin Irving Miller, Secrétaire général du World Jewish Congress et membre dirigeant de l'American Jewish Congress, qui est venu le mettre au courant de la situation créée aux Israélites algériens par l'abrogation du décret Crémieux. M. le Rabbin Irving Miller demande à cet égard une intervention du Groupe dont il souhaiterait avoir connaissance officielle pour en assurer la diffusion et la publicité.

Prenant la parole sur ce sujet, Pierre Bloch fait l'histoire du décret Crémieux qui remonte en fait à l'Empire,

puisque c'est Emile Olivier qui en avait préparé le texte pour reconnaître les services éminents rendus à la France par les éléments isarélites algériens.

~~Crémieux~~ Crémieux n'a donc fait que promulguer ce décret qui s'est appliqué sans difficulté pendant ~~70~~ 70 ans. Or le Général Giraud l'a supprimé. Le résultat, c'est que les Juifs sont maintenant dans une situation plus grave que sous le régime Pétain, puisqu'ayant perdu leur statut politique, ils sont dans une situation infériorisée par rapport aux musulmans qui ont, eux, le statut coranique. Il faut donc agir pour supprimer cette injustice d'autant plus criante que les isaraélites algériens ont fait la preuve de leurs sentiments patriotiques soit en 1914, soit en 1939, où ils furent de bons et courageux soldats de la France.

Antier, est entièrement d'accord sur le fond du problème avec Bloch, mais il souhaite que le Groupe ne fasse pas de cette question l'objet d'une intervention particulière qui pourrait être mal interprétée au dehors.

Grenier apporte aussi son adhésion aux paroles de Bloch, et il rappelle qu'il a fait à Paris, sous l'occupation allemande, un tract contre l'antisémitisme. Il pense cependant que nous devons agir avec prudence et ne pas perdre de vue que, s'il y a en Algérie un problème juif, il y a aussi un problème musulman. Il faut s'occuper de l'un et de l'autre avec tact et mesure.

Passant à un autre ordre d'idées, il indique que certaines déclarations d'Abadie visant les libérés qui ne doivent plus avoir aucune part à la vie publique, l'inquiètent beaucoup. Il

M.R. 2/3/4
188

fait donc aussi se saisir de ce problème. Mais ^{prudence} ne veut pas dire inaction, et l'action, pour être utile, n'a pas toujours besoin de publicité: nous pourrions donc exposer ces divers problèmes à de Gaulle et à Giraud par lettre privée.

Queuille intervient à son tour. Il insiste pour que, dans les circonstances actuelles, nous n'apparaissions pas comme des ~~éléments~~ éléments de discorde. Gardons-nous donc de gestes spectaculaires et prenons garde à la sensibilité française qui veut l'union entre les deux chefs militaires français. C'est cette union que nous devons servir et pour cela, il faut moins souligner les désaccords et davantage exalter les bases, déjà visibles, d'une union désirable et possible.

Bloch pense aussi qu'on peut souligner la communauté de vues du Groupe sur le rétablissement des lois républicaines en Algérie, et marquer notre souci de voir modifier en un sens plus libéral le statut des musulmans. Il croit donc qu'il est utile de saisir les deux généraux.

Antier et Queuille pensent qu'il vaudrait mieux ne saisir que de Gaulle pour éviter tout prétexte possible de polémique par une publicité intempestive.

Félix Gouin est finalement chargé d'écrire au seul général de Gaulle dans le sens général indiqué par Grenier. Il expliquera, d'autre part à M. le Rabbín Irving Biller que dans le moment présent, il vaut mieux s'abstenir, sur ce problème, de toute publicité. Bien entendu, il donnera cependant à M. le Rabbín tous apaisements sur la position de principe que prend unanimement le Groupe.

Félix Gouin indique au Groupe qu'il a reçu aussi la visite

de M. Brunot, Gouverneur général des Colonies qui s'étonne que M. Pleven n'ait pas répondu à la démarche faite au nom du Groupe par MM. Antier et Gouin. Après discussion, le Groupe prie Gouin de réécrire à ce sujet à M. Pleven pour solliciter de lui une réponse.

Félix Gouin expose au Groupe qu'il a eu l'occasion d'entrer en relations avec M. P. qui s'est mis à sa disposition pour lui communiquer tous les renseignements financiers concernant la France Combattante, et la Grande-Bretagne.

~~Quenille~~ Quenille souligne l'importance de ces questions et insiste sur la nécessité de les suivre de près.

En fin de séance, le Président attire l'attention du Groupe sur le problème de l'Organisation du Pouvoir de Contrôle qui est à l'ordre du jour de la Commission pour la Réforme de l'Etat et il invite ses collègues à participer à la prochaine réunion de cette commission qui doit avoir lieu le vendredi 22 avril à 17h, 4 St-James Square. Il en est ainsi décidé.

Grenier revient en quelques mots sur le problème capital de l'union entre les Français. Il expose qu'il serait peut-être bon de faire à ce sujet une conférence de presse spéciale où serait convoquée toute la presse interalliée et où le Groupe exposerait ses vues.

Quenille estime qu'à son avis la chose est prématurée. La situation, dit-il, évolue vers la détente et l'union. Laissons donc aux événements le soin de porter à maturité cet important problème. Travaillons ici en silence; suivons de près toutes les manifestations heureuses de ce sentiment d'unité. Ainsi nous ferons oeuvre utile et servirons le mieux la patrie.

Grenier se range à cet avis et il indique que, dans le but

[Signature]
-190-

d'éclairer l'opinion et aussi de clarifier un des éléments du problème, il va publier dans "France" un article sur la question de la légalité républicaine. A son sens, il faut la prendre en bloc au 3 septembre 1939 et non au 22 juin 1940. Les masses populaires doivent être traitées non en mineures ou en ennemies, mais en collaboratrices. Le renouveau politique de la France doit donc s'accompagner d'une politique de compréhension vis à vis de l'une des fractions les plus importantes du Peuple Français., en l'espèce, les masses communistes, qui ne sauraient être mises hors la loi.

Après approbation unanime par le Groupe de cette déclaration sur laquelle il a déjà, du reste, pris officiellement position, la séance est levée à 5 heures.

Procès-verbal n° 7

Séance du 3 mai 1943.

La séance est ouverte à 15 heures par le Président. Le procès-verbal n° 6 est adopté.

Sont présents: MM. Antier, Pierre Bloch, Couin, Grandpré, Grenier, Maroselli, Queuille, Viénot.

Excusés: MM. Mendès-France, Philip, Jules Moch.

Le Président souhaite d'abord la bienvenue à Viénot dont il rappelle la courageuse conduite et les persécutions dont il a été l'objet de la part des usurpateurs de Vichy. Il espère que Viénot, qu'il a convoqué à cette réunion, acceptera de s'inscrire au Groupe qui sera heureux et fier de le compter parmi ses membres.

1941

parmi ses membres

Viénot remercie le Président et le Groupe de leur cordial accueil et il déclare qu'il se fera un agréable devoir de collaborer avec eux.

Le Président donne ensuite lecture de la correspondance envoyée par le ~~Groupe~~ ^{Groupe} et des réponses diverses qu'il a reçues à cet égard.

Sont ainsi lues et adoptées sans observations les lettres au général de Gaulle et sa réponse; la lettre à M. Le Rabbin Irving Miller et sa réponse; la lettre de Mme Munro, secrétaire générale de la section des employés et la réponse qui lui a été faite par le Président.

La lettre adressée à M. Plevin, Commissaire National aux Colonies et sa réponse relative à l'affaire Brunot, font l'objet d'un certain nombre d'observations.

Quenuille indique à ce sujet que le Groupe ne saurait agir en tant que Représentant du Parlement qui s'est discrédité dans sa généralité et dont l'existence légale est formellement contestée par la plupart des ~~Groupes~~ ^{Groupes} de Résistance en France.

A son avis, ce que le Groupe doit revendiquer, c'est la possibilité de présenter des suggestions au Mouvement dans un esprit de collaboration amicale, excluant par là même toute possibilité de contestation et de controverse qui ne pourrait avoir que des conséquences fâcheuses.

Grenier déplore l'état d'esprit que reflète la lettre de M. Plevin. Tel n'est pas, à son sens, le plan sur lequel devraient se situer les relations entre le Comité National et le Groupe, qui veut collaborer, sincèrement et sans arrière-pensée avec la France Combattante.

~~27 7/5~~
192

Il regrette que celle-ci ne comprenne pas mieux l'utilité que pourrait avoir cette collaboration cordiale, ne serait-ce que pour couper court à certaines campagnes de presse dirigées contre le général de Gaulle.

Viénot déclare à son tour que le Groupe ne doit pas perdre de vue dans son action la situation morale diminuée qui est faite par l'opinion française au Parlement en général.

Si tel n'est pas le cas des Parlementaires qui sont à Londres, il n'en reste pas moins que leur action doit se placer surtout sous le signe de l'expérience politique acquise par chacun d'eux, et qui doit permettre que l'on tienne compte de leurs suggestions.

Celles-ci doivent donc être inspirées uniquement par un esprit de collaboration loyale et désintéressée.

Maroselli demande à cet égard que l'on souligne que nous appartenons tous à la France Combattante et qu'à ce titre nous devons avoir voix au chapitre, comme l'ont les groupes de résistance.

Grandpré abonde dans le sens de Grenier. Il ajoute un argument de plus: deux hommes, dit-il à savoir Grenier et Guin sont à Londres les représentants accrédités de deux grands partis de la résistance, le Parti Communiste et le parti Socialiste. A ce titre, ils doivent doublement être écoutés par le Mouvement.

Antier souligne à son tour que le général de Gaulle lui-même a tenu à reconnaître et à faire reconnaître par la France Combattante notre qualité de députés. Il a sollicité nos avis. Donc, M. Leven ne doit pas trouver mauvais que nous le saisis-

7/28
1993

sions de suggestions précises, chaque fois que cela sera nécessaire. Il faudra, dit-il, rappeler cela à M. Pleven.

Il est finalement convenu, après les diverses observations complémentaires de Bloch, de Queuille et de Grenier que le Président répondra à M. Pleven dans le sens général qui s'est dégagé de cet échange de vues.

Grandpré, en corrélation avec la discussion précédente, souligne la différence d'attitude entre M. Diethelm et M. Pleven. M. Diethelm a marqué son intention de collaborer loyalement avec le Groupe sur le terrain financier. Il demande donc au Groupe de confirmer à cet égard le mandat qu'il a reçu et qu'a reçu aussi Maroselli.

Le mandat leur est aussitôt et à nouveau confirmé de façon expresse.

Grenier demande ensuite s'il y a un statut organique des Conseillers aux divers Commissariats. Il a conscience que ce titre lui confère des responsabilités. En raison de ce fait, il voudrait donc connaître exactement les limites et les droits afférents à son titre. Ce serait facile, s'il y avait un statut.

Antier répond qu'il n'y a aucun statut à cet égard.

Maroselli émet le Vœu suivant: celui de voir, dans le Mouvement, un instituteur qui pourrait représenter utilement dans la France Combattante cette famille spirituelle, au même titre que les Prêtres, les Pasteurs ou les Rabbins y représentant les diverses communions religieuses.

Grenier indique qu'il portera ce vœu à la Commission de Propagande, dont il fait partie et il tâchera de le faire adopter par celle-ci.

~~726~~ 194

Cette discussion close, le Groupe reçoit une importante délégation du Centre Syndical Français, qui lui est présentée par son secrétaire général, M. Chauvet, assisté de la secrétaire générale de la Section des Employés, Mme Munro.

Le Président, après avoir souhaité la bienvenue à la délégation et l'avoir assurée du concours du Groupe, donne la parole à M. Chauvet et à l'un de ses camarades, qui exposent, l'un et l'autre, les suggestions du Centre Syndical Français.

Après audition de ces divers desiderata, le Président demande à la Délégation de lui adresser un résumé complet des principales questions débattues, dont le Groupe prendra ainsi connaissance détaillée. Il assure la Délégation de son meilleur concours dans le but de donner satisfaction aux demandes faites par elle auprès de M. Pleven. Dans ce but, il procédera par voie de suggestion, car il n'a pas autorité pour agir et décider.

Grenier pense que c'est là, en effet, la meilleure méthode: travailler sur des textes précis et ensuite s'associer à l'action entreprise dans la mesure où elle est raisonnable et fondée.

Le Délégation remercie le Groupe de son excellent accueil, et, après qu'elle s'est retirée, la séance est levée à 4h 20

Procès-Verbal n° 8

Séance du 10 mai 1943.

Sont présents: MM. Antier, Bloch, Grandpré, Grenier, Guin Maroselli, Mendès-France, Jules-Moch, Viénot.

2005
195

7/50

Excusés: MM. Philip, Queuille.

Après approbation du procès-verbal n° 7, la séance est ouverte à 15 heures par ^F Félix Couin, Président, qui souhaite en quelques mots la bienvenue à Jules Moch qui assiste à la délibération du Groupe. Le Président rappelle l'attitude courageuse de Jules Moch, qui a fait partie des 80 opposants au Régime de Pétain et qui a payé de longs mois de prison et de détention ^{sa} sa fidélité à ses principes. Il se félicite que Moch ait pu s'évader de France pour arriver en Angleterre, où il vient mettre à la disposition des armées alliées ses grandes capacités techniques. Il espère que durant les loisirs que lui laisseront ses travaux, Moch pourra participer aux séances ultérieures du Groupe.

Moch remercie le Président de ses paroles et déclare qu'il sera heureux de venir participer aux réunions du Groupe Parlementaire chaque fois qu'il le pourra.

Le Président demande ensuite au Groupe s'il doit communiquer à M. le Gouverneur Général Brunot la réponse qui a été reçue de M. Pleven. Le Groupe a été saisi d'une pétition du Gouverneur général Brunot. Il faut donc savoir ce que le Groupe entend lui répondre.

Antier pense que la réponse de M. Pleven n'est pas satisfaisante et il croit que, dans ces conditions, il conviendrait de saisir le général de Gaulle de la protestation dont le Groupe s'est fait déjà l'interprète auprès de M. Pleven.

Marécelli demande, à cet égard, que l'on se contente de transmettre à M. Brunot les derniers paragraphes de la lettre de M. Pleven, qui indiquent dans quelle mesure il a été donné satisfaction aux intérêts matériels de celui-ci.

Mendès-France n'est pas de cet avis. Il y a lieu, d'après lui, de clore cette affaire dont le Groupe s'est trop longuement occupé déjà. Il serait inopportun, dit-il, de prolonger l'incident, puisque, finalement, M. le Gouverneur Général Brunot a eu satisfaction en grande partie.

Grenier pense que la meilleure solution consiste à prévenir oralement ~~Roux~~ M. le Gouverneur Général Brunot de la réponse qui a été faite par M. Pleven, sans que cette réponse lui soit cependant communiquée dans son contexte. Il est finalement décidé par le Groupe que le Président verra M. Brunot et lui fera part du résultat qui a été obtenu par lui.

M. Brunot décidera lui-même s'il doit poursuivre son affaire par d'autres voies et moyens que ceux qu'il a employés jusqu'ici.

Le Président évoque ensuite devant le Groupe la question du statut du personnel de la France Combattante. Il signale qu'il a envoyé à tous les membres du Groupe le rapport qui lui a été adressé par la Section des employés de la France Combattante. Il croit qu'il y aurait intérêt à désigner 2 membres du Groupe chargés d'étudier ce statut de façon à pouvoir intervenir auprès de M. Pleven après étude approfondie.

Viénot demande si le Groupe Parlementaire est bien qualifié pour intervenir ainsi auprès de l'Exécutif. Il s'agit, d'après lui, d'une intervention délicate et il a souci de ne point

~~197~~
197

continuer à Londres certains abus qu'il avait constatés en France. Il y a lieu, d'après lui, de réserver les interventions du Groupe pour les affaires qui ont une grande importance.

Intervenir dans toutes les affaires, quelles qu'elles soient, serait lui enlever une partie de son autorité.

Maroselli est d'avis que la proposition du Président devrait être acceptée et c'est sur le rapport de deux délégués du Groupe que celui-ci appellerait ensuite l'attention du Mouvement de la France Combattante en se plaçant au point de vue de l'intérêt bien compris de celle-ci.

Antier souligne l'opportunité d'une telle démarche et il rappelle à cet égard qu'il y a dans la France Combattante beaucoup d'erreurs à redresser qui, du reste, lui font un tort considérable dans l'opinion publique. Pour faire cesser ce malaise, il faut introduire à l'intérieur de la France Combattante, plus de compréhension et plus de respect de certaines règles fondamentales.

Grenier se déclare d'accord avec Gouin, Maroselli et Antier. A son avis, il n'y a pas de petites questions, chaque fois qu'une question de justice est en jeu. Au sein de la France Combattante, il y a un certain nombre de courants qui sont hostiles à l'esprit démocratique. Il serait nécessaire de combattre ces courants et c'est pour cela qu'il pense qu'on pourrait voir M. Pleven pour redresser les injustices signalées dans le Rapport du Personnel.

Grenier rappelle à l'appui de ce qu'il vient de dire que c'est ainsi qu'a pu se dissiper le malaise profond qui

228
73 198

existait parmi le personnel de la Marine Marchande. Aujourd'hui, ce malaise a disparu et c'est tout à l'honneur de la France Combattante.

Viénot déclare que sur le fond de l'affaire, il est d'accord avec les revendications du Centre Syndical. Il pense, par contre que s'il y a une démarche à faire, celle-ci serait plutôt de la compétence des représentants autorisés du Monde Ouvrier. Il persiste donc à croire qu'une intervention parlementaire ne se justifie pas, car, loin de renforcer l'autorité du Groupe, une telle intervention ne peut qu'augmenter les tendances anti-parlementaires qui existent au sein de la France Combattante.

Mendès-France se déclare d'accord avec les idées exposées par Viénot. A son avis, la politique du Groupe est commandée par les termes mêmes de la lettre qui a été adressée par lui à M. P⁷leven pour l'affaire du Gouverneur Général Brunot. Le Groupe doit avoir, certes, le souci de représenter ses mandants de France. Mais ce qu'attendent ces mandants, ce n'est pas une démarche de l'ordre de celle qui nous est demandée. Nous ne devrions, dit-il, nous occuper que des grands problèmes qui seuls intéressent vraiment le pays.

Jules Moch se déclare en parfait accord avec Mendès-France et avec Viénot. Revenant sur la constitution du Groupe, il déclare que s'il avait été présent à ce moment, il aurait fait toutes réserves sur l'opportunité de sa création en tant que Groupe. Il croit qu'en France, on n'a pas accueilli très favorablement cette constitution, car, dit-il, le Parlement s'est discrédité collectivement et seuls continuent à avoir

~~7/27~~ ~~1944~~
-199-

quelque autorité les Parlementaires résistants et courageux qui ne continuent à avoir du crédit qu'à titre personnel. C'est pourquoi il faut faire effort pour remonter cette pente anti-parlementaire. En tout cas, le Groupe, en tant que tel, ne peut pas être, à Londres, un organe de contrôle. Vouloir essayer de devenir cet organe, c'est certainement ne rendre aucun service ~~aux~~ à ceux en faveur de qui le Groupe interviendra, et c'est également déprécier le Groupe en tant que tel.

Grandpré se félicite de l'accord qui règne entre le Groupe sur la position qu'il doit prendre en ce qui touche les questions vitales pour la France. La discussion actuelle touche évidemment à une question de détail, mais cette question ne serait pas posée si on avait créé, comme on l'a promis depuis longtemps, un Organe Consultatif du Mouvement de la France Combattante. C'est parce que cet Organe s'existe pas qu'on se tourne nécessairement vers nous. Or nous avons reçu le Centre Syndical, nous ~~leur~~ ^{lui} avons demandé de nous faire parvenir un rapport. Quelle que soit l'opinion du Groupe, il faut qu'il y ait une suite à l'entrevue accordée et à l'envoi du rapport du Centre Syndical. S'il y avait carence du Groupe, le Groupe se discréditerait vis à vis du personnel.

Pierre Bloch veut exprimer brièvement sa pensée.

Il est, certes, impressionné par les arguments de Mendès-France et de Viénot. Mais, d'autre part, comme on a pris contact avec le Centre Syndical, il faut qu'une conclusion soit donnée à l'entrevue qui a été accordée. Sur le fond du problème, il pense, du reste, qu'il y a dans la France Combattante

[Handwritten marks]
- 200 -

beaucoup d'anomalies et beaucoup d'injustices qui découragent le personnel et notamment le personnel féminin qui ne jouit pas d'un traitement suffisant pour vivre avec décence.

Félix Guin déclare qu'il a, lui aussi, le très grand souci de ne pas dévaloriser l'autorité naissante du Groupe Parlementaire, mais il a également le souci, parce que cela paraît correspondra au mandat que nous tenons du Peuple de France, de faire respecter, à l'intérieur de la France Combattante, les principes généraux de la législation et de la démocratie françaises. Qu'on le veuille ou non, il faut accorder les actes avec les principes et, à cet égard, il ne craint pas de dire qu'il est fâché de constater qu'il en est tout autrement. Nous pouvons donc intervenir au nom des principes dont se réclame la France Combattante, car c'est en se référant à ces principes que le Centre Syndical Français a élaboré son projet de statut.

Grandpré souhaite que l'on désigne deux membres du Groupe Parlementaire pour s'occuper de ce problème.

Maroselli souligne que si l'on fait une démarche il faut indiquer avec force qu'elle n'est faite que dans l'intérêt bien compris du Mouvement. Celui-ci décidera ensuite, ~~selon~~ sous sa seule responsabilité de son attitude.

Viénot, reprenant la parole, déclare qu'en ce qui le concerne il ne veut pas être délégué par le Groupe pour intervenir. Il est d'accord avec Guin sur l'application et le respect des lois de la République, mais il n'entend pas, à Londres, se prêter à la continuation des abus dont le régime parlementaire a trop souvent donné l'exemple en France.

7/26 201

Antier intervient à nouveau et déclare que la question du personnel est ce qui fait le plus de tort à la France Combattante et qu'il serait de son intérêt bien compris de faire cesser le malaise qui règne à cet égard.

Mendès-France accepte en principe la désignation de deux membres du Groupe pour étudier le statut du personnel. Il souhaiterait que l'on introduise dans le circuit les représentants qualifiés de la Confédération du Travail qui sont à Londres.

Grenier, reprenant la parole, indique qu'il déplore que la France Combattante ne soit pas la véritable image de la France. Il note qu'en ce qui le concerne il est prêt à faire partie de la délégation. Il faudrait tout de même qu'à l'intérieur du Mouvement, sans aucune démagogie ni outrance, on donne l'impression qu'il y a un souffle nouveau.

Il est finalement décidé, après cette discussion, que Grenier et Guin étudieront le statut du personnel, se mettront en liaison avec les délégués des Syndicats et feront une démarche, avec eux, auprès de M. Plevin, avec toute la mesure désirable en pareille matière, sans toutefois engager le Groupe.

Tirant la conclusion de ce débat, au cours duquel le Groupe s'est montré assez divisé, Grandpré pose la question de l'attitude que devra observer le Groupe chaque fois qu'il y aura vote et partage des vœux. Il veut savoir si la majorité aura le droit d'imposer sa volonté à la minorité.

Le Président rappelle que ce problème a été posé dès la constitution du Groupe et qu'il a été résolu dans le sens de l'affirmative. Cette décision a été la suite logique des incid

dents qui s'étaient produits, peu auparavant, lorsque les
Parlementaires présents à Londres, et non encore groupés, avaient
voulu faire une démarche commune auprès de l'Ambassade Amé-
ricaine relativement au cas Darlan.

Mendès-France pense que ce n'est pas comme cela que s'est
posé le cas Darlan. En l'espèce, dit-il, on voulait faire une
démarche d'unanimité. Elle a été rendue impossible parce
qu'un Parlementaire a refusé de s'y associer.

Mais aujourd'hui qu'il y a un Groupe, il va de soi que
la majorité fixera l'attitude du Groupe en tant que tel, à
la condition, cependant, qu'indication soit toujours donnée de
la répartition des voix au sein du Groupe.

Moch intervient à peu près dans le même sens. Il tient
toutefois à préciser qu'en ce qui le concerne, s'il admet que
la majorité fixe la position du Groupe, il ne saurait accepter
de sacrifier son point de vue personnel à la majorité.

Il ajoute qu'il a assez souffert, en France de la
pratique de l'unité de vote pour ne pas vouloir recommencer à
Londres une telle expérience.

Il est finalement entendu qu^e, dans toutes les communica-
tions qui seront faites à la presse touchant la position du
Groupe, sur les problèmes débattus par lui, on indiquera tou-
jours comment se sont réparties la majorité et la minorité.

En fin de séance, et sur la proposition de Félix Guin,
le Groupe, à l'exception d'un seul de ses membres, décide una-
niment d'adresser aux troupes alliées qui viennent de libérer
la Tunisie un Ordre du jour de félicitations. Le Président est
chargé de libeller cet Ordre du jour et de le communiquer à

MCF
7/3/43
903

La séance est levée à 16h 30.

Annexes:

adhérents

Le Groupe des Parlementaires ~~adhérents~~ à la France Combat-
tante ,

Réuni le 10 mai 1943, au lendemain de la splendide victoire remportée en Tunisie, adresse aux Forces Alliées, qui ont été à la base de ce magnifique et décisif évènement, l'expression de son admiration et de la gratitude unanime du Peuple Français.

Il associe à cette admiration et à cette gratitude les Troupes Françaises qui ont été à la pointe du combat et qui viennent de dé^mont^rer une fois de plus au Monde que la France est restée digne de son glorieux passé et de ses hautes traditions militaires.

Il salue enfin l'aube de victoire qui vient de se lever sur la France et en laquelle il voit le gage précieux de l'écrasante défaite qui attend le Fascisme et du triomphe désormais certain de la Démocratie.

Procès-Verbal n° 9

La séance est ouverte, le 17 mai, à 15 heures par Félix Gouin, Président du Groupe.

Sont présents: MM. Antier, Pierre Bloch, Grandpré, Gouin, Grenier, Jacquinot, Maroselli, Viénot.

Excusés: MM. Mendès-France, Jules Moch, Queuille, André Philip.

Le procès-verbal précédent est adopté à l'unanimité sans observation.

W. J. 204

Avant de débattre les questions à l'ordre du jour, le Président souhaite la bienvenue à M. Jacquinet, qui vient d'arriver à Londres, et dont il rappelle la conduite courageuse pendant la guerre et également après les événements de Vichy de 1940. Le Président se félicite de cette nouvelle arrivée qui renforcera l'autorité morale du Groupe parlementaire et c'est pourquoi il a le sentiment d'être l'interprète de tous pour demander à M. Jacquinet de vouloir bien s'associer dorénavant aux travaux du Groupe.

Jacquinet remercie en quelques mots le Président et ses Collègues du Groupe Parlementaire et les assure de son concours le plus entier et de sa présence le plus assidue possible aux séances du Groupe.

Le Président rappelle ensuite au Groupe qu'un certain nombre de Parlementaires ont été invités la semaine dernière par quelques membres Travailleurs du Cabinet anglais. Il estime, dans ces conditions, qu'il serait souhaitable, pour le Groupe Parlementaire, de ne pas perdre le contact avec les dirigeants anglais et il demande, dans ces conditions, au Groupe Parlementaire de vouloir bien lui permettre d'organiser un prochain déjeuner, au cours duquel seront invités MM. Atlee, Morrison, Noel Philip Baker, qui sont tous trois ministres dans le Cabinet anglais.

M. Viénot demande qu'on adjoigne à cette liste M. Dalton et M. Harold Nicholson. Il en est ainsi décidé et le Président est chargé d'organiser cette manifestation d'amitié qui ne peut qu'être profitable aux intérêts de la France.

Le Président indiquera huit jours à l'avance aux membres du Groupe, le jour et le lieu auquel aura lieu le déjeuner

205

déjeuner en question.

Passant à un autre objet, le Président met ses collègues du Groupe au courant de ce qui a été fait pour la constitution d'un Groupe d'Entente interparlementaire, ouvert aux seuls représentants des divers pays actuellement occupés par l'Allemagne.

Une première réunion des différentes nationalités intéressées et qui sont: ~~la Belgique, la France, la Grèce, les Pays-Bas, la Pologne, la Tchéco-Slovaquie, le Luxembourg, la Norvège et la Yougoslavie,~~ la Belgique, la France, la Grèce, les Pays-Bas, la Pologne, la Tchéco-Slovaquie, le Luxembourg, la Norvège et la Yougoslavie, a été tenue sous la présidence de M. Gillon, Président du Sénat Belge, dans les locaux de l'Institut Belge.

Au cours de cette réunion, où figurait un représentant de chacun des pays sus-indiqués, un Comité Restreint a mis au point les statuts de la future Entente des Parlementaires des Pays Occupés, statuts qui seront définitivement rédigés pour être sou^mis ensuite à l'Assemblée Générale des Parlementaires, dans le cours de la semaine actuelle.

M. Félix Gouin est chargé par ses collègues de continuer à représenter la France au sein du Comité Restreint et le Groupe unanime décide d'apporter son adhésion au Groupe d'entente Interparlementaire qui est en formation.

Après ces diverses communications, ~~relatives~~ le Groupe aborde la question relative aux problèmes de l'Afrique du Nord.

Grenier, qui prend la parole le premier à ce sujet, déclare qu'il se réjouit des condamnations qui viennent d'être prononcées à Tunis contre les collaborationnistes, mais il

Handwritten notes:
926

s'étonne que parmi les traîtres ~~condamnés~~ condamnés ne figure pas en bonne place l'amiral ~~Esteva~~ Esteva. D'autre part, Grenier exprime de véhéments regrets sur l'attitude de faiblesse observée vis-à-vis de M. Pucheu, actuellement en Afrique et dont les forfaits sont connus de tous les Français patriotes. Grenier déclare en outre qu'il est prêt à servir de témoin à charge contre M. Pucheu, si cela est nécessaire.

Pierre Bloch approuve sans réserve les déclarations que vient de faire à l'instant même Grenier. Il indique, pour son compte, qu'il y aurait intérêt pour le Groupe de se faire l'interprète de l'opinion française tout entière en réclamant des poursuites immédiates contre M. Pucheu. Le Groupe en son entier fait siennes les déclarations successives de Grenier et de Bloch et il est décidé que le Président rédigera à cet égard un Ordre du jour demandant l'envoi devant un Tribunal de M. Pucheu pour y être jugé sans délai. Il est également entendu que l'Ordre du jour préparé par le Président sera préalablement soumis par lui à Grenier et communiqué successivement aux Services de la France Combattante et à la presse Britannique.

Grandpré désirerait que l'on procède avec prudence, car il craint qu'une telle attitude du Groupe ne suscite en France certaines représailles contre des otages actuellement détenus dans les prisons de M. Pétain.

Viénot déclare que la question n'est plus entière, puisque un tribunal militaire de Tunis vient déjà de procéder à *5* condamnations à mort par contumace. Viénot ne croit pas, du reste, que M. Pucheu ait conservé tellement d'amis parmi ses anciens complices de Vichy.

Handwritten note: cinq

7/4/44
207

Passant à un autre ordre d'idées, Grandpré

souligne que les événements qui se préparent en ce qui concerne l'Italie rendent plus nécessaire que jamais l'union de la Résistance Française autour d'un seul Organisme.

Grenier est du même avis, mais il pense que cette union est contrariée par une série de forces contraires qui travaillent systématiquement contre elle. Il s'étonne, à cet égard, que la presse anglaise n'ait pas fait un meilleur sort au document le plus important qui ait été publié par le Conseil de la Résistance Française, et qui a trait à la position de celui-ci par rapport au problème de l'unité. Grenier manifeste également sa surprise et son étonnement de l'article qu'a publié aujourd'hui même le journal France et qui lui paraît tendancieux. Quoi qu'on puisse dire du Mouvement de Gaulle, déclare-t-il, nous avons l'impression qu'à l'intérieur de ce Mouvement, nous sommes des hommes libres et que nous pouvons y agir librement. Cela suffit à démontrer combien les critiques adressées à la France Combattante sont inspirées par un esprit ~~de~~ partisan qu'il ne partage à aucun degré. C'est du reste pour dissiper toutes les légendes propagées de façon intéressée à l'encontre de la France Combattante qu'il se propose personnellement de faire prochainement une Conférence de presse, au nom du Parti Communiste qu'il représente, pour marquer avec force la position de son Parti par rapport au Mouvement du Général de Gaulle.

Grandpré redemande la parole pour entretenir le Groupe d'un cas particulièrement complexe et délicat qui intéresse un jeune français appartenant aux Forces Combattantes.

Après lecture d'une note détaillée se référant à cette

~~145~~ 108

affaire, , le Groupe décide de charger Jacquinet de s'en occuper, non seulement comme avocat, mais aussi comme mandaté par ses collègues. M. Jacquinet saisira ultérieurement le Groupe du résultat de ses démarches.

En fin de séance, Maroselli , Secrétaire général du Groupe, fait part à celui-ci de son prochain voyage aux Etats-Unis, qui va l'éloigner pendant quelque temps des travaux poursuivis par le Groupe. Maroselli estime que, dans ces conditions, il y a lieu de désigner à son lieu et place un Secrétaire général, car il ne pourra plus en exercer lui-même les fonctions. Maroselli pense que le Groupe devrait désigner au poste de Secrétaire général notre collègue Jacquinet qui, dit-il, appartient à une tendance politique plus modérée. Sa nomination comme Secrétaire général atténuerait, à son avis, la nuance un peu trop accentuée à gauche qui avait été primitivement donnée à la direction du Groupe Parlementaire par sa nomination et celle de Félix Gouin.

Se rangeant à cet avis et à l'unanimité, le Groupe décide que Jacquinet sera Secrétaire général du Groupe, en remplacement de M. Maroselli.

Le Groupe est unanime à remercier celui-ci du dévouement dont il a fait preuve jusqu'ici et du désintéressement manifesté par son effacement spontané devant son collègue Jacquinet.

La séance est levée à 4h 30.

Annexe au Procès-Verbal

Voici l'ordre du jour relatif au cas Pucheu que le Président a communiqué à la presse après accord avec Grenier.

MM
F#H - 209

Réuni le 17 mai 1943, ^à la présidence de Félix Guin, le Groupe des Parlementaires adhérant à la France Combattante a adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant:

Le Groupe Parlementaire, convaincu d'être l'interprète de l'ensemble de l'opinion républicaine et de l'unanimité de la Résistance Française, demande la mise en jugement immédiate de M. Pêcheu, ancien Ministre de l'Intérieur de Vichy.

Le Groupe signale en effet que c'est à M. Pêcheu que l'on doit l'institution des Tribunaux spéciaux chargés de juger, en dehors de toute garantie légale les adversaires de la politique de trahison du gouvernement Pétain-Laval.

Il rappelle à cet égard que c'est le Tribunal Spécial de Paris qui a condamné à mort et fait exécuter, au mépris de toute justice, Jean Catelas, député de la Somme.

C'est le Tribunal Spécial de Lyon, comprenant au nombre de ses juges un partisan frénétique de l'Allemagne, le sœur Darnat, Fuhrer des S.O.L., qui est responsable de la mort et de l'emprisonnement d'un grand nombre de patriotes.

M. Pêcheu ne s'est pas contenté d'associer son nom à ces assassinats politiques déguisés: il a eu le cynisme de présider en personne aux odieuses tortures physiques infligées à Georges Politzer, Professeur de l'Université de Paris, que les Allemands fusillaient quelque temps plus tard.

Il porte également l'écrasante responsabilité d'avoir ordonné au Préfet du département de la Loire Inférieure de dresser la liste des otages de Chateaubriant, qui, peu après, étaient mis à mort ^{après tant d'autres,} par les hitlériens.

C'est lui enfin qui a ordonné et tenu la main à l'aggravation du régime inhumain imposé à tous les détenus politiques de la zone libre.

C'est en raison de ces faits révoltants, qu'il a le devoir de révéler et de dénoncer à l'opinion, que le Groupe Parlementaire est convaincu que la mise en jugement immédiate de Rucheu s'impose comme une mesure de salubrité publique qui ne saurait être ni ~~écartée~~ éludée, ni différée.

Procès-Verbal n° 10

Séance du 23 mai 1943.

Sont présents: MM. Antier, Bloch, Gouin, Grenier, Maroselli, Moch.

Excusés: MM. Grandpré, Jacquinet, Mendès-France, Philip, Quenuille, Viénot.

La séance est ouverte à 15 heures par le Président du Groupe Parlementaire, M. Félix Gouin, qui fait adopter sans observations le procès-verbal de la dernière séance.

Le Président rappelle qu'il a envoyé au Groupe le Projet de Statut de l'Entente des Parlementaires des Pays Occupés. Ce Projet de Statut ne soulève aucune objection de la part des membres du Groupe et, par conséquent, il est adopté dans sa teneur.

Le Groupe procède ensuite à la désignation du délégué titulaire au Comité Exécutif de l'Entente, qui sera M. Félix Gouin. Il désigne comme membre suppléant m. Pierre Bloch.

Le Président rappelle que M. Métadier a demandé une audience du Groupe. Celui-ci décide à l'unanimité que cette

7/16.211-

audience aura lieu lundi prochain, le 31 mai, à 15h et quart.

Le Président sera chargé de convoquer à cette audience M. Métadier.

Le Président expose ensuite qu'il serait nécessaire que le Groupe se préoccupe des problèmes d'avenir qui vont se poser pour la France sur le plan politique. Il souhaite que le Groupe prenne à ce sujet une position très nette, de façon à affirmer publiquement qu'il entend profiter des leçons et de l'expérience du passé pour éviter que la République ne retombe dans les erreurs qui ont compromis le fonctionnement et le rayonnement de la Démocratie dans la période qui a précédé la guerre.

Félix Guin est chargé par le Groupe de préparer un avant-projet qu'il enverra à chacun des membres du Groupe, en vue d'une discussion utile et ~~profonde~~ approfondie

Le Président est enfin chargé d'adresser les condoléances du Groupe Parlementaire au Groupe Communiste qui siège à Alger et qui vient de perdre notre collègue M. Prachay.

La séance est levée à 15h 30

Procès-Verbal n° 11

Séance du 31 mai 1943.

~~Présence de MM. Antier, Bloch, Grenier, Guin, Grandpré, Jacquinet, Viénot.~~

Sont présents: M/. Antier, Bloch, Grenier, Guin, Grandpré, Jacquinet, Viénot.

Excusés: MM. Maroselli, Mendès-France, Jules Moch, André Philip, Queille.

La séance est ouverte à 3h et quart par le Président qui fait adopter, après une petite modification suggérée par

Na
-212-

par M. Jacquinet, le procès-verbal n° 10 de la dernière séance.

Conformément à la décision prise par le Groupe dans sa séance précédente, M. Métadier, directeur de la revue Solidarité, est entendu par le Groupe Parlementaire. M. Métadier demande au Groupe sa collaboration à une oeuvre qui intéresse non seulement la France, mais encore tous les pays alliés.

Après l'audition de M. Métadier, le Président donne lecture d'une lettre qu'il a reçue d'un marin appartenant à la France Combattante, qui se fait l'interprète d'une quarantaine de ses camarades au sujet de certaines réclamations adressées par eux à l'Administration et qui sont restées sans réponse. Le Groupe prie le Président de répondre à ce correspondant et de faire le nécessaire auprès du Directeur de la Flotte de Commerce.

Félix Gouin donne ensuite lecture d'une lettre de M. Le ~~de~~ Gouverneur général Brunot qui se plaint de ce que le Groupe n'ait pas poursuivi jusqu'au bout l'action qu'il lui avait demandé d'entreprendre à son sujet. Le Groupe maintient la délibération antérieurement prise à ce sujet par lui. Toutefois, M M. Antier et Gouin regrettent qu'à cet égard le Groupe n'ait pas fait preuve de plus de persévérance et de continuité de vue.

Le Groupe s'entretient ensuite de la situation financière générale de la France Combattante. M. Grandpré faisant observer qu'il est, en ce moment-ci, extrêmement pris, le Groupe charge le Président, M. Félix Gouin, de préparer un questionnaire relatif à toutes les questions financières sur lesquelles il voudrait être informé et ce questionnaire sera ensuite adressé

1746

[Signature]

- 213 -

à M. Diethelm.

La séance est levée à 4 heures.

Procès-verbal n° 12:

Séance du 7 juin 1943.

Sont présents: MM. Antier, Grandpré, Grenier, Gouin, Jacquino

Excusés: MM. Bloch, Maroselli, Mendès-France, Moch, Philip,

Queuille, Viénot.

La séance est ouverte à 15 heures par le Président. Le Procès-Verbal de la précédente séance est adopté sans modification.

Le Président, en excusant Pierre Bloch, indique que celui-ci l'a prié de demander s'il n'y aurait pas lieu, pour le Groupe, Parlementaire, de solliciter son départ collectif, le plus rapidement possible, pour l'Algérie.

Grenier indique qu'en ce qui le concerne, il verrait d'assez nombreux inconvénients à être obligé de partir pour l'Algérie car, dit-il, ce n'est qu'à Londres qu'il ^{peut} ~~est~~ assurer la liaison nécessaire avec le Parti Communiste et recevoir de ses camarades de France les communications que ceux-ci lui envoient.

Félix Gouin déclare se trouver à peu près dans la même situation, en ce qui a trait au Parti Socialiste. Il pense que le Groupe ne doit pas entreprendre de démarche pour être transporté en Algérie. A son avis, il vaudrait beaucoup mieux

attendre le moment où l'ensemble de la France Combattante sera appelé à rejoindre la Comité National de Libération.

Jacquinet et Antier émettent un avis exactement semblable.

Grandoré indique qu'en ce qui le concerne il pense que la seule action utile au point de vue politique ne peut se mener qu'en Algérie, mais, toutefois, il estime qu'il n'y a pas lieu d'entreprendre des démarches particulières pour bénéficier d'un ~~tour~~ de départ spécial.

Finalement, le Groupe décide de ne faire aucune démarche en ce sens et d'attendre que les événements aient apporté un peu de clarté dans la situation.

Félix Gouin, revenant sur la situation en Algérie, signale qu'il a reçu de Grenier toute une série de rapports relatant les visites faites dans les camps de prisonniers politiques en Algérie par deux députés communistes.

Le Président signale que ces rapports constituent un acte d'accusation impitoyable contre les hommes qui ont toléré les traitements abominables infligés aux détenus politiques. Il serait donc nécessaire, comme ce scandale continue, de prendre à ce sujet une position nette. Il demande donc que le Groupe l'autorise à envoyer au général de Gaulle un télégramme demandant la fermeture immédiate de tous les camps de concentration et la libération de tous les détenus politiques. Le Groupe, dans son unanimité, accepte la proposition de son Président.

En fin de séance, M. Jacquinet soulève une question relative à un article paru dans la Marseillaise du 6 juin 1943. Cet article, qui n'est, du reste, pas signé, et dont la Marseillaise a pris, par conséquent, la responsabilité, est intitulé "Les

7/80
-215

"Emigrés" et il constitue une attaque inadmissible contre les Parlementaires adhérant à la France Combattante qui ont tous eu une attitude de résistance à la collaboration.

Jacquinct pense que le Groupe Parlementaire ne devrait pas laisser passer des attaques de ce genre sans protester avec fermeté et dignité et il demande que le Président transmette à ce sujet une lettre au général de Gaulle lui-même, pour le saisir de l'incident. Après une discussion rapide, le Groupe charge son Président de rédiger cette lettre de protestation qui devra être envoyée le plus rapidement possible au général de Gaulle.

La séance est levée à 5 heures.

~~Procès-verbal~~

Annexe au Procès-Verbal n°12

1°) Copie du télégramme adressé par Félix Guoin au général de Gaulle.

GENERAL DE GAULLE, ALGER. 8 juin 1943. GROUPE PARLEMENTAIRE
ESPERE QUE PREMIER GESTE COMITE LIBERATION SERA SUPPRESSION
CAMPS CONCENTRATION ET ELARGISSEMENT TOUS DETENUS POLITIQUES.
FELIX GOUIN.

2°) Copie de la lettre adressée par Félix Guoin au général de Gaulle, en réponse à l'article de La Marseillaise.

8 juin 1943.

Mon général,

Nous relevons, dans la Marseillaise du 6 juin dernier, sous le titre "Les Emigrés" et sous la signature de

77 216

"Un de juin 1940", le passage suivant:

"A côté de ces hommes et très différents d'eux, il y
"a une autre émigration, celle du "Nouvel Ancien Régime".
"Grands ou petits dignitaires, qui ne représentent plus que
"des noms, ou simples épaves législatives, ces nouveaux
"ci-devants qui n'ont pas oublié les règles de leurs jeux,
"s'imaginent aujourd'hui, parce que le pétainisme s'écroule
"et parce qu'ils sont dans l'opposition, qu'ils sont qua-
"lifiés pour lui succéder. Non contents d'avoir accepté la
"Révolution Française, ceux-là en vivaient. Mais, dans leur
"incrustation du pouvoir, pour le Pouvoir et les places
"qu'il procure, ils finissaient par ne plus donner sous
"forme d'ordres du jour fumeux, qu'une molle adhésion au
"bout des lèvres à des principes vidés de leur substance.
"Le pouvoir législatif s'effaçait devant l'exécutif.
"On rappellera que, depuis 1935, aucun gouvernement n'a été
"renversé par la Chambre du suffrage universel, mais par
"le Sénat, par la presse ou la rue. Quant à la prérogative
"essentielle du Parlement, le consentement de l'impôt,
"le Parlement finissait par s'en dessaisir systématiquement
"en donnant au Gouvernement les pleins pouvoirs financiers.
"Par une triste compensation, l'Exécutif, incapable de
"gouverner, aliénait lui-même ses droits devant le Législa-
"tif comme l'a trop souvent prouvé, dans toute grande
"question de politique étrangère et militaire le désir
"ardent de divers cabinets de jouer les Ponce-Pilate en lais-
"sant retomber leurs responsabilités sur la tête des
"assemblés. Cet avachissement qui a présidé au désastre

et

12/12
7/7
217

"militaire a entraîné celui-~~x~~ d'un régime miné du
"dedans. A combien de ces anciens bénéficiaires, si effa-
"cés et si craintifs au moment de la chute, et qui sont
"aujourd'hui si pleins de zèle, ne pourrait-on jeter, en
"la modernisant, la fameuse réponse de Robespierre: "C'est
"donc ce régime écroulé que vous ^{voulez} venger, lâches, que
"ne l'avez vous défendu!"

"Diminués de certains des leurs qui ont compris, ces
"deux conservatismes sont confrontés par un esprit, à
"la fois de résistance et de mouvement, qui revient aux
"notions élémentaires, fondamentales, humaines qui, seules
"peuvent sauver la nation. L'issue de ce conflit n'est
"pas douteuse. Le peuple français ne s'y trompera pas.
"Tant pis pour ceux qui refuseraient de comprendre."))

Le Groupe Parlementaire dont je suis l'interprète s'est ému,
je ne vous le cacherai pas, de trouver dans un organe qui est
l'expression officielle de la France Combattante, une semblable ap-
préciation.

Certes, il n'entend pas et il n'a jamais entendu couvrir systéma-
tiquement les fautes que l'on est en droit de reprocher à notre
ancien Parlement.

Certains des membres de notre Groupe Parlementaire n'ont pas
attendu la défaite pour les dénoncer et se sont efforcés d'y
remédier bien avant qu'elle ne se soit produite. C'est dire qu'ils
ne se sentent nullement visés et encore moins atteints par les insin-
uations malveillantes du rédacteur anonyme de l'article.

Mais, ce que le Groupe Parlementaire n'admet pas, et ce qu'il

218

n'est pas décidé à tolérer, c'est qu'on prête aux ci-devants que nous sommes, paraît-il, nous ne savons quelles ambitions obscures et qu'on dénature ainsi l'intention qui ~~les~~ a conduits à tout abandonner pour donner leur adhésion à la France Combattante.

Nous tenons à rappeler, en effet:

- 1°) qu'un certain nombre d'entre nous ont ~~su~~ ^{su} agir courageusement le 10 juillet 1940 et ils l'ont fait sans se soucier des conséquences que pouvait avoir pour eux un tel geste, dans le moment tragique où il se plaçait;
- 2°) qu'une grande partie des nôtres, postérieurement au 10 juillet 1940, ont démontré par des actes, qu'ils étaient irréductiblement hostiles à toute politique de trahison des intérêts français;
- 3°) que de très nombreux collègues politiques restés en France, et dont nous sommes solidaires, ont payé de leur mort ou de longues années de prison leur fidélité à la patrie et à la république;
- 4°) enfin qu'aucun d'entre nous, que nous sachions, n'a intrigué auprès de vous pour obtenir pour lui ou pour les Parlementaires en général, des fonctions ou des situations prééminentes.

Chacun de nous s'est contenté de servir la France au rang et à la place où vous l'avez affecté, parce que tel était le but unique que nous nous étions proposé, lorsque nous sommes venus nous mettre à votre disposition et que vous avez agréé nos services.

Mais ceci exposé, nous nous hâtons d'ajouter qu'en l'espèce il ne s'agit point tant, pour nous tous, d'une défense personnelle que d'une question de principe.

En effet, nous ne croyons pas nous tromper sur le sens profond de l'article que nous relevons dans la Marseillaise, en disant qu'il s'apparente curieusement à toutes les attaques contre le Par-

[Handwritten signature]

lement que nous avons relevées depuis tantôt trois ans dans les propos d'un Doriot, d'un Déat, d'un Laval, d'un Maurras, ou d'un Pétain, traîtres par action ou par résignation.

Or nous ne pouvons oublier que c'est par le biais de l'anti-parlementarisme que le Fascisme a miné depuis vingt ans les institutions démocratiques et c'est sous le couvert d'attaques généralisées sans discrimination ni mesure qu'il s'est efforcé de saper l'idée de République!

C'est pourquoi nous tenons à formuler une protestation très nette contre l'esprit général dont procède l'article contre lequel nous nous élevons et, en même temps, à vous mettre en ^{garde} ~~garde~~ contre les conséquences qu'il pourrait comporter dans l'avenir pour l'unité morale de la France Combattante.

Nous pensons en avoir assez dit, mon Général, pour que, désormais on s'exprime avec plus de mesure, de tact, et aussi avec plus de justice sur le compte des ^{des} ~~des~~ "émigrés parlementaires" qui, certes, ne demandent point à être traités en citoyens privilégiés, mais qui ne sauraient accepter cependant d'être considérés comme des citoyens diminués."

NOTE

Quelques jours après avoir écrit à de Gaulle la lettre que l'on vient de lire, le Professeur ^{Cassin} ~~Cassin~~ ne faisait tenir le télégramme suivant du Chef de la France Libre, qui se trouvait à ce moment à Alger.

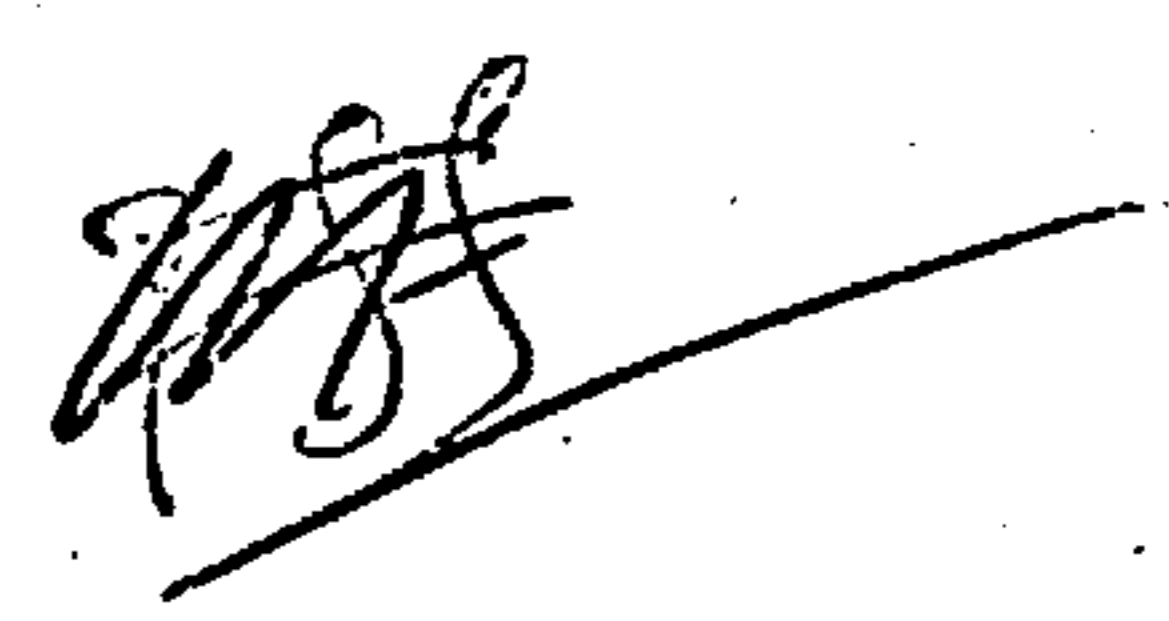
SECRET- 18/6/43. DE FRANCOMBAT-ALGER.

Pour Prof. Cassin, du Général de Gaulle.

J'ai reçu la lettre de Félix Guin.

Je suis d'accord avec lui et le prie de penser que, suivant le mot de Talleyrand: "Tout ce qui est exagéré ne compte pas".

4287
920-



Procès-verbal n° 13

Séance du 17 juin 1943.

Sont présents: MM. Antier, Gallimand, Gouin, H^Ymans, Jacquinet, Moch, Queuille.

Excusés: MM. Bloch, Grenier, Maroselli, Mendès-France, Philip, Viénot.

La séance est ouverte à 15 heures et le Projet de Procès-verbal n° 12 est accepté sans modification.

Félix Gouin, au début de la séance, souhaite la plus cordiale bienvenue à M. Gallimand, député de la Seine-Inférieure, qui vient d'arriver à Londres. Il rappelle en quelques mots la courageuse conduite de celui-ci pendant la Campagne de France et les trois années qui viennent de lui succéder. Il demande à M. Gallimand de bien vouloir s'inscrire au Groupe Parlementaire.

Gallimand remercie en quelques mots le Président et tous ses collègues du Groupe Parlementaire du bon accueil qu'il vient de recevoir et les assure de son complet dévouement à la cause à laquelle ils se dévouent les uns et les autres.

Passant à l'ordre du jour, Félix Gouin rappelle d'un mot la prise de position des ^Parlementaires Communistes en Algérie et demande au Groupe s'il ne conviendrait pas de rompre le silence auquel il s'est volontairement astreint jusqu'ici en l'état des difficultés qui continuent à se manifester à Alger.

~~Jules Gouin a dit que...~~
~~...~~
~~...~~

Jacquinet est d'avis qu'il conviendrait d'attendre de plus amples

1784
- 221 - ~~7/6~~

renseignements car l'union qui n'est pas faite aujourd'hui pourra peut-être se réaliser demain. Dans ces conditions, une intervention publique du Groupe risquerait de porter à faux.

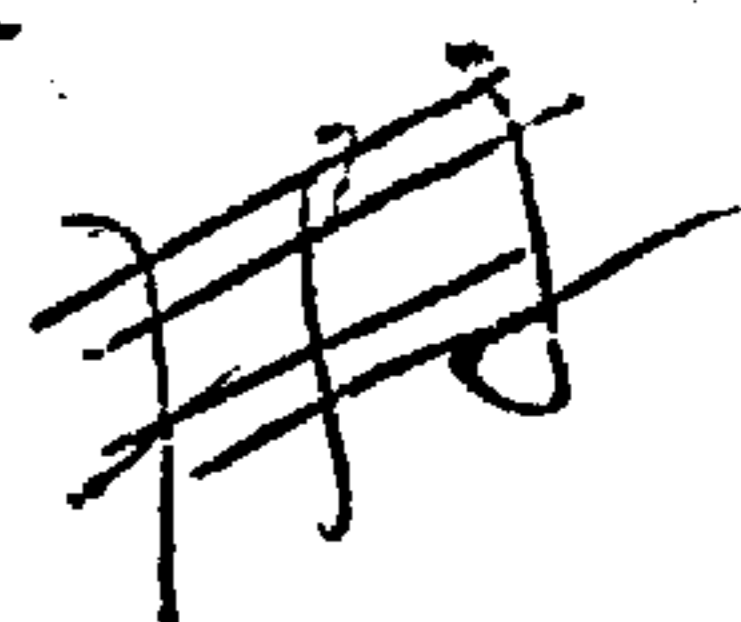
Jules Moch estime, de son côté que ce serait peut-être une erreur de prendre une position publique aujourd'hui, en l'absence de tout renseignement précis sur ce qui se passe en Afrique. Il pense cependant qu'il serait opportun que le Groupe envoie une délégation auprès du Général D'Astier de la Vigerie, pour souligner auprès de lui la nécessité d'aboutir à l'union. En effet, déclare Jules Moch, la situation morale de la France, au cours de ces dernières semaines, a été profondément affectée par les ~~diverses~~ dissensions qui se sont manifestées à Alger. Dans l'intérêt du pays, il serait donc nécessaire que l'unité se fasse dans les meilleures conditions possibles, cela va de soi.

Max Eymans s'oppose, lui aussi, à toute espèce de démonstration publique du Groupe. Il envisagerait avec plus de faveur une démarche privée qui pourrait être à son avis accompagnée d'un télégramme adressé au général de Gaulle et éventuellement au général Giraud. Eymans se préoccupe, comme Moch de l'effet produit dans l'opinion ~~publique~~ internationale par la durée des discussions d'Alger et il en déplore les fâcheuses conséquences.

Jacquinet, reprenant la parole, pense que si le Groupe décide une démarche auprès du général d'Astier de la Vigerie, il ne faut pas donner à cette démarche le caractère d'une pression ni également ^{d'une} ~~la~~ volonté d'union à tout pris. La position à prendre à cet égard est donc quelque chose de particulièrement délicat et doit être extrêmement prudente et réfléchi.

Astier est d'avis qu'on pourrait tenter la démarche, mais il indique très nettement qu'à son avis il ne faut point intervenir auprès

225
222



du général Giraud, car nous ne devons pas oublier que nous avons adhéré à la France Combattante et que, par conséquent, nous ne devons connaître pour l'instant que le général de Gaulle.

Queuille soutient le point de vue qui vient d'être exposé par Antier et il souligne que ce qui importe par dessus tout c'est de ne pas donner l'impression au général de Gaulle qu'il est désavoué par nous, en l'état actuel des problèmes ^{politiques} que soulève l'organisation de la future armée française.

Finalement, après une nouvelle intervention de M. Moch, et en l'état des renseignements complémentaires obtenus pas téléphone par son Président, le Groupe Parlementaire, satisfait de voir la tournure favorable qu'ont l'air de prendre les événements en Afrique, décide d'ajourner pour l'instant toute intervention.

Cette question résolue, le Président du Groupe demande à ses Collègues s'il ne conviendrait pas de prendre position sur la prochaine question qui va figurer à l'ordre du jour du Comité de Libération, à savoir la création du Comité Consultatif.

Félix Gouin estime qu'il y a lieu, pour le Groupe Parlementaire d'intervenir immédiatement à ce sujet. Sans cela, nous risquons, dit-il, de nous trouver demain devant un fait accompli et il sera en ce moment beaucoup trop tard pour récriminer ou pour ~~agir~~ agir.

Queuille
Queuille pense également que le Groupe doit avoir son mot à dire dans l'organisation du Comité Consultatif. Nous devons donc agir avec rapidité et, en même temps, avec fermeté.

Moch est d'avis qu'il faut voir le problème dans son ensemble et qu'il serait peut-être intéressant de charger le Président de convoquer le Groupe pour le vendredi 18 juin à onze heures.

223
F.S.
M.C.

Un exposé serait fait par celui-ci sur ce problème qui a été étudié par une Commission que présidait justement Félix Guin, et le Groupe pourrait alors intervenir beaucoup plus utilement auprès du général de Gaulle.

L'ensemble du Groupe donne son assentiment à cette proposition et il est entendu que l'on se réunira le vendredi 18 juin à 11 h du matin, pour examiner les modalités de l'intervention du Groupe, au sujet de la création du Comité Consultatif.

La séance est levée à 5 heures.

Procès-verbal n° 14.

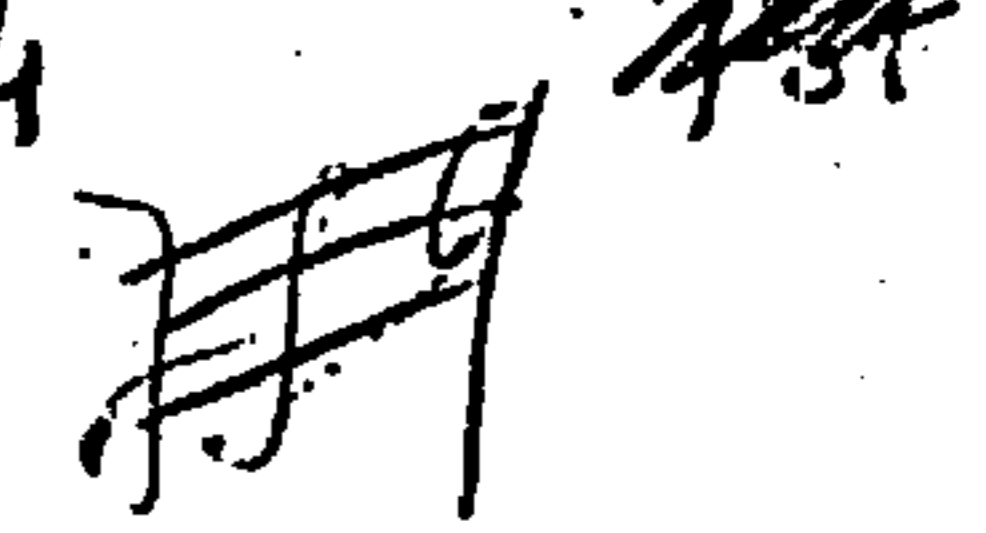
Séance du 18 juin 1943.

Sont présents: MM. Antier, Gallimand, Guin, Hymans, Moch.

Excusés: MM. Bloch, Grenier, Jacquinet, Mendès-France, Maroselli, Philip, Queuille, Viénot.

La séance est ouverte à 11 heures, par Félix Guin, Président du Groupe, qui fait un exposé complet du projet qui a été voté par la Commission de Réforme de l'Etat et qui est relatif à l'Assemblée Consultative Provisoire, qualificatif adopté par la Commission de Réforme de l'Etat pour ce que l'on appelle à Alger l'Assemblée Consultative.

Félix Guin pense qu'il suffira de rappeler ce projet auquel ont collaboré, du reste, la plupart des Parlementaires présents au Comité de Libération d'Alger, et de souligner les points sur lesquels le Groupe Parlementaire est décidé à se montrer extrêmement ferme. Après une brève discussion à laquelle prennent part les différents

224 

membres du Groupe, il est finalement décidé qu'on adressera au général de Gaulle, à M. André Philip, à Adrien Tixier, ainsi qu'à André Marselli, un télégramme explicatif qui fixera le Comité de Libération sur la position prise par le Groupe sur ce problème. Ce télégramme soulignera l'importance qu'il attache à ce que l'Assemblée Consultative jouisse de la plus grande autorité possible. Le Groupe pense à cet égard que le projet qui devrait être adopté à Alger est celui qui a été élaboré par la Commission de Réforme de l'Etat présidée par Félix Guin.

Le Groupe Parlementaire est unanimement d'accord sur les points suivants:

-1°) sur la désignation des membres de l'Assemblée Consultative par le système électif chaque fois que cela sera possible.

2°) Sur l'adoption intégrale de l'article 4 du Projet de la Commission de Réforme de l'Etat qui indique que les ^Parlementaires doivent être désignés par leurs pairs et qu'il doit être accordé ~~6~~ ^{six} représentants à chacune des ~~fractions~~ fractions politiques représentées au sein de la France Combattante, en l'espèce: le Parti Communiste, le Parti Socialiste, le Parti Radical Socialiste et Radical, et enfin les groupes modérés. Si cet article n'était pas intégralement adopté, le Groupe Parlementaire est unanimement d'avis de solliciter la nomination, à l'Assemblée Consultative, de tous les Parlementaires adhérents à la France Combattante, jusques et y compris ceux qui sont actuellement militarisés.

Le Groupe Parlementaire est d'avis également que l'Assemblée Consultative doit désigner son bureau librement et doit délibérer en son entier, et non pas par catégories. Les Parlementaires présents estiment enfin qu'il serait souhaitable qu'une délégation du Groupe puisse partir pour Alger le plus rapidement possible.

Félix Gouin est chargé de rédiger le télégramme aux personnalités ci-dessus indiquées et de demander l'envoi de la délégation du Groupe à Alger.

La séance est levée à midi.

Annexe au procès-verbal n° 14

Copie du télégramme relatif à l'Assemblée Consultative et adressé au général de Gaulle.

18 juin 1943.

En raison état opinion démocratique internationale et sentiments Peuple Français, Groupe Parlementaire estime indispensable donner Comité Consultatif autorité morale incontestée. Stop. A cet égard, Projet élaboré par Commission réforme Etat présente équilibre harmonieux répondant pleinement à cette considération majeure. Stop.

C'est pourquoi Groupe Parlementaire unanime insiste auprès de vous 1) Sur désignation membres Comité par système électif pour toutes catégories où scrutin est possible.

2) sur totale adoption article 4 Projet Commission qui vise Parlementaires.

3) A défaut, demandons admission Comité Consultatif intégralité Parlementaires adhérant France Combattante en y comprenant, conformément légalité républicaine, tous Parlementaires ayant repris service militaire.

4) Jugeons également indispensable à autorité Comité Consultatif désignation bureau par système électif et délibération Comité en Assemblée plénière.

Par ailleurs, Groupe Parlementaire demande envoi immédiat Alger délégation qu'il désignera si satisfaction est accordée.

MM
~~11~~ 226

Procès-verbal n° 15

Séance du 22 juin 1943.

Sont présents: MM. Gallimand, Gouin, Hymans, Jacquinet, Moch, Queuille.

Excusés: MM. Antier, Bloch, Grenier, Maroselli, Mendès-France, Philip, Viénot.

La séance est ouverte à 18 heures par le Président, M. Félix Gouin.

Félix Gouin rappelle que le Groupe Parlementaire a été convoqué le lundi 24 juin par M. Cassin qui lui a donné connaissance des derniers incidents qui se sont produits en Afrique du Nord au sein du Comité National de Libération. A cette réunion, assistaient MM. Bloch, Gallimand, Grenier, Gouin, Hymans, Jacquinet, Moch et Viénot. A l'issue de la communication de M. le Professeur Cassin, le Président a été chargé d'adresser un télégramme au Comité National Français de la Libération, pour faire part de la position que prenait le Groupe, dans le problème de l'Unité française. Un télégramme complémentaire de M. le Professeur Cassin devait exposer d'une façon plus particulière les sentiments du Groupe Parlementaire en ce qui a trait particulièrement à la situation personnelle de M. le général de Gaulle.

Félix Gouin donne connaissance au Groupe de ces deux télégrammes dont voici la teneur:

1) Copie du télégramme du Groupe Parlementaire au C.N.F.L.

Les Parlementaires français soussignés, persuadés de la nécessité:

- 1) de l'existence dans l'empire d'une souveraineté française incontestée;
- 2) de la suprématie conforme aux traditions républicaines du Pouvoir Civil;

227
F. G.
1970

3) de la division des pouvoirs gouvernemental et militaire, soulignent la volonté d'union des Français résistants de l'Intérieur.

Insistent auprès de tous les membres du C.N.F.L. sur les responsabilités qu'ils ont assumées vis à vis du Peuple Français qui leur imposent de trouver une solution d'unanimité des difficultés actuelles.

2°) Copie du télégramme du Professeur Cassin au général de Gaulle.

J'ai reçu les Parlementaires qui viennent de câbler au Comité Fr Français. Ils font entièrement leurs les principes que vous défendez. Mais tous estiment que votre démission aurait pour la résistance des conséquences plus graves qu'un accord médiocre. Ils comptent que votre dynamisme, appuyé sur la confiance de la nation, vous permettra de gagner sans cesse du terrain.

D'après un renseignement de très haute source fourni par l'un d'eux, en cas de retrait sur l'Aventin, le gouvernement britannique reconnaîtrait néanmoins Alger comme seule autorité.

Faisant suite à cette lecture, Félix Gouin indique qu'il a été appelé à nouveau dans la matinée par M. le Professeur Cassin qui lui a donné connaissance d'un télégramme qu'il avait reçu la veille du général de Gaulle et précisant exactement la nature de l'intervention du général Eisenhower près du Général Giraud et du général de Gaulle. Félix Gouin demande alors au Groupe de délibérer à nouveau sur l'ensemble du problème nord-africain.

Hymans, Queuille et Moch s'étonnent d'abord que le télégramme du Général de Gaulle, dont il vient d'être fait mention par le Président Félix Gouin n'ait pas été communiqué au Groupe Parlementaire la veille, alors qu'il a été communiqué aux différents Commissariat de la

228 2021
~~763~~

Défense Nationale du Comité de la France Combattante.

Queuille, prenant plus particulièrement la parole sur la démarche du général Eisenhower, se demande s'il ne serait pas opportun pour le Groupe de solliciter une audience de l'amiral Starck pour signaler le danger que comporterait pour la Résistance, et pour l'appui qu'elle peut apporter aux Alliés, l'élimination plus ou moins complète du général de Gaulle. Il pense donc que le Groupe pourrait utilement intervenir pour préciser à ce sujet les sentiments exacts du pays.

Jules Moch pense nettement qu'il est impossible de solliciter des Américains une solution de conciliation car cela paraîtrait impliquer l'approbation de la démarche du général Eisenhower, qui froissera l'opinion française. Il pense aussi que les derniers députés arrivés de France pourraient peut-être dire à l'amiral Starck quelle a été la réaction de l'opinion française lorsqu'elle a connu l'accession au pouvoir de l'amiral Darlan sous la caution des forces américaines.

Grenier pense également qu'il serait sans doute opportun de faire la démarche suggérée par Queuille et de légitimer cette démarche par la volonté d'union qui se dégage à l'heure présente de toutes les classes de la population française. Grenier estime également qu'il faudrait souligner combien la méconnaissance du Comité National de la Libération par l'Amérique constituerait un précédent extrêmement grave.

Félix Gouin n'est pas d'avis de tenter une démarche auprès de l'amiral Starck. Pour être utile, une telle démarche devrait poser à fond le problème de l'indépendance et de la dignité française. Or c'est là la seule chose que nous ne puissions pas faire dans la situation présente. Dans ces conditions, quelle utilité pourrait avoir une démarche qui, en tout état de cause, ne pourrait porter que sur des

229 772
~~764~~

problèmes secondaires. D'autre part, Gouin estime qu'une telle démarche risquerait peut-être, en allant à l'encontre de la pensée du général de Gaulle, d'indisposer celui-ci. Il souligne enfin que le général n'a pas sollicité l'intervention du Groupe Parlementaire. Le plus sage est donc de s'abstenir.

Jules Moch reprend de nouveau la parole, si séduit qu'il soit par le principe de la démarche, il pense cependant que sur le fond elle se heurte à deux objections principales.

D'abord, elle paraîtrait insolite aux Américaine, puisque notre Groupe n'a pas, en somme, d'existence légale par rapport à la France Combattante. D'autre part, si nous ne protestons pas contre l'ingérence américaine dans les problèmes français, ce qui est, du reste difficile à faire, nous aurons l'air d'avaliser par contre-coup cette intervention et cette ingérence. C'est pourquoi Moch pense finalement qu'il vaudrait peut-être mieux s'abstenir.

Queuille déclare qu'après la discussion à laquelle il vient d'être procédé, il lui paraît plus sage de ne pas insister sur la proposition qu'il a faite et qui ne lui apparaissait à lui-même que comme un pis-aller. L'argument qui retient son attention pour ajourner toute démarche c'est précisément le télégramme adressé par le Général de Gaulle au Professeur Cassin et dans lequel celui-ci a demandé à Cassin de mettre au courant des difficultés africaines uniquement les chefs militaires de la France Combattante, sans qu'il ait été question du Groupe Parlementaire. Dans ces conditions et étant donné que rien ne nous a été demandé, il est préférable de s'abstenir.

A l'unanimité, le Groupe se range finalement à l'avis de Queuille et il décide de se réunir exceptionnellement le jeudi 24 juin à 18h

- 230 - 4223
#69

chez M. Antier. Le Président convoquera les membres du Groupe par téléphone.

La séance est levée à 19h, 30.

Procès-Verbal n° 16

Séance du 29 juin 1940.

Sont présents MM. Bloch, Gallimand, Guin, Hymans, Jacquinet, Queuille.

Excusés: MM. Antier, Grenier, Maroselli, Mendès-France, Moch, Philip, Viénot.

Le Président, après avoir ouvert la séance à 18 heures, fait adopter le Procès-verbal de la dernière séance qui n'a donné lieu à aucune objection.

Le Président donne ensuite lecture du télégramme qu'il a reçu de M. André Maroselli en réponse à la démarche faite par le Groupe au sujet de l'Assemblée Représentative. Un certain nombre de membres du Groupe s'étonnent du retard apporté à la transmission de ce télégramme parti d'Alger le 24 juin et qui n'a été remis au Président que le 28, soit 4 jours après. Le Président indique que M. Cassin, qui le lui a transmis, s'est excusé de ce retard, qui provient, paraît-il d'une erreur de transmission.

Après lecture de ce télégramme, la discussion est ouverte entre les membres du Groupe sur les nouveaux incidents qui viennent de se produire en Afrique, incidents qui ont motivé une information de l'Associated Press, reproduite dans France du 29 juin. Sur cet objet, M. Hymans demande le premier la parole pour indiquer qu'à l'origine de cette information il faut placer certains troubles qui se

~~7/6/49~~

seraient produits parmi les Forces Combattantes de la France à Alger. C'est à raison de ces troubles, dit Hymans, qu'on aurait donné pleins pouvoirs au général Eisenhower pour écarter toute espèce de ~~sur~~ discussion politique entre les généraux de Gaulle et Giraud par telle intervention que de besoin.

Queuille déclare à son tour qu'il y a d'autres motifs qui expliquent la dépêche de l'Associated Press et, notamment, d'après ce qu'il a entendu dire, une certaine agitation qui se serait produite à Dakar et qui ne serait pas étrangère à la démission du Gouverneur Général Boisson. Il faut rapprocher, déclare en outre M. Queuille, des événements de Dakar, le voyage du général de Gaulle à Tunis, qui a donné lieu à des commentaires en sens divers, qui ont inquiété certaines fractions du Comité National de la Libération. En tout état de cause, Queuille se demande si, en présence de la gravité des événements, il n'y aurait pas lieu de reprendre l'idée qu'il avait émise la semaine dernière, de façon à essayer d'aplanir entre la France et ses alliés les multiples difficultés^{pendantes} entre eux.

Jacquinet déplore l'absence de renseignements précis sur le développement de la situation à Alger. Il regrette d'être également tenu dans l'ignorance la plus complète des projets poursuivis par certains dirigeants de la France Combattante. Il n'est pas disposé, en ce qui le concerne, à engager sa responsabilité dans une politique qu'il ne connaît pas et dont il est difficile de connaître exactement le but. Si cela doit durer longtemps encore comme cela, dit-il, je préfère reprendre du service dans l'Armée.

Gallimand pense qu'une action du Groupe ne sera possible qu'au sein de l'Assemblée Représentative dont il fera partie. En dehors de cette action, il ne voit pas très bien quelles peuvent être

~~2/2/25~~
232

son influence et son autorité, tout au moins dans l'instant présent.

Queuille, reprenant la parole, insiste sur l'idée qu'il avait émise au cours de la précédente séance et qu'il vient de reprendre au cours de celle-ci. Nous pourrions, dit-il, parfaitement demander à Mr Mathews des renseignements et des explications sous une forme prudente, et je crois qu'il pourrait résulter de cette démarche un certain nombre de conséquences heureuses pour la France.

Pierre Bloch accepte la suggestion de M. Queuille, mais il souhaiterait que l'on ne donne aucune publicité à la démarche que nous serions amenés à faire auprès de l'Ambassade américaine. Il déclare au surplus qu'en ce qui le concerne, il a trouvé la note de l'Associated Press tout à fait blessante pour notre pays.

M. Queuille insiste à nouveau dans le même sens et il indique que des incidents comme ceux dont il est question ont des prolongements beaucoup plus importants qu'on ne peut l'imaginer. C'est ainsi qu'il lui a été indiqué qu'à la suite de la publication de la note de l'Associated Press, la Russie venait de décider de reconnaître le Comité Français, ce qui paraîtrait ^{impliquer} ~~indiquer~~ le désaveu de l'intervention américaine dans les affaires intérieures françaises. Queuille indique que c'est là ^{une} chose qu'il faut examiner et peser très soigneusement.

Bloch, reprenant la parole, explique en quelques mots la raison des troubles qui ont pu se produire parmi les soldats français. Il y a, dit-il, énormément de Français qui ne veulent pas servir sous les ordres de chefs qui sont restés pétainistes. Il rappelle, à cet égard que ce qui a fait scandale, c'est l'attitude de certains contingents de l'armée Giraud, qui ont défilé dans les rues de Tunis en chantant "Maréchal nous voilà". Ce sont là des manifestations que

768
933

l'on ne peut pas tolérer et qu'il est difficile d'admettre.

Félix Guin désirerait également que le Groupe intervienne, soit auprès de M^r Cassin, soit auprès du Général d'Astier de la Vigerie pour protester de l'ignorance dans laquelle il est systématiquement tenu sur les événements d'Alger. Il pense également qu'en raison des derniers incidents, il conviendrait peut-être que le Groupe demande à se transporter à Alger où il pourrait prendre utilement ses responsabilités. Mais, pour arrêter et décider sur toutes ces questions, le Président estime que nous ne sommes pas assez nombreux à la réunion actuelle et c'est pourquoi il propose au Groupe de tenir une nouvelle séance, le mercredi 30 juin, à 5 h du soir. Il convoquera par téléphone tous les membres du Groupe et il insistera auprès d'eux pour qu'ils assistent sans faute à cette réunion.

Queuille, après avoir accepté la suggestion du Président, demande aux membres présents du Groupe de réfléchir à la fois à la façon dont nous devons présenter les choses à Me Mathews et également sur le télégramme qu'il conviendra d'adresser au Comité National de la Libération, pour solliciter le départ du Groupe pour Alger.

La totalité des membres du Groupe approuve ces suggestions et la séance est renvoyée au lendemain.

Procès-verbal n° 17

Séance du 31 juin 1943.

Sont présents: MM. Antier, Bloch, Gallimand, Grenier, Guin, Hymans, Jacquinet, Mendès-France, Moch, Queuille.

Excusés: Maroselli, Philip, Vienot.

En ouvrant la séance, à 5 heures, le Président rappelle brièvement que, dans sa séance de la veille, le Groupe a décidé de discuter

~~764~~
234

de la question de l'envoi d'une délégation auprès des représentants américains à Londres , au sujet de la dépêche parue dans la presse et contenant les instructions de l'Amérique au Général Eisenhower. Le président rappelle, en outre, qu'au cours de cette séance, le Groupe sera appelé à discuter sur la question de son départ collectif pour Alger.

La discussion est donc ouverte sur ces deux problèmes.

Grenier aborde le premier problème indiqué par le Président et qui est relatif aux incidents franco-américains. Il déclare que, si la dépêche envoyée au général Eisenhower a créé beaucoup d'émotion, Il semble que depuis la publication de cette dépêche , Il y ait eu recul très net de l'opinion américaine et de l'opinion anglaise. A l'appui de ces informations, Grenier cite les articles particulièrement importants parus aujourd'hui même dans le Times et un autre dans le Manchester Guardian. Ces articles, dit Grenier, ont été particulièrement appréciés par lui et lui ont donné la plus grande satisfaction qu'il soit possible à un Français d'éprouver. Il pense donc, tout en souhaitant une démarche auprès des représentants américains, qu'il ne serait peut-être pas inutile, pour le Groupe, d'adresser l'expression de sa gratitude au rédacteur de l'article si émouvant du Manchester Guardian.

Mendès-France déclare à son tour combien il a été ému par la teneur des instructions adressées au général Eisenhower, et il en profite pour faire le point de la situation. D'abord, dit-il, la dépêche en question ne constitue par l'amorce d'une politique nouvelle. Elle n'est que la suite de toute une politique suivie depuis longtemps par le Gouvernement américain et, à son avis, la dépêche pour Eisenhower n'est que le résumé de la position prise par le gouvernement américain

- 235 -
~~7/10/1943~~

devant les événements d'Afrique, ce qui est, malgré tout, grave. D'autre part, il y a lieu de noter que les conséquences de la publication du texte ont été bonnes, puisque partout on a pris fait et cause pour l'indépendance et la dignité de la France, aussi bien dans la presse anglaise que dans la presse américaine.

Mendès-France souligne, à cet égard, un article particulièrement net d'un spécialiste américain des affaires internationales, Mr Edgar ~~Mowrer~~ Mowrer, qui a vigoureusement pris à partie la politique de Roosevelt, dans des conditions assez inhabituelles pour le public américain. C'est là une satisfaction que nous nous devons d'enregistrer. Mais, ceci dit, ~~peux~~ Mendès-France pense qu'il ne faut plus, maintenant, que le Groupe Parlementaire reste silencieux.

Queuille est heureux de la mise au point qui vient d'être faite par Mendès-France qui recoupe du reste très exactement ses propres informations. Je pense, dit-il, qu'à la lueur de ce qui vient d'être expliqué, nous connaissons maintenant beaucoup mieux le problème et il est devenu si grave qu'il nous impose une démarche immédiate d'information, auprès de nos alliés d'Amérique.

Jules Moch estime qu'il ne nous appartient pas de demander des renseignements à l'Amérique qui pourrait nous rétorquer que nous n'avons qu'à les réclamer au Comité de Libération, seul qualifié pour nous connaître et nous documenter. D'autre part, il lui paraît bien difficile que le Groupe Parlementaire puisse prendre auprès de l'Amérique une position de protestation. La chose lui ~~paraît~~ ^{paraît} extrêmement délicate.

Queuille, reprenant la parole, précise le sens qu'il y aurait lieu de donner à la démarche qu'il préconise. Elle n'est qu'une démarche de documentation et elle devra traduire l'émotion commune des

77/113

Français devant l'atteinte portée à la souveraineté de notre pays. Après l'entrevue que nous aurons eue, nous pourrions reprendre le débat en pleine connaissance de cause, et prendre d'autres décisions selon la réponse qui nous aura été faite.

Pierre Bloch maintient la position qu'il avait prise la veille et déclare qu'il lui paraît utile et urgent de prendre contact avec l'Amérique, pour souligner l'émotion profonde et générale du Peuple français devant les termes injustifiables de la dépêche reproduite par la presse. Lorsque la démarche projetée aura été faite, nous verrons dans quelle mesure il sera nécessaire d'en communiquer le résultat à la presse.

Jacquinet et Grenier se rallient tour à tour à la proposition Queuille, dans laquelle ils voient l'un et l'autre une prise de contact utile avec les autorités américaines et une affirmation ^{de} notre désir de collaborer loyalement avec elles, en vue d'une ~~collaboration~~ ^{association} franche et loyale de nos deux pays.

Hymans approuve également la proposition émise par Queuille, mais il pense que nous devrions aller beaucoup plus loin qu'il n'est envisagé par celui-ci. Il croit qu'il faudra poser un jour le problème de fond devant les Américains et dire nettement que la position prise par l'Amérique, relativement au général de Gaulle, ne sera jamais acceptée par le Peuple Français. Dans ces conditions, il faut qu'au plus tôt cette attitude hostile des Américains se modifie, car elle risque d'engendrer un grave antagonisme entre les deux pays.

Mendès-France, reprenant la parole à nouveau, indique qu'il se rallie à la proposition Queuille, tout en déclarant que nous avons eu tort de rester silencieux depuis près de deux mois. Nous serions coupables de continuer à nous abstenir. Il faut agir. Il faut savoir

~~7/7~~
- 237 -

prendre nos responsabilités, sans pour cela prendre une position hostile à l'Amérique. C'est pourquoi il lui paraîtrait préférable de se contenter d'une déclaration sage et prudente à la fois, qui préciserait publiquement notre position devant l'opinion nationale et internationale. Ce n'est qu'ensuite et plus tard que nous pourrions reprendre l'examen de fond que propose M. Hymans.

Antier et Gouin pensent l'un et l'autre qu'il serait sage de se rallier à l'opinion émise par Mendès.

Jacquinet croit, pour son compte qu'il serait Imprudent, pour le Groupe Parlementaire de prendre parti dans la querelle qui se poursuit entre l'Amérique et le Général de Gaulle. Il craint que le Groupe Parlementaire perde toute autorité s'il prend une position d'hostilité envers l'Amérique. La lettre au Manchester Guardian suggérée par Grenier lui paraît présenter le même inconvénient et c'est pourquoi il préférerait encore que l'on s'abstienne.

Pierre Bloch maintient la nécessité impérieuse d'une démarche.

Gallimand après avoir soigneusement réfléchi sur les deux propositions soumises au Groupe, se rallie sans hésitation à la proposition de M. Queuille, qui ne lui paraît présenter aucun danger, puisqu'elle n'aura qu'un caractère d'information.

Grenier se rallie à son tour à cette proposition qui, finalement, est adoptée.

Le Président est chargé, en conséquence, de prendre un rendez-vous soit avec Mr Mathews, soit avec l'amiral Starck, et il préviendra l'ensemble du Groupe de l'heure à laquelle aura lieu la démarche.

Le Groupe indique ensuite au Président les directives qui devront être suivies au cours de cette démarche, qui devra être faite sur un

plan nettement amical et documentaire, à la fois. Après une courte discussion, le Groupe se met unanimement d'accord sur l'envoi d'une lettre que rédigera le Président pour remercier la Rédaction du Manchester Guardian. Le Président devra souligner que cette lettre ne devra pas être publiée par cet organe, auquel le Groupe est heureux de rendre l'hommage qu'il mérite pour son courage et son impartialité.

En fin de séance, le Groupe aborde la question de son envoi en Algérie. Le Président est chargé, à cet égard, d'envoyer un télégramme au Comité de Libération tout entier. Il devra y être fait état des incidents qui se sont produits à Alger; de la difficulté d'obtenir des informations précises à Londres, et par conséquent de la nécessité de la présence à Alger d'une délégation du Groupe. Par ailleurs, la dépêche précisera qu'en raison de l'imminence de la constitution de l'Assemblée Représentative, il est souhaitable qu'une délégation du Groupe soit présente à Alger pour suivre l'évolution de cette importante question. Le président est enfin chargé de solliciter de M. Cassin et du Général d'Astier de la Vigerie, des audiences régulières au cours desquelles l'ensemble du Groupe pourra être tenu au courant de l'évolution de la situation politique en Afrique du Nord.

La séance est levée à 7 heures.

Procès-verbal n° 18.

Séance du 6 juillet 1943.

Sont présents: MM. Antier, Bloch, ^{Gallimand}~~Galimand~~, Gouin, Hymans, Jacquinet,

Moch, Queuille.

Excusés: ^{MM.} Grenier, Maroselli, Mendès-France, Philip, Viénot.

F.H. W.D.
-239-

La séance est ouverte à 5 heures par le Président. Les deux procès-verbaux antérieurs, n° 16 et 17, sont adoptés après quelques légères modifications de détail.

M. Gouin rappelle au Groupe l'entrevue qu'il doit avoir avec M. Cassin, le 7 juillet, à 10 h 30 et également celle qu'il aura avec M. Massigli le même jour à 6 heures. M. Gouin indique également qu'il n'a reçu aucune réponse du Comité Français, relative à l'envoi d'une délégation à Alger.

M. Max Hymans fait part au Groupe des renseignements qu'il a recueillis à cet égard. D'après M. Hymans, le Comité Français serait favorable à la création d'une Assemblée Représentative, ce qui nécessitera la présence des Parlementaires à Alger. Relativement au voyage projeté à cet effet, M. Max Hymans indique qu'un Commandant vient d'arriver à Londres avec pleins pouvoirs pour préparer un départ massif du personnel de la France Combattante pour l'Afrique. Max Hymans demande au Groupe de prendre position sur un problème qui lui est personnel mais qui peut se présenter également pour d'autres Parlementaires.

En effet, il lui a été demandé si, en tant que Vice-Président de l'Office des Prisonniers, il ne voudrait pas partir pour Alger rapidement. Max Hymans estime qu'il conviendrait peut-être que le Groupe prenne une position de principe à cet égard et n'accepte pas des départs qui ne seraient commandés que pour des raisons de service qui n'ont rien à faire avec notre qualité de Parlementaires.

M. Queuille, à l'appui de ce que vient de dire Max Hymans, déclare que la même question s'est posée pour lui et pour son service. Il a répondu qu'il n'était pas un fonctionnaire de la France Combattante et que ce n'était, par conséquent qu'à titre de Parlementaire qu'il consentirait à partir pour l'Algérie.

A la suite de cette double intervention, le Groupe décide que

~~240~~

240

les Parlementaires demanderont à partir collectivement pour Alger, et ce, en tant que Parlementaires. Il se déclare unanimement opposé à tout choix qui pourrait être fait parmi ses membres, ce qui aurait pour effet de favoriser seulement quelques uns d'entre eux. C'est en ce sens que demain le Groupe devra agir, soit auprès de M. Cassin, soit auprès de M. Massigli.

Le Président, reprenant la parole, indique qu'il est grand temps que le Groupe prenne enfin une position très nette et en même temps extrêmement ferme. Jusqu'à présent, il s'est enfermé volontairement dans une abstention qui, à son avis, était sage, mais il doit maintenant sortir de cette réserve et s'affirmer avec clarté.

Il pense donc qu'auprès de M. Massigli, nous devons insister avec la plus grande énergie pour un départ aussi rapide que possible de tout le Groupe, jusques et y compris ceux des Parlementaires qui sont actuellement mobilisés.

Le Groupe manifeste son accord unanime avec le Président.

M. Jules Moch fait ensuite un exposé très complet de la situation actuelle en Algérie. Cet exposé, très intéressant et très vivant, prpvoque un certain nombre de commentaires en sens divers.

Le séance est levée à 7 heures.

Procès-verbal n° 19.

Séance du 13 juillet 1943.

Sont présents: MM. Antier, Bloch, Galimand, Grenier, Guin, Hymans,

241
241

Jacquinet, Queuille.

Excusés: Mendès-France, Maroselli, Moch, Philip, Viénot.

La séance est ouverte par le Président à 5 heures. Le Procès-verbal de la précédente séance est adopté après quelques modifications de détail.

Le Président expose ensuite qu'il a vu André Philip et qu'il s'est entretenu avec lui du problème relatif à l'Assemblée Consultative. Il résulte des explications qui ont été fournies au Président par André Philip, qu'il envisage une Assemblée Consultative dont la composition serait à peu près la suivante:

- 1°) 15 ^Farlementaires; 2°) 15 Représentants des ^Généraux; 3°) 45 Représentants de la Résistance ^Française.

En ce qui concerne les ^Farlementaires, le critérium d'admission reposerait sur leur vote à l'Assemblée Nationale de Vichy. Seuls, pourraient faire partie de l'Assemblée Consultative, les ^Farlementaires qui n'ont pas voté pour le Gouvernement ^Pétain. Etant donné le système envisagé par Philip, le Président a cru bon de demander pour le Groupe une audience au Commissaire de l'Intérieur, qui aura lieu le jeudi 15 juillet à 10 heures, à Hill Street. C'est sur cet exposé rapide que la discussion est ouverte.

Grenier prend le premier la parole et regrette que le projet envisagé par Philip sonctitue une sorte de survivance de ce qu'il pouvait y avoir de fâcheux dans le Gaullisme. Il est ^{bon} dit Grenier, qu'il y ait une ~~Assemblée consultative~~ Représentative, mais il ne faut pas exagérer l'importance de la ^Réprésentation de la Résistance Française au point d'étouffer la représentation des éléments politique de la France actuelle. C'est pourquoi il trouve le quantum réservé à la ^Résistance

~~777~~ 242

Française excessif. Il faut donc faire un travail plus acceptable pour l'ensemble de l'opinion. L'Assemblée Consultative doit être mieux équilibrée. Il serait fâcheux qu'elle revête l'apparence d'une simple annexe de ce qui était autrefois la France Combattante. Voilà pourquoi Grenier pense qu'on pourrait substituer aux chiffres proposés par Philip les chiffres suivants:

1°) 20 parlementaires; 2°) 12 Conseillers Généraux; 30 Représentants de la Résistance Française; 6 représentants des Chambres de Commerce; 6 Représentants des Chambres d'Agriculture; et enfin 6 représentants des Syndicats.

En ce qui a trait aux conditions d'admission, Grenier pense également qu'il ne faut pas opposer de barrière trop rigide et il déclare, pour illustrer sa pensée, qu'en ce qui le concerne, il accepterait parfaitement l'entrée de Vallin à l'Assemblée Consultative. C'est à dire, par conséquent, que le critérium de l'admission doit être conçu de façon beaucoup plus large que ce qui semble avoir été conçu par André Philip.

Queuille, intervenant à son tour dans le débat, souligne que, si on s'en tient au texte de Philip, en ce qui concerne les conditions d'admission des Parlementaires, il n'y en aura que 6 ou 7 qui auront le droit de siéger à l'Assemblée que l'on se propose de créer. Il y aurait là, à son avis quelque chose de fâcheux pour l'opinion internationale et c'est pourquoi il attire l'attention du Groupe ^{sur} par la gravité de ce problème.

Galimand s'élève avec vigueur contre la conception envisagée par André Philip. Examinant à cet égard le problème des éléments de résistance, il déclare qu'il y a en France deux catégories de Résistants.

775
243

D'abord, ceux qui luttent obscurément et sincèrement contre l'oppression allemande et qui n'ont pas l'occasion ni de se faire valoir, ni de tirer parti publiquement de leur courage quotidien; et il y a; d'autre part, ceux qu'il appelle les "fonctionnaires de la Résistance", qui sont généralement recrutés parmi d'anciens vaincus des luttes électorales d'avant-guerre et qui cherchent une sorte de revanche personnelle dans les événements présents.

Or, ce sont ceux là, qui sont moins intéressants que les obscurs et les humbles combattants de la Résistance qui, en réalité dirigent les mouvements et qui, par conséquent, y détiennent tous les leviers de commande. Galimand s'excuse d'avoir été si brutal, mais il estime qu'en cette circonstance il faut dire la vérité et c'est pourquoi il n'approuve pas la part excessive donnée dans le projet d'André Philip aux éléments de Résistance. En ce qui concerne les conditions d'admission des Parlementaires, Galimand ^{Galimand} pense qu'il faut en finir avec les équivoques et c'est pourquoi il se rallie aux suggestions de Grenier qui tendent à atténuer la rigueur des barrières que l'on s'efforce de dresser entre certains Parlementaires et l'Assemblée Consultative Représentative.

Pierre Bloch souligne également à son tour que le chiffre de la représentation parlementaire est trop faible. Les suggestions de Grenier lui paraissent, à ce point de vue, infiniment plus raisonnables. En ce qui a trait aux groupes de Résistance, Pierre Bloch se sépare nettement des affirmations formulées par Galimand qui sont quelque peu exagérées. En fait, les éléments de résistance n'ont peut-être pas l'esprit politique que possèdent les Parlementaires, mais ils ont

207

~~244~~ 244

montré leur courage et leur ardeur dans la lutte contre l'occupant. C'est à nous, Parlementaires d'aller à eux, de nous mêler à eux, de penser à fonder une fraternité vraiment française entre la France politique d'hier et la France politique d'aujourd'hui. Toutes ces raisons inclinent Pierre Bloch à demander une représentation aussi équitable que possible, à la fois des éléments politiques et des éléments de la Résistance Française.

Antier prend dans le débat une position extrêmement ferme.

Il demande que le Groupe délibère sur le nombre des Parlementaires que devra compter l'Assemblée Consultative et il réclame pour eux des conditions d'admission moins rigides que celles auxquelles on songe. En terminant, Antier demande au Groupe de refuser d'entrer à l'Assemblée Consultative, si on ne donne pas satisfaction aux désirs exprimés par lui. Il estime que les Parlementaires doivent être solidaires et disciplinés.

Hymans pose devant le Groupe une question préalable qui, à son avis, constitue le problème crucial qui est en discussion. Que cherche-t-on, dit-il, en créant une Assemblée Consultative? On cherche:

1°) A renforcer le Comité de Libération; 2°) à créer, le cas échéant, un pouvoir d'arbitrage entre lui et l'opinion publique, 3°) on cherche, enfin à donner à la France en guerre une représentation adéquate qui lui permette d'être reconnue officiellement par les Gouvernements étrangers, y compris l'Amérique et l'Angleterre. Or, poursuit Hymans, le système proposé ne permettra pas d'atteindre ce but, car l'Assemblée que l'on va créer ne représentera pas vraiment la communauté française.

245

Dans l'intérêt de la France elle-même, par conséquent, il faut trouver un système mieux équilibré que celui dont on discute. Examinant les propositions de Grenier, Hymans souligne qu'il y aura de grosses difficultés pour désigner les délégués des organisations économiques dont celui-ci a parlé. Pourquoi'accepterait-on pas, dans ces conditions, que l'Assemblée Consultative elle-même puisse coopter directement ses représentants économiques? D'autre part, il pense que pour donner confiance à l'opinion démocratique/ étrangère, il faut qu'il y ait dans l'Assemblée une majorité à base politique, ce qui n'est pas réalisé dans la conception de Philip.

En ce qui concerne les conditions d'admission des Parlementaires, Hymans s'élève très vivement contre les exclusions contenues dans la formule en discussion. Il n'accepte pas du tout d'être jugé, en ce qui le concerne, uniquement sur le vote qu'il a pu émettre à Vichy. Il demande donc que sur ce point un amendement sérieux soit porté au texte envisagé.

Queuille, reprenant la parole, souligne à son tour que la question la plus importante que pose le débat, c'est la reconnaissance par les Nations Alliées du Comité de Libération d'Alger. Queuille demande donc que, dans l'entrevue qu'aura le Groupe avec André Philip, ce soit cette question qui soit mise particulièrement en valeur, *en valeur, de même* même qu'il demande aussi que l'on souligne qu'avec le texte d'André Philip, seuls des socialistes et des communistes pourraient ~~seul~~ pénétrer dans l'Assemblée ~~Nationale~~ Consultative. Ce serait là une chose fâcheuse au regard de l'opinion internationale. Queuille souligne par ailleurs, la situation dans laquelle on a placé un certain nombre d'élus. Citant

246
~~7/8/1~~
639

son propre exemple , il déclare que s'il est venu à Londres, c'est parce qu'il y a été demandé et réclamé tout spécialement par le Général de Gaulle. Or, il a le regret de dire qu'après toute la publicité qui a été faite autour de lui, on l'a purement et simplement traité en suspect, ce qui est inacceptable et intolérable à la fois.

Le Président appelle l'attention du Groupe sur la gravité de la question qui a été posée par Antier. Si en effet la décision que nous allons prendre doit être appliquée par nous de façon solidaire, et collective, ceci veut dire que si on ne fait pas droit aux légitimes demandes du Groupe, celui-ci devra s'abstenir d'accepter de figurer dans l'Assemblée Consultative. Ce serait là un coup très grave qui serait porté au Comité de Libération et, par voie de conséquence, à la France elle-même, car il n'est pas ^{douteux} ~~cetteux~~ que ce prétexte pourrait être habilement mis en avant par certaines nations alliées pour se refuser de reconnaître le Comité de Libération d'Alger. Gouin pense, par conséquent, qu'il ne faut pas aller si loin et il conviendrait plus sagement d'exiger simplement d'André Philip qu'il soit notre interprète auprès du Comité de Libération afin que celui-ci ne règle ce problème des conditions d'admission des Parlementaires, qu'après que ceux-ci auront pu discuter contradictoirement avec lui de la formule à adopter.

Queuille soutient la proposition qui vient d'être faite par Félix Gouin et qu'il trouve prudente et sage. Il ne faut pas, dit-il, que nous ayons l'air, nous Parlementaires, d'opérer par voie de chantage sur le Comité de Libération.

Galimand pense au contraire que, quel que soit le risque de la proposition d'Antier, nous devons avoir le courage de l'encourir. Nous devons également nous élever tous, contre le courant d'anti-



~~782~~
240
47

parlementarisme qui se dégage de l'ambiance d'Alger telle qu'elle a été rapportée par André Philip.

Jacquinet apporte son adhésion à la proposition de Félix Guin et appuie devant le Groupe ce qui vient d'être dit à son sujet par Queuille.

Antier lui-même, se rendant aux raisons du Président, accepte finalement celle-ci.

La séance est levée à 7 heures.

Procès-Verbal n° 20

Séance du 27 juillet 1943.

Sont présents: MM. Antier, Bloch, Galimand, Guin, Grenier, Mymans, Jacquinet, Moch, Queuille.

Excusés: MM. Maroselli, Mendès-France, Philip, Biénot.

La séance est ouverte à 15 heures par le Président qui, au nom du Groupe, souhaite la bienvenue à M. S., porte-parole de la France Combattante qui a demandé à être entendu par le Groupe.

Monsieur S. après avoir remercié le Président de ses paroles de bienvenue, indique qu'il préférerait que les membres du Groupe lui posent les questions qu'ils croiront devoir formuler et auxquelles il répondra de la façon la plus nette.

Il en est ainsi décidé et c'est Grenier qui prend le premier la parole. Grenier expose tout d'abord qu'il a vu le Général Giraud, mais qu'avant de le joindre, il a été très mal impressionné par deux de ses officiers d'ordonnance qui se trouvaient dans l'antichambre et qui ont formulé de vives critiques contre le Comité Français de

FSB
gnd

la Libération Nationale , ce qui lui paraît inadmissible. Grenier ~~aurait~~ voudrait donc obtenir de M. S. quelques précisions sur la situation algérienne et notamment sur l'état d'esprit qui paraît s'être dégagé de la conversation tenue avec ces officiers d'ordonnance de Giraud.

Moch demande à M. S. de préciser les rapports de force existant dans le Comité Français de la Libération Nationale, et il voudrait savoir dans quel sens s'oriente, à l'heure actuelle, la majorité. Moch serait désireux également de voir préciser l'attitude anglo-américaine vis à vis du Comité.

Galimand sollicite des explications sur le rôle exact des membres du Comité de Libération et, à l'intérieur du Comité, sur le rôle respectif des deux présidents. Il serait heureux de connaître très exactement l'influence exercée sur le Comité, notamment par MM. Philip et Monnet. Galimand questionne ensuite M. S. sur la possibilité de reconnaissance anglo-américaine et sur la création du Comité Consultatif.

Enfin, Antier demande ce que signifie la présence , au sein du Comité Français de la Libération, d'un certain nombre d'hommes appartenant à des milieux d'affaires. C'est sur l'ensemble de ces problèmes que M. S., dans une très longue intervention s'explique avec une grande netteté.

Il indique d'abord que la conversation rapportée par Grenier est l'indice d'une situation de fait qui est celle-ci: autour de Giraud, se sont ralliés un certain nombre de dissidents de la France Combattante. C'est ce qui explique l'attitude prise par ceux-ci vis à vis du Comité ~~français~~ Français de la Libération Nationale, qui a éliminé peu à peu l'influence de ces éléments dissidents. Il n'est pas douteux, selon

~~184~~
249

M. S. que le Comité d'Alger évolue dans un sens favorable aux thèses de la France Combattante. M. Monnet a notamment compris que si on voulait avoir une armée vraiment moderne, il fallait se rallier aux thèses du Général de Gaulle et c'est la raison pour laquelle Monnet est aujourd'hui ~~si~~ si vivement attaqué par les propres amis de Giraud. D'après M. S., il y a eu, au sein du Comité deux grandes crises: la crise du 19 juin et celle du 14 juillet.

La crise du 19 juin a été provoquée par les conceptions du Général de Gaulle en ce qui concerne la réorganisation ~~militaire~~ militaire. Pour de Gaulle, ce qui était important, c'était de nommer un Ministre ^{en} de la Guerre. La nomination d'un Commandant ^{en} / Chef ne se posait donc qu'au deuxième plan. C'est à ce moment-là qu'est intervenue l'Amérique par l'organe du Général Eisenhower. Cette intervention a eu un effet fâcheux en ce sens qu'elle a arrêté net la réorganisation de l'armée sur des bases vraiment modernes, mais elle a eu un effet heureux, car de Gaulle est apparu à ce moment-là comme le défenseur de la souveraineté française. C'est vers cet état d'esprit qu'évolue de plus en plus le Comité Français de la Libération et cela d'autant plus facilement qu'en réalité, il n'y a pas, à proprement parler, de courant giraudiste.

En ce qui concerne le 14 juillet, il y a eu une manifestation extrêmement importante ce jour-là dont, à l'origine, on ne ~~v~~ voulait pas qu'elle soit politique, mais qui, par la force des choses, a revêtu, malgré tout, une apparence politique. Cette manifestation a très fortement impressionné nos alliés, car, si dans le cortège on pouvait compter 15.000 assistants, près de 150.000 personnes ont assisté au défilé du cortège et ont manifesté avec celui-ci des sentiments de

250
J.S.
1943

solidarité très nets. Le discours prononcé à l'occasion de cette manifestation par le Général de Gaulle s'est placé sur un plan ~~très élevé~~ extrêmement élevé qui a déchaîné l'enthousiasme. M. Murphy lui-même, qui a assisté à cette énorme manifestation, a été obligé de conclure que le courant gaulliste était quelque chose avec quoi il fallait compter.

En ce qui a trait à la reconnaissance du Comité Français d'Alger, il faut noter que diverses opinions se font jour. Il y a d'abord une attitude de l'opinion publique dont il faut tenir compte. L'opinion publique, en Afrique, n'est pas favorable aux Américains. Cela se remarque dans les manifestations où figurent des soldats anglais et américains. Les soldats anglais sont très applaudis. On est généralement froid pour les soldats américains. Il n'est pas douteux que les sentiments de l'opinion publique réagissent sur le Comité Français et c'est la raison pour laquelle celui-ci évolue de plus en plus vers de Gaulle. Il y a également à noter un autre facteur au sujet de la reconnaissance. C'est celui qui est ^{relatif aux} ~~suscité par les~~ problèmes ~~relatifs~~ suscités par l'épuration des cadres civils et militaires. Il n'est pas douteux que nous avons avec nous, de ce côté-là, toute l'opinion anglaise qui est une force avec laquelle il faut compter. M. S. pense par conséquent qu'une certaine reconnaissance du Comité ~~de~~ devra intervenir un jour ou l'autre. Il faut noter, du reste, que les Russes y sont favorables, mais posent des conditions entièrement différentes des Américains. Ce qui a impressionné les Russes ce sont certaines déclarations que l'on a prêtées au Général Giraud, indiquant que l'ennemi numéro un était l'Allemand et l'ennemi numéro deux les Bolchevistes. Cet ensemble de facteurs psychologiques laissent prévoir un tour favorable pour les

~~286~~
E.H.

négociations tendant à la reconnaissance.

En ce qui concerne le Comité consultatif, M. S. déclare que le Général de Gaulle a hâte de le constituer, car il constitue un des éléments essentiels de sa politique.

En ce qui concerne les financiers qui font partie du Comité Français, M. S. déclare qu'il n'y a certainement pas de liaison entre eux, et qu'il n'y a pas lieu, par conséquent, d'être inquiet de ce côté-là.

En terminant son exposé, M. S. signale qu'une crise nouvelle menace l'existence du Comité, qui est déterminée par trois facteurs différents: le premier est relatif aux décisions qui ont été prises sur le plan militaire par le Comité et que le Général Giraud voudrait remettre en cause, ce qui est contraire aux engagements mêmes qu'il a pris.

D'autre part, le Général de Gaulle qui tient à son idée repose sa candidature au Ministère de la guerre.

Enfin, le Général Juin aurait, paraît-il, donné sa démission au Comité de Guerre, ce qui complique la situation. M. S. n'en persiste pas moins à être optimiste dans l'ensemble, et il souhaite que le Groupe Parlementaire puisse très rapidement et surplace, remplir en Algérie le rôle utile que chacun attend de lui.

La séance est levée à 7 heures.

Procès-Verbal n° 21

Séance du 3 août 1943.

Sont présents : MM. Antier, Bloch, Gallimand, Gouin, Grenier, Max Hymans, Jacquinet, Jules Moch, Queuille.

Excusés MM. Maroselli, Mendès-France, André Philip, Viénot.

Le Président ouvre la séance à 3 heures précises et indique au Groupe qu'il a reçu la visite de M. Cohen qui lui a demandé qu'il pourrait publier l'ordre du jour voté par le Groupe quelques semaines auparavant et qui était relatif au décret Crémieux.

MM. Max Hymans et Grenier indique l'un et l'autre que cette publication ne serait pas opportune pour l'instant. Le Groupe se range unanimement à cet avis. Le Président sera chargé de prévenir M. Cohen de la décision prise.

Cette question réglée, le Président donne au Groupe les derniers renseignements qu'il a obtenus sur les visas accordés à certains membres du Groupe pour partir pour Alger. Il résulte de ces renseignements qu'à ce jour ^{quatre} ~~de~~ visas seulement ont été accordés: ceux de MM. Félix Gouin, Max Hymans, Jacquinet et Queuille. Il n'y a aucune nouvelle en ce qui concerne les autres visas sollicités. Max Hymans, prenant la parole à cet égard, estime inadmissible l'ostracisme qui semble peser sur les Parlementaires actuellement mobilisés auxquels il semble que l'on veuille refuser tout visa de départ. Il signale qu'il y a du reste un télégramme du Comité d'Alger précisant la chose et qui lui a été communiqué par M. Cassin. Le Président, d'après lui, devrait demander communication de ce télégramme et faire une nouvelle démarche pour le départ collectif et total du Groupe ^Parlementaire. Le Groupe décide que le Président devra intervenir en ce sens avec fermeté.

Ceci amène Grenier à préciser que, pour son compte, il préfère rester à Londres étant donné, surtout que l'un de ses collègues vient d'être désigné pour représenter le Parti Communiste à Alger.

Cette question terminée, le Président indique au Groupe que nos collègues Queuille et Jacquinet l'ont saisi d'un projet de

~~F. G.~~
S. G.

lettre à Churchill qu'il serait opportun de lui faire parvenir ~~par~~ afin de remercier l'Angleterre de l'hospitalité accordée par elle aux Français, et en particulier aux Parlementaires qui ont résidé à Londres.

Le Président ajout^e qu'à son sens, il conviendrait également, lorsque le Groupe quittera Londres, de remercier la presse anglaise pour les sentiments de compréhension qu'elle a manifestés sur tous les problèmes intéressant la Nation française. Félix Gouin est chargé de préparer les deux projets de lettre à Churchill et à la Presse et de les faire parvenir en temps utile aux intéressés.

Félix Gouin aborde ensuite un autre problème qui a trait à la situation dans laquelle se trouve placé le Comité Français d'Alger, par suite de sa non reconnaissance par les Nations alliées. Félix Gouin estime que ceci risque de porter le plus grave préjudice à la France, au moment surtout où seront débattues les questions d'Armistice avec l'Italie. Si la France n'est pas partie dans ces conventions d'armistice, l'effet sera désastreux sur l'état d'esprit des Français.

Grenier soutient la proposition de Félix Gouin et rappelle à ce sujet que les collaborationistes français se servent de cette non reconnaissance pour lutter contre les Français résistants et attaquer tous ceux qui hors de France, mènent la lutte contre l'Allemagne.

Dans ces conditions, il faut que les Alliés comprennent que, dès aujourd'hui, la France est tout entière derrière le Comité Français de la Libération et que les questions de personnes ne doivent plus intervenir dans la décision qui doit être prise et qui doit finalement aboutir à la reconnaissance du Comité d'Alger.

Queuille soutient également le point de vue du Président et il pense que le moment est venu pour le Groupe de prendre publiquement position sur ce problème avec toute la mesure qui convient. Finalement, le Groupe décide que Félix Gouin rédigera en ce sens un ordre du jour motivé.

En fin de séance, Grenier lit une lettre de Pierre Cot, qui est suivie de quelques commentaires.

Queuille et Grenier, ensuite, indiquent au Groupe qu'ils ont eu l'occasion de revoir personnellement le Général Giraud après l'entrevue que celui-ci avait accordée ^{off} officiellement au Groupe parlementaire.

Dans la dernière partie de sa réunion, le Groupe s'inquiète de ce qu'il va advenir de lui lorsqu'un certain nombre de ses membres auront quitté Londres pour Alger. Sur cette question, prennent successivement la parole Gallimand, Queuille et Grenier. Ceux-ci considèrent que le Groupe devra être reconstitué à Alger, en prenant toutes précautions utiles pour ne pas lui donner un caractère trop accentué en raison de la présence à Alger d'un très grand nombre de députés communistes. Il faudra donc trouver une formule pour que le Groupe représente à ~~Alger~~ ^{vraiment} à Alger comme à Londres toutes les nuances de l'opinion sans qu'il y ait prédominance de tel ou tel parti politique.

Une fois que le Groupe aura été reconstitué à Alger, les Parlementaires restés à Londres pourront constituer un groupe amical, mais compteront comme membres du Groupe d'Alger. Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 7 heures.

255
H.M.O. 3/1/5

Séance du 22 août 1943. (la dernière tenue à Londres)

Sont présents : MM. Antier, Bloch, Galimand, Grenier, Gouin, Hymans, Jacquinot, Moch, Queuille.

Excusés: MM. Maroselli, Mendès-France, Philip, Viénot.

La séance est ouverte à 15 heures par le Président qui, brièvement, porte à la connaissance du Groupe un certain nombre de questions relatives aux problèmes de l'Afrique du Nord. Le Président rappelle tout d'abord qu'à ce jour 4 visas ont été obtenus pour l'Algérie: ceux de MM. Hymans, Jacquinot, Queuille et Gouin. Pour les autres visas, il n'y a, pour l'instant, aucune nouvelle récente à communiquer au Groupe.

En ce qui concerne l'Assemblée Consultative, le Président indique qu'il a fait télégraphier à Alger par M. Boris, que les retards apportés à la constitution de ladite Assemblée produisent la plus mauvaise impression sur l'ensemble du Groupe parlementaire.

M. Queuille, prenant la parole, fait part au Groupe des conditions dans lesquelles il a été amené à refuser de faire partie de la Commission d'Enquête, relative à la reddition de Bizerte. Il s'étonne, à cet égard, que Jacquinot et lui, après avoir câblé leur refus de participer à cette Commission, y ~~ont~~ ^{aient} été, malgré tout, maintenus d'après les termes d'un télégramme d'Alger, qui a paru dans la presse britannique. Queuille confirme sa résolution de ne point participer à ladite Commission.

Jules Moch approuve l'attitude de MM. Jacquinot et Queuille et il considère leur nomination à une Commission d'Enquête comme une manoeuvre tendant à disqualifier plus particulièrement les Parlementaires devant l'opinion algérienne.

256

Grenier, qui a été signalé comme devant faire partie de la Commission d'Enquête, indique qu'il ne partage pas tout à fait le point de vue qui vient d'être exposé par Jules Moch. S'il ne va pas à Alger, c'est qu'il estime sa présence nécessaire à Londres, car la Résistance Française passe avant tout autre chose. Mais s'il avait dû aller à Alger, il aurait examiné plus à fond la question de savoir s'il devait participer ou non à la Commission d'Enquête.

Queuille, reprenant la parole, demande l'autorisation de faire état du sentiment collectif du Groupe, au sujet de sa non participation à la Commission d'Enquête.

Il est entendu et le Groupe est unanimement d'accord à ce sujet que Queuille pourra se prévaloir de l'hostilité générale du Groupe pour refuser de siéger à la Commission d'Enquête. Bien entendu, il tiendra en dehors de l'unanimité du Groupe, Grenier qui, sur ce point, ne se rallie pas à l'ensemble de ses collègues.

Le Président est ensuite chargé par l'unanimité du Groupe de ~~réinsister~~ réinsister au sujet des visas à demander pour la totalité du Groupe Parlementaire, jusqu'à et y compris ceux de nos collègues qui sont mobilisés. Le Groupe charge, en outre, MM. Hymans, Jacquinet et Queuille de s'occuper sur place, selon les vues exprimées à maintes reprises par le Groupe, de la question de l'Assemblée Consultative. Ces trois collègues acceptent le mandat qui leur est donné à cet égard par le Groupe Parlementaire.

Enfin, MM. Hymans, Jacquinet et Queuille sont chargés de préparer la constitution à Alger du Groupe parlementaire réorganisé. Il est entendu que l'on attendra l'arrivée de Félix Guoin à Alger pour procéder à cette constitution. A raison du départ des trois collègues précités, le Groupe décide qu'il ne se réunira plus régulièrement toutes les semaines, mais simplement sur convocation qui lui sera adressée

~~292~~
820

par le Président, au fur et à mesure que les circonstances l'exigeront..

MM. Hymans Jacquinot et Queuille font ensuite leurs adieux
à leurs collègues et la séance est levée à 6 heures.

CHAPITRE VII

L'Heure trouble

Je devais en convenir: mes amis du Groupe Jean-Jaurès n'avaient sans doute pas tout à fait tort de s'inquiéter du double jeu politique qui se menait au sein de la France Libre.

Les événements d'Alger devaient peu à peu décanter, non sans douleur et parfois réticences, les troublantes contradictions qui jalonnaient sa route.

Les signes visibles de cette évolution se multiplient au fur et à mesure qu'agit comme un puissant réactif le comportement singulier des Américains vis à vis de Darlan, d'abord, de Giraud ensuite. A Londres, les socialistes s'inquiètent, non sans raison, de la réapparition des hommes de Vichy autour du successeur de Darlan.

~~7/5/43~~ 259

Une atmosphère de complot florentin semble régner en Alger: les journaux et la radio y sont étouffés; toute réunion est interdite; nul ne peut circuler sans mot de passe ou laissez-passer. Notre impression est nette: on cherche à cacher à l'opinion française qu'au lieu de songer d'abord à la guerre, on s'efforce de radouber la ^lmarque vichyste qui fait eau de toutes parts.

C'est au cours de cet invraisemblable imbroglio que j'apprends qu'André Philip quitte Londres à destination d'Alger, avec le Général de Gaulle. Mm. Massigli, Maurice Schuman, Closon les accompagnent ainsi que le Colonel Billotte. Depuis l'évènement, c'est à dire depuis le 30 mai 1943, nous avions été à peu près privés de nouvelles.

Nous avons cependant fini par apprendre qu'on avait mis sur pied, le 3 juin, un Comité Français de Libération Nationale.

Pour symboliser l'union des Français combattants, on avait cru bon de doter le Comité d'une présidence bicéphale, avec de Gaulle et Giraud. A leurs côtés, siégeaient dans le Comité, les généraux Catroux et Georges, ainsi que MM. Massigli, Jean Monnet et André Philip.

Peu après cette constitution, nous eûmes la bonne fortune de recueillir de la bouche d'André Philip des informations plus complètes que celles qui avaient filtré dans la presse anglaise. Notre camarade fit en effet un exposé complet de la situation en Afrique du Nord devant le Groupe Jean Jaurès réuni spécialement à cet effet le 12 juillet 1943.

J'en donne ci-dessous le procès-verbal qu'en a tenu Marthe Douis-Lévy dont j'ai déjà loué la scrupuleuse probité intellectuelle.

260

GROUPE JEAN JAURES

La situation en Afrique du Nord: Le camarade André Philip marque tout d'abord la distinction entre l'Algérie, qui commence seulement de se réveiller, et la Tunisie. Pourtant, même en Algérie, André Philip a vu des réunions où la ferveur faisait penser à 1936; mais cela ne touchait que des milieux restreints: les milieux de gauche ne comprennent que la petite bourgeoisie, des petits fonctionnaires. Pas de peuple.

En débarquant en Algérie, la première impression d'André Philip a été celle-ci: un syndicat de généraux, comme au Mexique.

Ces messieurs avaient réquisitionné tous les locaux, se payaient des traitements fastueux, n'obéissaient pas aux ordres.

Au débarquement, le Général de Gaulle, qu'accompagnait André Philip, était attendu par les autorités. Au déjeuner, ils ont trouvé le Général Georges, puis le Général Chambe.

Le lendemain, avait lieu la première réunion. De Gaulle y développa une attaque vigoureuse, assurant qu'il ne continuerait pas à venir si l'on ne mettait pas à la porte Peyrouton, Noguès, Bergeret, etc... Le même jour, est arrivé l'incident Peyrouton. Celui-ci, malin, avait envoyé à 6 heures du soir sa démission adressée à de Gaulle, Président du Comité. De Gaulle a commis la grande erreur d'accepter cette démission, pendant que Giraud l'acceptait de son côté. Il y eut cette nuit-là une atmosphère de coup d'Etat; et l'Amiral Muselier fut chargé du service d'ordre.

Le lendemain, André Philip a passé tout l'après-midi à aller de de Gaulle à Giraud. Il a donc vu souvent le Général Giraud. C'est un homme un peu vaniteux, mais pas antipathique. Mais il ne comprend rien; il est obtus d'une façon incommensurable.

On a pu réunir le noyau du Comité quand Monnet a promis qu'on mettrait la question Bergeret et Péyrouton à l'ordre du jour. De Gaulle a demandé un vote et c'est la première fois qu'on a établi le principe d'une décision par la majorité.

[Handwritten signature]

Il y a eu une nouvelle bagarre parce que, dans l'esprit de Giraud, le Comité, cela devait être les sept, les autres étant des sortes de Secrétaires d'Etat. On a admis le principe du Comité de guerre, mais avec séance plénière toutes les semaines.

En deux jours, le Comité de la Libération Nationale a eu tous les pouvoirs et il semble que Giraud n'ait marché que parce qu'il a toujours cru qu'il s'agissait seulement du Comité restreint. Mais, maintenant, c'est l'ensemble du Comité qui est en fonctions.

Il y a eu deux autres accrochages: de Gaulle, au cours de la première séance, avait commis l'erreur de démontrer trop bien, au cours d'un exposé, que le poste de Commandant en chef n'était rien en soi; si bien que le Général Giraud lui-même avait compris qu'il ne voulait plus être Commandant en Chef, mais Ministre de la Défense Nationale et Giraud au Commandement en Chef, car les généraux de l'armée Leclerc-Larminat n'auraient jamais accepté de se mettre sous les ordres des officiers de Vichy. Si l'on compare les deux armées, on constate que l'armée Leclerc rappelle celles de 93; cette armée de jeunes en shorts attire et Muselier a dû prendre des ~~mesures~~ dispositions pour arrêter les désertions dans l'armée Giraud.

Mais, petit à petit l'armée Giraud nous est devenue favorable, dit André Philip; de Gaulle veut mettre à la porte les généraux. Les fonctionnaires, eux, sont prêts à être gaullistes, et à dire que nous ne le sommes pas assez, pour garder leur place.

Après une discussion de huit jours, est arrivée la bombe Eisenhower. Mais nous nous opposerons à toute modification. De Gaulle a trouvé une solution de compromis qui permet de fonctionner: de Gaulle et Giraud restent chacun chef de leur armée. Le Comité s'est mis à fonctionner ainsi.

Philip a fait passer plusieurs textes:

- 1°) Sur la réintégration de plusieurs fonctionnaires;
- 2°) Annulation des condamnations (pas une amnistie)
- 3°) Abrogation de la loi de 1939, concernant les Communistes.
- 4°) Dissolution du P.P.

262
~~262~~

Philip a voulu aussi que les poursuites fussent engagées contre les tortionnaires des camps d'internement, mais on a décidé que l'ensemble de la question serait jugé par un Tribunal militaire donnant quelque garantie au point de vue de la justice.

Une commission d'unification a été créée; c'est une sorte de Conseil d'Etat qui doit revoir les cas d'excès de pouvoir.

Philip avait aussi préparé un texte sur le nettoyage des administrations publiques. Tixier vient de le devancer, mais Philip s'attend à devoir encore lutter sur ce point à son retour.

Comme il y a l'état de siège, c'est l'armée, c'est à dire Giraud, qui avait les pleins pouvoirs et qui les avait délégués à Muselier.

En passant, Philip signale comme une victoire gaulliste, la nomination de Cournarie à la place de Boisson, à Dakar.

André Philip marque qu'en s'y prenant à deux ou trois fois, il a donc réussi à faire passer plusieurs mesures. L'organisme fonctionne avec la loi de la majorité. Il y a un certain nombre de procédures qui commencent à fonctionner et qui sont des garanties.

Le problème important à résoudre, c'est le nettoyage de l'armée. Si l'on n'y parvient pas, il faudra s'en aller. Car l'armée est organisée pour "assurer l'ordre en France", au moment du débarquement, pour délivrer le Maréchal et s'assurer que le dangereux de Gaulle ne fera pas des siennes avant les élections; que l'administration de Vichy restera bien en place jusqu'à ce que le peuple de France ait pu exprimer sa volonté. Si l'on réussit à réorganiser l'armée, pour en faire un élément soumis à l'autorité du Comité, c'est bien; sinon, nous devons partir.

L'épuration dans les cadres administratifs n'est pas plus facile. Il y aurait pas mal de préfets et de ^{sois} sous-préfets à vider.

~~File~~ 263

Mais, comme toute l'administration a été uniformément veule et vivhyste, il n'est pas facile de trouver les hommes de rechange. Philip prépare un mouvement, mais il pense qu'il devra lutter pour l'emporter.

Pour l'Assemblée Consultative, tout le monde est d'accord. mais on n'arrive pas à la constituer. Pleven voudrait que l'empire y fût représenté, Tixier voudrait y voir des représentants des patrons et des ouvriers, et chacun d'eux avait préparé un texte. Finalement, le texte primitif de Philip a été repris avec quelques modifications: il y aura, d'une part des représentants de la résistance française, et d'autre part ceux qui sont investis de mandats/^{de}parlementaires ou de conseillers généraux. Pour l'instant, il n'y a que Monnet et Philip qui soient pour cette formule, mais, dit Philip, en huit jours, nous y mènerons les autres.

Le Comité: Il comprend trop de fonctionnaires, mais ce sont de bons administrateurs, qui connaissent bien leur travail, plutôt mieux que les anciens dirigeants. Ils sont pourtant veules lorsqu'il s'agit de prendre des responsabilités, mais petit à petit, ils s'y mettent.

Au point de vue tendances, les décisions sont de plus en plus prises à treize contre deux, c'est à dire d'un côté Giraud et George, et tous les autres de l'autre côté. Il y a, au milieu, un Marais, qui est prêt à donner à de Gaulle tous les pouvoirs pour réorganiser l'armée, à condition qu'il ne soit pas touché aux questions sociales avant longtemps. De Gaulle a refusé jusqu'à présent. S'il acceptait, le Comité aurait une majorité de droite.

Question Monnet: Il a une très grande valeur, beaucoup d'influence, Toujours d'accord avec Philip au point de vue politique, il est démocrate et libéral. Tant que l'on est sur les questions de liberté et de démocratie, il est excellent, on peut être sûr de lui, mais sur les questions économiques, il est très "libéral".

294

D'ailleurs, sur les questions économiques, André Philip pense qu'il sera souvent seul avec Tixier, contre tous les autres

Il faut, dit André Philip, au cours de cette première période, chercher à réintroduire la notion de la loi, l'appel à l'opinion publique, l'idéal démocrate, introduire des précédents qui, automatiquement, devront s'appliquer en France. Mais lorsque ce sera acquis et que l'on ne pourra plus revenir en arrière, si on est en France, tant mieux, et si on n'y est pas, nous ne pourrons pas rester plus longtemps dans le Comité.

Le président de séance remercie vivement André Philip pour son exposé et des camarades posent des questions.

G. Gombault dit que les officiers de de Gaulle ne nous donnent pas plus de confiance que ceux de Giraud. Il ne trouve pas de garanties dans le fait de remplacer des officiers réactionnaires d'ancien régime par ^{ceux} trop inféodés au gaullisme.

André Philip leur fait confiance. Leclerc a dit lui-même qu'il venait de droite, qu'il avait été anti-parlementaire. Mais il pense maintenant qu'il n'y a que le peuple qui compte. Larminat ne se mêle pas de politique; il reconnaît la supériorité du pouvoir civil. Il y a réellement, de l'autre côté, des militaires qui sont prêts à se battre pour délivrer le Maréchal. Ce n'est pas l'avis de Giraud. Il ne songe pas du tout à faire un coup d'Etat, mais il a une série de terreurs, par exemple celle d'entendre l'Internationale chantée dans la rue par des manifestants.

G. Gombault demande si Philip envisage de partir seul ou avec de Gaulle.

André Philip répond que de Gaulle a déjà voulu partir sur la question de l'épuration de l'armée. Philip l'a retenu parce

qu'il croit qu'il vaut mieux attendre encore.

~~Le Comte de Paris, Pineda, Philippe et Gustave Loubet~~
~~soulèvent la question des décrets, leur caractère, de ce point~~
~~de vue.~~

~~André Philip, qui a le droit de voter, dit que~~
~~ce n'est pas le cas.~~

Bouis Lévy indique que les démocrates britanniques
sont mal impressionnés par le fait que le Comité ne compte guère
d'élus du peuple; il demande s'il n'y a pas un moyen d'y remédier.
Il est sûr que la tâche serait facilitée au sein du Comité, s'il
comportait quelques élus.

André Philip dit qu'on pourra peut-être le faire dans deux
ou trois mois, quand les élus auront pu se faire connaître et s'il
y a des clauses assez bien faites pour écarter tous les élus algé-
riens. Philip l'a proposé déjà, mais il a été seul. Même Monnet n'était
pas avec lui. Philip s'est heurté à l'antiparlementarisme parmi
les éléments républicains de l'Afrique du Nord.

~~M. H. Pons et Félix Guin soulèvent la question de la~~
~~révision de la Constitution.~~

~~Des Comptes Combarli soulèvent la question de l'effica-~~
~~cité soulevée par Louis Néje. Il ne voudrait pas que tout soit~~
~~confié au bon vouloir du peuple français.~~

~~André Philip dit que le Comité ne peut pas se réunir~~
~~avant le 15 mai. Il a l'intention de faire proposer cela pour~~
~~l'Assemblée Parlementaire par l'Assemblée Consultative.~~

o o o o
o o o o

Pendant que de Gaulle adoptait la position nette qu'avait définie André Philip, les noyaux gaullistes de France semblaient s'ingénier à prendre le contre-pied de l'attitude de leur chef.

Mon jeune ami André Boyer, le courageux résistant dont j'ai déjà parlé, m'en avait apporté une première confirmation.

Dès son arrivée à Londres, il m'avait en effet remis une lettre d'Eugène Thomas qui, à mots couverts, traduisait l'inquiétude de beaucoup de nos amis du C. A. S.

Certains noyaux gaullistes métropolitains n'avaient pas vu d'un très bon oeil la resurrection de notre Parti. On ne se contentait point de minimiser notre apport dans la Résistance: on allait plus loin encore en réservant à d'autres que nous l'incalculable appoint de moyens financiers puissants. Il n'y avait aucun doute dans mon esprit: cela était concerté, voulu et commandé par le ténébreux personnage que de Gaulle maintenait, contre vents et marées, à la tête de ses Services Secrets. Voici, du reste, ce qu'écrivait Eugène Thomas qui se révélait de plus en plus comme un admirable entraîneur d'hommes. La lettre concernait Boyer, mais, à travers lui, visait directement la France Libre.

"Mon cher ami, disait-il, Vous m'avez demandé, avant de partir une lettre au nom du C.A.S. Sur ce point, je me récuse, étant donné, et vous le savez, comme moi, qu'une voix beaucoup plus autorisée que la mienne a fait tout dernièrement connaître à Londres la position de notre Parti

Blanc
507 267

reconstitué sur toutes les grandes questions de l'heure.

(M. Marnier a dû emporter ça dans son courrier)

Le seul point sur lequel je m'arrête est le suivant: depuis un an, nous avons travaillé en étroite collaboration. Je crois que vous pensez, comme moi, que cette collaboration a été féconde; grâce à l'aide que j'ai reçue de vous, j'ai pu rétablir tout l'appareil de mon parti et les résultats sont tels, aujourd'hui, que le Parti Socialiste peut avoir la prétention justifiée d'être le seul grand parti reconstitué avec ses codes, ses militants, sa presse. En revanche, le dévouement de mes camarades de partout, que j'ai mis à votre disposition, nous a permis de grossir considérablement nos réseaux Renseignement et Action.

Au cours de cette année, nous avons eu de longues, fréquentes et amicales conversations; nous avons passé en revue tous les problèmes politiques qui se posent ou se poseront demain, et la solution à choisir selon nous, et les erreurs à éviter sous peine de conséquences tragiques, et aussi les hommes qui jouent actuellement et à divers titres, un rôle dans la Résistance. Toujours, je vous ai donné le fond de ma pensée. Il en résulte donc que vous êtes absolument qualifié pour, sinon parler en notre nom, du moins pour faire connaître avec précision ce que nous pensons, ce que nous craignons, ce que nous désirons, ce que nous voulons. Je vous vois partir avec la certitude qu'après votre passage là-bas on saura exactement ce que nous sommes.

Je sais que vous dresserez un tableau vrai de la situation politique en France. Je vous demande simplement d'insister sur les quelques points suivants que je traite en quelques lignes:

M. R. 20
208
208

A- Le Général va se trouver demain, pour diriger le pays, dans les conditions les plus favorables. Il a derrière lui tous les éléments sains du Pays. Il peut compter sur le Peuple, il pourra s'appuyer sur lui pour briser, s'il le faut, les tentatives de jaloux et d'ambitieux. Qu'il ne laisse surtout pas un fossé s'établir et se creuser entre le peuple et lui. Et qu'il prenne, dans son entourage immédiat quelques hommes aimés du Peuple parceque issus de lui, le connaissant bien, étant toujours restés en contact avec lui.

B- Les organisations de résistance, de par leur formation, le seul lien qui unit leurs membres, ne peuvent être que passagères. Leur existence ne peut que se terminer le jour où leur but; la Libération, sera atteint. Les hommes qui actuellement laissent entendre que les organisations de résistance pourraient se transformer en partis politiques n'ont aucune connaissance de la mentalité française. Les Français, dans leur immense majorité, sont restés fidèles au Parti auquel autrefois ils donnaient leur confiance. Après la guerre, il y aura toujours des Radicaux, des Socialistes, des Conservateurs; il n'y aura pas de Combatistes ou de Libératistes. Tous les efforts doivent donc tendre vers des rassemblements politiques et la constitution de quelques grands partis dont l'existence assurera le fonctionnement normal d'un régime démocratique.

Je vous signale à ce sujet que l'attitude de certains hommes, en particulier de Combat, risque de m'amener à prendre prochainement des décisions graves... Vous le savez,

1/3/51
get
- 269 -

les organisations de résistance ne vivent presque partout que grâce à nos camarades socialistes. Le jour où notre Comité Directeur dirait aux Socialistes "abandonnez les organisations de résistance," il serait obéi à 100 %. Et les organisations de résistance s'effondreraient. J'ai la conviction que c'est surtout sur ce point que la vérité n'a pas été dite à Londres. La force des organisations - autour desquelles beaucoup de bluff a été fait - réside presque uniquement dans les énormes moyens financiers dont elles disposent.

C- En Z.O., d'où je viens, c'est la pagaïe. Tout est à faire. Je pense néanmoins qu'un admirable travail de clarification et de rassemblement est possible en quelques mois. Je pense entretenir Régis de ce problème.

D- J'insiste sur ce point que j'ai souvent évoqué devant vous: la nécessité pour le Gouvernement de demain de s'appuyer dès son arrivée sur une Assemblée représentative au maximum de l'opinion publique.

Cette Assemblée ne peut être l'ancien Parlement. Mais elle ne peut être non plus une Assemblée entièrement neuve. Il faut qu'elle soit un mariage des deux formules. Des anciens parlementaires et des hommes choisis par le Gouvernement pour leur travail dans la Résistance:

Pour les anciens parlementaires, il faut ceux ayant voté contre Vichy en 1940 et qui jouissent, de ce fait, d'une grande popularité. Mais il serait en outre nécessaire qu'un homme qualifié, ayant la pleine confiance du Général, soit mandaté pour faire une enquête sur les Parlementaires absents de Vichy en 1940, et même sur ceux ayant voté "pour"

807 270

un certain nombre d'entre eux ayant réparé, depuis lors, par leur attitude courageuse, leur faiblesse de 1940. Bref, il faudrait avoir toute prête la liste des personnalités à convoquer dès l'installation du Gouvernement.

Cette question d'un Conseil National expression fidèle du Pays, appelé à couvrir le Gouvernement devant le pays, est à mon avis primordiale.

Je m'excuse de ces quelques mots jetés rapidement. Je me console en disant que sur toutes ces questions nous avons eu de longues conversations. Puisque vous êtes notre interprète -un interprète animé, je pense, d'un sentiment de sympathie, je vous demande en terminant de dire là-haut que nous sommes ardemment, passionément, féroce-ment français. Nous espérons qu'on a compris maintenant que notre internationalisme ne nous empêche pas d'être patriotes. Pour demain, nous ne mendions pas une part de pouvoir, en admettant même qu'on puisse gouverner sans nous, nous souhaitons dans l'intérêt de la France qu'on ne gouverne pas contre nous.

Je vous souhaite bon voyage. Et avec le ferme espoir de vous revoir bientôt, je vous présente mes bien cordiales amitiés.

Signé : Thomas

27-1

La missive d'Eugène Thomas, esprit calme et réfléchi, ne pouvait qu'accentuer le malaise qui était le mien. Elle ne fut point, du reste, la seule que je reçus durant cette irritante période. Un rapport documenté et précis de Danvers (alias Gaston Defferre) me permit de faire le point des démarches sinueuses et quelque peu détournées de certaine Résistance se réclamant de de Gaulle, et à laquelle se heurtaient nos camarades du C.A.S.

L'analyse était lucide; elle ne manquait ni de finesse, ni de courage: elle est de celles qu'il est bon de verser au dossier car elle permet de comprendre les contradictions au milieu desquelles se débattaient le Gaullisme.

"Cher Ami, m'écrivait Gaston Defferre, Je profite d'une occasion pour vous faire parvenir cette lettre. La situation créée par les dernières instructions arrivées de L. est telle que j'ai cru bon de vous écrire pour vous donner mon opinion.

Il a été question à plusieurs reprises, depuis plus d'un an, de créer en France un comité pour réunir et coordonner toutes les manifestations de la résistance, qu'il s'agisse des mouvements de résistance à proprement parler ou des partis politiques. Toute la partie saine de l'opinion publique aurait été ainsi représentée, puisqu'on avait pensé réunir les représentants de Combat, Libération, Franc-Tireur, de la Fédération Républicaine, des Démocrates Populaires, des Radicaux, des S.F.I.O., des syndicalistes et, éventuellement, des Communistes. Or brusquement, on a appris que sur des instructions données par L., un comité comprenant seulement les représentants de Combat, de Libération et Franc-Tireur avait été créé, à l'exclusion des partis politiques.

Ce comité, dit "Comité de Coordination" passe, qu'on le veuille ou non, pour représenter la Résistance en France. Il semble qu'on ait voulu créer, en dehors, ou même contre les partis politiques, une sorte de directoire de la Résistance, à tendance autoritaire. Cela a de graves inconvénients; pour bien les comprendre, il faut examiner la situation politique en France à l'heure actuelle, la situation de notre parti en particulier et en tirer les conclusions qui s'imposent pour l'avenir.

I- SITUATION POLITIQUE DE LA FRANCE D'UNE FACON GENERALE

Au lendemain de la défaite, la situation a été caractérisée par la disparition des partis politiques, d'autre part par l'apparition des mouvements de résistance. Les partis politiques qui avaient été organisés pour fonctionner de façon publique dans la légalité démocratique n'ont pas pu survivre à la disparition du régime démocratique et se transformer tout d'un coup, en organisations clandestines. Les mouvements de résistance sont nés de cette situation, les patriotes de tous les partis s'étant groupés autour d'une idée: la libération du territoire. C'est ainsi que les mouvements de résistance se sont trouvés composés d'hommes de tous les partis. En 1942, (pour ce qui nous concerne, depuis 1941) les partis politiques ont été reconstitués. Ils ont repris une place importante.

Les mouvements de résistance ont eu un grand succès. Il est intéressant de connaître les causes de ce succès, cela nous

permettra de raisonner pour l'avenir et notamment de déterminer leur position à l'égard des partis politiques. Le rapide développement des mouvements de résistance est dû, je crois, à ce que:

1°) les patriotes, les partis politiques n'existant plus, se sont tournés vers ceux qui voulaient lutter contre les Allemands.

2°) Londres a immédiatement donné à ces mouvements son appui matériel et moral. Les sommes très importantes qui ont été mises à la disposition des mouvements de résistance les ont aidés considérablement. Sans argent, ils n'auraient pas pu devenir ce qu'ils sont.

3°) Les partis politiques et notamment notre parti ont mis à la disposition des mouvements de résistance leur organisation. Nous avons permis ainsi de constituer des cadres très vite et de diffuser des journaux. Les mouvements de résistance le savent bien.

Les partis politiques, après une période nécessaire pour l'adaptation aux circonstances nouvelles, ont été reconstitués. Le nôtre, en particulier, a manifesté son existence de façon tangible. Il a immédiatement repris contact avec le peuple français et à l'heure actuelle il a des cadres et des troupes, il contrôle à nouveau une forte partie de la population française. Les autres partis sont revenus à la vie par leurs dirigeants, mais s'ils n'ont pas reconstitué une organisation à la base, s'ils n'ont pas de contacts trop directs avec le peuple, ils représentent, c'est certain, une partie de l'opinion résistante.

Les conséquences de cet état de choses ~~meux~~ sont, semble-t-il, les suivantes:

- 1°) Les partis politiques reconstitués peuvent (cela est surtout vrai pour nous) constituer de véritables mouvements de résistance, distincts de ceux qui existent déjà;
- 2°) Les mouvements de résistance (Combat, Libération, Franc-Tireur) verront disparaître leurs possibilités matérielles (s'ils subsistent) le jour où, la France étant libérée, ils ne recevront plus de subsides de Londres. A moins qu'ils ne cherchent à devenir un parti officiel, ce qui serait très grave.
- 3°) La constitution de ^Mouvements de ^Résistance par les partis politiques viderait de leurs effectifs les ^Mouvements de ^Résistance.

Il n'a, pour le moment, pas été question d'en venir là. Les relations entre les partis politiques et les mouvements de résistance étaient jusqu'à ces derniers temps, excellentes. Les partis politiques, pour le présent, conseillent à leurs partisans de rester dans les mouvements de résistance et pensent, dans l'avenir, le territoire libéré, reprendre leur existence avec leurs militants.

Cette situation est particulièrement nette pour ce qui concerne notre parti

II) SITUATION DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

La situation de notre parti est caractérisée par deux choses:

d'une part, il a fourni aux mouvements de résistance une grande partie de leurs troupes (50 % avoués par Libération, 30 % avoués par Combat, en fait, beaucoup plus.) de leurs cadres, et assure presque partout la diffusion de leurs journaux. Nos militants agissent ainsi parce que le Parti leur a ordonné; nous sommes en contact permanent avec eux et il faut sans cesse leur renouveler d'avoir à travailler pour les mouvements de résistance. Ils y rencontrent beaucoup de gens dont les opinions les choquent, ils préféreraient ne travailler que pour le Parti. Mais nous considérons que les mouvements de résistance sont utiles et qu'il faut les aider.

D'autre part, notre parti est à l'heure actuelle la seule expression politique du prolétariat français. Lui seul pourra, le moment venu, permettre au mouvement populaire qui se produira, c'est certain, au moment de la Libération, après la période actuelle d'oppression, de réaliser ses aspirations, sans troubles graves. Si notre parti n'est pas là, ce sera, ou l'anarchie, ou la réaction, avec toutes ses conséquences politiques. Le P. C., qui reçoit ses directives de Moscou, et qui se préoccupe beaucoup moins de l'intérêt de la France de celui des travailleurs que de celui de la Russie, jouera son jeu personnel. La démocratie pourra compter sur nous, il n'est par certain qu'elle puisse compter sur le P. C.

III - CONCLUSIONS POUR L'AVENIR

Or, la démocratie, L. B. l'a dit, a besoin pour exister et pour fonctionner de grands partis politiques. Il faut qu'à côté du nôtre il en existe d'autres, sinon il ne pourra pas y avoir de démocratie. Il faut dès maintenant se préoccuper d'organiser

la vie politique de la France, d'une part pendant la période de transition entre la libération et l'établissement de la démocratie. L'opinion française exige dès maintenant et surtout exigera dès qu'elle pourra s'exprimer des garanties à ce sujet

Le Général de Gaulle a été reconnu par tous les partis politiques comme le chef du gouvernement de la France. Il devra, en attendant le rétablissement de la démocratie, et peut-être pendant un certain temps, gouverner de façon autoritaire. Il ne pourra le faire qu'avec l'appui et la caution des grands partis politiques. Il est d'autre part possible qu'il y ait au moment de la libération du territoire des décisions importantes à prendre pour éviter que ne se produise, en France, ce qui s'est produit en Afrique du Nord. Il faut, pour organiser l'avenir, prendre dès maintenant des dispositions en France d'un point de vue national et régional. Les partis politiques sont seuls qualifiés pour cela.

Les partis politiques étaient prêts à collaborer avec les mouvements de résistance. On pensait qu'un comité serait créé, la résistance et les partis politiques, chacun avec leurs caractéristiques auraient représenté les forces saines de la nation et organisé la résistance à tous points de vue.

Contrairement à toute attente, un Comité de Coordination qui comprend les seuls mouvements de résistance a été créé. Les membres de ce comité de résistance, alertés du danger que comportait cette situation, ont refusé d'admettre la valeur des arguments qui leur ont été exposés. Ces messieurs veulent rester entre eux. Il paraît, d'ailleurs, qu'ils ne s'entendent déjà plus. C'est très grave; en effet:

2a) Les partis politiques peuvent créer un comité sans les mouvements de résistance/du jour au lendemain leur faire
et

277 029

perdre la plus grande partie de leurs effectifs, arrêter la diffusion de leurs journaux.

- Le plus grand désordre règnera au moment de la libération du territoire et les hommes de Vichy pourront en profiter.

- Le gouvernement du Général de GaÛlle n'aura pas d'appui de l'opinion, attachée aux partis politiques.

6 Les mouvements de résistance opposés aux partis politiques prendront l'aspect d'organisations à tendances autoritaires, ce qui gênera considérablement le Général de GaÛlle et le Gouvernement. Les mouvements de résistance perdront leur raison d'être le jour de la libération du territoire, leur objet ayant disparu et le gros de leurs troupes regagnera les partis politiques auxquels elles appartiennent pour jouer leur rôle dans la démocratie. Il ne restera aux mouvements de résistance que quelques hommes qui cherchent à satisfaire leurs ambitions personnelles.

On a l'impression que, pour la première fois depuis la défaite, deux tendances se heurtent au sein de la résistance, la tendance républicaine et la tendance autoritaire pour ne pas dire fasciste. Les dirigeants des mouvements de résistance manifestent un certain mépris à l'égard des partis politiques. Ils emploient en en parlant un langage analogue à celui des hommes de Vichy. Ils oublient que les circonstances ont débarrassé les partis politiques de tous les hommes qui faisaient leur faiblesse qu'à l'heure actuelle, ils sont réorganisés, plus forts que jamais, et qu'eux seuls représentent l'opinion publique sans laquelle il n'est pas possible de gouverner en démocratie. Ils ont parlé d'un vaste mouvement politique dirigé par les mouvements de résistance et où toutes les tendances seraient re-

présentées; de là au parti unique et à la dictature, il n'y a pas un long chemin à parcourir. Le peuple de France, et c'est normal, est sur ses gardes en ce moment: il a souffert du gouvernement des militaires, il veut des garanties pour l'avenir. L'aventure politique ne le tente pas. Il faut que dès maintenant la situation soit éclaircie. Londres doit faire connaître sa position à l'égard des mouvements de résistance et des partis politiques. Des dispositions doivent être prises pour l'immédiat et pour l'avenir. Il ne faut pas oublier que ceux qui luttent en France, luttent pour la libération et pour la démocratie et qu'ils n'entendent pas remettre entre les mains de quelques hommes leur destinée politique. Les hommes comptent moins que les idées, les partis politiques donnent à l'opinion des garanties, leur doctrine est connue, établie, on sait ce qu'ils veulent: les hommes doivent être au service des idées et non pas les idées au service des hommes. Les chefs des mouvements de résistance n'ont pas d'expérience politique, pas de sens politique, ^{ils} qui ont acquis depuis deux ans, dans l'action clandestine, le goût de l'autorité, ^{ils} qui ne sont attachés à aucune doctrine précise, ^{ils} pourraient, ^{donc} si leur mission n'est pas clairement définie, si leur position par rapport aux partis politiques n'est pas précisée, si leur mission n'est pas clairement définie, apporter dans la situation politique une confusion grave dans le présent et ^{plus} grave encore dans l'avenir.

Nous savons que le Général de Gaulle a une certaine méfiance à l'égard des partis politiques tels qu'ils étaient avant la guerre. Cette méfiance doit être vaincue; il faut qu'il existe entre les partis politiques, réunis et lui, une atmosphère de confiance réciproque, c'est la condition essentielle du

succès de la future démocratie française.

Je m'excuse de vous adresser cette longue pétition de principes, cela vous paraîtra un peu prétentieux. J'ai cru devoir le faire pour vous éclairer aussi complètement que possible sur la situation politique de la France en cette fin d'année. Les esprits sont inquiets, un immense espoir est né en France les Français luttent pour la libération, pour la liberté, pour une vie politique saine, stable, juste. Le Général de Gaulle jouit de l'estime de tous, tous lui sont reconnaissants de la courageuse attitude qu'il a su prendre en 1940, qui a permis à la Résistance de s'organiser, qui permettra à la France de se relever, mais il faut qu'il sache maintenant, en véritable chef du Gouvernement, rassurer l'opinion par des actes qui feront comprendre à tous les républicains qu'il est un des leurs.

Croyez à mes sentiments les plus cordiaux. ~~Bonne nuit~~

Defferre)

Signé : DANVERS
(alias Defferre)

Defferre avait d'autant moins à s'excuser de la longue pétition de principes qu'il m'avait adressée ^{que} ses réflexions sur la Résistance Métropolitaine recoupaient exactement les miennes sur la Résistance Londonienne. La chose était d'autant plus inquiétante qu'il n'y avait aucune cloison étanche entre la France et le Royaume-Uni. Jamais, en effet, on ne vit affluer à Londres, en ce premier semestre de l'année 1943, autant de représentants de réseaux, de militants de syndicats ou de mandataires des groupes politiques temporairement évadés de France.

De là à conclure que la volonté têtue de frapper d'interdit les hommes des Partis Politiques émanait de l'Etat-Major gaulliste, n'était en rien paradoxal. J'aurais donc gravement manqué à mon devoir si je

n'avais pu réagir avec vigueur contre un tel état d'esprit.

Qu'on ne s'y trompe pas, cependant; mon attitude n'était point destinée à assurer la survie de certains sépulcres blanchis, stigmatisés par de Gaulle lui-même, dans un discours du 20 avril 1943. Elle était commandée par une préoccupation plus haute: celle d'empêcher que ne surgisse, entre les artisans de la revanche, à l'heure de la victoire, les malentendus les plus graves.

Tel fut le sens des nombreux messages que je m'efforçais de faire parvenir à nos amis de France, et notamment à Suzanne Buisson, à Lucien Husel, à Meunier, Député d'Indre et Loire qui avait pu me faire tenir un important message, enfin à Léon Blum, dont l'autorité était grande auprès du Chef de la France Libre.

Quelques unes de mes mises en garde portèrent sans doute leurs fruits. C'est ainsi que je pus en juger, du moins lorsqu'André Philip me fit venir copie d'un exposé que Daniel Mayer avait développé devant l'un des membres du Comité Directeur de Combat.

Un tel document méritait d'être connu et c'est dire que je m'efforçais de lui donner la plus grande publicité, au vif déplaisir de ceux qui rêvaient pouvoir fort et régime autoritaire. C'est par mes soins que le Groupe Jean Jaurès en reçut la copie intégrale ci-dessous reproduite.

EXPOSE DU SECRETAIRE DU C.A.S.

1°) Nécessité d'éviter des opérations genre Darlan.

Pour éviter que les fascistes ou les gens de la Révolution Nationale rééditent les opérations du genre de celle effectuée par Darlan en Algérie, il est nécessaire que le mouvement gaulliste soit républicain.

Il doit s'appuyer sur les organisations républicaines de même

que les organisations républicaines doivent s'agglomérer à lui.

Les anciens partis politiques et les grands chefs républicains

représentent

seuls, pour l'opinion, la garantie républicaine qu'elle exige.

2°) Nécessité des partis politiques

Il est certes nécessaire de purger les partis politiques de leurs tares originelles. Toutefois leur nécessité s'impose. Une véritable démocratie ne peut exister sans partis politiques. L'absence de diversité, l'uniformité, en un mot le parti unique sont les signes et les moyens de la dictature. La démocratie implique la diversité. D'ailleurs, les partis politiques correspondent à une réalité sociale. (Parti communiste et parti socialiste représentent la classe ouvrière, parti radical correspond à la classe moyenns, la fédération républicaine à la conservation sociale.)

3°) DE Gaulle et le C.A.S.

Dans un manifeste déjà ancien et dans une déclaration plus récente, le C.A.S. a affirmé la nécessité à ses yeux d'une période transitoire durant laquelle le Général de Gaulle, chef incontesté et exclusif de la résistance, serait le maître du pouvoir. Il a déclaré qu'il était prêt à participer à ce Gouvernement de Gaulle.

Ne nous faisons pas d'illusions. Au bout de quelques jours, de quelques semaines au plus, la population sera déçue: ravitaillement toujours insuffisant, transformation industrielle trop lente; controverses sur l'organisation européenne, difficultés monétaires. Le Gouvernement de Gaùlle devra s'appuyer sur les masses populaires. Les partis politiques de demain lui serviront de caution. Les groupements de Résistance appelés à disparaître par la force des choses ne sauraient le faire.

Loin de nous l'idée de minimiser l'action de quiconque. Cepen-

282

dant, il est incontestable que les noms des dirigeants des mouvements de résistance ne sont pas connus du public, tandis que la réunion des signatures d'anciens hommes politiques, en qui s'incarne l'idée de résistance, suffira à les galvaniser.

L'opinion extérieure doit d'ailleurs compter. Quel que soit le peu d'empressement que pour certains d'entre vous les noms de MM. Herriot, Léon Blum, Paul Reynaud appellent, il n'en est pas moins vrai que respectivement pour la Russie, les Etats-Unis et l'Angleterre, leur résonance est immense. Ce sont eux qui devront faire pardonner à la France de demain, l'attitude de la France d'aujourd'hui.

4°) Pas de fascisme.

Tout ce qui précède est basé sur l'idée que les Mouvements de Résistance comme les partis politiques ne visent pas seulement la libération du territoire, ^{mais} également le rétablissement d'une forme démocratique de l'Etat. Le C.A.S. écarte la solution, apparemment trop facile, qui consiste à donner le pouvoir et ses leviers de commande aux actuels mouvements de résistance sans considération de l'opinion publique. Il écarte et combat la conception du parti unique, même s'il s'agit de l'unification des mouvements qui ont sa sympathie. Il écarte et combat la reprise du pouvoir à un groupement de personnes qui en useraient ^{selon son} ~~bon~~ vouloir sans tenir compte de la souveraineté nationale.

5°) Nécessité de collaboration avec les partis politiques.

Les mouvements de résistance ont leur tâche propre. Les partis politiques également. La nécessité d'une collaboration entre eux s'impose de toute évidence. Il est urgent de désigner dès aujourd'hui et d'un commun accord, les hommes qui, aux divers échelons de l'administration, remplaceront les représentants de Vichy (Maires,

233 671

Conseillers municipaux et généraux, Préfets, Préfets régionaux et ~~et~~
tout le personnel administratif responsable.)

6°) Propositions concrètes.

Le ~~C.A.S.~~ C.A.S. propose la création d'un Comité Exécutif de la
résistance française qui grouperait les représentants qualifiés
et mandatés de chacun des Mouvements de résistance ou partis poli-
tiques dûment réorganisés.

Cet organisme, en liaison étroite avec le Général de Gaulle
et les représentants d'Afrique du Nord, fournirait à Londres toutes
suggestions et prendrait toutes décisions susceptibles d'aider et de
faire triompher la cause commune.

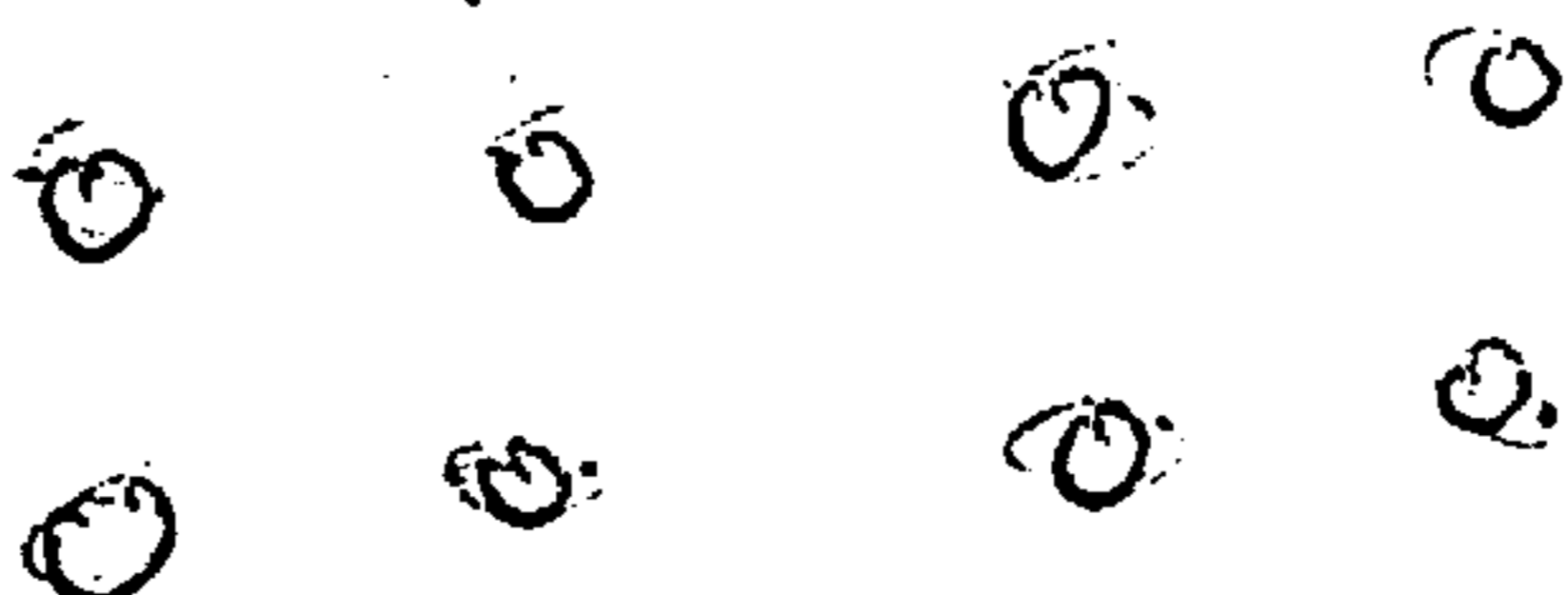
Maître de son travail propre, il organiserait sa tâche selon
les nécessités. Il pourrait, par exemple, se subdiviser en plusieurs
sections ayant chacune son activité propre (paramilitaires, propagan-
de, presse, etc. X liaisons, etc.)

Il serait maître de décider si des organisations régionales ou
départementales à son image devraient être créées.

7°) Urgence de l'unification.

C'est sans doute l'absence d'un tel organisme qui a permis les
événements intérieurs de l'Afrique du Nord.

Sa création impliquerait outre l'unité d'action indispensable
et l'étude des problèmes d'avenir (voir manifeste du C.A.S. du
16 15 novembre) l'unification et surtout la continuité des direc-
tives données par Londres. En effet, le contact entre ses représentants
et le Général de Gaulle aurait une allure organique et ne donnerait
plus l'impression d'être l'action d'individualités sans mandats.



Une voix, infiniment plus autorisée que la mienne et celle de Daniel Mayer ne devait pas tarder d'apporter aux thèses que je m'efforçais de faire prévaloir ^{une irrésistible} ~~caution~~.

Du fond de sa prison de Bourrassol, c'est mon maître et ami Léon Blum qui, dans une magistrale étude adressée à Charles de Gaulle en personne, allait définir la position de notre Parti sur chacun des problèmes posés devant la France Libre par les événements d'Afrique du Nord.

Cette page d'Histoire est trop importante pour la laisser tomber dans l'oubli.

Elle fait honneur au courage invincible de l'homme qui menait de front la conduite de sa propre défense et ^{direction} ~~la commande~~ et de nos organisations renaissantes. Elle est aussi l'extraordinaire témoignage de la clarté de vue, de la ~~présence~~ ~~explication~~ ~~pré~~ ~~science~~ ~~politique~~ ~~et~~, pour tout dire, de l'éclatant génie de l'illustre prisonnier d'Etat qui savait se placer, chaque jour et sans effort, à ^{la} ~~l'exaltante~~ mesure de ~~l'exaltante~~ ^{l'exaltante} République que vivait le peuple français. La voici reproduite dans son intégralité.

"Le 13 mars 1943

" Au Général de Gaulle.

"A l'heure où je vous écris, la France tout entière est en état d'effervescence. La levée en masse, les rafles quotidiennes les expéditions continues de matériel humain vers l'Allemagne atteignent toutes les couches de la Nation, et l'enfièvrent d'angoisse, d'espoir et de révolte. C'est la donnée capitale de la situation présente. Je le sais, et le sens, comme tous les Français. Mais les problèmes dont j'ai le devoir et dont j'ai eu la volonté de vous entretenir, même si la passion publique et les nécessités de l'action, les rejettent aujourd'hui à l'arrière-plan, subsistent cependant, et ne se laisseront pas oublier. Votre rôle, votre ~~mes~~ autorité et vos responsabilités vous obligent à porter votre pensée au-delà du moment présent, au-delà de l'avenir immédiat. Trouvez donc naturel que je m'adresse

à vous . Je serai sans doute conduit à des redites dont je m'excuse auprès de vous. Mais j'ignore tout à fait, ce qui n'est pas sans me préoccuper, - si mes communications précédentes vous sont exactement parvenues.

Un travail obstiné, poursuivi depuis plus de deux ans dans les deux zones, a permis à quelques une de mes camarades de reconstituer notre Parti. Parmi ces camarades, il en est que vous avez appris aujourd'hui à connaître. Ils ont opéré par sélection individuelle, ce qui a comporté tout à la fois des éliminations, que nous considérons comme définitives, et un recrutement. A l'heure actuelle, le recrutement ^{continue} ~~est~~, mais le travail organique de reconstitution est achevé. Le réseau de nos Fédérations est de nos Sections couvre la France entière. La publication du Populaire a été reprise et sa diffusion, déjà considérable en "zone libre" s'étendra incessamment à la zone "occupée". Le progrès est constant, et si rapide qu'il surprend véritablement tous nos espoirs.

Pour refaire ainsi un Parti, généralement classé comme parti politique (parce que son action politique était plus apparente que son action de propagande et d'éducation) nous avons dû lutter contre une prévention très puissante et que vous même avez dû partager en quelque façon. La masse de l'opinion française a certainement imputé, aux partis politiques d'avant-guerre, une part dans la responsabilité du désastre. La Propagande de Vichy, d'ailleurs, n'a rien épargné pour l'y inciter et la propagande "gaulliste" s'est souvent confondue à cet égard avec celle de Vichy. Je conviens sans aucune gêne que la France a souffert de la lutte des partis pour le pouvoir telle qu'elle était conduite avant la guerre, de l'ambition égoïste et surtout du manque de consistance doctrinale de la plupart d'entre eux. La conception des Partis devra sans nul doute être révisée au même titre que les institutions politiques elles-mêmes. Comme les individus, ils devront apprendre à connaître et à pratiquer leurs devoirs envers la collectivité nationale. Mais cela dit, je constate que

vous avez apporté aux principe démocratique, une adhésion sans réserve et je tiens pour constant qu'un état démocratique - quelle que soit sa constitution, quelle que soit la part ~~qu'aux~~ qui y est laissée à la représentation parlementaire - ne peut pas vivre et ne peut même pas être conçu raisonnablement, sans l'existence de partis politiques. La négation pure et simple des partis politiques équivaut à la négation de la Démocratie, de même, d'ailleurs que la condamnation absolue et indistincte de tout système parlementaire, équivaut à la condamnation du système démocratique. Il faut y prendre bien garde. C'est dans les régimes dictatoriaux que les partis disparaissent et qu'un Parti unique se confond avec l'Etat totalitaire. Les hommes qui ont voulu fonder un Etat totalitaire ont invariablement commencé par détruire et par interdire les partis politiques.

"Rendez-vous compte, bien clairement, je vous en conjure, que les organisations de résistance qui sont sorties du sol français, à votre voix, ne pourront à aucun degré se substituer à eux. Lorsque la France aura recouvré sa-souveraineté et retrouvé une stabilité, le rôle utile de ces organisations sera épuisé. Ce rôle aura été d'une importance capitale, non seulement pour la participation décisive à l'oeuvre de libération, mais par la formation spontanée d'une élite jeune et toute fraîche. Cependant, les hommes qui composent cette élite seront nécessairement amenés dans la France nouvelle, à se redistribuer dans des partis différents ^{qu'ils} ~~qu'ils~~ rajeuniront et rafraîchiront à leur tour, qu'ils continueront à imprégner dans leur diversité d'une solidarité foncière, d'un véritable esprit d' "Unité Française". Je ne verrai, pour ma part, que des dangers à ce que les organisations de résistance, une fois accomplies la tâche en vue de laquelle elles ont été créées, se survécussent sous leur forme actuelle. Syndicats d'intérêts égoïstes et surannés, comme les Associations d'Anciens Combattants de l'autre guerre, ou bien milices pa-

ra-militaires redoutables à toute République, elles n'auraient guère à choisir d'autre destin... Vous, dont le nom est désormais identifié avec la restauration de la Démocratie en France, vous devez saisir mieux que personne l'évidence de ces vérités.

En refaisant notre Parti, sur sa base doctrinale, tout en nous efforçant d'en ^vrenouveler la forme et l'esprit, à l'image de la France de demain, nous avons donc agi selon l'intérêt bien entendu de la liberté française. Mais je n'ai pas besoin d'ajouter qu'avant même de penser à la liberté future du pays, nous pensions à sa délivrance présente. Toute notre propagande ~~aux~~ orale et écrite a été orientée dans le sens de la résistance. La volonté de ~~la~~ résistance est le critère suivant lequel s'est opéré le tri de nos anciens effectifs, l'un des critères ^{suyvant lequel} s'est opéré le choix de nos nouvelles recrues. Tous les membres de notre Parti tiennent pour indissoluble et indiscernables l'indépendance et la liberté du pays, de même qu'ils tiennent pour nécessairement incluses, l'une dans l'autre, la Démocratie politique et la Démocratie sociale. Nous n'avions jamais varié dans notre opposition absolue à la collaboration, à ses gouvernements et à ses hommes. Parce que ~~vous~~ vous avez, le premier, incarné l'esprit de résistance, que vous l'avez communiqué au pays, que vous continuez à le personifier, nous vous avons, dès la première heure, reconnu pour Chef dans la bataille présente, et nous n'avons rien négligé de ce qui pouvait accréditer et consolider votre autorité.

Nous n'avons pas constitué de groupes spéciaux de résistance, de groupes à nous, composés de nos hommes annexés à notre parti et ne dépendant que de lui. Les Communistes l'ont fait et nous n'avons pas suivi leur exemple. Pourquoi? Parce que nous pensions qu'une action comme celle de la Résistance est d'autant plus efficace qu'elle est plus exactement articulée et plus étroitement centralisée. L'unité vaut mieux que les

coordinations et les liaisons. Comme tous les Français peuvent et devraient se rassembler sur ce terrain commun, la multiplicité des organisations ne répond à aucune commodité de recrutement et ne présente aucun avantage qui puisse balancer des inconvénients certains. Nous ^{n'}avons donc pas voulu ajouter des organismes nouveaux à ceux qui s'étaient déjà multipliés et qu'au contraire nous aurions voulu voir se fondre entre eux. Nous avons donné pour consigne à nos hommes d'entrer ou de demeurer dans les organismes existants où ils figurent en effet et dont ils forment une fraction considérable.

En dehors de notre activité propre d'organisation et de propagande, nous avons poursuivi avec une certaine ténacité deux desseins sur lesquelles j'attire votre attention, car tous deux présentent pour vous un intérêt particulier.

Voici le premier: A défaut d'unité dans des organismes de résistance proprement dits, mes amis ont essayé de provoquer une fédération embrassant en même temps que ces organismes les partis politiques qui, comme le nôtre et comme le parti communiste, agissent aussi sur le plan de la résistance. On aurait ainsi créé une sorte de Centrale Exécutive qui, le moment venu, aurait tenu tout en main, et que, d'ici là aurait accru le rendement d'efforts aujourd'hui dispersés et concurrents par leur coordination et leur économie. Il y a quelques semaines, mes amis vous ont adressé une proposition directe à ce sujet, en même temps qu'ils saisissaient nos camarades ~~F. G. et A. P.~~ *Félix Gouin et André Philip*

Voici le second, sur lequel je dois insister un peu davantage. Tous les hommes qui luttent à vos côtés, de près ou de loin, sont d'accord pour penser que l'effet immédiat de la victoire doit être de rendre au peuple français ^{sa souveraineté} en même temps que son indépendance. La France libérée sera une France libre; l'Etat français redeviendra une nation démocratique. Cela ne signifie pas - pas plus à nos yeux qu'aux vôtres- que la Constitution

et les institutions d'avant-guerre, doivent être restaurées dans leur intégrité, qu'après ce long intervalle la vieille machine doive purement et simplement reprendre sa marche. Rien n'est plus éloigné de notre esprit. Mais la Démocratie revêt plus d'une ^{forme} ~~forme~~. La France veut redevenir une Démocratie, mais différente de celle d'hier, dont l'épreuve a fait apparaître les défauts et les lacunes. Un nouveau statut constitutionnel devra donc être instauré; tout le monde est d'accord là-dessus, j'imagine. Mais il ne peut être question de l'octroyer ou de l'imposer au peuple français d'en haut ou du dehors; c'est le peuple lui-même qui devra en choisir et en fixer les formes dans sa souveraineté recouvrée. Cependant cette souveraineté ne pourra évidemment pas s'exprimer dès l'heure de la libération du territoire. Un délai assez long s'interposera donc nécessairement, ~~et~~ - ne fût-ce que pour attendre le rapatriement, le reclassement, la rééducation des prisonniers et des déportés de toutes catégories, avant la création d'une légalité définitive, alors que les nécessités vitales de sécurité, d'ordre matériel, de paix civile, obligeront à constituer un gouvernement fort sans perdre une heure. Vous seul pourrez constituer ce gouvernement, parce que vous seul, à l'heure de la délivrance et du point de vue de la délivrance, personifierez et pourrez rassembler autour de vous l'unité française. Je vous ai écrit à plusieurs reprises comment, à mon sens, ce Gouvernement intérimaire devait se constituer, sous quelles cautions, quelles garanties initiales il devait fournir à la volonté démocratique du pays: l'une au moins de ces lettres ou notes doit être entre vos mains et je ne reviens pas là-dessus. Ce sur quoi j'insiste, est ~~et~~ la gravité incalculable des tâches que, bien qu'intérimaire, bien qu'anticipant sur l'expression de la souveraineté nationale, il devra cependant assumer. Les conversations entre ~~les~~ Alliés pour l'élaboration de la paix et, par conséquent, pour la fixation des premiers principes de l'organisati -

290

on internationale, devront s'ouvrir après un délai assez court; la remise en marche de l'économie nationale ne souffrira aucun délai. Rien qu'en définissant les positions, rien qu'en orientant des commencements d'action, le gouvernement intérieur^{VA} engage pour de longues années, peut-être irrévocablement la politique et la vie nationales. Nous en étions donc ~~venus~~ venus à penser, mes amis et moi, que le Gouvernement qui devra assumer de telles responsabilités, en se portant fort pour le pays non encore consulté, trouverait un appui bien précieux, je ne dis pas dans un programme commun, mais dans un accord de principes établis entre tous les partis et toutes les organisations de résistance. A défaut d'une consultation régulière du Pays, le Gouvernement disposerait de cette sorte de ratification préalable émanant de groupes et d'hommes qui représentent en fait la masse des patriotes et des Républicains. Et pour établir cet accord, on rencontrerait sans doute, dans les troubles de l'heure présente, plus de sincérité et de solidarité, plus de courage et de sacrifice que lorsqu'après la victoire, on sera ~~retombé~~ retombé, si peu que ce fût, dans les ornières de la vie normale.

Mes amis vous ont saisi de leurs premiers desseins. Ils ont saisis du second, comme du premier, les organisations de résistance proprement dite et les autres partis politiques. Leur offre s'est exprimée sous toutes les formes. Elle l'a même été publiquement - ou presque - dans un appel qu'a publié le Populaire. Ils ont le sentiment que cet appel n'a pas été entendu, ou n'a pas été compris. Si l'on ne s'est pas abusé sur les raisons de leur initiative, si l'on ne s'est pas mépris sur les mobiles qui ~~l'ont inspiré~~ l'inspiraient, comment peut-il se faire qu'on ait méconnu l'opportunité et l'importance. Leur seul objet - vous le voyez clairement - était, pour aujourd'hui, d'assurer l'unité de la Résistance ou tout au moins d'en coordonner l'action, pour demain, d'assurer l'unité morale de la nation et d'en consolider l'action gouvernementale. Comment

se fait-il que de telles propositions ne rencontrent qu'un silence inerte, qu'elles semblent même provoquer un malaise, une gêne? ..Mais Mes amis en viennent à se demander s'ils ne doivent pas chercher l'explication dans un fait qui, par un pur hasard, vient de tomber à leur connaissance : la conclusion d'un contrat direct, à leur insu, en dehors d'eux, par-dessus leur tête, entre les organisations de Résistance proprement dites, associées pour la circonstance et le Parti Communiste. Il n'est pas possible que cet accord, dont la signature remonte au ^{cinq} 5 février dernier, ait été ignoré de vous. C'est un point sur lequel je tiens à vous exprimer ma pensée sans ambages. Vous savez quelle importance j'ai toujours attachée à nos relations et encore davantage à vos relations avec le Parti Communiste. Vous savez également dans quel état d'esprit je l'envisage; je n'ai laissé passer aucune occasion, quelle qu'elle fût, pour l'expliquer à cet égard. Comme tous les Français dignes de ce nom, j'apprécie à leur valeur le rôle de l'Armée Rouge dans la guerre - bien qu'à vrai dire je n'aie jamais attendu la décision de ses seuls succès - et le rôle de nos Communistes français dans la Résistance, où ils se sont portés légitimement au premier rang autant par les persécutions particulières qu'ils ont affrontées que par leur activité disciplinée et leur courage. Mais je ne suis pas moins sensible à des considérations qui se placent dans une autre perspective. Le problème central qui se posera pour nous tous, au lendemain de la victoire, sera d'inscrire une véritable communauté française dans une véritable communauté internationale, faute de quoi il faut abandonner, à échéance plus ou moins courte, tout espoir d'Ordre et de Sécurité durable, de Justice et de Paix. Or ni la Communauté Française ne serait ^{entière} entière et viable sans la participation du Parti Communiste, ni la Communauté Internationale ne serait entière et viable sans la participation de l'Etat Soviétique. Du point de vue français, du point de vue humain et universel, elle est également indispensable. C'est dire si je suis acquis d'avance à toute

vue, à toute démarche qui puisse contribuer dès aujourd'hui à les préparer. J'ajoute qu'en s'efforçant d'approfondir et de préciser la notion d'une Communauté Internationale, vraiment adaptée à ses fins, ^{au} moment présent de l'Histoire, on se convainc nécessairement ^{que} sa stabilité et sa durée dépendront avant tout de la recherche et de la détermination, non ~~seulement~~ seulement d'un mode de "coexistence" paisible entre les Etats Démocratiques et l'U.R.S.S, mais d'un principe de coopération, et par conséquent de transaction, entre la Démocratie politique et ce que M. Wallace, dans son discours saisissant, appelait "le Marxisme Soviétique".

On ne saurait donc se passer, ni dans le monde d'aujourd'hui, ni dans la France de demain, du Parti Communiste. Mais c'est ici qu'il faut bien s'entendre. L'Etat soviétique, dont le monde a besoin, c'est d'un Etat soviétique intégré dans la Communauté Internationale; le Parti Communiste dont la France a besoin c'est d'un Parti Communiste intégré dans la Communauté Française. Et ainsi, la difficulté se précise. L'Etat Soviétique acceptera-t-il de s'intégrer dans la Communauté Internationale, ce qui implique qu'il renoncera à agir désormais sur la vie interne des autres Etats; le Parti Communiste acceptera-t-il de s'intégrer dans l'Unité Française, ce qui implique qu'il cessera désormais de subordonner sa conduite aux mots d'ordres impératifs d'un Etat étranger. Ces deux questions, d'ailleurs, n'en font qu'une, car pour obtenir la transformation substantielle des rapports de dépendance passive qui ont soumis jusqu'à présent le Parti Communiste à l'Etat soviétique, c'est évidemment sur l'Etat Soviétique qu'il faut exercer une action directe. C'est dans cette pensée qu'en vous adressant ma première note j'insistais de façon si pressante pour que vous entriez en relations directes avec Moscou.

De toutes ces considérations, je déduis qu'autant il faut s'attacher dès aujourd'hui à fixer des points d'attache, ~~à l'urgence~~

à aménager d'avance la fusion qui doit ^{re} renverser dans le courant circulaire de la Nation une doctrine cohérente, des tempéraments énergiques, toute une élite ouvrière qui ont la valeur d'éléments vitaux, autant il faut se garder de toute démarche qui risquerait d'ang^{er}er le Parti Communiste dans sa tendance habituelle à s'isoler comme un corps distinct, comme un corps étranger, dans la masse nationale. C'est de ce point de vue que le contrat conclu entre l'ensemble des organisations de Résistance et le ^r Parti Communiste - car le fait d'avoir créé des groupes d'action composés de ses membres et astreints à sa discipline ne l'empêche nullement d'être resté un Parti et même un parti politique - me paraît une ~~xxx~~ erreur d'orientation pleine de périls. Le moindre ne serait pas de frapper d'avance d'inefficacité toute conversation directe que v^ous entreprendriez avec l'Etat soviétique. Comment obtenir de Moscou la transformation substantielle du ~~Parti~~ Communiste Français et son incorporation sincère dans l'Unité française, condition de vie ou de mort pour tout gouvernement démocratique, si en France on encourage et on prime son splendide isolement, si l'on flatte son orgueil, si l'on s'exagère ou si l'on exagère à l'opinion sa puissance, au point de la faire apparaître comme l'unique Parti organisé et comme le centre vital de toute Résistance, si, enfin, on l'incite, de toutes manières, à demeurer entier et int^act dans sa structure et dans sa tactique passées?

Enfin, comme je vous dois toute la vérité, j'ai le devoir d'ajouter que mes camarades, déjà déçus par le silence qui a seul répondu à leurs propositions et à leurs appels, ont été surpris et blessés par un procédé ^{qui le ~~paraît~~} - à bon droit - inamical et injuste; ils jugent indamissible, et je les comprends, que le fait d'être entrés en masse dans le rang des Organisations de Résistance proprement dites, tandis que les Communistes constituaient jalousement leurs groupes d'action distincts, les exposent, aujourd'hui, à passer sous les ordres d'un Commandement où le

Parti Communiste figure à part égale , et d'où leur Parti se trouve exclu. Il y a là de quoi émouveauir - je ne dis pas de quoi décourager- des hommes qui se sentent lésés par leur propre abnégation, par leur propre désintéressement et qui ont pourtant conscience de ne s'être montrés inférieurs à personne par la résolution, le mépris du danger et l'esprit de sacrifice. Vous n'avez rien à redouter d'eux qui, surtout à l'heure présente puisse jeter le plus léger trouble dans l'action des Organisations de Résistance dont ils forment une fraction si importante, mais je ne vois guère comment la situation qui vient de leur être créée, pourrait se prolonger, ~~et~~ telle quelle, et il me semble qu'elle évoluera nécessairement dans l'une des deux directions que voici. Ou bien mes camarades seront conduits à suivre l'exemple des Communistes, c'est à dire à créer à leur tour des Groupes d'Action Socialiste, dans lesquels seraient versés au fur et à mesure de leur constitution, ceux de nos hommes qui participent aujourd'hui aux diverses organisations de Résistance - cela, bien entendu en se prêtant sans la moindre réserve à tous les systèmes de liaison et de coordination que les circonstances imposent. Ou bien l'accord de commandement passé entre les Organisations de Résistance et le Parti Communiste aboutira à une fusion complète, englobant tous ses éléments, - Organisation Socialiste qui y resterait incluse, ~~et~~ Groupe d'Action Communiste - dans une formation unique et homogène. C'est la solution qui me paraît non seulement la meilleure, mais la seule bonne et votre autorité de chef doit pouvoir la prescrire.

Mon dernier mot sera pour revenir sur la question qui me paraît la plus importante de celles que je vous ai soumises. De toute mon âme, je voudrais avoir fait passer en vous la conviction que de longues réflexions ont formée en moi, en ce qui touche la nécessité d'un programme préalable - programme de direction, de principes - défini dès à présent par l'accord des Partis et Organisations de Résistance. Mais je tiens

encore à vous signaler la position particulière qu'occupe à cet égard le Parti Socialiste. Sans que son indépendance et son loyalisme vis à vis de la Nation Française en ait été affecté à aucun moment et à aucun degré, il possède une affiliation et des liaisons internationales. Ses rapports étaient, et sont, j'en suis sûr, restés intimes, non seulement avec le Labour Party, mais avec les autres partis socialistes - ^{partis} ~~Partis~~ des Nations neutres, dont certains sont au Gouvernement, partis proscrits des Nations assujetties, mais où le ~~Socialisme~~ ^{Socialisme} ~~qui~~ reprendra peut-être le pouvoir, dès les premiers reflexes de la Libération. Nous serons amenés tôt ou tard, et le plus tôt sera le mieux, à reprendre contact avec nos camarades des autres pays, spécialement avec le Labour Party, à rechercher avec eux les bases d'une action commune, et par conséquent à étudier une position commune vis à vis des problèmes de la Paix, lesquels commandent, à bien des égards, les problèmes nationaux, car, lorsqu'on entreprendra de remettre en marche les économies nationales, ne devra-t-on pas se soucier d'avance d'en rendre les principes et la structure compatibles, adaptables à ceux de la future organisation internationale? De quelle force disposerions-nous quel prestige spirituel et politique procurerions-nous à notre pays, si nous pouvions rallier le Socialisme International à ^{ce} ~~ceux~~ qui auraient été le programme commun de la Démocratie Française! On répère partout et sur tous les tons que le monde ^{de} ~~demain~~ ne pourra pas se passer de l'esprit de la France. Le monde de demain sera ce que l'aura fait la Paix de demain, et si l'on veut que l'esprit de la France inspire la Paix, il est temps qu'il se dégage et se formule. Ici encore, c'est à votre raison élevée que je m'adresse et c'est votre autorité que j'invoque.

J'attends de vous une réponse. ^{Les} ~~Vos~~ communications sont si incertaines que j'insiste pour que vous me la fassiez tenir par le messenger qui vous remettra cette lettre. Je vous assure à nouveau de mes sentiments profonds et d'attachement.

Léon Blum

• • • •

• • • •

Unité d'action des Groupements de Résistance; reconnaissance de la valeur de l'^{effort} des Partis Politiques reconstitués; intégration dans un Organisme de Commandement unique de tous les éléments anti-hitlériens ou anti-vichystes: il faut croire que ces mots d'ordre correspondaient vraiment aux nécessités de l'heure, puisqu'ils finirent par s'imposer à tous, dans les premiers jours de mai 1943.

C'est en effet le ^{quinze} 15 de ce mois que nous allions apprendre, avec quelle immense satisfaction, qu venait de naître en France le Conseil National de la Résistance, dont le premier président était l'héroïque Jean Moulin dit ^{le} Rex.

Nous devions avoir ultérieurement la joie d'en connaître la difficile gestation et aussi la composition exacte par notre amis Daniel Mayer, Secrétaire Général du Parti Socialiste clandestin. Son arrivée à Londres m'avait été annoncée depuis un certain temps et ... et puis, les semaines avaient passé et j'avais fini par perdre tout espoir de le revoir ... La surprise, la joie ne furent que plus grandes, lorsqu'aux premiers jours de juin 1943, j'appris que notre ami allait pouvoir nous rejoindre incessamment après la station d'usage à Patriotic School.

Cher et vaillant Daniel. Je retrouvai en lui, dès qu'il en fut sorti, la même foi, le même courage, et cette merveilleuse volonté d'action qui en faisaient l'un des meilleurs ouvriers du socialisme renaissant. Il séjourna à Londres près d'une semaine, dont pas une minute

ne fut perdue pour notre Cause qui sse confondait de plus en plus étroitement avec celle de la France.

J'eus par lui et de première main des nouvelles de tous ceux qu'il avait laissés en France et dont le souvenir ne quittait jamais ma pensée. Il me donna également la liste des personnalités qui avaient été appelées à faire partie du Conseil National de la Résistance.

Il était ainsi constitué.

COMPOSITION DU C.N.R.

Ceux de la Libération, représentés par Madeleineⁱⁿ;

Ceux de la Résistance, représentés par Lecompte-Boynet

Front National: Villon

Libération Nord: ~~Brunschwig~~ Brunschwig (Bordier)

O.C.M.: Blocq-Majcart

Combat: Bourdet

Franc-Tireur: Avinin

Libération-Sud: Pascal-Copeau

Parti Communiste: Billoux

Parti Socialiste: Daniel Mayer

Démocrates-Chrétiens: Bidault

Alliance-Démocratique: Laniel

Fédération Républicaine: Louis Marin.

C.G.T.: Saillant

C.F.T.C.: Gaston et Tessier.

Certes, la représentation dévolue ~~aux~~ aux Partis Politiques et aux Organisations Syndicales était fort éloignée de ce qu'exigeait, à mon sens, leur influence et leur masse. ~~Malgré ce principe~~ Malgré ce, le principe qui venait d'être acquis constituait pour les ultras du Gaëllisme londonien, un camouflet dont se réjouirent avec moi,

tous les démocrates français ou étrangers évadés de leur pays.

Bien entendu, Daniel Mayer ne pouvait point nous quitter dans prendre langue avec les dirigeants du Groupe Jean Jaurès. Par mesure de sécurité, il n'y eut entre eux et lui que quelques entrevues où ne participèrent que ^{les} quelques camarades dont on connaît la discrétion. Ce n'est qu'après son départ qu'il fut rendu compte au Groupe des nombreuses missions dont Daniel s'était acquitté.

Le Parti Socialiste n'a connu qu'imparfaitement les détails de celle-ci. Il n'est donc pas inutile d'en retracer les éléments essentiels, tels qu'ils figurent dans le Procès-Verbal de la séance tenue par le Groupe Jean Jaurès, le 21 juin 1943.

Groupe Jean Jaurès

(Comité de Liaison des Socialistes Français en
- Grande-Bretagne)

Procès-Verbal de la séance du lundi 21 juin 1943.

La réunion se tient au domicile de la Secrétaire, 49 St-Mary Abbot's Court, W, 14. La séance est ouverte à 19h, sous la présidence de Louis Lévy.

~~Présents: Alexandre Cabry-Pierresplout, Alexandre et Romaine Brunet, Marie David, Paotillon, Hélène et Georges Bonnet, René Bonin, Raymond Hodes, Max Hodes, (présent) Anquet, Louis et Jeanne Lévy, Jules Noël, Gustave Heutet, etc. etc.~~

Liaison avec les camarades de France: Il est d'abord donné lecture d'une lettre de Léon Blum apportée par Georges Buisson, mais qui date du mois de mai.

Puis Louis Lévy explique qu'un camarade dont il ne peut, naturellement donner le nom, a été envoyé à Londres par le Comité Directeur du Parti Socialiste en France. Ce camarade avait diverses missions dont Félix Gouin entretiendra le Groupe; il en est une dont Louis Lévy se réserve de parler tout de suite. Ce camarade a soumis à un certain nombre de membres du Groupe, ~~un~~ -qu'il avait choisi lui-même- un programme qui devait être soumis à l'approbation du Comité Directeur en France et qui, d'ailleurs, a été approuvé depuis. En outre, il désirait qu'une base d'accord pût être trouvée entre les camarades de France et ~~seus~~ ^{ceux} de Londres, afin que le Groupe Jean Jaurès puisse être considéré comme partie du mouvement socialiste en France. Des membres du Groupe représentant toutes les tendances de la majorité, choisis parmi les plus anciens, ont alors rédigé un texte approuvant le programme à soumettre au Parti, constatant leur accord complet sur les principes avec les camarades de France et fixant une base d'accord sur la divergence concernant le caractère politique du Mouvement Gaulliste. La formule reconnaît la position des camarades de France et demande le maintien du droit de critique des camarades de Londres. Ce texte a été approuvé par le camarade venu de France et également par les représentants de la minorité du Groupe Jean Jaurès à Londres. L'accord est donc complet. Il ne reste au Groupe qu'à avaliser le texte, ^{qui} ~~lequel~~ est ainsi rédigé:

"La majorité des camarades du Groupe Jean Jaurès, (Comité de Liaison des Socialistes Français en Grande-Bretagne) ont pris connaissance de la déclaration des Socialistes de France.

"Ils constatent avec joie que, sur les principes essentiels du Socialisme, de la Démocratie et de l'Internationalisme, ils se trouvent en complet accord.

"Ils sont heureux, en particulier, de constater que, sur

l'existence nécessaire des ^{partis} ~~partis~~ et le fonctionnement de la démocratie politique, leurs vues concordent absolument.

"Ils prennent acte de la position des camarades en France au sujet d'un Gouvernement présidé par de Gaulle. Ils pensent que les évènements se chargeront d'aplanir, sur ce point, la divergence de tactique qui les sépare. Ils feront tout pour garder des contacts avec eux et les informer régulièrement. Ils continueront d'aider de leur mieux les camarades adhérant au Mouvement de de Gaulle ~~en~~ ^{vue} d'exiger les garanties réclamées par la déclaration.

"Aussi bien, ils sont unanimes à reconnaître que leurs camarades de France, engagés dans une bataille extrêmement dangereuse, sont plus aptes à juger les nécessités quotidiennes de l'action et de l'évolution populaires. Ils comptent sur eux, qui connaissent leur attachement au Parti, pour comprendre que, mieux placés qu'eux pour pouvoir se rendre compte avec exactitude de ce qui se passe à Londres et, de façon plus générale dans le domaine international, ils sont libres d'exercer leur droit de critique en socialistes, soucieux uniquement des intérêts du pays, de la Démocratie, du Proletariat International et de la Révolution."

Marthe-Louis Lévy donne alors lecture de la lettre suivante que lui a remise avant son départ le camarade de France:

"Ma chère Camarade,

"Je tiens à vous remercier de l'aide morale et matérielle que Louis et vous avez bien voulu m'accorder pour remplir la mission dont m'avait chargé unanimement le Comité Directeur du Parti Socialiste.

"Je tiens à vous remercier également de la cordialité avec laquelle, Louis et vous, avez bien voulu m'accueillir et des efforts visibles que vous avez faits pour m'aider dans ma tâche.

"Je suis convaincu d'être l'interprète de nos amis de France en vous demandant de continuer à renouer les liens unissant la S.F.I.O. aux autres Sections par le maintien du contact avec nos camarades présents à Londres. Vous voudrez bien, pour cette mission difficile, continuer à aider nos camarades Félix Gouin et André Philip, seuls représentants officiels à Londres du Parti Socialiste Clandestin.

"Pour vous et pour Louis, mon amitié la plus affectueuse."

Félix Gouin explique ensuite que le camarade était venu de France pour:

- 1°) prendre contact et établir la liaison avec la France Combattante;
- 2°) Régler la représentation des Socialistes auprès de celle-ci, représentation qui est assurée par MM. André Philip et Félix Gouin, sur un pied d'égalité;
- 3°) Prendre des contacts avec les dirigeants de l'Internationale et du Labour Party;
- 4°) Prendre contact avec les Ministres britanniques au sujet de la situation de Léon Blum et, à ce propos, Gouin indique qu'il a écrit à Attlee et à Roosevelt et qu'il a reçu du premier une réponse qui ne le satisfait pas;
- 5°) Tenter de régler les divergences au sein du Groupe Jean Jaurès.

Félix Gouin constate avec satisfaction qu'elles sont réglées par le texte qui vient d'être lu et il donne connaissance du programme des socialistes de France qui avait été soumis aux camarades de Londres et qui vient d'être
voici
approuvé par le Comité Directeur. ~~En voici~~ le texte:

"Le Parti Socialiste s'incline avec émotion devant les victimes de la guerre: soldats tombés pour racheter sur les champs de bataille l'impérialisme de leurs généraux, militants assassinés pour

n'avoir pas voulu trahir leur idéal, prisonniers étouffant dans les Oflags et les Stalags, ouvriers déportés dans les usines de guerre de l'ennemi, condamnés politiques martyrisés dans les bagnes de Vichy.

"Il salue également tous les courageux militants des deux zones qui, malgré les menaces et les dangers, continuent le combat pour la liberté: militants socialistes, communistes, ou des organisations de résistance.

"A tous, il lance un cri d'appel qui est un élan d'espoir.

Parti de Révolution sociale et de démocratie politique

"Au moment où il s'adresse ainsi au Peuple français pour lui réaffirmer sa conviction de la victoire désormais inéluctable des Démocraties anglo-saxonnes et de la Russie soviétique, le Parti socialiste entend se définir lui-même et proposer un programme commun à la résistance française.

"Il n'est pas le parti d'hier. Il a rompu délibérément et définitivement avec beaucoup de ses membres et certaines de ses méthodes. Sa doctrine sort intacte et même confirmée de l'épreuve universelle. Par contre ses modes d'action et sa composition même devront être renouvelés.

"parti de révolution sociale et de démocratie politique, il est d'ores et déjà dans l'illégalité, le grand parti de la France de demain, dont les traits essentiels se dessinent dans la résistance. L'ouvrier, le paysan, le commerçant comme le fonctionnaire, déjà confondus dans la bataille commune, y ont leur place tout comme y ont leur place le militant laïc ou le catholique croyant, épris l'un et l'autre d'un idéal large et humain.

"S'affirmant différents des autres organisations, le Parti socialiste entend cependant conserver avec loyauté sa place de

303 304

combat dans la Résistance française.

De Gaulle et nous.

"Le Parti Socialiste est unanime à exprimer au Général de Gaulle, grand chef militaire, sa profonde reconnaissance pour avoir, le 18 juin 1940, déclaré que la France demeurerait dans la guerre et pour avoir fait appel à tous les Français qui refusaient la capitulation des traîtres de Bordeaux et voulaient continuer le combat.

"Le Parti Socialiste constate, en outre, que la quasi-totalité de l'opinion publique appelle de ses vœux la constitution d'un gouvernement provisoire présidé par lui. Autour de lui, et de lui seul, peut en effet s'organiser, ^{au} ~~ce~~ lendemain de la délivrance et jusqu'à ce que la souveraineté populaire se soit librement exprimée, un gouvernement d'unité française, qui devra être composé d'hommes anciens, choisis parmi les plus purs et dont le nom, la personne et l'action, seront les meilleurs garants de la solidarité doctrinale avec la Démocratie et la République d'hier, et d'hommes nouveaux, que la lutte actuelle dans la Résistance aura révélés et dont la présence assurera le rajeunissement évident réclamé par le Pays.

"Indépendamment de la significative présence au Gouvernement de ces garants républicains et du libre fonctionnement des partis -non pour des querelles stériles, mais pour la reconstruction commune- une Assemblée Provisoire de Contrôle devra fonctionner qui pourrait être composée de délégués des organisations de résistance, de délégués des partis ayant vécu dans l'illégalité, de Parlementaires n'ayant pas prononcé le 10 juillet 1940 la déchéance de la République, et de délégués des départements recouverts au fur et à mesure de l'avance des armées de la Libération.

La France présente.

"Le Parti Socialiste estime nécessaire et urgent que la France soit présente à toutes les négociations internationales dont dépend le sort de l'Europe et du Monde. Pour cela, il importe que soit reconnu désormais un Gouvernement qui s'inspirant sans ambiguïté des principes démocratiques souvent proclamés par son chef, puisse être considéré comme l'émanation indiscutée de la volonté du pays.

Ce Gouvernement administrera les territoires français, au fur et à mesure de leur libération. Il sera, au moment de la victoire totale, le Gouvernement Provisoire de la France.

"Il devra poursuivre dans la légalité l'oeuvre d'épuration révolutionnaire et républicaine commencée dans la résistance.

La mission du Gouvernement

"Sa mission sera donc de restaurer la souveraineté nationale, de rétablir aussitôt toutes les libertés traditionnelles et de permettre au peuple de choisir en toute indépendance le régime qu'il entend se donner.

"Il devra en outre parer à des nécessités immédiates d'ordre alimentaire, sanitaire ou social. Il lui faudra remettre en marche l'économie interrompue ou étouffée. Il lui faudra préparer l'élaboration de la paix, et, en tout cas, participer à la conclusion d'un armistice.

"Quoique provisoire, il aura donc à choisir, dans le domaine économique comme dans le domaine international, entre un certain nombre de solutions et son choix engagera nécessairement l'avenir.

Dans le domaine économique et social.

"Dans le domaine économique et social, il est indiscutable que le futur statut de la France dépend des décisions qui seront ou ne seront pas prises pendant cette période. Ce serait une dangereuse illusion de croire qu'on pourra attendre que les élections à la

Constituante aient eu lieu et que les décisions pourront être arrêtés par cette Assemblée. Certaines mesures édictées par le gouvernement provisoire pourront n'avoir en apparence ~~rien~~ d'autre justification que celle dictée par l'urgence et les difficultés de la reconstitution; elles n'en rétabliraient pas moins, et de façon permanente, si elles étaient adoptées, les féodalités économiques et financières dans leur toute-puissance; elles perpétueraient le désordre dans la production, le gaspillage des énergies dans la distribution et les plus révoltantes iniquités dans la répartition.

"C'est pourquoi les grandes industries monopolisatrices, les services publics et les banques distributrices du crédit et des capitaux d'investissement, ainsi que les compagnies d'assurance doivent être aussitôt reprises par la nation. Cette opération sera facilitée dans de nombreux cas par la remise à l'Etat français de toutes les participations accaparées par l'ennemi pendant l'occupation.

Contre le corporatisme

L'économie française délivrée du corporatisme bureaucratique et étouffant, dans lequel les hommes de Vichy ont essayé de l'enfermer, devra par l'intermédiaire de programmes de production, ~~à~~ à l'élaboration desquels participeront librement tous les intéressés, être soumis désormais, non plus aux convenances du profit capitaliste, mais aux exigences de l'intérêt général.

"Cet effort commun, indispensable pour résoudre rapidement les immenses problèmes posés par la ~~reconstruction~~ reconstruction industrielle, agricole et commerciale de l'économie française ne pourra être menée à bien que si les travailleurs sont appelés à participer directement aux décisions et à profiter des résultats.

"Dans les grandes et moyennes entreprises, les ouvriers et techniciens devront prendre part à l'ensemble d'une gestion au succès de laquelle ils sont intéressés parce qu'elle a pour objet l'intérêt public, à l'exclusion de tout privilège.

"Cette gestion qui ne devra jamais, à aucun échelon de la hiérarchie, exclure la notion indispensable de la responsabilité personnelle, devra être préparée et facilitée par un enseignement professionnel et technique, exclusif de toute déformation bureaucratique.

Ni paternalisme, ni étatismisme

"La lutte des classes, dont il ne suffit pas, à la manière des hommes de Vichy, de nier l'existence pour en assurer la disparition, ne sera supprimée ni par un paternalisme hypocrite, ni par un étatismisme envahissant. Le problème de répartition qui en constitue l'essentiel devra être résolu en évitant par tous les moyens le retour au désordre économique d'avant-guerre, en limitant strictement le profit du capital, en adaptant la production, non pas au gré des intérêts de quelques uns, mais conformément aux besoins de tous, et en assurant par le développement des oeuvres sociales que par une politique dirigée des prix, une répartition équitable des richesses de manière que tous puissent concourir sans arrière-pensée à un effort maximum de production.

"Pour éviter, sur le plan international, que se reproduisent à nouveau ces ^{heurts} ~~heurts~~ d'impérialisme économique dont les travailleurs étaient, dans la paix comme dans la guerre; les seules et éternelles victimes, ces mesures coordonnées à l'échelon national, devront s'insérer dans le cadre de la nouvelle économie internationale et être accompagnées notamment de dispositions monétaires.

"L'Etat Français ainsi conçu et dont le peuple pressent déjà

307 29

confisément le dessin, s'ajustera en effet, dans l'ordre politique social, économique, dans une communauté internationale qui devra être les Etats-Unis du Monde.

Les Etats-Unis du Monde

"Cette société des Etats-Unis du Monde devra être dotée de réels pouvoirs économiques et politiques. Elle devra être un super-Etat. Elle devra avoir la puissance de faire ~~ses~~ respecter ses décisions. Elle devra ne pas s'en tenir aux formules périmées de non intervention politique. Il serait inadmissible qu'un Etat fasciste pût faire partie de la collectivité des nations civilisées, après la victoire remportée par les nations civilisées contre le fascisme. La S.D.N. devra donc avoir droit de contrôle sur la constitution politique des Etats-membres.

Le problème allemand

"S'agissant spécialement du problème allemand, le Parti Socialiste rappelle le caractère idéologique de la guerre présente et ne saurait admettre qu'une paix de vengeance intervînt contre le peuple allemand opprimé par Hitler et les Nazis.

"Il est cependant exact que le prussianisme a créé chez quantité d'Allemands le goût et l'admiration de la force. L'éducation démocratique a toujours été imparfaite en Allemagne. Le nazisme - dans la naissance duquel les puissances occidentales ont une part importante de responsabilité - a créé une génération de jeunes monstres qu'il faudra rééduquer.

"Il faut que l'Allemagne sente la réalité de la victoire des démocraties, qu'elle soit convaincue que l'agression ne paie pas.

"Il faudra détruire l'appareil militaire allemand, aider la

révolution populaire, résoudre le problème agraire, supprimer la schwer-industrie, socialiser les biens des Junkers, etc.... ; sans toucher à l'unité allemande dont l'existence ne peut être niée, établir un régime fédéral qui empêche la prédominance de la Prusse, contrôler enfin les institutions politiques et l'instruction publique.

"Mais ces réformes ne peuvent être ^{prises} ~~entrées~~ que dans un monde dominé par l'influence socialiste. Elle ne peuvent être menées à bien, qu'avec la collaboration étroite et fraternelle des démocrates d'Allemagne.

"D'ailleurs, la suppression de l'appareil militaire allemand doit être le signal de la limitation générale réelle des armements. Et les empiètements nécessaires sur la souveraineté allemande ne seront facilement envisagés que si tous les Etats acceptent eux aussi d'importantes limitations à leur propre autorité.

Le socialisme se fonde sur le droit des peuples.

"Le socialisme se fonde sur le droit des peuples. Il se refuse à ^{li} ~~ava~~iser toute annexion de territoire contre le gré des populations. Les fédérations composant les Etats-Unis du Monde devront être librement consenties. Il faut sans doute) souhaiter les plus larges possibles; mais il faut que, dans chacune, les nations gardent leur pleine autonomie linguistique, culturelle, administrative, et leur pleine liberté locale.

"L'idée de partage de l'Europe entre deux ou trois grandes puissances doit être rejetée.

"Toutes les nations, même les plus grandes, devront abandonner une part importante de leur souveraineté. Toutes les nations, même les plus petites, devront avoir le ^{droit} ~~voir~~ d'exister et de retenir la part de souveraineté qui n'est pas ~~re~~ ^{re}quisible à la collectivité

309

européenne et à la collectivité internationale.

"Bref ^{la} la politique de la nouvelle Société des Nations, après le châtimeut sans pitié des coupables et des traîtres, et de tous les cadres de dictature, devra être de faire confiance au peuple, et fonder la paix sur l'égalité et la justice, non sur les rapports de force que le temps renverse infailliblement.

"En ce qui concerne l'U.R.S.S., le Parti Socialiste ne conçoit pas de communauté internationale sans sa collaboration égale, loyale et confiante. Il se félicite de la dissolution du Komintern et voit dans cette dissolution le prélude à cette collaboration.

"Il émet le vœu que la reconstitution de l'Internationale Ouvrière Socialiste et son alliance avec les partis ayant constitué la IIIe Internationale préparent les voies qui permettront notamment au Parti Communiste français de s'intégrer à son tour également, loyalement et avec confiance, dans la communauté nationale.

Adhésion enthousiaste.

"Telles sont les grandes lignes que, sur le plan politique, économique et international, le socialisme français propose comme programme commun au Comité National de la Résistance Française, dont l'institution, à sa demande, vient d'être créée et qui a pour premier devoir d'exprimer ce que le peuple français pressent et réclame.

"Il n'ignore pas que ce programme sera réalisé seulement dans la mesure où lui-même sera fort et puissant. De même que l'organisation internationale ne sera, elle aussi, viable que dans la mesure où l'Internationale Ouvrière sera puissante et forte.

"Aussi, est-ce finalement, après avoir clairement défini ses vues, comme exprimé ses craintes et ses espoirs, à l'adhésion enthousiaste, principalement de la jeunesse, qu'il appelle le peuple de France."

Félix Guoin donne ensuite des détails sur la situation du Parti en France:

il compte 40.000 adhérents. Il dit ensuite ses inquiétudes au sujet de l'arrestation de Thomas, député du Nord.

A propos de l'Afrique du Nord, Félix Guoin indique qu'il avait chargé Henri Hauck, au moment de son départ, de se mettre en rapport avec les camarades sur place. Aux dernières nouvelles, les fédérations d'Alger, Oran, Constantine, Maroc, Tunisie sont reconstituées.

Félix Guoin s'est mis lui-même en rapport avec les secrétaires et leur a fait parvenir le programme et l'accord rédigés au nom de la majorité du Groupe Jean Jaurès.

En terminant, Félix Guoin indique que les Parlementaires français à Londres ont demandé qu'une délégation parte pour l'Algérie.



T A B L E G E N E R A L E



Première Partie



D'Istres à Londres
via Miranda del Ebro

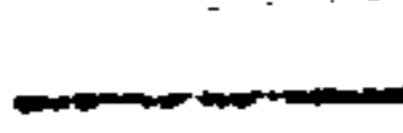


Avant-propos	- 1 ^o volume - page	1
Chapitre 1 - Bordeaux : prélude à l'abandon	- 1 ^o volume - page	5
Chapitre 2 - Vichy : triomphe de la trahison	- 1 ^o volume - page	31
Chapitre 3 - Lendemain d'abdication	- 1 ^o volume - page	81
Chapitre 4 - Des portes s'ouvrent sur l'espérance	- 1 ^o volume - page	100
Chapitre 5 - Vers la renaissance du parti	- 1 ^o volume - page	149
Chapitre 6 - Avocat de Léon Blum	- 1 ^o volume - page	175
Chapitre 7 - Le Socialisme retrouve son âme	- 1 ^o volume - page	189
Chapitre 8 - Tel était Marx Dormoy	- 1 ^o volume - page	213
Chapitre 9 - La revanche de la Cagoule	- 1 ^o volume - page	227
Chapitre 10 - Les fruits amers du Pétainisme	- 1 ^o volume - page	263
Chapitre 11 - Le Procès de la République	- 2 ^o volume - page	280
Chapitre 12 - L'accusateur mis en accusation	- 2 ^o volume - page	311
Chapitre 13 - Capitulars et réacteurs à l'oeuvre	- 2 ^o volume - page	351
Chapitre 14 - Les arguments du venin	- 2 ^o volume - page	386
Chapitre 15 - Desinit in piscem	- 2 ^o volume - page	408
Chapitre 16 - Rencontre du destin	- 2 ^o volume - page	431
Chapitre 17 - Mes prisons espagnoles	- 2 ^o volume - page	457
Chapitre 18 - Berceau du Gaullisme	- 2 ^o volume - page	491
Chapitre 19 - Les métamorphoses du Gaullisme	- 2 ^o volume - page	508

Deuxième Partie



De Londres à Paris
via Alger



Chapitre 1 - Questions et réponses	- 1 ^o volume - page 1
Chapitre 2 - La scène et les coulisses	- 1 ^o volume - page 38
Chapitre 3 - Travaux et manoeuvres	- 1 ^o volume - page 66
Chapitre 4 - La boîte à surprise	- 1 ^o volume - page 83
Chapitre 5 - Primat du Politique	- 1 ^o volume - page 103
Chapitre 6 - Les Parlementaires Français à Londres	- 1 ^o volume - page 156
Chapitre 7 - L'heure trouble	- 1 ^o volume - page 258
Chapitre 8 - Ronde des Douleurs et des Joies	- 2 ^o volume - page 311
Chapitre 9 - Affrontements	- 2 ^o volume - page 341
Chapitre 10 - De Gaulle joue et gagne	- 2 ^o volume - page 357
Chapitre 11 - Les premiers pas de la Démocratie ...	- 2 ^o volume - page 368
Chapitre 12 - Naissance de l'Assemblée Consultative	- 2 ^o volume - page 386
Chapitre 13 - Le Réveil	- 2 ^o volume - page 420
Chapitre 14 - Première Assemblée Consultative	- 2 ^o volume - page 450
Chapitre 15 - Les grandes heures de la Consultative	- 2 ^o volume - page 486
Chapitre 16 - Lumières et ombres	- 2 ^o volume - page 511
Chapitre 17 - France souffrante et bien aimée	- 2 ^o volume - page 535
Chapitre 18 - Fêlures	- 2 ^o volume - page 560
Chapitre 19 - Une page d'histoire tournée	- 2 ^o volume - page 595

